TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 204 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 6 FÉVRIER 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél : 246-72-23

Tokyo s'irrite de la limitation des ventes de voitures japonaises en France

LIRE PAGE 27

Regain de tension en Pologne

L'engrenage

Inexorablement, la situation s'aggrave en Pologne : les épreuves de force entre Solidarité et les autorités se succèdent sur un rythme accéléré. Elles se soldent par des compromis de plus en plus « boiteux », porteurs de nouveaux conflits ; la base du syndicat indépendant se durcit ; les autorités, toujours en retard d'une initiative et dont la bonne foi est de plus en plus mise en question, paraissent succomber à la tentation du volontarisme.

En quelques jours, M. Kania et les siens ont donné plusieurs exemples de leur raidissement, notamment dans l'affaire complexe du paiement des jours de grève et dans celle de Bielsko-Biala, cette petite ville du Sud où les ouvriers en grève demandent le limogeage d'une vingtaine de responsables. L'appel dramatique lancé mercredi par M. Walesa, après la rupture des négociations par le gouvernement, marque incontestablement *un tournant dans la crise* ; c'est la première fois que le dirigeant de Solidarité envisage la possibilité d'un affrontement physique entre grévistes et forces de l'ordre. Jusqu'à présent, on paraissait parfaitement convaincu, dans les milieux ouvriers, que M. Kania respecterait la promesse faite jadis par M. Gierek de ne jamais plus faire tirer sur des Polonais.

Alors que le fosse de méfiance qui sépare gouvernants et gouvernés ne cesse de s'élargir et *que le pays s'enfonce* davantage dans le marasme économique et financier — on vient d'apprendre que le revenu national brut pour 1980 a été de 4 % inférieur à celui de 1979, — un nouveau problème, plus délicat que tous ceux qui se sont posés jusqu'à present est en train de s'imposer lentement mais sûrement : celui de la création d'un syndicat paysan indépendant. *Les dirigeants* se sont obstinément refusés, jusqu'à présent, à enregistrer la formation et ont renvoyé le dossier à la Cour suprême, qui rendra son jugement mardi. Si les informations dont on dispose sont bien exactes, la réponse de la Cour risque fort d'être négative.

On a tout lieu de penser en effet que les Soviétiques sont opposés à l'officialisation de Solidarité rurale. Ils en feraient une question de principe : *que des ouvriers se syndiquent* librement, passe encore ; le phénomène n'est pas fondamentalement contradictoire avec la grande mythologie du socialisme « réel ». Mais que des propriétaires — même très modestes — s'associent, et c'est le spectre des « koulaks » qui réapparaît, celui aussi d'un « parti paysan », forcément réactionnaire et objectivement anticommuniste pour les Soviétiques.

Contrairement aux ouvriers des villes, les paysans polonais ont *été* lents à se mobiliser, et les autorités ont pu *dès lors* sous-estimer la force du mouvement. La protestation des agriculteurs parait pourtant aujourd'hui bien lancée, et ne cesse de se renforcer. Elle annonce sans doute la grande épreuve de demain, celle qui pourrait dégénérer. Déjà, les dirigeants polonais ne cachent pas leur crainte de voir tout le pays « affamé » par de grandes grèves *rurales*.

C'est dans ce sombre contexte que le comité central du parti va se réunir à partir de lundi. Il n'est pas *difficile* de prévoir que les luttes y seront vives — même si elles sont encore indécises — entre les partisans de l'éternel compromis de la vingt-cinquième heure et ceux de la reprise en main, fût-ce au prix du recours à la force. Faut-il ajouter que les préférences de Moscou joueront un rôle capital *dans cette* grande explication ?

Les négociations avec les grévistes de Bielsko-Biala sont rompues

La tension monte à nouveau en Pologne, notamment après la rupture des négociations entre une délégation gouvernementale et les ouvriers grévistes de Bielsko-Biala, dans le sud du pays et après l'appel dramatique lancé mercredi 4 février par M. Lech Walesa. Cet appel à l'occupation des usines au cas où les autorités auraient recours à la force intervient alors que des mouvements de grève ont éclaté ou sont annoncés en de nombreux endroits.

La radio a d'autre part annoncé que la session du comité central du parti ouvrier unifié, initialement prévue pour la fin de cette semaine, aura lieu le lundi 9 février.

De notre correspondant

Varsovie. — Le cycle des crises se raccourcit en Pologne. En novembre, deux semaines s'étaient écoulées entre le règlement de l'affaire des statuts de Solidarité et le début *de l'épreuve de force* provoquée par l'arrestation de deux jeunes militants varsoviens du syndicat. Il n'aura fallu cette fois-ci que quatre jours pour passer du compromis dans l'affaire des samedis libres à un regain de la tension, dont le centre est maintenant Bielsko-Biala, en grève générale depuis neuf jours.

Les militants syndicaux de cette petite ville du Sud réclament la révocation de plus d'une vingtaine de directeurs d'entreprise et de fonctionnaires du parti et de l'Etat, qu'ils accusent de corruption. *Dimanche, la commission nationale* de Solidarité avait tenté en vain de faire arrêter cette grève, qui compromettait la détente intervenue la veille et surtout qui entraîne le syndicat *sur* le terrain miné de l'intervention dans la vie du parti. Seuls ou presque contre tous, les grévistes de Bielsko-Biala avaient tenu tête et obtenu mardi un premier succès avec l'arrivée sur place de négociateurs gouvernementaux que M. Walesa, venu arrondir les angles, avait précédés de peu.

Mardi soir, deuxième succès pour les grévistes : l'adjoint au maire, le voïvode et trois de ses collaborateurs donnent leur démission. Un compromis à ce moment-là semble possible, mais le malentendu est total entre les deux parties. Les *représentants du gouvernement* s'attendent que la grève cesse immédiatement avec l'annonce de ces démissions qui ne devraient, dans leur esprit, devenir effectives qu'au bout d'un délai permettant de respecter les formes. C'est ce qui s'était passé en novembre à Rzeszow, mais deux mois se sont écoulés depuis, et la base ouvrière n'a cessé de se radicaliser. Les *grévistes veulent être sûrs d'avoir* obtenu, partiellement au moins, gain de cause avant d'envisager une reprise du travail. Le premier ministre, M. Pinkowski, fait répondre mercredi matin qu'il est libre d'accepter ou de refuser les démissions présentées par des fonctionnaires du gouvernement — autrement dit qu'il n'entend pas se faire dicter sa décision. Le ton monte ; les *négociateurs gouvernementaux rangent leurs* serviettes tandis que les ouvriers entonnent « *Dieu garde la Pologne* » : les négociations sont rompues, et le spectre d'une confrontation violente plane aussitôt sur la ville.

M. Walesa adresse aussitôt un message à toutes les organisations régionales de Solidarité, dans lequel il dit : « *S'il devait y avoir une attaque par la force de Bielsko-Biala et une rupture des communications, organisez des grèves d'occupation sans formuler de nouvelles revendications et recourez uniquement à la résistance passive* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Rideau !

« Une arme de théâtre » ! Quel joli nom que celui de la bombe à neutrons, dont le président Reagan veut faire cadeau à l'Europe ! Mais il s'agit plus prosaïquement du théâtre des opérations et non du désopilant théâtre aux armées, en l'occurrence plus proche du théâtre de la cruauté, cher à Antonin Artaud, que du vaudeville de Boulevard.

Quoi qu'il en soit, les hallebardiers que nous sommes y tiendrons un rôle muet (d'ailleurs peu fatigant), puisque l'unique représentation de ce genre de théâtre pourrait être notre soirée d'adieux à la comédie de la vie...

HENRI MONTANT.

L'Espagne en crise

• Les difficultés économiques compliquent la succession de M. Adolfo Suarez

• Le discours du roi au Parlement basque a été troublé par un incident

Le voyage officiel du roi d'Espagne au Pays basque a été marqué, mercredi 4 février à Guernica, par un incident provoqué par une vingtaine de députés de la coalition séparatiste Herri Batasuna au moment où Juan Carlos commençait un discours devant l'assemblée des trois provinces autonomes. A Saint-Sébastien, dans la soirée du même jour, des affrontements de rue ont mis aux prises de jeunes partisans de l'ETA et la police.

A Madrid, la condamnation du divorce par l'Eglise a provoqué de vives réactions dans la classe politique, qui estime généralement qu'il s'agit là d'une intervention intempestive des autorités ecclésiastiques dans la crise ouverte par la démission de M. Suarez. Ce dernier doit en outre faire face à des difficultés économiques et sociales qui s'aggravent.

De notre envoyé spécial

Madrid. — Un conseil des ministres extraordinaire a lieu ce jeudi 5 février à Madrid sous la présidence de M. Suarez. La gravité de la situation économique et sociale impose cette réunion inattendue : la peseta est au plus bas, les grèves se multiplient, la sécheresse prend dans la majeure partie du pays des proportions catastrophiques et le secteur de la pêche industrielle est durement touché après la rupture des négociations avec le Maroc. Un *slogan* circulait à *Madrid* l'automne dernier : « *Avec Franco, on vivait mieux* », signe de progression du mécontentement. On peut lire aujourd'hui sur les murs de la capitale : « *Franco, reviens, nous te pardonnons...* »

Ceux qu'on appelle les « hommes de Suarez » ont préparé le congrès de l'U.C.D., qui s'ouvre vendredi à Palma, avec une certaine nervosité. Ils espèrent que la « minorité critique » ne tentera pas de passionner les débats. M. Adolfo Suarez, présent à Palma comme « simple militant », sera sans aucun doute acclamé par les centristes désunis, mais il est admis aujourd'hui que sa décision n'est pas un retrait définitif de la politique. M. Suarez prépare déjà les élections générales de 1983. M. Calvo Sotelo, dont les chances d'être confirmé par le congrès de Palma comme candidat à la présidence du gouvernement augmentent, prépare, lui, son discours d'investiture axé sur trois points : la crise économique, la sécurité, les autonomies.

A Guernica, troisième étape de son voyage officiel au Pays basque (*le Monde* des 4 et 5 février), le roi a été hué, en public, par des sympathisants de l'ETA. Affront solennel et prémédité : la scène a eu lieu mercredi dans la salle d'apparat de la Casa de Juntas (assemblées) des provinces basques où Juan Carlos s'apprêtait à prononcer le discours le plus attendu de sa visite aux provinces du Nord. Souriant, impavide, Juan Carlos a attendu que le tumulte et la confusion s'apaisent. Debout, farouches, le poing levé, une trentaine de parlementaires et de militants de la coalition Herri Batasuna, considérée *comme le « bras politique »* de l'ETA militaire, chantaient l'« Eusko Gudariak », l'hymne aux soldats basques.

Une bonne moitié de l'assistance s'est mise à applaudir pour tenter de couvrir le chant des contestataires. L'autre restait silencieuse et consternée. Le président du Parlement basque réclamait en vain le silence. Juan Carlos, flegmatique, tapotait son micro. Quelqu'un se résolut à faire appel à une douzaine de jeunes gens du service d'ordre. Entraînés vers la sortie, comme les parlementaires de Herri Batasuna criaient : « *Vive l'Euskadi libre !* », des voix répondirent : « *Libre oui, mais pas rouge.* »

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Bousculade sur les pistes

La bousculade que vont connaître du 6 au 15 février les autoroutes, les gares et les stations de sports d'hiver françaises s'explique par la façon dont les recteurs d'académie ont fixé les dates des vacances scolaires de l'année scolaire 1980-1981.

Depuis 1972, année qui vit la création de trois zones de vacances au mois de février, les académies de la région parisienne s'étaient vu réserver l'une de ces périodes. La liberté accordée aux recteurs pour la fixation des dates des vacances scolaires a abouti, cette année, à concentrer dans la même période les trois académies parisiennes (Paris, Versailles, Créteil) et celles de Clermont-Ferrand, Nantes, Orléans, Rennes et Toulouse.

L'absence de coordination a des résultats spectaculaires : selon les estimations, un candidat skieur sur deux n'a pas trouvé de place dans les stations entre le 7 et le 15 février.

Ces tribulations témoignent de l'engouement persistant du Français pour les vacances d'hiver. Plus de quatre millions d'entre eux auront pris, cette année, la route des pistes. Pourtant, un séjour d'une semaine coûte à une famille de deux enfants en âge de skier 7 000 francs environ, comprenant le transport, la location d'un gîte, le forfait pour les remontées mécaniques, la location du matériel et les leçons en cours collectifs.

Malgré ces tarifs élevés, malgré la crise, les Français n'auront donc jamais été aussi nombreux à partir en vacances d'hiver. On peut s'interroger au rapprochement de ces deux chiffres : un million six cent mille demandeurs d'emploi, quatre millions de skieurs. Mais il faut aussi reconnaître dans cet engouement pour les congés de neige une profonde et sans doute durable modification des comportements. Les loisirs changent de style — on les veut plus sportifs, plus familiaux — et aussi de rythme : beaucoup préfèrent fractionner leurs départs et, pour prendre des vacances d'hiver, raccourcir celles de l'été. A condition qu'ils ne retrouvent pas en février les cohues du mois d'août...

Décentralisation ? Dérision...

par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Les contretemps et les rendez-vous manqués s'accumulent sur l'agenda provincial du président de la République. Coup sur coup, l'Elysée a confirmé que M. Giscard d'Estaing se verra très probablement contraint d'annuler un voyage envisagé en Alsace pour inaugurer l'axe routier Nord-Sud, et aussi le déplacement prévu à Ouessant, qui lui aurait permis de s'assurer que la nouvelle *tour radar éloignera* très au large du phare du Creach le spectre des marées noires.

A l'Elysée on explique de façon embarrassée que le calendrier du chef de l'Etat est extrêmement chargé et que les équipements qui devaient motiver les déplacements présidentiels ne sont pas encore tout à fait au point. Sans doute les circonstances seront-elles tout-à-fait différentes en mars...

A la fin de l'année dernière déjà, M. Giscard d'Estaing avait pris la décision de ne pas se rendre à Metz où il devait, pourtant, assister aux *cérémonies du* dixième anniversaire de la mort de l'ancien député-maire, Raymond Mondon. La crainte de heurts sociaux et de manifestations pour l'emploi l'en avait dissuadé.

Trois faux bonds en deux mois c'est beaucoup pour un homme qui, en décembre 1978, à Vichy, se plaisait à célébrer les vertus et les ambitions « *d'une France juste, d'une France forte, de la douce France* ».

Il est vrai que les Français qui habitent les villages et les villes — loin des cénacles politiques parisiens, loin des frémissements du « microcosme » des partis, loin des rumeurs et des petites phrases — commencent à s'habituer à ces engagements provinciaux oubliés au profit d'autres obligations prioritaires. Serait-il sage d'accorder la même importance à un bref aller et retour dans une île du Ponant ou dans la capitale alsacienne qu'à une réception offerte à un chef d'Etat étranger ou à une audience accordée à un dirigeant d'entreprise ?

Sans doute le Nord et le Pas-de-Calais ont-ils été honorés, en octobre dernier, quand le chef de *l'Etat a rendu visite* au grand ensemble portuaire de Dunkerque, à Cassel et à la métropole lilloise. Mais les habitants de ces deux départements se souviennent aussi, amèrement, que le président avait soigneusement évité les étapes de Boulogne, de Calais, de Valenciennes et d'autres cités particulièrement touchées par le déclin industriel, l'exode des jeunes et l'obsession du chômage et d'un avenir décadent.

(Lire la suite page 26.)

LA DIMINUTION DU NOMBRE DES ENFANTS ADOPTABLES PARAIT IRRÉVERSIBLE

Lire page 10 l'article de BRUNO FRAPPAT et le « Point de vue » du professeur STEPHANE THIEFFRY

BOURRICAUD, REBOUL, ROY

Idéologies et croyances

Les idéologies ont mauvaise presse. On leur reproche, soit de dissimuler des intérêts douteux, soit d'opposer à la complexité du réel une explication totalisante, *totalitaire*. Ne sont-elles pas des versions laïcisées des anciennes fois religieuses, nourries par notre invincible besoin de croire ?

Mais qu'est-ce qu'une idéologie ? Olivier Reboul, professeur à l'Université de Strasbourg, retrace, dans « Idéologie et langage » l'histoire de ce concept, et montre son rôle positif dans le jeu social.

Pour François Bourricaud, chercher un sens à l'expérience politique des sociétés relève du « Bricolage », tel que Lévi-Strauss l'entend dans l'élaboration de « la Pensée sauvage ». Des « Lumières » à l'existentialo-marxiste, ce fin lecteur de Tocqueville perçoit des permanences, telles que les passions égalitaire et libertaire. Selon lui, le débat idéologique actuel serait plus menacé par la *corruption extra-universitaire* que par une résurgence du fascisme ou des effets de mode.

Claude Roy, au contraire, attribue à la mode les « nouveautés » qui succèdent aux doutes de certains marxistes. En brillant pamphlétaire, il veut tuer en nous « les chercheurs de dieux ». Vu ce qu'il en coûte de trop croire, saurons-nous un jour nous contenter d'espérer ?

B. P.-D.

(Voir les articles de Roland Jaccard et B. Poirot-Delpech dans le Monde des livres, pages 15 et 17.)

idées

VILLES

Les villes ont toujours occupé dans la conscience des peuples une place insigne où le mythe et le rêve, comme le rappelle Tahar Ben Jelloun, se mêlent à l'histoire. Il en va ainsi tout particulièrement de la ville par excellence, l'Urbs, à propos de laquelle Sergio Romano célèbre le rôle de l'Ecole de Rome. De même de Paris-Lutèce : Pierre Forni évoque sa silhouette à l'époque de Clovis, dont on s'apprête à célébrer le 1 500e anniversaire du couronnement. Mais les villes, trop souvent, ne sont plus ce qu'elles étaient : Maurice Le Lannou décrit, à partir d'un exemple qui le touche de près, les « quartiers tristes » où résident tant de Français.

« Souviens-toi du vase de Soissons »

par PIERRE FORNI (*)

CONTRE vents et marées, le nombre conserve intacte sa puissance et l'année ronde son aura. Notre fin de siècle connaîtra, comme celle d'Octave Auguste marquée par la célébration magique des *Jeux séculaires*, comme celle du pape Gerbert marquée par la grande peur de l'an mil, l'agitation, l'angoisse et les délires visionnaires des prophètes de tous bords. L'Année du patrimoine, le regain d'intérêt pour l'histoire et pour le passé sont des signes qui traduisent un désarroi commun, une recherche du temps perdu vécue par des millions d'hommes.

En France, 1981, première année de l'avant-dernière décennie du vingtième siècle est aussi année présidentielle. Les politiques se lanceront chiffres, dates et statistiques à la tête, et les politologues patentés ne manqueront pas d'évoquer, pour donner plus de relief aux temps présents, tel ou tel événement du passé.

1981 coïncide également avec la date anniversaire du couronnement de Clovis (481), le géniteur de la première dynastie nationale, qui engendra une lignée de rois barbares, les fondateurs de la future nation française. Patrick Perin, historien du Haut Moyen Age, a eu l'idée de célébrer cette date, sans doute l'une des plus importantes de l'histoire de France. Il y aura donc une année Clovis, qui n'intéressera pas seulement le cercle restreint des spécialistes, puisque les événements du cinquième siècle concernent la nation tout entière et que chacun pourra y puiser matière à réflexion — car ils sont nombreux les points communs à ces deux fins de siècle : guerres larvées, crises économique et sociale, barbarie, renaissance de la religiosité solennisée au cinquième siècle par la conversion et le baptême de Clovis.

Les historiens du Haut Moyen Age mettront sans doute à profit cette période faste pour récuser les idées reçues qui faussent la réalité mérovingienne. Il est frappant, en effet, de constater que les trois siècles de règne de la dynastie franque n'ont pas laissé dans la mémoire commune plus de traces qu'une chanson charmante, *le Bon Roi Dagobert*, qui rallie gentiment le plus grand d'entre eux. Les ancêtres de la nation française méritaient un autre hommage.

Deux manifestations organisées dans le cadre de cette année paraissent susceptibles de contribuer à la réhabilitation ou à la redécouverte de cette civilisation. La première, une rencontre internationale, réunira à Reims, du 10 au 12 juin, plusieurs centaines de spécialistes qui confronteront leurs thèses sur le thème « archéologie chrétienne de la Gaule mérovingienne ». La seconde, une grande exposition consacrée au Paris du Haut Moyen Age, se tiendra dans les locaux du musée Carnavalet au printemps prochain. Ce sera l'occasion rêvée pour apprendre de manière agréable des choses surprenantes.

Entre autres, que la ville du Bas-Empire n'a pas connu la récession catastrophique communément admise. Certes, comme la plupart des cités de la Gaule menacées par les invasions barbares, Lutèce s'est enfermée derrière les hautes murailles de l'île de la Cité, construites hâtivement à l'aide de blocs architectoniques arrachés aussi bien aux grands monuments de la rive gauche qu'aux nécropoles périphériques. Pourtant, au quatrième siècle, on construisait encore, et de la meilleure façon, de vastes bâtisses, telle celle dont on a retrouvé un puissant mur de contrefort, au cours des fouilles du parvis Notre-Dame. La ville ne se limitait certainement pas à la faible superficie de l'île encombrée par le forum, le palais, les temples et les monuments civils. Le fait que les empereurs soldats, Julien et Valentinien, aient choisi Paris pour quartier général de leurs opérations militaires sur le front de l'Est, prouve en tout cas son importance stratégique. Et ce n'est pas non plus un hasard si Clovis a choisi Paris pour capitale de son royaume.

Au sixième siècle, la ville devait avoir encore fière allure, et il n'est pas exclu que certains monuments antiques aient continué à être utilisés. C'est sans doute le cas pour le cirque dont Grégoire de Tours signale la construction ou la réfection sous Chilpéric. Ça l'est aussi pour l'énorme masse du forum, transformé en castrum, qui dominait et protégeait la rive gauche. Les nouvelles constructions sont surtout religieuses. La plus considérable, Saint-Etienne, avait une façade à peine inférieure à celle de la cathédrale Notre-Dame qui lui a succédé.

Les Mérovingiens, restaurateurs du terroir gaulois dévasté par les invasions, fondateurs des monastères qui conserveront pour nous le transmettre l'essentiel de notre héritage culturel antique, apparaissent de plus en plus comme les continuateurs de la paix romaine. Cette nouvelle vision de l'histoire est due essentiellement au développement spectaculaire de l'archéologie du Haut Moyen Age, dont les chantiers de fouilles ont plus que doublé en sept ans. Avec le chantier de Cicq, dans l'Essonne, et ses deux mille sépultures déjà dégagées par l'équipe d'Edmond Servat, la France possède même, depuis cette année, la plus vaste nécropole mérovingienne d'Europe et un matériel archéologique et anthropologique considérable dont la publication demandera des années.

(*) *Archéologue.*

L'ultime ressource

par TAHAR BEN JELLOUN

IL est des villes à l'âme hautaine, profondément enracinées dans les siècles et les mythes. Elles ne se donnent point. Elles font de leur mystère un miracle et de leurs blessures un livre, une énigme. Elles se replient sur les vestiges ou les ruines. Tout au plus, elles exhibent les pierres lourdes d'une haute mémoire, les pierres des murailles et enceintes. Les temps modernes paraissent indignes de leur beauté, c'est-à-dire de leur gravité. Alors les technocrates et autres parvenus les réduisent en musée et leur retirent — du moins ils essaient — un peu de leur éternité. C'est dans une belle indifférence qu'elles tournent le dos à leurs manigances touristico-affairistes.

Ces villes sont imprenables. Elles m'intimident et m'intriguent. Je ne peux les « visiter ». Elles m'habitent : Fès et Florence (1).

Il est d'autres villes, dites « *nouvelles* » ou appelées « *cités* », qui sont la réplique de la croissance hâtive et incontrôlée. Ce sont des villes plates, mais où tout s'élève vers le ciel. Leur manque de racines se traduit par cette prétention des hauteurs. Une façon naïve de masquer le peu de mémoire que la pierre requiert. Ce sont des villes saisies par le siècle, dans toute sa violence, ses incohérences et ses prétentions. Elles instituent l'angoisse. Si leur passé est maigre, elles espèrent investir dans le futur.

Or, ces cités deviennent souvent géantes, disproportionnées, et tendent, à force de désordre et de fureur, à atteindre la clochardisation. D'ailleurs, elles se développent souvent à l'intérieur de ce qu'on appelle « *des ceintures de misère* ».

Ces villes jouent de la nuit. Elles laissent la lumière électrique nous éblouir. En même temps, à défaut d'être l'âme du pays, elles en sont les poumons : centres économiques et aussi lieux de la conscientisation politique : Casablanca (entre autres...).

Conrad Detrez, dans *les Noms de la tribu*, un émouvant témoignage sur son itinéraire de militant révolutionnaire au Brésil, dit ce que sont ces grandes cités : « *A Rio, on discute. A Brasilia, on feint de décider. A Sao-Paulo, on agit. S'il y naît un parti, s'y fonde un syndicat, y éclate une grève ou s'agite une des grandes écoles, la nation tout entière s'inquiète (2).* »

Et puis il y a les villes impudiques et dévergondées. Souvent repaires de brigands, lieux de trafics en tout genre : contrebande de marchandises, détournement des valeurs et des lois, lieux des trahisons de l'ordre et de la morale. A cela on oppose une autre morale, une autre pureté, un autre sens de l'honneur. C'est généralement des villes qui avancent dans la mer et qui créent elles-mêmes leur mythologie. On les compare à une vieille et belle prostituée. L'âme blessée, le corps usé.

Tanger a connu cette imagerie à l'époque où elle était internationale. Elle était devenue un personnage de roman (policier ou d'espionnage). Aujourd'hui, elle est moins dévergondée. Elle a changé. Elle s'est « rangée » et ne vit plus de ses souvenirs et de sa nostalgie. Elle est toujours assez émouvante.

Naples et Barcelone maintiennent, malgré les tentatives de « nettoyage » l'image de ces villes encombrées de vie, de passion du jeu (le vol en est un), faisant du risque et du danger l'élément d'une séduction et d'une sensualité suprêmes.

Nous reste la ville imaginaire, ombre ou fantôme du songe, celle que nous portons en nous et qui change de couleur selon les saisons ou les nuits ; la ville intérieure, là où on aimerait se retirer pour l'oubli, là où tout nous serait permis. On ne l'invente pas forcément. Elle existe. J'ai toujours vu Moscou (en rêve) derrière un filtre bleu et toutes ses rues et places sont penchées ! J'ai vu Pékin désert, en noir et blanc, et puis j'ai visité des villes non nommées, des villes à venir et qu'il faudra un jour déterrer. C'est de ces villes que le poète algérien Malek Alloula parle : « *Ces villes fantomales toujours reprises en divers endroits et jamais achevées devraient être l'ultime ressource pour fixer au plus profond de nous-mêmes une errance dont nous doutons maintenant qu'elle fût congénitale* (3). »

(1) Au-delà de leur jumelage diplomatique, ces deux villes ne sont séparées que par un miroir à deux faces.

(2) Le Seuil.

(3) Villes et autres lieux : Christian Bourgois éditeur.

L'École française de Rome : un lieu de rencontre et de collaboration

par SERGIO ROMANO (*)

VOILA cent ans, l'historiographie française de l'Antiquité était considérée avec une méfiance souriante. En dépit du grand talent de Fustel de Coulanges et de la méthode positive dont Auguste Comte avait été le maître, les Français étaient trop élégants et avaient trop de goût pour se consacrer avec humilité à la lecture ingrate d'un document, à la vérification attentive des traces que le passé a laissées dans notre vie.

L'antiquité romaine et grecque sur laquelle les écrivains français aiguisaient leurs plumes et polissaient leurs mots n'avait que des rapports lointains — disait-on — avec celle que la « science » allemande, anglaise, italienne était en train de redécouvrir pour une meilleure intelligence de la culture dans laquelle notre monde plonge ses racines.

C'était peut-être une erreur de perspective, car, encore une fois, l'élégance tapageuse des salons parisiens voilait le travail scrupuleux qu'on faisait dans les universités et dans les revues spécialisées. L'Europe s'en aperçut quand, dans le premier tiers du siècle, avec la *Revue de synthèse historique*, d'Henri Berr, la France prouva qu'elle avait une historiographie moderne, capable de récupérer le travail des sciences et d'explorer de nouveaux territoires. Quelques années après, Marc Bloch et Lucien Febvre fondèrent *les Annales*, revue qui est toujours, depuis lors, une des meilleures revues du monde.

L'historiographie française avait pris entre-temps la route de la recherche documentaire et du travail philologique grâce à quelques initiatives nées dans le climat intellectuel de la IIIe République, et tout particulièrement à l'Ecole française de Rome. Grâce à elle, les chercheurs quittaient Paris pour s'installer sur place, là où les documents pouvaient être lus et compris dans le contexte des sociétés et des civilisations dont ils étaient les antécédents nécessaires. Car un objet ou un événement, dès qu'ils sont conceptuellement arrachés à leur milieu deviennent la source d'une appréciation purement esthétique. Sur place, par contre, ils redeviennent le terme d'une phrase qui se dénoue à travers les siècles, une phrase dans laquelle un bas-relief modeste ou une inscription négligée ne sont pas moins importants qu'un temple ou un arc de triomphe.

La nouvelle méthode exigeait un travail différent. Après l'époque des grands tête-à-tête lyriques entre le savant et l'objet de ses études, l'histoire de l'antiquité devenait nécessairement un travail d'équipe, à la croisée de nombreuses disciplines et perspectives. Il fallait pourtant que l'école devînt un lieu de rencontre et de collaboration avec les chercheurs italiens.

En Italie, après 1945, cela fut possible grâce à un facteur objectif et à un facteur personnel. L'un fut la libéralisation des fouilles après la chute du fascisme. L'autre le rapport d'amitié et de sympathie intellectuelle que les dirigeants de l'école, depuis 1945, ont établi avec les historiens et les archéologues italiens

L'étude de l'antiquité romaine en tant que société et civilisation obligeait l'école à franchir les limites chronologiques de son travail. Replacés dans leur contexte, le « monument » et l'événement ne parlent qu'à travers l'usage, la lecture et les adaptations qu'ils ont subis au fil du temps. La réforme de 1974 et la création de trois sections (Antiquité, Moyen Age, histoire moderne et contemporaine) répondent à une exigence que l'Ecole même avait créée.

L'Ecole de Rome a acquis bien des mérites envers l'historiographie française et l'historiographie tout court. Il faut ajouter qu'elle a acquis des mérites envers l'historiographie italienne. Pour des raisons qui tiennent à son histoire unitaire, la cohabitation de l'Italie avec son passé est difficile et ambiguë. Il n'est pas facile de vivre avec la « romanita » car elle a trop souvent justifié des ambitions démesurées. Il n'est pas facile de vivre avec le fascisme, car, il paraît justifier les analyses les plus pessimistes sur l'avenir du pays. Laissée à elle-même et à son passé, l'historiographie italienne dénonce parfois une sorte de tendance à l'autocontemplation maladive.

Par ses colloques et par ses rencontres, l'Ecole française de Rome crée un jeu de perspectives où l'historien italien vérifie, avec ses collègues français, allemands, anglais, le bien-fondé de ses analyses et de ses conclusions. Le colloque récent sur la Constitution de la Ve République et celui sur « opinion publique et politique étrangère de 1870 à nos jours » organisé pour le mois de février en collaboration avec le centre milanais pour les études sur la politique étrangère de Brunello Vigezzi sont, à cet égard, des exemples significatifs.

Ces considérations ne valent pas seulement pour les chercheurs italiens, car le danger le plus grave pour tout historien est celui de se contempler maladivement au miroir de son historiographie nationale. Des institutions comme l'Ecole française de Rome rappellent à l'Italie aussi bien qu'à la France que les frontières de l'histoire ne s'arrêtent pas sur les Alpes.

(*) Historien. Directeur général des affaires culturelles au ministère des affaires étrangères italien.

Le quartier triste

par MAURICE LE LANNOU

DEPUIS un tiers de siècle que j'ai résidence dans la deuxième ville de France, l'ignorais que j'y habitais un « village Jules-Guesde ». Sic ! Qui eût pensé qu'un doctrinaire barbu si étranger à la vieille capitale des Gaules ait pu donner son nom à l'une de ces communautés citadines vivantes qu'on appelait naguère des quartiers ? Tout bonnement, le vieux socialiste n'est que l'éponyme hasardeux d'une place comme les autres, mais qui, riche en commerçants avisés, est depuis l'an passé « animée » par un décembre commercial qui l'illumine, la sonorise (hélas !) et — assurent les affiches — la transforme proprement, pour le temps de Noël, en un vrai village. Ce n'est là, bien sûr, qu'artifice et illusion. Les quartiers authentiques de nos villes sont chose du passé. On ne les ressuscite que pour les besoins du négoce.

Le quartier d'autrefois avait d'autres imageries que des devantures de droguiste ou de charcutier. Son nom évoquait une histoire singulière dans l'histoire globale de l'agglomération. Il lui arrivait de correspondre à une paroisse et de déléguer aux processions une bannière ; il succédait souvent aussi à un faubourg, c'est-à-dire à ce lieu de la périphérie urbaine où convergeaient les ruraux de tout un secteur bien déterminé de l'environnement campagnard quand ils venaient à la ville. La rencontre avait ses témoignages et ses symboles : elle pouvait — je pense à la Croix-Mathias du Saint-Brieuc de ma jeunesse — être marquée d'un calvaire, mais elle l'était plus communément encore d'une auberge, ou de plusieurs, dont l'enseigne (« A la descente des... ») traduisait une fonction de médiateur.

Pour rester plus près des préoccupations de nos urbanistes, j'ajouterai que le quartier traditionnel, tout en gardant une physionomie d'ensemble qui le distinguait des autres, avait un « parc d'immeubles » bien éloigné de l'horrible uniformité que nous voyons s'établir de nos jours et un « contenu social » passablement diversifié quant à l'âge et aux revenus de ses habitants. A ce petit groupe hiérarchisé, et donc capable de dynamisme et de communion véritable, ne manquait pas la relative autonomie que donne l'existence d'un substantiel commerce « de proximité ». Et sa personnalité s'exprimait avant tout, au sein de l'agglomération, par des fêtes propres dont l'éclat et le renom ne le cédaient pas toujours aux festivités générales de la cité.

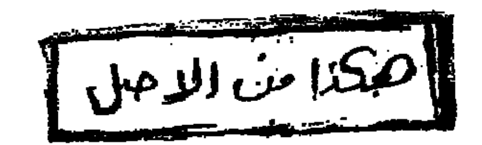
Mais le quartier, pour particulier qu'il fût, était bien de la ville, né d'elle, vivant en elle et contribuant à son lustre. Il représentait une étape d'un développement normal de la cité, avant que celle-ci ne se noie dans l'agglomération conquérante. Le quartier d'aujourd'hui, ou plutôt le morceau de ville qu'un vocabulaire attardé persiste à désigner de ce nom, ne saurait plus se définir par de tels traits qui marquent tout à la fois la singularité active et la relation avec des ensembles plus vastes. Une enquête récente (1) sur l'exemple de l'agglomération paloise a montré que l'âme du quartier est bien morte et que sa réalité urbanistique elle-même est devenue plus que douteuse. Invité à décrire et à circonscrire son quartier, l'habitant de Pau ne lui trouve que des limites de hasard ou de contraste qui excluent toute idée d'affirmation personnelle et surtout de vertu communautaire : une voie de grande circulation est une frontière décisive, comme aussi le contact brutal avec un de ces vastes ensembles très uniformes, en quelque manière préfabriqués, que notre époque étend et multiplie.

Ce sont là des définitions négatives. Aussi bien reconnaît-on aujourd'hui le pseudo-quartier à son isolement. Point toujours par simple éloignement, bien plus souvent par un processus de ségrégation, délibéré ou non, qui fait dudit quartier une portion de ville sans autre référence qu'une contrainte sociale, ethnique ou pécuniaire. Car il n'y a plus ni liberté ni joie dans l'appartenance à l'un ou à l'autre de ces lotissements, de ces ZUP ou de ces ZAC qui sont les maquettes actuelles de la croissance urbaine. Le citadin n'a guère le choix du lieu de sa résidence. Toute tradition rompue, il doit s'inscrire dans un ensemble péremptoirement destiné à sa condition. Tout au plus peut-il espérer qu'il ne s'agira là que d'une étape, et qu'il pourra un jour avancer d'un cran. Mais cette espérance est, en général, vaine : le « quartier », aujourd'hui, pour les plus heureux, sera un filtre ; pour les défavorisés, il peut devenir un piège, pour les immigrés un ghetto.

Tout dans l'évolution actuelle des sociétés le condamne à n'être plus qu'une tranche d'agglomération, sans nom et sans âme. L'extension brutale des villes y est pour beaucoup, qui a ennoyé le tout et projeté sur la campagne toute une ceinture d'édifices et d'habitants nouveaux. Le promoteur y a mis du sien, en choisissant ses clientèles, immigrées ou bourgeoises, et en étendant jusqu'à la démesure ces uniformités spécifiques qui sont le plus puissant facteur de décommunautarisation.

Mais, surtout, le cœur n'y est plus. Notre civilisation télévisionnaire ne cherche pas ses satisfactions et ses libertés dans des sentiments ni des exercices de groupes. Elle répudie cette mémoire qui faisait autrefois la vraie ville, l'unifiant et la diversifiant tout ensemble. Elle ne donne pas de prix aux signes et aux repères de l'environnement topographique ou monumental. Le citadin n'habite plus, il réside, trop heureux quand ce n'est point en résidence forcée.

(1) Xavier Piolle, *les Citadins et leur ville*. Privat (coll. « Sciences de l'homme »), 1979.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

APRÈS L'INITIATIVE AMÉRICAINE SUR LA BOMBE A NEUTRONS

Le souhait exprimé mardi par M. Weinberger, ministre **américain de la défense, d'ouvrir avec les alliés européens des consultations sur le déploiement de la bombe à neutrons a été très favorablement accueilli au siège de l'OTAN. Un expert de l'Organisation atlantique, cité par l'A.F.P., a déclaré : « L'U.R.S.S. a produit en 1980 plus de deux mille chars d'assaut lourds ultra-modernes, le pacte de Varsovie a trois fois plus de blindés (vingt et un mille contre sept mille à l'OTAN) et seule l'arme neutronique est actuellement en mesure de stopper une offensive de ces blindés en Europe. »**

● A WASHINGTON, toutefois, le général David Jones, chef d'état-major interarmes, nommé par M. Carter, a été plus circonspect que son ministre : « Nous devons être très prudents dans cette affaire, a-t-il dit mercredi 4 février devant une commission du Congrès, pour ne pas compromettre ce qui a une plus grande priorité, à savoir le déploiement en Europe des missiles de croisières et des fusées Pershing 2. »

● A PARIS, les milieux officiels renvoient aux déclarations de M. Giscard d'Estaing, qui rappelle dans son entretien avec « Jours de France » (7-13 février) : « J'ai déjà indiqué dans une conférence de presse que nous voulions avoir les moyens de produire la bombe à neutrons, si nous estimions un jour qu'elle est nécessaire à nos moyens de défense. Nous avons poursuivi nos recherches, qui nous permettent de maîtriser le sujet. » On ajoute que le déploiement de l'arme à rayonnement renforcé est l'affaire de chaque pays et qu'il revient aux Américains de prendre leurs responsabilités.

● A LONDRES, l'initiative américaine a été jugée « intéressante » dans l'entourage du premier ministre. Celle-ci sera débattue au cours de la visite que Mme Thatcher fera à Washington du 25 au 28 février. Le parti conservateur, alors dans l'opposition, avait vivement regretté, en 1978, la décision de M. Carter d'ajourner la production de cette arme, mais la Grande-Bretagne n'envisage nullement, pour sa part, de la fabriquer.

● A LA HAYE, les déclarations de M. Weinberger ont incité les parlementaires à adopter, mercredi, par une large majorité, une résolution soutenue par les deux grands partis socialiste et chrétien-démocrate et condamnant la bombe à neutrons, qui « efface la distinction entre armes conventionnelles et nucléaires ».

BONN : un embarras évident

De notre correspondant

Bonn. — L'annonce par les Américains qu'ils réexaminent le projet de la bombe à neutrons, suspendu par le président Carter il y a trois ans, cause un embarras visible à Bonn. Dans l'immédiat, les milieux officiels font valoir que la nouvelle administration à Washington n'a pas encore pris de décision, qu'elle a elle-même reconnu le besoin de consulter ses partenaires européens et que, de toute manière, il s'agit d'un problème touchant l'alliance atlantique dans son *ensemble* et *non* d'une affaire bilatérale entre la R.F.A. et les Etats-Unis.

Le porte-parole du gouvernement de Bonn a rappelé que lorsque le chancelier Schmidt avait *accepté, en 1977*, l'idée d'introduire la bombe à neutrons dans l'arsenal nucléaire de l'OTAN, il était clair qu'il ne saurait être question d'installer cette arme sur le seul territoire de la R.F.A. L'attitude des dirigeants de Bonn ne serait nullement modifiée par le fait que, depuis lors, ils n'ont rien objecté aux recherches françaises sur l'arme à rayonnement renforcé. Dans ce dernier cas il s'agirait *surtout* de *favoriser* indirectement une association plus étroite de la France avec l'organisation militaire de l'OTAN.

En 1977, le projet initial de M. Carter avait suscité de très vives résistances dans le camp social-démocrate. Les controverses ne s'apaisèrent que l'année suivante lorsque, à la surprise générale, la Maison Blanche annonça sans prévenir l'abandon provisoire des plans préparés par *le* Pentagone. A ce moment-là, l'opposition chrétienne-démocrate, qui s'était prononcée sans restriction en faveur de la bombe à neutrons, accusa le chancelier Schmidt d'avoir, par ses tergiversations, provoqué le revirement du *président américain*.

Déjà, au sein du S.P.D., les représentants de la gauche soutiennent à nouveau que la mise en place de la bombe à neutrons aurait pour conséquence de rendre un conflit nucléaire plus probable. Pour sa part, le président du parti, M. Willy Brandt, s'est exprimé, mercredi soir, avec un peu plus de circonspection. Selon lui, le problème doit être discuté sans aucune hâte. Il a ajouté que, en 1977, M. Schmidt *« s'était apparemment habitué »* à l'idée que l'arme nouvelle serait nécessaire.

Deux fois plus de SS-20 ?

Plus inattendues sont certaines *réactions dans le parti chrétien-*démocrate. Un porte-parole du groupe parlementaire C.D.U. a certes laissé entendre que la bombe N devrait servir à renforcer la puissance de dissuasion des alliés face à l'Union soviétique ; mais M. Manfred Wörner, principal expert de la C.D.U. pour les affaires militaires, et qui se trouve actuellement aux États-Unis, a fait entendre un son de cloche différent. Selon lui, il serait *« malencontreux »* que les Américains relancent cette affaire en ce moment. M. Wörner redoute manifestement que les polémiques sur la bombe N ne soient exploitées dans la République fédérale, et aussi chez certains *alliés, pour combattre encore plus* vigoureusement la mise en place sur le continent européen de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière.

A ce propos, un porte-parole du gouvernement a cru bon, mercredi, de faire une révélation inattendue. Il y a une semaine encore, le chancelier affirmait au Bundestag que la mise en place des SS-20 par l'U.R.S.S. en 1980 s'était poursuivie au rythme d'un engin par *semaine. Or les observateurs américains auraient établi* à présent que ce rythme se serait accéléré et aurait presque doublé. Certains commentateurs ne manquent pas de rappeler aussi que lorsque le président Carter suspendit la fabrication de la bombe à neutrons, il escomptait que, en retour, le Kremlin s'abstiendrait de poursuivre la mise en place de ces fusées à moyenne portée. — J. W.

MOSCOU : un avertissement aux Européens

De notre correspondant

Moscou. — La première réponse soviétique aux déclarations de M. Weinberger s'adresse, comme il fallait s'y attendre, à l'Europe occidentale. Après avoir remarqué que les travaux sur la bombe à neutrons n'avaient nullement été suspendus par M. Carter, l'agence Tass a relevé, mercredi 4 février, l'« *inquiétude la plus vive dans les pays européens* » et annoncé que les Etats-Unis allaient relancer leurs pressions sur leurs alliés.

On sait bien ce que signifie dans le langage de l'OTAN les termes de « *consultations* » et de « *solidarité atlantique* », écrit en substance l'agence Tass. C'est l'« *exigence par Washington d'une subordination inconditionnelle de ses partenaires* ». Tass prévoit que les pressions américaines prendront la forme d'actions politiques, de chantage économique et d'endoctrinement par la propagande.

Pourtant les dirigeants européens *ont*, selon Moscou, matière à réflexion : il y a d'abord la certitude que le déploiement de la bombe conduira à une relance de la course aux armements avec tous ses dangers, notamment « *pour les pays à forte densité de population* ». « *Si les pays ouest-européens acceptent les exigences américaines*, avertit Tass sans ménagement, *cela aura des retombées fort négatives sur leurs rapports avec les pays socialistes* ».

L'agence soviétique affirme encore que les Américains ont trompé les Européens en arrachant la production et l'installation des euromissiles contre la promesse d'une ratification de l'accord SALT 2 : « *C'est pourquoi, si en plus de la pression et du chantage, Washington fait de nouveau diverses promesses, il ne faudra surtout pas oublier cette récente circonstance.* »

Les Soviétiques vont donc pour le moins essayer de relancer contre la bombe à neutrons une campagne internationale du même type que celle qui ne leur a pas si mal réussi il y a deux ans. Il n'est pas certain qu'ils aient le même succès avec M. Reagan qu'avec M. Carter, mais leur presse commence déjà à fournir des arguments aux adversaires potentiels de l'arme à neutrons.

Cette affaire cristallise le mécontement des Soviétiques, dont la patience avait été mise à rude épreuve par les premières déclarations du président américain. « *Qu'est en vérité M. Reagan,* s'interrogent les *Izvestia* avec une feinte candeur. *Un conservateur dogmatique, comme il s'est montré pendant la campagne électorale, ou un pragmatique qui tient compte des réalités du monde contemporain ? Nous ne nous hâterons pas de tirer des conclusions définitives* », répond le journal du *gouvernement soviétique, qui note* cependant que M. Reagan a, dans sa première conférence de presse, « *ressuscité le spectre de la guerre froide* », et qu'il a manifesté dans les premiers jours « *sa dureté démonstrative et son penchant pour la confrontation* ».

La *Pravda*, pour sa part, ne se pose même pas de questions : « *Presque chaque président des Etats-Unis souffre d'une* « maladie *infantile* » *du pouvoir : l'un de ses symptômes est la négation de l'expérience passée.* » Or l'histoire prouve qu'il est inutile de vouloir parler le langage de la force avec l'U.R.S.S., dont « *l'économie, la science et la technique sont en mesure de fabriquer n'importe quelle arme sur laquelle miseraient nos adversaires* », écrit le professeur Milstein, spécialiste des problèmes du désarmement.

DANIEL VERNET.

● *« Politika » condamne la « campagne anti-yougoslave menée par le Vietnam ».* — Le journal yougoslave a estimé dimanche 1er février que cette campagne rappelait les attaques dont la Yougoslavie avait été l'objet dans les années 50, à l'époque du Kominform ; il a aussi fait remarquer qu'elle intervenait à la veille de la réunion, à New-Delhi, de la conférence ministérielle des pays non alignés. *Politika* s'en est pris surtout à M. Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères, qui a déclaré au journal ouest-allemand *Die Deutsche Zeitung* que *« la Yougoslavie s'est rangée du côté des Américains et contre le Vietnam durant les années 60 »* et la guerre du Vietnam. *« Cette campagne vile et calomnieuse »* est une *« falsification grossière »*, écrit *Politika*. — (A.F.P.)

VISITE A PARIS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE PAKISTANAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrivé mercredi 4 février à Paris, le secrétaire général du ministère pakistanais des affaires étrangères, M. Riaz Pirracha, s'entretient ce jeudi avec son homologue français, M. Bruno de Leusse. Cette réunion de travail s'inscrit dans le cadre des *« consultations régulières »* franco-pakistanaises, a précisé un communiqué publié mardi à Islamabad. Mais il est évident que les conversations porteront surtout sur la proposition émise la semaine dernière par M. Giscard d'Estaing de réunir une conférence internationale sur l'Afghanistan *qui traiterait des* ingérences *« réelles ou supposées »* dans ce pays.

Cette proposition, d'abord accueillie avec surprise à Islamabad, qui n'en avait été informé que quelques heures à l'avance, fait désormais l'objet d'une compréhension plus nuancée de la part des Pakistanais à la suite de la conversation téléphonique entre M. Giscard d'Estaing et le général Zia Ul Haq.

M. Riaz Pirracha devait être reçu à déjeuner par M. de Leusse et il n'était pas exclu, jeudi matin, qu'il rencontre aussi M. François-Poncet.

● *L'assemblée du Conseil de l'Europe* a élu récemment comme membre de la Commission européenne des droits de l'homme M. Carlo Russo, avocat italien, en remplacement de M. Balladore, décédé ; et le professeur Rudolph Bernhardt des universités de Heidelberg et Francfort (R.F.A.) en remplacement de M. Mosler, démissionnaire. *(A.P.)*

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur qu'à propos de la version française du rapport annuel d'*Amnesty international* a été indiqué le prix de 25 F (*le Monde* du 4 février). Cet ouvrage est mis en vente au siège d'Amnesty, *18, rue Théodore-Deck, 75015* et à la librairie Mazarine, 8, rue de Nesle, 75006 au prix de 59 F.

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

M. Schmidt est reçu docteur « honoris causa » à la Sorbonne en présence de M. Giscard d'Estaing

Le chancelier Schmidt est arrivé à Paris ce jeudi 5 février en fin de matinée, accompagné de différents membres de son gouvernement, dont le vice-chancelier Genscher, ministre des affaires étrangères, pour participer aux trente-septièmes consultations régulières franco-allemandes instituées par le traité de 1963 (le Monde *du 5 février).*

A l'occasion de cette visite, ouverte par un déjeuner en tête à tête à l'Elysée avec le président de la République, M. Schmidt devait recevoir, ce jeudi à 18 heures, à l'occasion d'une séance solennelle à la Sorbonne, les insignes de docteur honoris causa *en présence de M. Giscard d'Estaing.*

POINT DE VUE

La campagne présidentielle s'ouvre

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

LES enseignants de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) ont reçu, dans le courant du mois de janvier, un superbe carton jaune porteur d'un texte ainsi conçu : « Le président Raymond Polin, membre de l'Institut, et le conseil de l'université prient M... de leur faire l'honneur d'assister le 5 février 1981, à 18 heures, à la séance solennelle au cours de *laquelle seront remis* les insignes de docteur *honoris causa* à M. Helmut Schmidt, chancelier de la République fédérale d'Allemagne. La cérémonie aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en *présence de M. Valéry Giscard d'Es*taing, président de la République française. »

Voilà bien une parfaite illustration des « opérations » auxquelles peut prêter cette fameuse loi d'orientation de l'enseignement supérieur dont l'autoritarisme a si habilement été dissimulé par Edgar Faure sous des apparences libérales. Qui en effet, s'il n'est universitaire, va imaginer qu'une décision d'une pareille importance ait pu être « expédiée » entre deux affaires courantes lors d'une séance ordinaire tenue par un conseil d'université à l'effectif très restreint et issu d'un scrutin *à plusieurs degrés* ?

Pourquoi diable le président Polin, jusque-là si ostensiblement attaché à redonner vie, au moins par la bande, aux anciennes institutions de la Sorbonne, n'a-t-il pas éprouvé le besoin d'obtenir l'aval des professeurs titulaires et des docteurs de son établissement par le biais d'une instance d'une tout autre ampleur et précisément responsable du niveau intellectuel de l'université : le conseil scientifique, qu'il s'était pourtant expressément engagé à réunir au début de l'année universitaire ?

A cette interrogation, la réponse est évidente. En dépit de sa moyenne d'âge et de sa réputation conservatrice, le conseil scientifique de Paris-Sorbonne ne se serait peut-être pas prêté à cette opération... politique.

En effet, d'un seul coup — et dans la mesure où le geste n'est plus de portée universitaire mais nationale — la cérémonie du 5 février anéantit les efforts tenacement poursuivis par les dirigeants de mon université pour sauvegarder l'enceinte sacrée et interdire de séjour, comme issue des maléfices gauchistes de mai 68, toute apparence de vie politique.

Pour expliquer qu'il n'y a pas eu manquement à la règle, il faudrait pouvoir montrer que la dimension des *mérites* proprement universitaires et des titres spécifiquement scientifiques de M. Helmut Schmidt est si éclatante qu'elle vaut d'être officiellement consacrée au-delà des frontières de son pays. Je ne pense tout de même pas que le spécialiste de philosophie politique qu'est le président Polin va se donner le ridicule de prétendre à la suprématie du chancelier allemand en ce domaine théorique. Et le cas de M. Julio Andreotti, « honoré » l'an dernier de la même distinction, est tout autre : sa compétence d'« antiquisant » suffisait à justifier l'honneur décerné à l'ancien président du conseil italien.

La vérité est, cette année-ci, autrement simple, même si elle met à mal l'image de marque « apolitique » que l'université de Paris-Sorbonne a prétendu (fort partialement d'ailleurs) se donner. Un doctorat *honoris causa* peut être conféré pour des raisons autres qu'universitaires, notamment quand, à travers *la personne d'un homme* d'Etat, un pays veut manifester son accord avec la politique d'un autre.

Inutile donc de chercher à M. Helmut Schmidt des compétences scientifiques qu'il n'a pas, et qu'il n'a pas à avoir. *C'est le chancelier qui* est ici honoré comme tel et, à travers lui, apparemment cette « loyauté de l'Allemagne » que M. Giscard d'Estaing a tenu à affirmer fortement lors de son dernier entretien télévisé.

Je ne voudrais cependant pas qu'on imagine que le résistant au racisme et au nazisme que j'ai été et que je reste trouve à redire à la réconciliation franco-allemande. Ma protestation est double et se situe sur le plan de la politique intérieure, et plus spécialement de la politique universitaire.

Pour ce qui est du second point, je n'admets pas que cette Université française, considérée par le pouvoir et par le ministre même des universités comme « l'ennemi public numéro un » (1) puisse devenir occasionnellement — du *fait* de l'arbitraire gouvernemental et par la complaisance de certains mandarins — un simple instrument du pouvoir pour des opérations ponctuelles qui n'ont rien à faire avec l'enseignement supérieur et la recherche.

Vidée autant que possible de sa substance (pour toutes sortes de raisons et par toutes sortes de moyens), la Sorbonne *n'est* plus qu'un des lieux géométriques des grandes manœuvres giscardiennes. Depuis un an, ce lieu est périodiquement mis en état de siège (et donc, chaque fois, mis partiellement hors d'état de fonctionner) pour le bon plaisir du prince qui nous gouverne, avec l'appui de M. François Ceyrac, président du patronat français et, *comme* par hasard, *membre* du conseil de l'université de Paris-IV.

Aussi bien, l'objet de la manifestation en toges jaunes, pour célé*brer ce jeudi M. Helmut Schmidt*, excède-t-il largement la stricte politique universitaire. C'est bel et bien — avant même que M. Giscard d'Estaing ne se soit déclaré prêt à se succéder — *l'ouverture, sinon officielle du moins réelle, de la campagne* électorale. En s'affichant avec le chancelier allemand dans l'enceinte de la Sorbonne, et en le faisant honorer par une université aux ordres, le candidat Giscard d'Es*taing signifie que, à condition de* régner outre-Rhin, la social-démocratie ne lui fait pas peur. Façon comme une autre de montrer à tous les électeurs français, mais aussi au candidat Mitterrand et au R.P.R. *qu'il n'a de leçon à recevoir de per*sonne en ce qui concerne « l'ouverture à gauche » (?).

Et nous voilà repartis pour un slogan destiné à expliquer à l'électorat français que, après sept ans *occupés à sauvegarder la* « stabilité », sept autres sont nécessaires pour opérer, certes avec « *retenue* », le « changement » promis au début du premier septennat.

Il n'est pas sûr que ce détour quelque peu laborieux par la Sorbonne et le pont de Kehl convainque les Français, jusque-là peu sensibilisés aux problèmes de l'Université et à la politique étrangère. Le citoyen et l'universitaire que je suis se refuse quant à lui à couvrir une opération pour laquelle d'ailleurs il n'a pas été consulté. Libre à M. Giscard d'Estaing de faire ouvrir par M. Helmut Schmidt sa campagne *électorale ! Jusqu'à plus* ample informé, la France est indépendante.

(*) *Professeur titulaire à l'université de Paris-Sorbonne.*

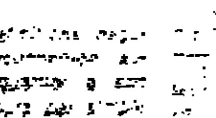
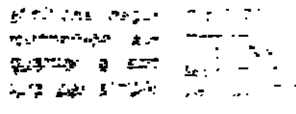
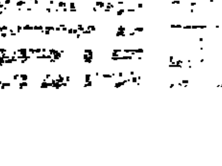
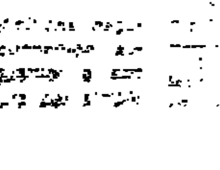
(1) Voir sous ce titre mon article paru dans *le Monde* du 19 septembre 1980.

ime ressou...

par TAHAR BEN JELLOUN

er triste

LE LANNOU

ASIE

Chine

La réapparition en public de M. Hua Guofeng ne remettrait pas en cause son abandon, à terme, de la présidence du parti

De notre correspondant

Pékin. — Parti ? Pas parti ? M. Hua Guofeng a reparu mercredi soir 4 février avec son titre de président du comité central du P.C.C. lors d'un dîner organisé à l'occasion du nouvel an lunaire, en compagnie de la veuve de Zhou en Lai, Mme Deng Yincchao, et du transfuge vietnamien, M. Hoang Van Hoan. Si le nom de M. Hua Guofeng a été cité début janvier dans la presse, c'est la première fois depuis le 27 novembre 1980 (il avait alors reçu le premier ministre roumain, M. Ile Verdet) qu'il participe à une quelconque manifestation officielle et que sa photographie, en conséquence, est de nouveau publiée en première page du *Quotidien du peuple*.

Cette réapparition est annoncée comme si de rien n'était par l'agence Chine nouvelle, qui ne donne bien entendu aucune explication sur la longue eclipse du président du parti. Assez curieusement — mais il serait hasardeux d'en tirer des conclusions, — la présence de MM. Deng Xiaoping et Hu Yaobang, secrétaire général du comité central, n'est signalée à aucune des manifestations organisées mercredi soir, où sont apparus, en revanche, de nombreux vétérans et maréchaux, le président Ye Jianying en tête.

Pour la plupart des observateurs, le retour de M. Hua Guofeng sur la scène politique ne remet pas en cause son abandon, à terme, de la présidence du parti. Depuis plus d'un mois toutes les sources possibles ont présenté ce point comme acquis. Mais sa présence au bnaquet de mercredi peut signifier qu'un accord est enfin intervenu sur la manière dont doit s'opérer le remaniement de la direction du parti, et que la formule envisagée a maintenant la cuation du principal intéressé lui-même. Aussi bien le bruit avait-il couru que si le président Hua n'avait pas assisté à la réception organisée le 1er janvier par le comité central, et *« présidée »* par M. Hu Yao Bang, ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas été convié, mais parce qu'il avait refusé de participer alors à cette manifestation.

Un compromis

Personne n'est encore en mesure de préciser la forme que va prendre la réorganisation des cercles dirigeants du régime, qui semble devoir affecter aussi bien les structurse de l'Et atque celles du parti. La reapparition de M. Hua Guofeng incite seulement à croire qu'elle sera le résultat d'un compromis, au moins provisoire. Rappelons que le problème en la matière était moins de ménager la personne de M. Hua Guofeng que les forces politiques importantes — dans l'armée, le parti et l'administration — que pouvaient inquiéter à la fois son élimination brutale et l'apparition d'une situation où M. Deng Xiaoping aurait été en mesure d'exercer directement ou par personne interposée, un pouvoir pratiquement sans partage. C'est la recherche de ce compromis, en même temps que la gravité de la situation économique, qui a entraîné l'ajournement de diverses échéances ! La sixième session plénière du comité central en particulier, qui avait été initialement prévue avant la fin de l'année dernière, n'aurait pas lieu avant la fin de ce mois au moins.

D'autre part, les résultats de la « conférence de travail » organisée fin décembre par le comité central du P.C.C. commencent à être diffusés dans la population chinoise. Quatre rapports sont notamment présentés comme documents de base pour la formation politiques des masses. Ils font apparaître un tableau assez sombre de la situation présente sur les plans non seulement économiques auxquelles fait face la et social.

Un premier texte de M. Chen Yun, vice-président du comité central et président de la puissante commission d'Etat pour les finances et l'économie, traite exclusivement des difficultés économiques auxquelles fait face à la Chine populaire. S'agissant du passé, M. Chen Yun a fait le procès des « années de folie » traversées par le régime non seulement pendant la révolution culturelle, mais dans les années qui l'ont précédée et dans celles qui ont suivi la mort de Mao Zedong et la chute de la « bande des quatre ». La politique appliquée après 1976, a-t-il dit en substance, a été définie dans une méconnaissance grave des réalités sociales et économiques du pays et elle a finalement *« aggravé »* la situation héritée de la révolution culturelle. Une révision drastique des objectifs de développement et de croissance est donc indispensable pour réduire et éliminer les déséquilibres, financiers notamment, dont souffre l'économie. Quant aux réformes qui ont été introduites dans la gestion de l'industrie (décentralisation, élargissement de l'autonomie des entreprises, pratique de relationss « marchandes » parallèlement aux mécanismes du Plan) et dans l'agriculture (liberté accrue des paysans dans le choix de leurs cultures, division des unités de production, développement des marchés ruraux), M. Chen Yun demande qu'on en dresse le bilan pour en tirer des règlements pratiques applicables à l'ensemble du pays. Ce bilan n'est pas encore établi, et il doit tenir compte des résultats positifs mais également négatifs des expériences tentées depuis deux ans.

Un discours de M. Deng Xiaoping, d'autre part, constitue un appel extrêmement énergique au rétablissement de la discipline. A l'intérieur du parti d'abord, où l'orateur juge intolérable que des responsables se permettent de contester ouvertement les politiques du comité central. Dans la société en général ensuite, où des tendances dangereuses se manifestent, par exemple dans le monde étudiant. Référence a été faite aux idées avancées par certains candidats aux élections récemment organisées à l'université de Pékin (*le Monde* du 6 décembre 1980) et particulièrement à la mise en cause, à cette occasion, du jugement par lequel l'un des principaux contestataires de la capitale, M. Wei Jingsheng, fut condamné à l'automne 1979 à une peine de quinze ans de prison. M. Deng Xiaoping a été également sévère pour les ouvriers, dont le mécontentement, dû notamment à la hausse des prix, se manifeste par les actes d'indiscipline dans le travail. Faisant apparemment allusion à des mouvements déjà en cours en différents endroits du pays, il a déclaré que la grève était concevable (le droit de grève est reconnu explicitement par l'article 45 de la Constitution), mais que celle-ci ne saurait être déclenchée sans avis de *« l'instance supérieure »*, autrement dit du comité du parti de l'entreprise.

S'agissant enfin des militaires, M. Deng Xiaoping a particulièrement insisté sur le cas des cadres supérieurs de l'armée qui, dit-il, doivent se conformer aux nécessités de la politique économique de « réajustement » et en accepter les conséquences. Ce dernier point concerne les résistances rencontrées dans les hauts états-majors de l'A.P.L. à une politique d'austérité budgétaire dont les effets seront spécialement sensibles pour les crédits consacrés à la défense nationale.

Une purge en préparation

Les deux derniers exposés émanent de MM. Li Xiannian et Hu Yaobang, respectivement vice-président et secrétaire général du comité central. Tous les deux ont parlé des problèmes intérieurs du parti. M. Li Xiannian sur un plan moral en soulignant que les cadres du P.C.C. devaient à tout prix corriger leur *« style de travail »*, autrement dit faire un usage plus modéré de leurs privilèges de fonctions, et se montrer prêts à partager les difficultés qui s'annoncent pour le peuple. M. Hu Yaobang a traité du même thème, qu'il estime vital pour la survie du parti, mais il a insisté, d'autre part, sur le manque de cohésion dont souffre le P.C.C., très différent, a-t-il dit, de ce qu'il était dans les années 50. Le rétablissement de l'unité du parti doit par conséquent être considéré désormais comme une tâche prioritaire. C'est dans cette perspective que le secrétaire général du comité central annonce le lancement prochain d'un vaste « mouvement de rectification », d'une ampleur comparable à celle que prirent déjà des mouvements identiques dans l'histoire du P.C.C., par exemple à l'époque de Yennan, au début des années 40.

Dans les circonstances actuelles, l'opération s'annonce non seulement comme une reprise en main mais comme une purge des organisations du parti — auquel près de la moitié des effectifs ont adhéré depuis le début de la révolution culturelle. On relève, à ce sujet, que M. Deng Xiaoping, dans le discours déjà cité, a souligné que la force des résidus *« des cliques de Lin Biao et de Jiang Qing »* ne devait pas être sous-estimée.

Une seconde série de documents, concernant les changements décidés dans la direction du parti et de l'Etat, n'ont été communiqués jusqu'à présent qu'à des cadres de niveau supérieur. Selon des indications dignes de foi, ces textes prépareraient une modification profonde des structures dirigeantes (*le Monde* des 21 et 22 décembre 1980). Les fonctions de président et de vice-présidents du parti seraient supprimées, le bureau politique et le secrétariat du comité central (dirigé par M. Hu Yaobang) demeurant les seules instances supérieures du parti. Divers « vétérans », qui perdraient ainsi leurs postes de vice-présidents, retrouveraient un siège au sein d'un « conseil des sages », dont le rôle ne serait théoriquement que consultatif. Enfin, il aurait été décidé de rétablir le poste de président de la République. L'une des conséquences voulues de cette réforme des structures doit être la séparation des trois fonctions de numéro un du parti (qui doit revenir au secrétaire général du comité central), de chef de l'Etat et de président de la commission militaire du comité central, c'est-à-dire de chef suprême des forces armées (rôle jusqu'à maintenant assumé constitutionnellement par le président du parti).

Ces importants changements supposent naturellement une réforme non seulement des statuts du parti mais également de la Constitution. Si les décisions ont apparemment été prises, elles ne devraient donc officiellement prendre effet qu'après la réunion d'une part du congrès du parti (sans doute pas avant le début de l'été), d'autre part et ultérieurement de l'assemblée nationale populaire.

ALAIN JACOB.

Vietnam

Selon deux organisations de réfugiés DE NOMBREUX INTELLECTUELS ET RELIGIEUX DEMEURENT DÉTENUS

A la veille du Nouvel An vietnamien, fêté ce jeudi 5 février, la Ligue vietnamienne des droits de l'homme et le Comité de défense des détenus politiques au Vietnam (1) ont lancé un appel à la libération immédiate des prisonniers politiques et rendu publiques des listes de personnes détenues ou mortes des suites de leur détention. Ces deux organismes contestent le chiffre de vingt mille personnes encore en « rééducation » donné par Hanoï, affirmant que les « rééduqués » sont plusieurs centaines de milliers.

Ainsi, vingt intellectuels et artistes sont *« morts dans la prison ou dans la misère »*, dont un président et un ancien président du PEN Club vietnamien, MM. Vu Hoang Chuong et Do Duc Thu, ou le secrétaire général du syndicat des journalistes sud-vietnamiens, M. Phi Van. Les deux organismes donnent les noms de cent seize personnes encore détenues, ainsi que de soixante dix-sept prêtres et de trente-six bonzes emprisonnés. Ils fournissent également une liste de cent cinquante-neuf intellectuels et artistes qui, après avoir été relâchés, ont été classés dans la catégorie *« réactionnaires, indésirables et parasites de la société nouvelle »* et condamnés à vivre dans la misère. Ils rendent enfin publiques les noms de trente-deux intellectuels et artistes du Nord qui ne pourraient plus exercer leurs activités.

[Etant donné le peu d'informations filtrant sur le Vietnam, il est difficile, voire impossible, de vérifier l'exactitude de toutes ces listes. Mais il apparaît à l'évidence que la politique de « réconciliation » invoquée à l'époque de la réunification du pays n'a pas obtenu les résultats espérés.]

(1) M. M-Tran Dien, résidence Les Millepertuis, bât. B, 1, avenue de Berry, 91440 Bures-sur-Yvette.

● *Publication en France d'une revue sur le Vietnam. — Revue d'information et de réflexion sur les réalités vietnamiennes, Vietnam* est une publication trimestrielle réalisée par des Français et des Vietnamiens. *« Indépendante et ouverte »*, la revue *« n'est pas neutre pour autant »* et est rédigée par des auteurs qui ont lutté *« contre le colonialisme français et l'agression américaine »*. Le numéro un comprend notamment des études sur l'agriculture, la bureaucratie, le théâtre, la musique. Prix de vente : 35 F. Abonnements (normal : 100 F, étudiants : 50 F) à l'ordre de Mme Diep Bletzacker, C.C.P. La Source 32 094 38K ; B.P. 48, 94200 Ivry.

Corée du Sud

LA MAISON BLANCHE AUTORISE LA VENTE D'AVIONS F-16 A SÉOUL

Washington (*U.P.I.*). — Le président Reagan a décidé d'autoriser la vente d'avions de chasse F-16 à la Corée du Sud, a-t-on appris mercredi 4 février après le départ du président Chun Doo Hwan qui vient de faire une visite officielle aux Etats-Unis (*le Monde* du 4 février).

Pour être effective, la décision de M. Reagan doit être approuvée par le Congrès. Les réticences de l'administration sortante étaient dues en partie à la crainte qu'une telle livraison n'incite l'U.R.S.S. à fournir des appareils comparables à la Corée du Nord. Jusqu'à présent, Moscou n'a pas livré de Mig-23 à Pyongyang qui ne dispose que de Mig-21.

EUROPE

Belgique

LA GRÈVE GÉNÉRALE PARALYSE LES TRANSPORTS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Toute la Belgique est paralysée, ce jeudi 5 février, par une grève générale de vingt-quatre heures des transports en commun, déclenchée pour protester contre le texte sur la « modération des revenus » que le gouvernement faisait voter par le Sénat le jour même. Le blocage des salaires n'est pas seul en cause : l'ensemble des mesures d'austérité proposées par le cabinet Martens est contesté par les organisations syndicales.

Depuis le début de la semaine, des grèves partielles ont eu lieu dans toute la Wallonie, plus inquiète de son avenir que la Flandre. La grève a paralysé, mercredi, toute la basse Meuse, y compris l'usine d'armement F.N. Le personnel des raffineries de pétrole prépare un mouvement de grande ampleur ; les métallurgistes de Charleroi ont cessé le travail mercredi, au moment précis où ceux de Liège le reprenaient. Dans le Brabant wallon, au sud de Bruxelles, les entreprises sont fermées. Plusieurs centaines de milliers de travailleurs protestent contre le blocage des salaires proposé par le gouvernement et le refus du patronat de signer un accord salarial interprofessionnel, qui aurait permis d'éviter ce blocage.

P. de V.

Espagne

INCIDENT AU PARLEMENT BASQUE

(Suite de la première page.)

Incident sans précédent mais guère surprenant. Guernica, ville-symbole du nationalisme basque, était l'étape la plus redoutée du voyage. Les partisans de l'ETA et des groupes de l'opposition d'extrême gauche extra-parlementaire avaient prévenu qu'ils manifesteraient.

L'étonnant est que le service d'ordre ait été pris de court. La scène, brève mais violente, restera comme le point fort d'un voyage difficile. Déjà, la veille, à Vitoria, les rues de la capitale de l'Alava étaient vides à l'arrivée du cortège royal. Réception plus chaleureuse à Bilbao, où le parti socialiste — paradoxe apparent dans la complexe situation locale — avait rameuté ses partisans pour garnir la place dans la soirée devant le palais du gouverneur civil. Une façon pour les socialistes basques de souligner la tiédeur et l'ambiguïté du P.N.V. (Parti nationaliste basque), dont les dirigeants ont naturellement tous participé à toutes les cérémonies du voyage royal, mais qui n'ont manifestement pas incité les foules à se déplacer.

Les partisans de l'ETA ont marqué un point. Leur geste de défi sera commenté avec orgueil par les 20 % de la population basque considérés comme acquis à la cause jusqu'au-boutiste de l'indépendance. Mais c'est un camouflet de plus pour une armée que l'on dit de tous côtés irritée, vigilante et de plus en plus consciente de son rôle

Juan Carlos est sorti grandi de l'incident. Son sang-froid, son humour, ont été appréciés. Le calme revenu, il a proclamé sa foi *« dans la démocratie et le peuple basque »* en réponse à ceux qui *« n'acceptent pas le dialogue »*. En sortant, sur la place, accompagné de la reine Sophie, il a salué le chêne « historique » (l'arbre actuel, en réalité, a été replanté en 1979) où les souverains d'Espagne faisaient le serment, depuis le quatorzième siècle, de respecter les « fueros » des Basques.

MARCEL NIEDERGANG.

Pologne

Regain de tension

(Suite de la première page.)

On imagine mal, en fait, que les autorités puissent, dans la Pologne d'aujourd'hui, se risquer à un coup de force contre une population en grève générale. Mais ce télex, signé par un homme devenu aussi prudent que M. Walesa, reflète bien la détérioration générale du climat politique.

La question paysanne

L'épreuve de force voulue par le pouvoir dans l'affaire des samedis libres, puis la relance des attaques contre Solidarité aussitôt après la signature du compromis de ceux-ci (*le Monde* du 5 février) ont décuplé la défiance et la nervosité latente.

Conçu — officiellement — pour contenir les manifestations de solidarité avec Bielsko-Biala jusqu'à l'apparition d'une menace réelle, l'appel de M. Walesa fait passer un frisson d'avant-bataille dans de nombreuses organisations régionales. Toutes ont des raisons particulières de se mobiliser. Beaucoup ont mal accepté le compromis des samedis qu'ils jugent trop favorable au pouvoir. La grève se durcit à Bielsko-Biala : purement local au départ, ce conflit est devenu une affaire nationale qu'il faudra beaucoup d'art pour résoudre.

Parallèlement, l'occupation du siège des anciens syndicats de Rzeszow par les paysans de Solidarité rurale se poursuit, dans une ville en « état de préparation à la grève ». Les discussions engagées dimanche par le vice-ministre de l'agriculture ne débouchent sur rien de concret dans la mesure où le veto opposé à la reconnaissance des syndicats paysans est toujours aussi net. Trois des quinze paysans qui ont entamé il y a neuf jours une grève de la faim dans l'église de Swidnica ont été hospitalisés et les douze autres ont décidé de cesser de boire jusqu'à ce que ce veto soit levé. A Wroclaw, les employés des transports publics ont annoncé qu'ils feraient une grève d'une heure lundi prochain si M. Jandziszak, militant très actif de la Confédération de la Pologne indépendante (C.A.P.N.), arrêté le 8 décembre, n'était pas libéré d'ici là.

Cette question des prisonniers politiques resurgit à Lodz et constitue un des points d'achoppement des négociations entre le ministre de l'éducation et les quatre mille étudiants grévistes. A Bialystok, dans l'Est, près de la frontière soviétique, une grève générale menace pour la semaine prochaine. La situation reste très tendue à Jelenia-Gora, où les syndicalistes demandent aussi la révocation de nombreux dirigeants locaux, dont leur ancien premier secrétaire, M. Ciosek, aujourd'hui ministre chargé des relations avec les syndicats. La parution, enfin, de l'hebdomadaire de Solidarité que le gouvernement s'était engagé samedi à autoriser sans délai est toujours entravée sous des prétextes divers.

Parant au plus pressé, M. Walesa a demandé à l'épiscopat de tenter de convaincre les paysans de Swidnica d'arrêter leur grève de la faim. L'archevêque de Wroclaw, Mgr Gulbinowicz, devait se rendre auprès d'eux, ce jeudi, et le cardinal Wyszynski devait recevoir vendredi des délégués des deux syndicats paysans. L'action de l'Eglise pourrait peut-être favoriser une détente dans ce domaine. Mardi prochain, la Cour suprême doit dire si les paysans ont ou non le droit de se constituer en syndicat. L'arrêt a toutes chances d'être négatif, et la contestation de s'en trouver renforcée.

BERNARD GUETTA.

A PARIS ET A COLOGNE

Trois exilés roumains sont visés par des attentats

Trois dissidents roumains en exil, dont l'écrivain Paul Goma, qui avaient tous trois participé à une conférence de presse dans le cadre de la campagne d'information organisée à l'occasion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) à Madrid, ont reçu, mardi 3 et mercredi 4 février, des colis piégés, postés dans la capitale espagnole (« le Monde » du 4 février). Deux d'entre eux ont été blessés.

M. Nicolas Penesco, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ancien ministre de l'intérieur roumain en 1944, avant la constitution du gouvernement populaire du 6 mars 1945, réfugié en France depuis onze ans et naturalisé, a été blessé mardi en ouvrant, à son domicile parisien du boulevard Berthier (17e arrondissement), un paquet contenant un livre piégé — un ouvrage de l'ancien dirigeant soviétique Nikita Khroutchtchev — dont les pages avaient été évidées. M. Nicolas Penesco, qui est l'animateur d'un « conseil national roumain en exil », créé en 1978 à Paris, a été blessé aux mains et au visage. Transporté à l'hôpital Beaujon, il a subi une opération chirurgicale.

Le même jour à Paris, l'écrivain Paul Goma, âgé de quarante-cinq ans, évitait l'explosion en trouvant suspect l'apparence du livre qu'il venait de recevoir. Il a aussitôt prévenu les services de police. En tentant de procéder au désamorçage de l'engin, un artificier a été légèrement blessé par l'explosion

Des précédents

Selon les milieux dissidents roumains de Paris, un ingénieur roumain, demeurant à Cologne (R.F.A.) et qui avait participé, lui aussi, à la conférence de presse de Madrid, M. Serban Orasco, âgé de cinquante-cinq ans, a reçu, mercredi, un livre piégé identique, dont l'explosion l'a blessé légèrement à la main et à la jambe.

L'enquête sur les deux attentats commis à Paris a été confiée à la brigade criminelle et à la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Les policiers estiment que les charges explosives n'étaient pas destinées à tuer mais à intimider. Selon l'écrivain Paul Goma, ces trois actions seraient l'œuvre de *« la police roumaine, la Securitate »*. Les trois dissidents seraient régulièrement pris à partie dans la presse de Bucarest et avaient reçu des lettres de menaces avant de se rendre à Madrid.

Plusieurs autres émigrés de l'Est ont déjà été victimes de mystérieux assassins, ces dernières années. Les premiers attentats connus ont notamment visé des Yougoslaves. Le 7 août 1972, le Croate Stjepan Kulic a été tué à Nice. Le 16 octobre 1978, le journaliste yougoslave Bruno Busic, émigré en France, a été assassiné à Paris.

L'affaire la plus célèbre reste cependant celle de l'écrivain bulgare Gueorgui Markov, réfugié en Grande-Bretagne depuis 1970 et mort le 11 septembre 1978 d'une septicémie après avoir été frappé en plein Londres, devant l'immeuble de la B.B.C. où il travaillait, d'un mystérieux coup de parapluie. Trois semaines plus tard, le 2 octobre, un autre journaliste bulgare, Vladimir Simeonoff, était trouvé mort à son domicile à Londres. Réfugié en Grande-Bretagne depuis 1971, il travaillait également à la B.B.C. Deux autres réfugiés bulgares ont été victimes de tentatives de meurtre identiques à celle qui a provoqué la mort de M. Markov.

Le journaliste bulgare Vladimir Kostov, travaillant à Paris pour des émissions occidentales à destination de son pays, a révélé à la police française que le 26 août 1978, il avait été piqué par un objet près de la station Etoile. Un médecin a dû lui extraire une pointe métallique à la hauteur du rein.

Pologne

…ain de tension

BERNARD GUETTA.

…RIS ET A COLOGNE

… roumains sont visés des attentats

Des précédents

Vanuatu, ou la décolonisation bâclée

III. — UNE NATION A CRÉER

L'accession à l'indépendance de la République de Vanuatu a eu lieu dans la confusion et dans un climat *de brutalité exceptionnel dans* cette partie de la planète (« le Monde des 4 et 5 *février*).

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Port-Vila. — La terre est le principal enjeu dans l'archipel. C'est pour l'exploiter que des milliers de colons s'y sont installés depuis un siècle ; c'est pour la récupérer que les Mélanésiens se sont unis pour réclamer l'indépendance. Aujourd'hui tous les Vanuatuans sont d'accord pour exiger, comme le prévoit la Constitution dans son article 71, que « *toutes les terres situées dans le territoire de la République appartiennent aux propriétaires coutumiers indigènes et à leur descendance* ». Car, pour les Vanuatuans comme pour tous les Mélanésiens, la terre a un pouvoir qui dépasse sa simple valeur économique ou politique, comme le rapelle l'« idéologue » du VAP, M. Barak Sopé (1) : « *Depuis des siècles,* écrit-il, *l'environnement dans lequel a vécu le Néo-Hébridais l'a forcé à devenir dépendant du sol. Sa terre lui est aussi chère que ses propres enfants (...) Elle est au cœur du système social néo-hébridais.* »

Il est vrai que, pendant longtemps, les colons ne se sont guère préoccupés de cette conception de la terre, propriété collective et inaliénable. Intéressés seulement à en tirer le plus de profit, comme dans n'importe quelle autre colonie. De nombreux abus ont ainsi été recensés (2). Un mouvement comme le Nagriamel de M. Jimmy Stevens, aujourd'hui en prison, est né dans les années 60 de revendications foncières.

Dès avant l'indépendance, le gouvernement de M. Lini a adopté un « *Règlement relatif à la réforme foncière* » pour tenter de résoudre le problème posé par les plantations, qui représentaient il y a une dizaine d'années le tiers des terres. La terre étant redevenue propriété coutumière collective, et le gouvernement ayant dit son intention de ne pas chasser les planteurs — tout au moins ceux qui ne se sont pas compromis dans la rébellion et qui sont acceptés par la population locale, — il fallait mettre en place un système de baux ruraux. Ceux-ci seront de trente à soixante-quinze ans selon le type de culture. Le ministre des affaires foncières, M. Sethy Regenvanu, a bien tenté de faire baisser la durée minimale à moins de trente ans, mais il a été mis en minorité par ses collègues.

La méthode devrait désormais être la suivante : le gouvernement fixerait les grandes lignes de la politique foncière et délivrera des « *permis de négocier* » aux exploitants étrangers et aux propriétaires traditionnels ; l'accord conclu serait avalisé par l'administration. Les litiges seront certainement nombreux, car la propriété coutumière est mal définie et donne lieu à des disputes entre clans ou villages. Il faudra que ces conflits soient résolus rapidement afin de ne pas décourager les investisseurs potentiels.

Décentralisation ou déconcentration ?

Les autorités ont fait preuve, à la fin de 1980, de bonne volonté sur cette question, cruciale pour l'avenir des relations avec la France. Elles ont créé une société de gestion des plantations abandonnées par des propriétaires français en fuite, contrôlée par le gouvernement et dont les comptes devaient être tenus par un cabinet comptable, pour maintenir en état les propriétés et éviter qu'elles soient mises en coupe réglée. Mais, comme le reconnaît M. Barak Sopé : « *Personne ni aucune loi ne peut empêcher la population d'avoir sa conception de la terre ; il faut d'abord restituer les terres aux gens, qui les développeront comme ils l'entendent ; nous ne pouvons pas les forcer à négocier avec des planteurs.* » « *Il faut encourager les propriétaires à négocier pour participer au développement de leurs terres et acquérir une nouvelle technologie* », ajoute M. Regenvanu. Tous deux sont, par ailleurs, d'accord pour estimer que, comme les anciens planteurs, les Eglises, y compris locales, devront renégocier avec les propriétaires coutumiers, à propos des biens — importants — acquis pendant la période coloniale.

La plupart des planteurs étrangers n'accordent qu'une mince confiance à ces nouvelles procédures. Beaucoup sont partis : à Santo il n'en restait que six ou sept sur cinquante. Un important planteur de Vate a refusé de nous voir, affirmant que tout était « foutu ». Phénomène normal de l'après-indépendance, mais qui affecte deux des principales ressources de l'archipel : coprah et élevage. Le ministre des finances de l'équipe au pouvoir, qui était partisan de la coopération avec la France, M. K. Kalsakau, estimait que la situation économique allait continuer à se détériorer cette année ; mais il espérait que, vers la fin de l'année, la confiance revenue, elle allait à nouveau s'améliorer.

Pour ce faire, M. Kalsakau compte sur les ressources traditionnelles de l'archipel — agriculture, pêche, tourisme, sans parler du paradis fiscal : Port-Vila draine des capitaux venus d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Asie du Sud-Est, du Pacifique, de Nouvelle-Calédonie et en tire un profit d'environ 100 millions de francs N.H. (1 franc N.H. vaut 6,1 centimes), soit 2,5 % du budget annuel, ou 25 % du déficit commercial du pays. Vanuatu veut aussi développer la pratique du pavillon de complaisance. Enfin, une nouvelle monnaie, le vatu, à parité avec le franc N.H., va être progressivement mise en circulation.

Deux autres problèmes sont déterminants pour l'avenir du pays et sa stabilité interne : la décentralisation et l'éducation. La première, longtemps réclamée par le VAP quand il était dans l'opposition, puis par les modérés quand ils ont perdu le pouvoir, semble devenue un objectif lointain. Au contraire des autres pays mélanésiens — Papouasie, Nouvelle-Guinée, îles Salomon, — qui pratiquent une très large autonomie, le projet gouvernemental se limite à une déconcentration administrative. Pour M. Barak Sopé, « *il faut agir lentement, avec prudence ; on ne peut pas faire plus maintenant* ». Pour le chef de l'opposition, M. Boulekone, cette décentralisation est « *égale à zéro* ». Pourtant, dans un pays aussi divisé géographiquement, ethniquement et linguistiquement, sans structure administrative, récemment secoué par des mouvements autonomistes, le centralisme était-il la solution la plus réaliste ?

La chance du bilinguisme

En 1980, la population scolaire vanuatuane se divisait en 13 787 écoliers francophones et 13 211 anglophones. Ce pays de cent vingt-cinq mille habitants, sans ressources, supporte désormais deux systèmes d'enseignement qui font souvent double emploi et qui ne communiquent pas entre eux. Au point que si l'on trouve des fonctionnaires fort versés en français, ou en anglais (plus nombreux), il faut « importer » à grands frais des interprètes et des traducteurs de l'étranger ! Le premier objectif du ministre de l'éducation, le troisième personnage du gouvernement et qui passe pour le plus francophile, M. Donald Kalpokas, était, tout en maintenant, pour le moment, les structures et les programmes existants — adaptés (3), — de créer des passerelles entre eux en rendant obligatoire l'enseignement du français dans les écoles anglaises, et vice versa.

Quand nous l'avions rencontré en novembre, le premier ministre semblait convenir de l'importance d'une seconde langue qui ferait de Vanuatu le seul pays bilingue du Pacifique. Il souhaitait la création d'un institut de langues sous l'égide de l'université du Pacifique-Sud et de l'A.C.C.T. (Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones) et admettait que l'aide française serait indispensable au maintien d'un système d'éducation bilingue, même si Vanuatu devait apprendre à vivre enfin selon ses moyens.

M. Lini semblait, après son arrivée au pouvoir, avoir pris conscience des réalités internationales. Il s'était prononcé devant nous en faveur du maintien de l'influence française dans les villes et de la présence d'une communauté française. Bien qu'« *un peu troublé* » par la politique de Paris avant l'indépendance, il estimait qu'elle avait « *beaucoup changé depuis* ». En ce qui concernait la Nouvelle-Calédonie voisine, devenue la cause de la brouille actuelle (*le Monde* du 3 février), il était « *fermement convaincu* », tout comme les autres dirigeants du Pacifique, qu'« *elle doit devenir indépendante* ». « *Nous soutenons*, ajoutait-il, *tous les mouvements indépendantistes, en Polynésie, en Irian* (indonésien), *mais seulement moralement. Nous n'avons, de toute façon, pas les moyens de leur fournir des armes. Mais nous ne serions pas surpris si ces mouvements demandaient un jour des armes à l'U.R.S.S.* », perspective qui inquiète toute la région. M. Barak Sopé précisait que « *c'est en Nouvelle-Calédonie et pas ici que doit commencer la lutte pour l'indépendance* ».

Cette position était dans la logique politique des pays du Pacifique, et l'on ne pouvait attendre moins de Port-Vila, qui ne semblait pas avoir l'intention d'envenimer la situation. D'autant que M. Lini semblait attendre de la France qu'elle joue un rôle de contrepoids dans la région, face aux Etats-Unis, au Japon et surtout à l'Australie, « *notre puissant voisin, dont l'influence est de plus en plus grande dans cette partie du monde* ». En outre, M. Lini, comme ses collègues, est foncièrement anticommuniste.

C'est dans cet état d'esprit que s'étaient déroulées en novembre, à Port-Vila, des négociations sur la coopération ; en décembre, une délégation parlementaire, conduite par M. Marette, avait exprimé son soutien aux efforts en ce sens, et les accords devaient être signés le 3 février. Ce programme, ambitieux, puisqu'il était le troisième en valeur absolue après l'Algérie et le Maroc, avec 120 millions de francs (y compris le budget de fonctionnement de l'ambassade), était destiné à la poursuite des actions d'enseignement et de santé, ainsi qu'à l'aide technique et à l'envoi de coopérants et d'experts ; ces accords pouvaient être remis en cause avec un préavis de trois mois.

La coopération avec la France remise en cause

Aujourd'hui le processus de normalisation, qui s'était tant bien que mal poursuivi depuis six mois, en dépit de bavures, est remis en cause et le bel échafaudage à peine dressé risque de s'effondrer. L'expulsion de l'ambassadeur de France, M. Rodrigués, dont les efforts avaient été méritoires dans des conditions difficiles, compromet — du moins temporairement — la coopération franco-vanuatuane. Les conséquences s'en feront tout d'abord sentir à Vanuatu, qui n'aura pas les moyens de compenser l'aide qui vient de lui échapper. La réconciliation entre francophones et anglophones risque aussi d'en pâtir. Enfin, un certain nombre de membres du gouvernement qui ne sont guère en état de faire face aux problèmes posés par l'indépendance pourraient céder la place à une nouvelle génération mieux formée.

Par ailleurs, la brouille entre Paris et Port-Vila risque d'avoir des conséquences désastreuses sur la politique française dans le Pacifique, même si la responsabilité en retombe sur Vanuatu : elle va envenimer la situation en Nouvelle-Calédonie même, renforçant dans leurs convictions les indépendantistes canaques du FULK. L'image de marque de la France dans cette partie du monde, cruciale pour la poursuite des expériences nucléaires, dont l'importance économique et stratégique s'accroît, va encore se détériorer.

Pendant ce temps, l'archipel de Vanuatu devra continuer sa quête pour une identité nationale, qui est encore loin d'être acquise hors de Port-Vila, et de l'élite du VAP. Un sondage récent dans des écoles de l'archipel a donné une résultat significatif : interrogés pour savoir de quel pays Port-Vila était la capitale, la plupart des enfants avaient répondu sans hésiter : « *de l'île de Vaté.* »

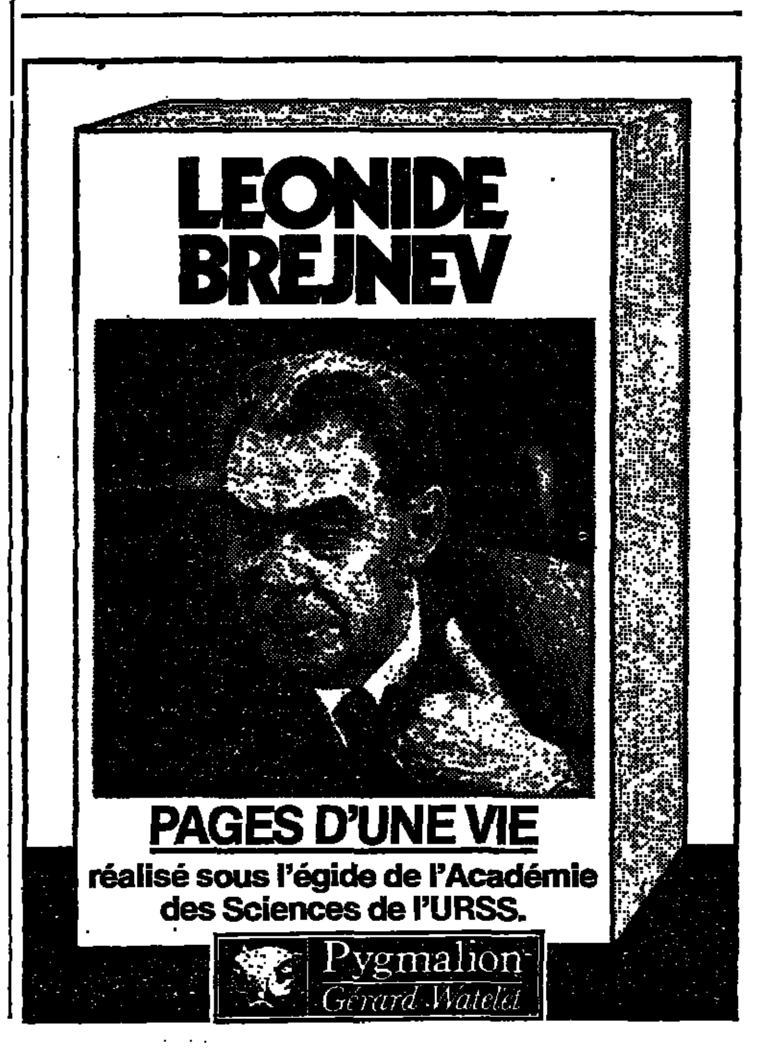
FIN

(1) Barak Sopé, *Land and Politics in the New Hebrides.*

(2) Jean Guiart, *Race Relations in the New Hebrides.*

(3) Les écoles francophones n'enseignent ni l'histoire ni la géographie de Vanuatu.





AMÉRIQUES

El Salvador

Une majorité d'officiers estiment que des réformes importantes sont indispensables

Le Nicaragua a rappelé tous les membres de son ambassade à San-Salvador, apparemment en prélude à une rupture de ses relations avec le pays voisin, apprend-on, le mercredi 4 février, de source diplomatique. Le Salvador avait fermé son ambassade au Nicaragua deux jours plus tôt, à la suite d'une déclaration de M. Fidel Chavez Mena, ministre des affaires étrangères, qui avait affirmé disposer de la preuve que le Nicaragua aidait la guérilla dans son pays.

D'autre part, des sources officielles guatémaltèques indiquent que leur ambassade à San-Salvador a été l'objet, mercredi, d'un troisième attentat en une semaine. Un garde en faction devant l'édifice a été blessé par un coup de feu.

L'agence Tass a assuré, mercredi, que des unités du Honduras et du Guatemala participent à des « opérations punitives » contre la population de Salvador, aux côtés des forces armées de ce pays. Les deux pays centre-américains auraient concentré des troupes à la frontière de leur voisin en vue d'une intervention de soutien à la junte au « signal de Washington ».

Au Salvador, de violents combats se dérouleraient depuis le 3 février dans la région de Conchagua, au sud-est de la capitale. Notre envoyé spécial évalue, ci-dessous, le rapport des forces dans le milieu militaire.

De notre envoyé spécial

San Salvador. — Cinquante ans d'exercice direct et ininterrompu du pouvoir ont fait des forces armées du Salvador un corps particulièrement politisé. Pendant cette période, les présidents de la République ont toujours été des officiers supérieurs choisis par leurs pairs et qui s'appuyaient sur des « partis officiels » aux noms changeants, mais dont les cadres étaient toujours des militaires.

Depuis le renversement du général Romero, le 15 octobre 1979, par un groupe de jeunes officiers, ces derniers ont partagé les responsabilités de la direction du pays avec des civils. C'est même l'un d'entre eux, M. José Napoléon Duarte, qui, depuis décembre, exerce officiellement les fonctions de président de la junte.

Jusqu'en 1979, les forces armées comptaient un peu plus de sept mille hommes, auxquels s'ajoutaient quatre mille hommes de la garde nationale et deux mille cinq cents hommes de la police nationale et de la « police des finances », qui constituent ce que l'on appelle les « corps de sécurité ». Bien qu'aucun chiffre n'ait été donné, ce n'est un secret pour personne que les effectifs ont été sérieusement augmentés récemment.

Le « réseau » des forces de l'ordre est, en fait, infiniment plus important que ne l'indiquent ces chiffres, dans la mesure où chaque village abrite, sous les ordres d'un sous-officier en retraite, une « patrouille cantonale », plus ou moins armée, et chargée d'assurer la surveillance du territoire. Les forces armées salvadoriennes sont, ainsi, capables, très rapidement, de mobiliser en un temps record des dizaines de milliers d'hommes, de les encadrer et de les armer. Il faut, enfin, tenir compte de l'existence de groupes paramilitaires d'extrême droite, forts de plusieurs dizaines de milliers de personnes, et dans lesquels la participation de soldats, sous-officiers et officiers est déterminante.

Depuis octobre 1979, les grandes orientations, les principales décisions, sont prises par les officiers des forces armées et des corps de sécurité, au nombre d'environ cinq cents. Jusqu'à décembre 1980, l'attention s'est fixée sur la rivalité opposant les deux membres militaires de la junte, les colonels Majano et Gutierrez. Les débats portaient sur le maintien de l'influence des officiers les plus liés à la hiérarchie théoriquement éliminée par le coup d'Etat d'octobre 1979, sur l'ardeur avec laquelle devaient être menées les réformes économiques et sociales, et sur la façon de mener le combat contre les « subversifs ». Le colonel Majano s'était fait connaître par ses déclarations publiques contre les tenants de l'ancien régime, en faveur de réformes de structures profondes et pour le respect des droits de l'homme. Partisan déclaré d'une solution politique, il a fini par être éliminé, à la suite d'une série d'erreurs qui ont abouti à lui aliéner les officiers « centristes ».

Quatre hommes et deux idées

Progressivement, une majorité s'est dégagée autour de quatre hommes et deux idées. Les quatre hommes sont le chef de la garde nationale (le colonel Vidès Casanova), le chef de la force aérienne (le colonel Bustillo), le ministre de la défense (le colonel Garcia) et le commandant en chef des forces armées et vice-président de la junte (le colonel Gutierrez). Tous quatre sont très liés. Les trois premiers tirent leur force des fonctions de commandement qu'ils exercent et de l'allégeance des officiers directement placés sous leurs ordres ; ainsi, les colonels Vidès Casanova et Bustillo disposent-ils presque automatiquement du vote en bloc des représentants de la garde nationale ou de ceux des aviateurs. Le colonel Gutierrez, pour sa part, tire sa force de ses liens avec les trois autres ; il s'est aussi montré le plus capable de maintenir l'unité menacée des militaires, et le plus apte à négocier avec les « politiques ».

Ces officiers estiment que la solution des problèmes passe par la mise en place de réformes importantes. La discussion qui demeure oppose ceux qui les acceptent du bout des lèvres comme une mesure tactique destinée à *« enlever à la gauche ses propres drapeaux »*, et ceux qui ont véritablement pris conscience des injustices dont souffrent leurs concitoyens. Autre point d'accord : il faut préserver l'institution militaire dans sa forme actuelle, même si certains pensent que sa survie passe par le limogeage progressif des officiers les plus réactionnaires. Le point le plus discuté à l'heure actuelle est la façon de régler le problème militaire posé par les révolutionnaires. L'éventail des positions est très ouvert, de ceux qui pensent que la solution est essentiellement politique à ceux qui se proposent *« l'élimination de tous les Salvadoriens ayant la plus légère coloration rosée »*. Les plus radicaux sur ce sujet ne sont pas toujours les plus conservateurs sur la question des réformes économiques et sociales.

A gauche de ce bloc, les anciens « majanistes », membres de ce que l'on appelait la « jeunesse militaire », sont de plus en plus isolés. Ils n'ont guère de choix qu'entre la soumission et la désertion. Mais force est de reconnaître que le passage à la guérilla des officiers de Santa-Ana, aux premiers jours de l'offensive révolutionnaire, et surtout l'assassinat du colonel commandant la place, ne leur ont pas fait gagner de terrain.

Le groupe des officiers les plus réactionnaires, a étendu son influence dans les derniers mois. Il a notamment obtenu un plus grand nombre de commandements de troupes. Mais ses membres n'ont, pour le moment, d'autres moyens d'agir que la pression indirecte. Ainsi s'expliqueraient les récents assassinats des six dirigeants du Front démocratique et révolutionnaire, des quatre Américaines et de responsables de la réforme agraire. L'objectif était de montrer à la junte et aux États-Unis que l'actuel gouvernement ne pouvait prétendre à la stabilité s'il ne prenait pas en compte certaines de leurs revendications.

FRANCIS PISANI.

● *Un meeting de solidarité* avec le peuple du Salvador et ses organisations syndicales aura lieu le vendredi 6 février, à 19 heures à la salle Eugène-Henaf de la Bourse du travail de Paris, 85, rue Charlot (3e). La réunion est organisée par trois centrales latino-américaines : la CUT Chilienne, la COB bolivienne et la C.N.T. uruguayenne.

« Il faut sortir de leur piège ceux qui se sont alliés avec les marxistes »
nous déclare le commandant en chef des armées

« *Nous sommes préoccupés par les risques de division de l'armée, qui doivent faire partie de toute analyse sérieuse de la situation*, nous déclare le colonel Gutierrez, commandant en chef des forces armées. *Les informations dont nous disposons indiquent que des soulèvements devaient avoir lieu dans plusieurs garnisons. Certains officiers, ravis qu'on les qualifie de progressistes, avaient agi un peu innocemment. Une chose est de voir les problèmes sous l'angle romantique. Une autre est de devoir se battre et de voir la réalité d'une offensive communiste contre le pays. D'autre part, certains n'ont pas encore compris que ce sont les réformes qui nous ont sauvés, et, en particulier, la réforme agraire, qui a été l'arme la plus efficace pour mettre un frein à la situation sociale explosive du pays.* »

La plupart des observateurs voient dans le colonel Garcia, ministre de la défense, l'homme fort du gouvernement, il est de plus en plus manifeste que le colonel Gutierrez est l'homme-clé du processus salvadorien. Il est, en effet, celui des officiers supérieurs qui semble avoir la plus claire vision politique de la situation et de sa logique. Le colonel Gutierrez est le lien avec M. Napoléon Duarte, sans qui les forces armées seraient totalement isolées. Il évoque, encore, les négociations en cours avec le secteur privé :

« *Le secteur privé se plaint de sa non-participation au gouvernement, et sur cette base nous avons jugé bon de l'inviter. Mais il a mal interprété la question de la participation. Qu'est-ce qui l'intéresse : être présent au gouvernement ou que les usines marchent ? Nous lui donnons tous les crédits dont il a besoin pour cela. Mais il n'a pas encore très clairement compris ce qui se passe dans ce pays et quelles solutions permettront de résoudre les problèmes. Son manque d'objectivité et son obstination sont décourageants.*

A propos de la démocratie chrétienne, il ajoute : « *Je suis conscient de la faiblesse de la démocratie chrétienne, et personne ne l'ignore dans ce pays. Je pense que la démocratie chrétienne n'a jamais eu de force réelle, et qu'elle a bénéficié, dans le passé, du retrait des Salvadoriens par rapport au parti officiel. Mais c'est une faiblesse de tout le pays. Ainsi la social-démocratie ne regroupe-t-elle que M. Ungo et cinq ou six personnes autour de lui. Notre problème actuel est qu'on ne peut pas rechercher de solution politique sans partis ni hommes politiques. Nous devons nous accrocher à ceux que nous avons pour sortir le pays de la crise.* »

« A quelles conditions le colonel Gutierrez accepterait-il de négocier avec les révolutionnaires ?

— *Nous devons essayer d'arriver à un accord avec les factions qui se considèrent démocrates pour les sortir du piège où elles sont tombées en s'alliant avec les marxistes. Nous sommes disposés à négocier la participation de leurs hommes politiques à un processus électoral. Mais nous ne négocierons pas le gouvernement.*

— Comment pouvez-vous régler le problème militaire ?

— *La seule solution serait un cessez-le-feu. Mais il n'est pas possible tant qu'ils reçoivent un appui de l'extérieur. C'est de toute façon un long processus. Quand il y a deux forces en présence, l'une doit être très puissante et l'autre très faible pour que des négociations puissent s'engager.*

— Pensez-vous que la solution aux problèmes du Salvador est politique ou militaire ?

— *Je persiste à penser que la solution est politique. Nous désirons conduire le pays à la paix. Mais si une force armée s'oppose à une autre force armée, nous devons rechercher une victoire militaire.* » — F. P.

PROCHE-ORIENT

LA LIVRAISON DE MIRAGE A L'IRAK

Le président Bani Sadr parle d' « un acte de guerre contre l'Iran »

Le président Bani Sadr, qui dirige les opérations militaires contre les forces irakiennes à partir de son quartier général d'Ahwaz a, pour la première fois, pris, mercredi 4 février, position dans l'affaire des Mirage français livrés à l'Irak, en affirmant que cette mesure constituait incontestablement *« un acte de guerre conre l'Iran »*. L'avenir des relations franco-iraniennes est *« très sombre »* et *« n'importe quoi peut arriver »*, a-t-il dit, répondant à la question de savoir si une rupture entre les deux pays était possible. La France, a poursuivi le président, a voulu *« s'assurer un marché arabe »*, mais *« aider le régime de Saddam Hussein, moins stable que jamais, ne peut nullement inspirer confiance aux autres pays du Golfe »*. D'autre part, a-t-il ajouté, cette décision a *« porté un coup »* au *« sentiment d'amitié qui existait dans le peuple iranien pour le peuple français, et ce n'est pas une bonne politique que de perdre un ami »*.

Pour sa part, l'imam Khomeiny est, une fois de plus, intervenu avec vigueur pour demander aux dirigeants iraniens de mettre fin à leurs querelles internes. S'adressant mercredi à un groupe d'ouvriers réunis à la mosquée Jamaran, près de Téhéran, le « guide de la révolution » a menacé d'agir personnellement si cette situation se prolongeait. Sans citer de noms, il a déclaré : *« Ils se mordent mutuellement comme des serpents ou des scorpions... La nation ne doit pas écouter ceux qui se dressent les uns contre les autres. Il faut que les chefs, les responsables, aient du bon sens en politique. Ils n'en ont pas, ils ne font pas attention aux problèmes vitaux du pays, ils cèdent aux provocations de personnes qui se trouvent soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays, et qui n'ont aucun lien avec l'islam... Dieu veuille que je n'aie pas un jour à assumer les devoirs de ma charge. Je leur conseille de rester tranquilles... Si je dois assumer ces devoirs, je retirerai à chacun tout ce que je lui ai donné. »*

« Cette nation doit rester unie, comme ce fut le cas au début de la révolution. S'il existe des divergences, discutons-en calmement et tentons de résoudre nos problèmes ensemble », a conclu l'imam qui faisait allusion à la lutte pour le pouvoir qui oppose depuis près d'un an le chef de l'Etat à ses adversaires religieux du parti républicain islamique.

Mercredi matin, le quotidien *Azadegan*, proche du P.R.I., avait précisément mis en cause le chef de l'Etat, l'accusant de *« créer des conditions propices à sa démission »* et d'agir au détriment de la *« révolution islamique du peuple iranien et de lui-même »*.

Une journaliste américaine jugée à Téhéran

Mme Cynthia Dwyer, journaliste américaine arrêtée il y a neuf mois à Téhéran, a été jugée mercredi par un tribunal révolutionnaire de la capitale iranienne, a annoncé l'ambassade de Suisse à Téhéran, qui indique que le verdict est attendu dans les prochains jours. La Suisse, qui est chargée des intérêts américains en Iran, avait fourni un interprète à Mme Dwyer, dont l'état de santé est *« satisfaisant »* selon l'ambassade, estimant « correct » le déroulement du procès, auquel assistaient également quelques journalistes iraniens.

Mme Dwyer avait été arrêtée le 5 mai 1980 à son hôtel et incarcérée sous l'accusation d'*« espionnage contre la République islamique »*. Elle se trouvait en Iran pour des reportages sur la révolution islamique pour laquelle elle ne cachait pas ses sympathies.

L'ambassade de Suisse a d'autre part confirmé la libération mercredi de M. Mori Sobani, qui possède la double nationalité américaine et iranienne, après six mois de détention.

A Washington, les porte-parole ont minimisé le procès de Mme Dwyer, affirmant que le tribunal iranien avait seulement procédé à une *« audition »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

LES ÉTATS ARABES DU GOLFE SOUHAITENT « ASSURER SEULS LEUR PROPRE SÉCURITÉ ET LEUR STABILITÉ ».

Ryad *(A.F.P.)*. — Le renforcement de la coopération économique, militaire, industrielle et culturelle entre les pays arabes du Golfe a été au centre des travaux de la réunion des ministres des affaires étrangères de six Etats de la région, (Arabie Saoudite, Koweït, Oman, Bahrein, Qatar et Emirats arabes unis), mercredi 7 février à Ryad.

Soucieux de *« préserver cette partie du monde de toute intervention étrangère »*, les chefs de la diplomatie du Golfe ont notamment examiné un projet saoudien destiné à *« unifier les capacités militaires »* respectives des pays représentés à cette réunion. L'Arabie Saoudite propose notamment une *« unification des sources d'approvisionnement en armes de chacun des pays intéressés, en vue de permettre le développement de la coopération dans les domaines de l'entraînement et de l'utilisation de leur armement respectif. »* Elle devrait permettre, à long terme, aux habitants de la région d'assurer *« seuls leur propre sécurité et leur stabilité »*.

Sur le plan militaire, le sultanat d'Oman a proposé la création d'une « force maritime commune » pour défendre le détroit d'Ormuz. Ce projet, dont les modalités n'ont pas été divulguées, nécessiterait un financement de 150 millions de dollars. La protection du détroit d'Ormuz avait fait l'objet, l'an dernier, d'une autre proposition omanaise, stipulant notamment une participation ouest-allemande, britannique et américaine. Plusieurs Etats de la région, dont essentiellement l'Irak et de Koweït, s'étaient opposés à ce plan, du fait qu'il faisait appel à *« une collaboration étrangère »*.

PROCHE-ORIENT

Un entretien avec M. Sartawi, collaborateur de M. Arafat

« Le parti travailliste israélien préconise la liquidation de l'O.L.P. »

L'arrivée éventuelle au pouvoir du parti travailliste israélien, que les sondages donnent largement vainqueur aux élections anticipées de juin, facilitera-t-elle le règlement du problème palestinien ? Le programme politique du parti travailliste, approuvé en décembre par son troisième congrès, a été accueilli en général avec un préjugé favorable, créant l'impression que son application possible par les amis de M. Shimon Pérès contribuerait à dégeler la crise du Proche-Orient.

M. Issam Sartawi, membre du Conseil ***national palestinien et proche collaborateur du*** **chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, dont il est un des conseillers les plus écoutés pour les affaires internationales, s'est élevé au cours d'un entretien avec « le Monde » contre la « publicité tapageuse » qui a entouré la publication de ce programme et l'« optimisme injustifié » qu'il a suscité. Pour M. Sartawi, qui représente l'aile modérée de l'organisation palestinienne, ce texte est totalement inacceptable, car « il est fondé sur la négociation des droits palestiniens et préconise la liquidation physique, politique et idéologique de l'O.L.P. et son remplacement par une alternative du type Quisling ».**

Les zones que le programme travailliste considère comme « vitales pour la sécurité de l'Etat israélien » *et qui, de ce fait* « seront incluses dans le territoire souverain d'Israël » *(article 30), couvrent, selon M. Sartawi,* « 40 % de la superficie totale de la Cisjordanie et de Gaza » *et englobent* « environ 90 % des terres cultivables de ces territoires, ainsi que la majeure partie de leurs ressources hydrauliques et naturelles ». *Le parti travailliste, ajoute M. Sartawi, envisage donc* « la confiscation de la plupart des moyens de subsistance de la population palestinienne, ce qui ne pourra qu'entraîner sa paupérisation et une nouvelle vague d'émigration. En d'autres mots, ce programme qui nous est présenté comme humanitaire et positif n'est qu'un plan de dépopulation et de spoliation.

» En outre, l'article 18 de ce même document, qui affirme que « la défense active contre l'O.L.P. » dans le domaine de la sécurité, » de la politique et de l'idéologie » est le devoir de tout gouverne- » ment israélien », constitue en fait un appel à peine voilé à la liquidation de l'O.L.P. Il est complété par l'article 27, qui souligne le droit d'Israël de se livrer à des activités militaires au-delà de ses frontières. Pour toutes ces raisons, nous affirmons sans hésiter que le programme politique du parti travailliste n'est pas un programme de paix, mais de guerre, qui ne peut en aucun cas aboutir à une solution pacifique du problème palestinien.

— Cela veut-il dire que, dans ces conditions, vous regretterez le Likoud ?

— Je dois admettre que le parti travailliste est plus dangereux pour nous que le Likoud, parce qu'il a recours à un langage et à des méthodes plus acceptables par l'opinion publique internationale. Mais nous demander de choisir entre M. Begin et M. Pérès, c'est nous demander si nous préférons mourir par noyade ou strangulation. Or, nous n'avons pas envie de mourir. Il existe pour nous un troisième choix : le « camp de la paix », israélien, qui est opposé aussi bien aux plans du Likoud qu'aux projets du parti travailliste. Ce camp, qui comprend essentiellement les forces démocratiques et progressistes représentées par le Shelli (petit parti anti-annexionniste) et le Rakah (communiste), préconise le retrait total d'Israël des territoires occupés depuis 1967, y compris du Golan, la satisfaction des droits nationaux palestiniens, dont celui de créer un Etat souverain.

L'attitude négative de Washington

— Mais ce camp ne représente qu'une force marginale dans la société israélienne ?

— Certainement pas. Le camp de la paix en Israël dispose d'un large soutien au sein de la population. Il comprend d'abord les quelque 600 000 Palestiniens qui ont le droit de vote, puis les Juifs originaires des pays arabes qui souhaitent sincèrement une paix qui leur permettra de récupérer leurs propres droits, les groupes juifs dévoués à la paix avec les Arabes, tels que la Paix maintenant et New Outlook, ainsi que tous ceux qui commencent à comprendre que les énormes difficultés de l'économie israélienne ne peuvent être résolues par les projets bellicistes du Likoud ou du parti travailliste.

— Etes-vous en contact avec le camp de la paix israélien ?

— Dès 1977, le Congrès national palestinien a autorisé l'établissement de contacts suivis avec les forces démocratiques en Israël. Depuis, ces contacts se sont multipliés dans le but de créer, comme l'a dit récemment M. Arafat, un nouveau fait politique au Proche-Orient.

— Ne pensez-vous pas qu'une déclaration officielle de l'O.L.P. reconnaissant le droit d'Israël à exister pourrait contribuer à dégeler le processus de paix ?

— Il s'agit là d'un mythe grossier. Le Likoud et le parti travailliste ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils ne souhaitaient nullement la reconnaissance par l'O.L.P. du droit d'Israël à exister. Le programme travailliste ne prévoit pour l'O.L.P. qu'un seul avenir : la liquidation. L'article 17, qui parle de la volonté des travaillistes à négocier avec tout Palestinien, ou tout groupe palestinien, qui reconnaîtrait le fait israélien et rejetterait les méthodes des terroristes, ne s'applique pas à l'O.L.P. La formule Chemtov-Yaariv, qui suggérait précisément que l'article 17 puisse être mis à profit par l'O.L.P., a été rejetée au cours des discussions qui ont précédé la publication du programme travailliste. D'ailleurs, comment voulez-vous que l'O.L.P. reconnaisse Israël alors que ce dernier n'a pas encore défini ses propres frontières ? Vous ne pouvez reconnaître une entité étatique qui refuse de tracer ses propres limites.

— Pensez-vous que l'arrivée au pouvoir du président Reagan facilitera la recherche d'une paix négociée au Proche-Orient ?

— L'arrivée au pouvoir de M. Reagan constitue pour nous un problème secondaire. L'essentiel est que les Etats-Unis sont opposés à la paix au Proche-Orient, pour la simple raison que, tant qu'il n'y aura pas de paix dans cette région, Israël demeurera un avant-poste militaire en plein cœur du monde arabe. En fait, ce sont les Américains qui font obstacle à la paix au Proche-Orient en encourageant l'intransigeance des Israéliens.

— L'Europe peut-elle jouer un rôle dans le processus de paix, indépendamment de Washington ?

— Du fait même de l'attitude intransigeante des Israéliens et de la position totalement négative de l'administration américaine, la C.E.E. est appelée à jouer un rôle de plus en plus actif et responsable dans le processus de paix au Proche-Orient. Il est vrai que les Européens sont toujours attachés à la résolution 242 du Conseil de sécurité. Mais il est évident qu'ils ne conçoivent pas les Palestiniens comme de simples réfugiés politiques, mais comme un peuple ayant des droits nationaux légitimes, dont celui de l'autodétermination. L'O.L.P. a établi avec l'Europe des relations solides au terme d'un processus historique qui reflète une nouvelle approche des Européens à l'égard des réalités du Proche-Orient. Tous les efforts de M. Shimon Pérès, qui, lors de sa récente tournée en Europe, s'est efforcé de freiner le développement de ce processus, sont voués à l'échec. Nous devons trouver un moyen de faire la paix au Proche-Orient contre la volonté des Etats-Unis et en dépit de l'intransigeance des dirigeants israéliens. *Il existe en Israël des* forces qui souhaitent réellement la paix. Ces forces doivent être internationalement reconnues, en particulier par l'Europe. »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

AFRIQUE

Tchad

Le président Goukouni Oueddeï justifie la présence libyenne par la « menace » française

« La France n'envisagera jamais d'entrer en conflit avec la Libye, car les effets seraient trop néfastes pour elle », a déclaré, mercredi 4 février, à Amman, M. Aziz Shennib, ambassadeur de Libye en Jordanie. Le diplomate libyen a ajouté : *« Des intérêts commerciaux et pétroliers lient les deux pays... Nous considérons que la présence militaire française en Afrique est due à l'appel de certains Etats qui se sentent en danger et ont peur des coups d'Etat et des mouvements de libération populaire... »*

De son côté, le général Cortadellas, ancien commandant en chef de l'armée du Tchad, récemment interrogé par *le Quotidien de Paris* sur la possibilité qu'aurait eue la France de faire échec à la poussée libyenne au Tchad, a répondu : *« Il a suffi de quelques avions pour empêcher le Polisario, plus dynamique, plus fluide, et aidé par l'Algérie, d'atteindre Nouakchott. Je pense qu'il ne serait pas difficile avec quelques avions bien placés d'empêcher les Libyens de descendre plus bas. D'ailleurs si nous avions voulu les empêcher d'aller à N'Djamena, il ne tenait qu'aux Tchadiens de nous le demander. Les chars sont venus en porte-chars à travers le désert de Chourah, qui est un désert de sable, et aucun porte-chars ne serait passé avec seulement un piper-cub armé de grenades à main »*

Dans un sévère réquisitoire à l'encontre de la France *(nos dernières éditions du 5 février)*, M. Goukouni Oueddeï, président du gouvernement d'union nationale transitoire (GUNT), a justifié, mercredi, le maintien au Tchad du contingent militaire libyen par la « *menace* » que constitue, selon lui, la présence de troupes françaises aux frontières de ce pays, indiquant : *« La France fera tout pour asphyxier le Tchad. Elle a mobilisé toutes ses forces contre nous... La France a une politique claire pour soutenir Hissène Habré au détriment du gouvernement légal »*. D'autre part, estimant que la présence *d'un consulat français à Moundou* (dans le sud du Tchad) a pour but d'opposer les Tchadiens entre eux, le président du GUNT a déclaré qu'il le fermerait si un ambassadeur de France ne venait pas s'installer à N'Djamena.

Enfin le capitaine Mahamat Saleh Batraki, ancien conseiller, qui s'est rallié au GUNT avec plusieurs centaines de combattants, le 6 janvier, à Biltine, dans l'est du Tchad, estime, dans une déclaration faite mercredi à l'A.F.P., que *« la guerre a assez duré »*.

Angola

Le témoignage d'un ancien mercenaire sur les massacres de civils par l'armée sud-africaine

Salisbury (A.F.P.). — Un ancien mercenaire blanc, engagé *dans une unité sud-africaine* en Angola, a affirmé, mercredi 4 février, avoir pris part au massacre systématique de civils angolais. Agé de trente ans, il a servi pendant deux ans dans le 32ᵉ bataillon sud-africain sous le nom de code de « *Cow-boy* ». Il a affirmé qu'il avait pour ordre d'assassiner des civils angolais, de détruire leurs maisons et de décimer leurs troupeaux. « *Notre tâche principale*, a-t-il dit, *était d'éliminer tous les civils qui se trouvaient dans notre zone, de détruire les possibilités en nourriture et en eau de la population, de harceler et de pilonner les guérilleros de la SWAPO* » (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

Les civils angolais étaient systématiquement tués, a-t-il expliqué, afin de les empêcher de fournir des renseignements à la SWAPO sur les déplacements des troupes sud-africaines. Il a admis avoir participé à l'assassinat de civils en Angola : « *Nous abattions des civils et nous les enterrions à proximité de l'église. Nous jetions aussi les cadavres des bêtes tuées dans l'eau afin de la polluer.* »

Il a affirmé avoir été recruté par un colonel sud-africain en *retraite et avoir été bien payé :* 1 022 dollars par mois et 12 000 dollars à la fin du contrat. Soldat de métier depuis l'abandon de ses études à l'âge de seize ans, a-t-il raconté, il avait passé trois ans dans l'infanterie légère australienne et neuf ans dans un bataillon de l'infanterie légère rhodésienne. Pourquoi a-t-il quitté le 32ᵉ bataillon ? *« J'ai été dégoûté et fatigué de tuer des civils. Mon travail est de tuer des gens en armes de différentes armées, pas de tuer des civils. »*

Il envisage maintenant de s'engager dans l'armée israélienne.

[Avant sa fermeture en 1980, trois mois après la proclamation de l'indépendance du Zimbabwe, le consulat sud-africain à Salisbury s'était transformé en officine de recrutement de mercenaires. Beaucoup de « commandos » de l'ancienne armée rhodésienne — considérés comme les meilleurs « acteurs » de la contre-guérilla — ont utilisé ce canal pour s'engager dans les unités spéciales constituées par Pretoria pour contrôler les frontières sud-africaines et réprimer la guérilla de la SWAPO dans le nord de la Namibie et dans le sud de l'Angola.]

Madagascar

NOUVEAUX HEURTS ENTRE LYCÉENS ET FORCES DE L'ORDRE

Antananarivo *(Reuter)*. — Les manifestations de lycéens qui se sont poursuivies mercredi 4 février dans le centre de la capitale malgache, mais moins violemment que la veille (*le Monde* du 5 février), ne semblent pas avoir fait de nouvelles victimes. Cependant, les heurts entre les lycéens et les forces de l'ordre ont probablement fait des blessés. Des groupes d'élèves massés aux abords de l'avenue de l'Indépendance et du marché central ont lapidé la police de façon intermittente.

Ailleurs dans la capitale, la population a continué de vaquer à ses occupations. Contrairement aux établissements malgaches, le lycée français, situé dans la *banlieue, est demeuré ouvert*. De source proche du gouvernement, on rappelle que les autorités ont entamé dès novembre des négociations avec le Syndicat des enseignants et des chercheurs de l'enseignement supérieur (SECES), qui n'ont pas encore abouti sur les problèmes posés par la restructuration des universités. De même source, on souligne que le mouvement lancé par les lycéens est distinct de la grève observée depuis novembre par les étudiants.

Mercredi, en début de matinée, les forces de l'ordre ont établi un cordon dans le centre de la ville, théâtre des affrontements qui avaient fait au moins deux morts.

Par la suite, des attroupements se sont produits dans les rues adjacentes, en dépit de l'interdiction de tout rassemblement public.

Haute-Volta

● LE SORT DES ANCIENS DIRIGEANTS CIVILS : dans la première interview accordée depuis le coup d'Etat du 25 novembre, qui l'a porté au pouvoir, le colonel Saye Zerbo, président du comité militaire de redressement pour le progrès national (C.M.R.P.N.) de Haute-Volta, évoquant le sort réservé aux anciens dirigeants civils, a déclaré : *« Ils sont internés en attendant que toute la lumière soit faite sur leur gestion de la chose publique. Je puis seulement vous assurer qu'ils répondront de ces charges conformément aux lois en vigueur en toute équité et sans passion aucune. »* — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● DEUX MISSIONNAIRES ASSASSINES. — Un couple de missionnaires britanniques, des adventistes du septième jour, a été assassiné, mardi 3 février à Inyazura, à proximité de la frontière du Mozambique. Selon la police, deux Noirs « étrangers » ont abattu de deux coups de feu l'épouse du pasteur Lale avant *de tuer ce dernier à coups de* bâton. Ils auraient déclaré avoir commis ce double meurtre pour venger le raid sud-africain de vendredi contre des dirigeants du Congrès national africain, dans la banlieue de Maputo.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● L'ANCIENNE PRESIDENTE ISABEL PERON A ETE ACQUITTEE par la justice argentine de l'accusation d'utilisation irrégulière des fonds réservés à la présidence, apprend-on le mercredi 4 février à Buenos-Aires. Cinq chefs d'accusation avaient été retenus contre le chef d'Etat renversé le 24 mars 1976 par les militaires. Après l'acquittement de mercredi, Mme Peron est lavée de quatre d'entre eux. L'ancienne présidente, qui se trouve en résidence surveillée à 4? kilomètres de la capitale, pourrait être libérée avant la prise de fonction, le 29 mars, du nouveau chef d'Etat argentin, le général Roberto Viola. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● DECISION REPORTEE SUR L'EMBARGO CEREALIER A L'ENCONTRE DE L'U.R.S.S. — Contrairement à ce qui était prévu, la réunion du cabinet, mercredi 4 février, n'a pas permis de prendre une décision à propos de l'embargo céréalier partiel décrété le 27 janvier 1980 par M. Carter en représailles après l'invasion de l'Afghanistan. M. Brady a confirmé que certains membres du cabinet prônent un élargissement de cet embargo. M. Reagan avait, au contraire, fait campagne en 1980 contre l'embargo, estimant qu'il pénalisait injustement les agriculteurs américains. — *(A.F.P.)*

Équateur

● L'EQUATEUR A ACCUSE LE PEROU DE VIOLER L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU signé la semaine dernière, après cinq jours de graves incidents armés. Lima, selon une déclaration du président Jaime Roldos publiée le mercredi 4 février aurait renforcé ses effectifs à la frontière. D'autre part, Quito a estimé que la mission d'observateurs, composée de représentants des quatre pays garants du protocole de Rio-de-Janeiro (qui avait délimité, en 1942, la frontière entre les deux pays) est un échec. L'armée péruvienne aurait annoncé qu'elle attaquera tout avion survolant le secteur contesté. — *(A.F.P., Reuter.)*

Haïti

● UN GALA DE SOLIDARITE organisé par le Comité français de défense des droits de l'homme en Haïti (2, allée Maurice-Ravel, 92200 Fontenay-aux-Roses) aura lieu le vendredi 6 février à 20 h 30, au Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Le porte-parole de l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes, M. Serge Gilles, fera un exposé sur la situation dans l'Etat caraïbe. La chanteuse Josy Mass et le groupe latino-américain Anatiris participeront à ce gala.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

M. Mitterrand souhaite tirer profit du soutien des socialistes européens

La réunion, mercredi 4 février à Paris, du groupe socialiste de l'Assemblée des Communautés européennes a permis à M. François Mitterrand de recevoir le soutien des partis socialistes et sociaux-démocrates de la C.E.E.

Le plus remarquable de ces soutiens est, sans aucun doute, celui du S.P.D. : il était important, en effet, au moment où MM. Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing se rencontrent à Paris, de montrer que les socialistes allemands et leur président, M. Willy Brandt, souhaitent la victoire du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Il s'agissait, en quelque sorte, d'opposer au couple Giscard d'Estaing - Schmidt le couple Brandt-Mitterrand. Certes, le président de l'Internationale socialiste n'était pas lui-même présent dans la capitale française, en raison du séjour qu'y effectue le chancelier fédéral ; mais, outre l'éloquence du message du S.P.D., il faut noter que M. Brandt se rendra à Paris au mois de mars pour soutenir M. Mitterrand.

Ce dernier a saisi l'occasion que lui offrait le groupe socialiste pour exposer ses vues sur la construction européenne : le candidat du P.S. a obéi aux règles du balancement circonspect en mêlant profession de foi européenne et nécessaire respect des intérêts supérieurs des nations qui composent la Communauté. « Il faut avancer sagement, mais il faut avancer, a-t-il dit, en partant des réalités » et en respectant le « statu quo » institutionnel.

Il est intéressant de constater qu'un tel discours n'aurait pas manqué d'être jugé comme timide, voire timoré, eu égard aux convictions européennes de M. Mitterrand. Mais dans un contexte de relatif déclin de la construction de l'Europe, ce langage est apparu simplement comme réaliste. « Il n'est pas possible de faire tout et n'importe quoi », a-t-il lancé ; contentons-nous donc de promouvoir des politiques communes, a-t-il indiqué en substance ; l'Europe avancera moins vite que les socialistes ne l'auraient souhaité, mais au moins elle avancera.

M. Mitterrand ne s'est pas limité aux questions européennes. Il s'est aussi efforcé de faire pièce aux arguments des giscardiens qui suggèrent que son élection mettrait en péril les institutions. L'élection du candidat socialiste devrait permettre, au contraire, selon M. Mitterrand, le retour à une plus juste conception constitutionnelle. En affirmant que la V[e] République est « un régime parlementaire », M. Mitterrand s'est présenté comme « le meilleur interprète des institutions ».

Parer aux coups de la droite, « tenir bon » face au P.C. A M. Georges Marchais qui soulignait, en substance, mardi à TF 1 que seul le P.C. est fidèle à lui-même, M. Mitterrand a répondu : « Nous ne renoncerons pas à ce que nous sommes pour le simple avantage de combinaisons politiques. »

Fort du soutien des socialistes européens, M. Mitterrand va désormais s'efforcer de conforter son image internationale : il quitte Paris dimanche 8 février pour Pékin, en espérant trouver à son retour, le 17 février, une « majorité » en désordre. « La difficulté est plus fraîche pour eux que pour nous », donc moins aisée à surmonter, a-t-il conclu.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« Je suis un européen convaincu »

M. François Mitterrand a d'abord souligné, à l'adresse des élus socialistes de l'Assemblée de Strasbourg, que le combat qu'il mène est celui de tous les socialistes européens, ajoutant que « *parmi les éléments* » de ce combat « *figure en bonne place le combat pour l'Europe* ». « *Je suis moi-même un européen convaincu* », a-t-il affirmé. Le candidat socialiste a développé les arguments qui plaident, en 1981, en faveur de la construction européenne, à savoir que « *le salut et l'avenir nous appartiennent ensemble, au risque de nous être refusés à chacun.* » Il a assorti cette profession de foi d'un certain nombre de précautions : « *Cette construction doit être compatible avec la volonté d'être soi-même et avec la possibilité d'affirmer les droits de nos pays et la pérennité de nos patries.* »

M. Mitterrand a ajouté : « *Demeurent trop d'axes différents* (entre les pays européens) *pour estimer possible de faire tout et n'importe quoi. Il faut avancer sagement, mais il faut avancer.* »

M. Mitterrand a estimé qu'il faut « *partir des réalités* ». « *Nous ne voulons pas, pour des constructions utopiques*, a-t-il dit, *sacrifier celles que la société des hommes a réussi à construire.* »

Après avoir rappelé « *qu'il ne peut y avoir identité des socialistes des dix pays sur tous les points* », le candidat du P.S. a fait l'inventaire des domaines dans lesquels il est possible de progresser. Il a tout d'abord reproché à la politique commerciale de la Communauté de « *ne pas protéger assez la production des pays membres* ». Il a attribué la « *fragilité* » de cette politique commerciale à la puissance des firmes multinationales. « *Si l'Europe se laisse aller à se confondre dans une zone générale de libre-échange, elle perdra sa raison d'être* », a-t-il souligné.

M. Mitterrand a ensuite regretté l'absence de politique industrielle comme « *l'absence de volonté politique réelle de contrôle du développement des firmes multinationales* ».

Après avoir évoqué la nécessité de mettre en œuvre des politiques sociale et régionale plus audacieuses, regretté « *l'absence d'un véritable accord sur la politique commune de la pêche* », et rappelé que les socialistes ont proposé une réforme de la politique agricole commune, M. Mitterrand a affirmé : « *Les socialistes veulent des politiques communes, dans le respect des politiques de chacun des pays membres, c'est-à-dire sans atteindre les possibilités de chacun de défendre ses intérêts supérieurs.* »

Message de soutien du S.P.D.

En ce qui concerne l'aide au tiers-monde, il a rendu hommage aux travaux de la « commission Brandt » de l'ONU ; puis il a insisté sur l'importance d'une « *véritable politique de l'énergie* » conduisant à une augmentation de la production de charbon de la C.E.E. ainsi qu'à l'établissement d'une préférence communautaire pour la vente du pétrole britannique. Il a conclu : « *Comme il est dommage de voir que cette Europe, qui est la première puissance commerciale du monde, ne peut exploiter cette situation privilégiée et maîtriser le jeu du couple infernal dollar-pétrole (...). Chacun d'entre nous a l'orgueil de son pays : il faut avoir l'ambition de sa propre histoire. Mais comment ne pas intégrer la nécessité de la Communauté ? A partir de cette Europe, nous pouvons regarder les dimensions de la Terre (...). Il n'y aura d'Europe qui si les socialistes y occupent une place éminente.* »

Un message de soutien, émanant des élus du S.P.D. dirigés par M. Willy Brandt, a ensuite été lu, soulignant les « *bons contacts* » qui existent entre les socialistes allemands et français. Dans ce texte, il est également indiqué que le S.P.D. souhaite la victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle et préfère, dans les relations bilatérales, un interlocuteur socialiste. Enfin, M. Ernest Glinne, président du groupe socialiste de l'Assemblée européenne, membre du P.S. belge, a exprimé l'espoir de tout le groupe en la victoire de M. Mitterrand.

● *M. Pierre Mauroy*, porte-parole du candidat socialiste, a déclaré, le mercredi 4 février, au micro de France-Inter, au sujet du désistement entre les deux tours : « *Les Français choisiront au premier tour. C'est aux Français de choisir finalement à gauche la voie qu'ils souhaitent. Ils choisiront François Mitterrand ou Georges Marchais. Pour moi, je n'ai pas d'inquiétude et je suis persuadé que, au second tour, le rassemblement se fera sur celui qui a été choisi au premier tour. Ça, c'est l'expression de la solidarité historique de la gauche. Alors la question des ministres, elle ne se pose pas actuellement.* »

« Je suis le meilleur interprète des institutions »

M. François Mitterrand a une nouvelle fois évoqué les questions institutionnelles et ses propres conceptions en la matière. « *Chaque régime*, a-t-il expliqué en parlant des cinq Républiques françaises, *a tenu à affirmer un certain nombre de principes, parmi lesquels il en est qui ont longtemps dominé le droit public : la souveraineté populaire et la séparation des pouvoirs.* » Il a ajouté : « *Ces principes ont conduit à considérer que le pouvoir exécutif devait être représentatif du peuple au travers des élus, puis, depuis 1962, au travers de celui que le peuple a choisi en élisant le chef de l'Etat. Dans un système représentatif, celui que nous pratiquons, il convient que le chef de l'Etat cohabite avec l'autre forme de représentation populaire : le Parlement. Le président dispose de grands pouvoirs (...), en tout état de cause, c'est la loi de mon pays. Je m'y soumets. Et si nous réformions tel ou tel aspect de nos institutions, ce serait dans le cadre de ces mêmes institutions existantes.*

» *Je ne pense pas qu'il faille mobiliser, plus qu'il ne convient, l'attention du rassemblement populaire, qui aura d'autres choses à faire que de se transformer en une assemblée de trente-six millions de juristes. Il est une loi fondamentale, cependant, qui est que le gouvernement doive être l'interprète de la majorité populaire exprimée dans ses assises où siègent les représentants du peuple. C'est une règle qui a été presque toujours respectée en France (...). L'un des plus fidèles, sur ce plan-là, à respecter la loi, a été le général de Gaulle, qui, lorsqu'il se trouva, une seule fois, avec un gouvernement qu'il avait nommé et qui était devenu minoritaire, demanda au peuple de trancher : il a considéré qu'il n'avait pas le droit d'imposer lui-même à la majorité du moment une loi qui n'eût pas été celle de la représentation nationale (1).*

» *De sorte que lorsque j'affirme moi-même qu'il faut que le gouvernement de demain soit fidèle à l'expression de la volonté nationale, elle-même fixée par des élections législatives, je suis l'interprète le plus fidèle des institutions de la République. (...) La France n'est pas, selon la volonté du peuple, dans un régime présidentiel, elle est dans un régime parlementaire. Le chef de l'Etat dispose de grands pouvoirs que nous ne lui contestons pas, sinon, peut-être, dans le domaine de la justice, et que nous lui contestons d'autant moins que nous entendons nous-mêmes exercer ces pouvoirs. Mais pas davantage. Nous ne voulons pas faire du président de la République ce qu'il est aujourd'hui : un touche-à-tout obsédé de toucher à tout. Disposer de tant de pouvoirs et rester si loin des intérêts des gens, à quoi bon ? Ceci explique, pour une large part, la signification du combat que je mène.* »

M. Mitterrand a ensuite reproché à M. Poniatowski — « *l'interprète le plus fidèle et l'ombre portée du président de la République* », a-t-il dit — de confondre « *République et dictature* » et de « *se moquer de la représentation populaire* » lorsque l'ancien ministre d'Etat accuse le candidat socialiste, en substance, de « *se tromper de République* (2) ».

(1) Hostile au projet qui soumettait au référendum le texte portant révision de la Constitution (élection du président de la République au suffrage universel), l'Assemblée nationale avait, le 5 octobre 1962, censuré le premier gouvernement Pompidou. Le 6 octobre le général de Gaulle avait décidé la dissolution de l'Assemblée, prononcée par décret quatre jours plus tard. Après les élections législatives des 18 et 25 novembre, le président de la République avait, le 27 novembre, fait appel à Georges Pompidou pour constituer un nouveau gouvernement.

(2) M. Poniatowski avait adressé au P.S. le texte de la Constitution en mettant les socialistes au défi de préciser quel article M. Giscard d'Estaing pourrait avoir ignoré ou violé (*le Monde* daté 1er-2 février, p. 14).

● *M. Alain Krivine*, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire, a déclaré le 4 février : « *Marchais et Mitterrand se livrent aujourd'hui à un double chantage : l'un réclame des ministres mais refuse de dire qu'il appellera à voter contre Giscard au cas où le P.S. arrive en tête au premier tour. L'autre veut bien des voix communistes mais refuse de s'engager à prendre des ministres communistes. Si ce chantage se prolonge, seul Giscard en profitera et les travailleurs en feront les frais, comme en mars 1978. C'est pourquoi ils doivent imposer à Marchais et à Mitterrand de s'engager dès maintenant au désistement réciproque et à gouverner ensemble.* »

DÉFENSE

A Cherbourg

Mise en place des éléments combustibles du réacteur du sous-marin « Rubis »

De notre correspondant

Cherbourg. — Réalisés par la société Technicatome, les éléments combustibles du réacteur du *Rubis* ont été embarqués les 2 et 3 février à bord du premier sous-marin nucléaire d'attaque de la marine nationale, actuellement en armement pour essais dans l'arsenal de Cherbourg.

Cette mise en place a constitué, selon la préfecture de la 1re région maritime, la phase principale des travaux d'achèvement visant à doter le sous-marin de la propulsion nucléaire. Elle va permettre aux constructeurs d'entreprendre prochainement les essais qui conduiront à admettre le prototype au service actif en 1982.

Déplaçant 2 670 tonnes en plongée pour 72 mètres de longueur, le *Rubis* sera alors le plus petit sous-marin nucléaire d'attaque lance-torpilles existant dans le monde. Cela grâce au Commissariat à l'énergie atomique qui travaille depuis vingt ans à définir les réacteurs de propulsion navale. Son département de propulsion nucléaire a construit à Cadarache (Bouches-du-Rhône) deux prototypes à terre. Le premier a divergé dès 1964 et servi depuis à la formation des équipages des sous-marins stratégiques. Le second (CAP ou chaufferie avancée prototype) a été étudié par Technicatome (1) en coopération avec l'établissement des constructions et armements navals d'Indret (Loire-Atlantique).

Technicatome réalise et assure la mise en route de la chaufferie, la marine n'en prenant livraison qu'à l'issue des essais. Lancé en juillet 1979, le *Rubis* a reçu en mars dernier la cuve de son réacteur construite à Indret. Ses constructeurs vont procéder maintenant à la pose du « couvercle » qui n'est autre que l'échangeur de chaleur du réacteur. C'est ce qui fait l'originalité de la CAP, qui supprime les pompes primaires, organes sensibles des réateurs à eau. Le cœur du *Rubis* est lui-même formé de plaques d'uranium faiblement enrichi, jugées plus fiables que les combustibles crayons des premiers réacteurs navals.

La puissance continue espérée, de 48 mégawatts thermiques, fournira de la vapeur à deux turbo-alternateurs qui ont déjà tourné grâce à une chaufferie classique installée sur le quai. A Caradache, cette vapeur a été utilisée pour la chaufferie du centre nucléaire, dans le cadre des études du futur réacteur de chauffage urbain Thermo, adopté par la ville de Grenoble.

RENÉ MOIRAND.

(1) Le département de propulsion nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique a été transféré en 1974 à Technicatome, filiale du C.E.A.

Nominations militaires

LES GÉNÉRAUX XHAARD ET O'MAHONY ET L'AMIRAL AUSSEUR REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 4 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division René Xhaard et Bertrand O'Mahony.

Sont nommés : major régional des forces françaises en République fédérale d'Allemagne, le général de brigade Antonio Bonati ; commandant l'artillerie du premier corps d'armée et de la VIe région militaire à Metz, le général de brigade Armand D'Hulst ; commandant la brigade logistique du premier corps d'armée, le général de brigade Jean Oulanier.

● MARINE. — Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Philippe Ausseur.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Pierre Bacou ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Jean-Pierre Malardez.

● SERVICE DE SANTE. — Sont promus : médecin général inspecteur (grade de général de division), les médecins généraux, médecins chefs des services hors classe Raymond Mautalen et Robert Duriez ; médecin général (grade de général de brigade), le médecin chef des services de classe normale Hubert Viennot.

M. Debré : ma démarche s'éclaire du soleil de l'esprit national

Invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, mercredi 4 février, M. Michel Debré a exprimé son amertume devant la candidature de M. Chirac, son hostilité à l'égard du congrès du R.P.R., sa détermination de demeurer candidat et sa confiance dans ses chances, malgré les résultats d'un sondage (*lire par ailleurs*) qui fait passer les intentions de vote en sa faveur de 6 à 2,5 % d'un mois sur l'autre.

M. Debré a ainsi déclaré : « *La démarche de Jacques Chirac me paraît celle d'un homme qui veut que la formation politique dont il assure la présidence soit présente dans le débat. Ce n'est pas cela la manière dont il faut envisager les choses. Je juge très profondément regrettable sa décision, car elle va être une rupture que je crois durable du mouvement gaulliste.*

» *Je me présente avec l'adhésion non seulement d'un certain nombre d'hommes dont le gaullisme est authentique, mais aussi avec l'adhésion profonde de militants. Le fait de ne pas avoir d'ambition personnelle au service de ma démarche, mais au contraire d'être empli du désir de servir la France et les Français, justifiait que je sois le seul candidat. Cette nouvelle candidature est une candidature de division et de rupture ; par conséquent, je la regrette. Je la regrette même pour les qualités de Jacques Chirac, qui, s'il avait accepté d'attendre, aurait probablement eu dans quelques années une capacité meilleure de se présenter au regard des Français. (...)*

» *Je me considère comme étant capable d'assurer un rassemblement qui permettra de donner à la politique française l'orientation que je souhaite. (...)* »

« *Je suis le candidat des gens sérieux et de l'espoir.* »

M. Debré a également déclaré : « *Je nie toute valeur au congrès du R.P.R. On se présente comme le candidat devant tous les Français ; on ne cherche pas l'investiture d'un parti politique. Il va y avoir des candidats qui seront l'expression d'un parti politique, et je partagerai d'ailleurs avec le président sortant, mais avec lui seul, le fait de ne pas être le candidat d'un parti. Un congrès signé Pasqua ne sera jamais bon pour un candidat.*

» *Nous sommes en présence d'une opération politique, c'est-à-dire d'un congrès qui, malheureusement, contrairement à la tradition gaulliste et à l'esprit des institutions, va transformer un homme en candidat d'un parti. Ma démarche, elle, est tout à fait claire, et c'est bien cela qui l'éclaire du soleil de l'esprit national et du gaullisme.* »

Une réponse du R.P.R.

Dans une « adresse aux compagnons » (*le Monde* du 5 février), M. Debré avait déjà exprimé son désaccord avec la convocation d'un congrès du R.P.R., estimant qu'il s'agissait là d'une « procédure détestable ».

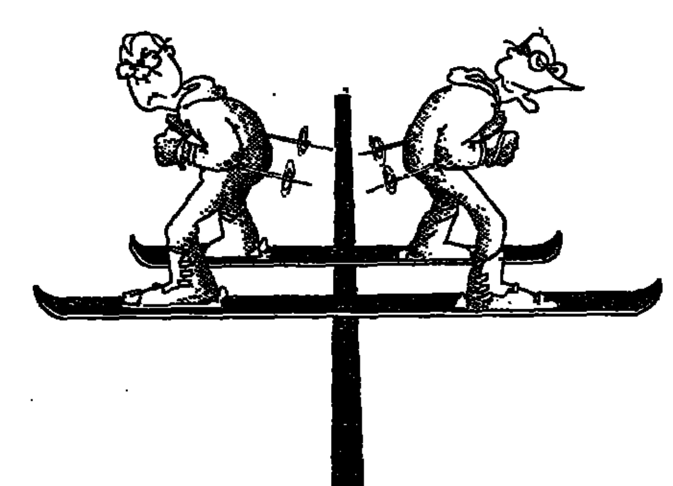
La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., fait ce jeudi les « remarques » suivantes :

« *1) Cette déclaration est en contradiction avec l'article de la Constitution (rédigée par Michel Debré) qui stipule : « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage ». Ce qui est antidémocratique est d'interdire à un groupement politique d'exprimer son choix.*

2) » *Elle est en contradiction avec la tradition de la V[e] République. Le 19 novembre 1965, Georges Pompidou, premier ministre, demandait aux groupes parlementaires U.N.R. et républicains indépendants de s'engager pour soutenir la candidature du général de Gaulle. Le 29 avril 1969, Georges Pompidou, candidat à la présidence de la République, était allé successivement devant le groupe parlementaire, devant le comité central et enfin le bureau exécutif de l'U.D.R. pour présenter sa candidature et demander le soutien de l'U.D.R. Le 5 avril 1974, le bureau exécutif de l'U.D.R. décide de « proposer » au comité central la candidature de Jacques Chaban-Delmas et le 7 avril Michel Debré appelle le comité central à donner par ovation son soutien à Jacques Chaban-Delmas. Autrement dit, à chaque élection présidentielle de la V[e] République, la formation gaulliste a clairement pris position pour un candidat.*

3) » *Le comité central du R.P.R. s'est réuni le 21 décembre. Il a débattu de la convocation du congrès extraordinaire. De par sa composition, le comité central est l'expression de la diversité même du mouvement. Chacun — parlementaire ou militant — était libre de s'y exprimer. Des partisans déclarés de la candidature de Michel Debré y assistaient. Or, c'est à l'unanimité que le comité central s'est prononcé pour la convocation du congrès extraordinaire.*

» *Alors, comment une procédure peut-elle être « détestable » quand elle est constitutionnelle, traditionnelle et démocratique ?* »



(Dessin de PLANTU).

● *M. Revault-d'Allonnes*, général en retraite, qui avait signé l'appel en faveur de la candidature de M. Debré, a donné sa démission du poste de président de la fédération R.P.R. du Jura. Celle-ci a pris position en faveur de la candidature de M. Jacques Chirac.

SELON UN SONDAGE PUBLIC S.A. - « PARIS-MATCH »

• MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand restent à égalité au second tour
• M. Debré enregistre un net recul

Selon un sondage publié par *Paris-Match* daté du 13 février, et réalisé par Public S.A., les 29, 30 et 31 janvier, auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Mitterrand seraient à égalité au second tour de l'élection présidentielle. Le résultat est identique à celui enregistré lors du précédent « baromètre » de l'hebdomadaire (*le Monde* du 16 janvier).

Au premier tour, selon les trois hypothèses retenues (présence de MM. Chirac, Debré et de Mme Garaud, absence de M. Debré et candidature du maire de Paris), l'actuel chef de l'Etat est crédité de 31 à 33 % des intentions de vote (contre 28 à 31 % au début de l'année), M. Mitterrand de 24,5 à 26 % (contre 24 à 26 %), M. Marchais de 17 % (contre 16 à 17 %), M. Chirac de 10 à 12 % (contre 11 à 13 %), M. Debré de 2,5 % (contre 6 %), Mme Garaud de 4,5 à 5 % (contre 4 à 5 %), « un candidat écologiste » de 7 à 8 % (contre 6 à 8 %), « un candidat extrême gauche » de 2 % (contre 3 %) et « un candidat extrême droite » de 0,5 à 1 % (contre 1 %). M. Crépeau reste stable avec 1 %.

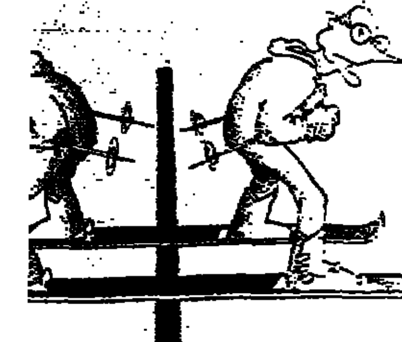
Cette enquête a été réalisée après les interventions télévisées de Mme Garaud et de MM. Crépeau et Giscard d'Estaing, et avant l'annonce officielle de la candidature de M. Chirac.

● *Le tribunal administratif de Rouen* a annulé les inscriptions de 4 803 nouveaux électeurs d'Evreux (Eure) pour non affichage des listes électorales et pour insuffisance du nombre de signatures (21 au lieu de 25) de délégués des commissions administratives sur les bordereaux où sont consignées les listes électorales. Un recours a été introduit contre cette décision par la commune, dont le maire est M. Roland Plaisance (P.C.).

DE L'ÉLECTION

ma démarche s'éclaire du soleil de l'esprit national

Une réponse



DAGE PUBLIC S.A. - PARIS

d'Estaing et Mitterrand second tour

registre un net recul

PRÉSIDENTIELLE

« La Lettre de la Nation » se déclare « surprise » de la décision de M. Charbonnel

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien député U.D.R. de Corrèze, a publié le communiqué suivant :

« J'apporte mon total soutien à la candidature de Michel Debré et demande à tous ceux qui, depuis près de vingt ans, ont bien voulu appuyer mon action, de s'engager derrière lui.

» J'étais de ceux au R.P.R., qui souhaitaient que l'unité du gaullisme fût maintenue envers et contre tout et je pensais qu'elle devait l'être autour de Michel Debré. Je constate avec tristesse que, une fois de plus, notre rassemblement se trouve aujourd'hui gravement divisé. Je ne puis l'accepter. C'est pourquoi, tout en restant membre du R.P.R., j'estime devoir donner ma démission des fonctions de délégué général de ce mouvement. »

Dans son numéro daté du 5 février, la Lettre de la Nation, *organe du R.P.R., se déclare « surprise » de l'attitude du maire de Brive. Elle rappelle que M. Charbonnel avait déclaré, le 16 novembre 1980, lors de « la journée du militant A.O.P. » (Action ouvrière et professionnelle) :*

« L'élection présidentielle ne procède pas d'un parti, mais d'un homme qui décide seul, en son âme et conscience. Il nous appartiendra de dire au nom du Rassemblement pour la République, lequel nous paraît être le meilleur pour nos idées, le meilleur pour cette certaine idée de la France pour laquelle nous nous battons. Inutile de nous cacher, nous sommes nombreux au sein du R.P.R. à souhaiter que cet homme soit Jacques Chirac. Nous le souhaitons, mais c'est à lui, et à lui seul, de prendre cette décision. »

***

Né en 1927, ancien élève de l'ENA et de l'École normale supérieure, M. Charbonnel fut élu député U.D.R. de la Corrèze (2e circonscription) en 1962, et maire de Brive en 1966. Battu aux législatives de 1967, réélu en 1968 et 1973, de nouveau battu en 1978, il fut secrétaire d'État aux affaires étrangères en 1967-1968, puis ministre du développement industriel et scientifique de 1972 à 1974.

En 1973, il publia, chez Plon, une Radioscopie des oppositions, *livre dans l'avant-propos duquel il s'en prenait au programme commun de la gauche qui* « menace à la fois les principes de l'État républicain et les fondements de notre existence en tant que nation aux mains libres ».

Il quitte l'U.D.R. en 1976 pour protester contre la création du R.P.R. par M. Chirac, fonde la Fédération des républicains de progrès et négocie, mais en vain, avec les formations signataires du programme commun afin de constituer la « quatrième composante gaulliste » *de l'Union de la gauche* (le Monde *du 27 avril 1977).*

Se considérant comme « gaulliste d'opposition », il dénonce « l'imposture de M. Chirac » (le Monde du 25 décembre 1978). *Toutefois, en septembre 1979 il se rapproche de celui-ci* (le Monde *du 22 septembre), adhère au R.P.R. et est nommé le 7 janvier 1980 délégué général de ce parti chargé de la participation et de l'action ouvrière et professionnelle. Il veut, dit-il, y organiser* « un courant regardant vers la gauche », *provoquant une violente protestation de M. Olivier Guichard qui dénonce cette* « politique déplorable ».

● *L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle*, que préside M. Pierre Lefranc, et qui soutient M. Michel Debré, lance un « appel aux gaullistes du R.P.R. ».

Le Centre indépendant (proche de M. Chaban-Delmas) estime que si M. Chirac est candidat *« c'est pour favoriser M. Mitterrand et pour assouvir une mauvaise querelle de personne avec le président en place ».*

« Les adhérents aux comités de soutien à l'action de Michel Debré appartenant au R.P.R. » déclarent dans un communiqué transmis par le secrétariat de M. Debré :

« Nous dénonçons la manœuvre qui consiste à faire se prononcer le congrès entre des personnes dont l'une, Michel Debré, récuse la légitimité de la procédure. Candidat de tous les Français, Michel Debré n'est pas « candidat à la candidature ». On ne pourra ni le choisir ni l'écarter. »

M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., a déclaré mercredi 4 février à France-Inter : *« La candidature du chef du R.P.R. est dans la logique de la conception partisane de l'élection présidentielle où chaque parti, chaque clan, doit avoir son candidat. Quant à nous, nous avons une autre conception de ces élections : nous ne considérons pas que le candidat doit être un chef de clan. »*

● *M. Michel Crépeau*, président et candidat du M.R.G., interrogé sur la candidature de M. Jacques Chirac, a assuré jeudi 5 février qu'un homme politique *« qui a trahi son propre parti pour faire élire M. Giscard d'Estaing, et qui ensuite a critiqué sa politique sans jamais la sanctionner à l'Assemblée, n'est pas un candidat sérieux ».*

M. Bernard Pons invité de l'émission « R.T.L.-le Monde »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., sera, le lundi 9 février, de 18 h. 15 à 19 h. 15, l'invité de l'émission « R.T.L.-*le Monde* ». Après le congrès extraordinaire du R.P.R. du 7 février, M. Bernard Pons répondra aux questions des auditeurs de cette station et des lecteurs du journal sur le rôle et l'action de son mouvement dans l'élection présidentielle et au-delà de cette consultation. Les questions doivent être adressées à : R.T.L.-*le Monde*, Cedex 807, 753009 Paris-Brune.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Démographie et commerce extérieur

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 4 février 1981, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **LES DÉCRETS D'APPLICATION**

Le premier ministre a présenté une communication sur les décrets d'application des lois. Il a constaté que si la grande majorité des décrets à prendre interviennent avant l'expiration d'un délai de dix-huit mois suivant le vote de la loi, certains d'entre eux souffrent de retards encore trop longs.

Le conseil des ministres a établi la liste des décrets d'application qui devraient être publiés dans un délai de deux mois.

● **LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE**

Le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la famille et de la condition féminine et le ministre du travail et de la participation ont présenté une communication relative à l'évolution de la situation démographique de la France.

Notre pays, comme la quasi-totalité des pays développés, a, depuis 1965, enregistré une baisse très profonde de sa fécondité. Alors que le nombre annuel de naissances était de 874 000 en 1964, il n'était plus que de 720 000 en 1976.

Pendant cette période, le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 2,9 à 1,8, alors que le simple remplacement des générations suppose une descendance moyenne de 2,1 enfants par femme.

La situation s'est sensiblement stabilisée à partir de la fin de 1975.

Toutefois, depuis le milieu de l'année 1978, une tendance régulière s'est instaurée, orientée dans le sens d'une légère progression : pour l'ensemble de l'année 1980, l'indicateur de fécondité devrait avoisiner 1,95 enfant par femme et le nombre de naissances être proche de 800 000. Cette évolution résulte, pour une part appréciable, d'une augmentation du nombre de deuxièmes et troisièmes enfants.

Notre situation démographique présente donc des signes d'amélioration et il n'est pas déraisonnable d'espérer désormais que notre pays assure à nouveau, dans un avenir proche, le remplacement intégral de ses générations.

● **ÉTUDES SUR LES PAYS ÉTRANGERS**

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des universités sur la mise en place de centres d'études approfondies sur les principaux pays étrangers. La création d'un centre franco-allemand interviendra à bref délai ; celle d'un centre franco-chinois est actuellement à l'étude ; d'autres seront envisagées dans un proche avenir.

Dans chaque centre une équipe pluridisciplinaire de niveau et de rayonnement international devra réunir toutes les informations scientifiques, techniques, culturelles, économiques et politiques du pays concerné, approfondir la connaissance et les méthodes d'enseignement de la langue et favoriser les échanges de boursiers et de personnalités.

● **COMMERCE EXTÉRIEUR**

Le ministre du commerce extérieur a présenté une communication sur de la France.

En 1980, les importations de marchandises se sont élevées à 551 milliards et les exportations à 490 milliards de francs. La facture énergétique qui n'était que de 84 milliards en 1979 est passée à 132 milliards en 1980. Le déficit de 60,4 milliards observé en 1980 correspond donc à une nouvelle aggravation de la facture énergétique. Elle a, en effet, augmenté de 48 milliards de francs entre 1979 et 1980. Hors énergie, l'excédent de nos échanges est resté stable en 1980, grâce notamment au dynamisme de nos exportations agricoles et malgré un fort courant d'importations soutenu par la demande intérieure.

Les échanges de services ont connu un nouvel accroissement de leur excédent, qui a permis de contenir en dessous de 30 milliards de francs le déficit de l'ensemble de nos transactions courantes en 1980.

Au cours des prochains mois, l'atténuation du montant excessif du développement de nos exportations de biens et de services — sous l'effet notamment des grands contrats de biens d'équipement et d'ingénierie conclus depuis deux ans — ainsi que les priorités décidés en faveur des exportations des petites et moyennes entreprises, devraient permettre d'absorber progressivement les conséquences de l'aggravation de nos importations d'énergie.

● **SOLDATS INHUMÉS EN INDOCHINE**

Le secrétaire d'État aux anciens combattants a présenté une communication sur le rapatriement des cendres des soldats tombés et inhumés en Indochine.

L'entretien des tombes des quarante mille soldats français inhumés en Indochine est rendu difficile par l'éloignement et par la dispersion de ces sépultures. Le gouvernement, qui a déjà commencé le regroupement des corps, accédant aux souhaits exprimés par les familles et par les associations d'anciens combattants, a décidé de rapatrier ceux qui ont déjà été regroupés dans les plus brefs délais, puis de procéder par étapes au rapatriement général.

Une délégation conduite par le secrétaire d'État aux anciens combattants se rendra à Hanoï pour en régler les modalités avec les autorités vietnamiennes.

Le président de la République a déclaré : « Je demande au gouvernement que les corps et les cendres de tous les soldats français tombés en Indochine soient progressivement rapatriés en France, pour qu'ils connaissent leur dernier repos au milieu des leurs. »

● **LA FRANCE ET LE BRÉSIL**

Le président de la République a informé le conseil des ministres de la visite officielle que le président de la République fédérative du Brésil a effectuée en France du 28 au 31 janvier.

Cette visite d'État, qui était à la fois la première en Europe du président Figueiredo et la troisième que le Brésil et la France échangeaient en cinq ans, a confirmé la qualité des liens d'amitié et le développement des rapports de coopération qui unissent les deux pays.

Dans le monde multipolaire qui apparaît, le Brésil constitue, pour la France, un partenaire très important. Le président de la République s'est félicité que ses entretiens avec M. Figueiredo aient fait apparaître une large convergence des analyses et une même volonté de concertation dans la recherche des solutions aux principaux problèmes internationaux. Il a souligné la portée des accords économiques et financiers dont la signature atteste la confiance de la France dans le développement d'un pays qui est l'un des espoirs du monde.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation en Pologne.



La diminution du nombre des enfants adoptables paraît irréversible

L'adoption, remède à la stérilité de certains couples et chance des enfants sans parents, donne lieu, en raison de la différence entre l'offre et la demande, à de nombreuses déceptions, à des délais de procédure qui paraissent interminables aux intéressés — quand les procédures aboutissent... — et à des frustrations sans nombre. En dépit des assouplissements de la législation et de la réglementation décidés en France (notamment les lois de 1966, de 1976 et les dernières décisions du conseil des ministres du 10 décembre 1980) (« le Monde » du 12 décembre) l'heure ne paraît pas proche où toutes les demandes pourraient être satisfaites. Au contraire, l'évolution récente depuis trois ans montre que le nombre des enfants adoptables diminue alors que celui des parents « candidats » augmente.

Le phénomène de l'adoption, en France, est caractérisé par un paradoxe. L'adoption, qui n'existe que depuis 1801 mais ne s'est réellement développée que dans les années 20 (1 555 cas en 1928), était considérée comme la manifestation d'un progrès social. Or, c'est précisément l'efficacité des lois sociales et l'évolution des mœurs qui en entravent aujourd'hui le développement. Si le désir d'adopter se maintient, la possibilité de le faire diminue car le nombre des enfants adoptables est en régression. Et pour deux raisons principales qui sont, d'une part, la chute de la natalité, liée à une plus grande maîtrise de la contraception et à l'avortement, d'autre part une politique plus efficace d'aide aux parents naturels et aux mères isolées en difficulté. Il en résulte une diminution du nombre des enfants abandonnés, phénomène positif, dont la contrepartie, considérée par certains couples avides d'adopter des enfants comme négative, est que leur chance de devenir des parents adoptifs s'amenuisera à l'avenir. Un récent dossier du ministère de la santé et de la sécurité sociale à ce sujet, publié en novembre 1980, l'annonçait clairement : « Il faut admettre que le développement de l'adoption ne pourra qu'être limité dans les années à venir ».

En vertu du code civil, il existe trois catégories d'enfants adoptables :

1) Ceux dont le père et la mère ou le conseil de famille ont consenti à l'adoption ;

2) Ceux qui, recueillis par un particulier ou par une œuvre sociale, ont fait l'objet depuis plus d'un an d'un « désintérêt manifeste » de la part de leurs parents et peuvent de ce fait, être déclarés en état d'abandon par le tribunal ;

3) Les pupilles de l'Etat confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ancienne « Assistance publique »), catégorie la plus nombreuse qui fournit la moitié des enfants adoptés.

Jusqu'en 1977 une politique très volontariste a permis d'augmenter le nombre des enfants adoptables juridiquement, notamment pour ceux de la deuxième catégorie décrite ci-contre. Ainsi le nombre d'adoptés a-t-il pu passer, de 1974 à 1977, de 4 811 à 6 875. Mais, depuis, le nombre des adoptés a baissé pour s'établir aux environs de 5 000 en 1979. Quelle que soit, en effet, la volonté d'accroître le nombre de déclarations judiciaires d'abandons, on ne pourra pas compenser les diminutions irréversibles du nombre des nouveaux pupilles de l'État (4 930 en 1974, 4 087 en 1977, 3 136 en 1979).

Il paraît, pour l'instant, difficile d'assouplir encore la législation sur les déclarations judiciaires d'abandon. La seule manière de maintenir, sinon d'accroître, le nombre des enfants adoptables consiste à améliorer les procédures administratives et, notamment, les contacts entre les candidats parents et l'administration. C'est le sens des mesures récentes arrêtées en conseil des ministres. Parmi celles-ci est prévue une amélioration du fonctionnement de l'institution du conseil de famille des pupilles de l'État, institution mal connue dont le professeur Stéphane Thieffry expose ci-dessous les missions et la pratique.

BRUNO FRAPPAT.

POINT DE VUE

Le rôle du conseil de famille

par le professeur STÉPHANE THIEFFRY (*)

Il est singulier que dans la masse des articles, communications, émissions consacrés périodiquement aux problèmes, éventuellement aux « scandales », de l'adoption en France, une place très modeste soit réservée au conseil de famille, organisme pourtant essentiel dans le processus de l'adoption.

Une mise au point apparaît d'autant plus nécessaire que cet organisme occupe une place majeure dans une saine politique de l'adoption. L'aide sociale à l'enfance de Paris, en raison du nombre et de la diversité des enfants dont elle a la charge, a mis à profit une longue expérience de l'enfance abandonnée pour faire prendre au conseil de famille une position prudente, où le contrôle des effets d'une politique dynamique de l'adoption ne perd jamais de vue la dimension humaine de chaque cas particulier.

Un rappel succinct des dispositions légales actuelles est nécessaire.

Dans chaque direction départementale des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.) un service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) a, entre autres charges, celle d'assurer la tutelle et l'avenir des enfants qui sont immatriculés pupilles de l'Etat. Cette population bien définie (art. 50 du code de la famille) regroupe aujourd'hui des enfants de tous âges tombés en état d'abandon après des infortunes diverses (abandons précoces, différés, retardés, (échéances parentales, orphelins...) Elle est donc d'une grande diversité et chaque enfant y constitue un cas d'espèce, avec son histoire propre, souvent son odyssée parsemée des pires écueils. Mais, alors qu'autrefois la population était surtout composée d'enfants abandonnés formellement dès la naissance ou très jeunes, candidats tout désignés à l'adoption précoce classique facile et « idéale » aujourd'hui, cette catégorie (art. 50-1er et 2°) s'amenuise régulièrement.

Dans ces situations, souvent dramatiques, l'adoption apparaît comme un véritable sauvetage. Il est heureux que le législateur indique (art. 65) que « *ceux dont l'âge et l'état de santé le permettent doivent être placés pour adoption sauf lorsque cette mesure ne paraît pas adaptée à la situation de l'enfant* ».

Pour réaliser cet objectif, a été créé au sein de tout service de l'ASE un conseil de famille qui a la responsabilité d'autoriser le placement en vue d'adoption. L'article 65-1 du code de la famille stipule, en effet, que l'enfant « *ne peut être placé en vue de l'adoption qu'après autorisation du conseil de famille qui vérifie que l'enfant est juridiquement adoptable, et que le ou les adoptants éventuels présentent des garanties matérielles et morales suffisantes pour l'enfant* ». Le conseil de famille est composé de sept membres (deux conseillers généraux et cinq personnes désignées par le préfet).

La loi de 1966 réformant l'adoption a renforcé les attributions du conseil de famille. Elle est venue à son heure. Deux phénomènes sociologiques interfèrent pour créer une véritable « crise » actuelle : les demandes sont de plus en plus nombreuses par suite d'une heureuse évolution des adoptants ; le nombre des enfants adoptables diminue régulièrement en raison principalement des mesures de protection de la famille et de l'enfance.

Ce déséquilibre croissant entre ce que l'on oserait appeler l'offre et la demande n'est que partiellement atténué par l'ouverture de l'adoption vers des catégories d'enfants autrefois délaissés, écartés, a priori, de la chance d'une adoption, mais dont il est démontré qu'ils peuvent combler les désirs et les vœux d'adoptants bien choisis, avertis et conseillés.

∴

Cette situation de crise n'est pas sans créer parfois un climat de tension entre des postulants impatients et l'administration accusée d'inertie. Elle risque aussi de favoriser un relâchement de la rigueur, de l'honnêteté indispensable dans toute adoption. Elle impose au conseil de famille un surcroît d'attention, de vigilance, de précautions et de sagesse. Cette rigueur et ces scrupules ne risquent-ils pas de freiner ou de contrecarrer, de lasser, ce grand élan généreux vers l'adoption qui est une des plus belles et nobles caractéristiques de la maturation d'une nation évoluée ? Nous ne le croyons pas. Mais avant de nous expliquer sur cette rigueur, nous voudrions rappeler les risques, les drames parfois, les catastrophes qui pèsent, à court ou long terme sur certains foyers adoptifs mal fondés. Pour ne pas faire l'objet d'une publicité, ces incidents, voire ces échecs, sont bien connus des médecins, psychologues et psychiatres, confrontés à ces problèmes.

La finalité de l'adoption est de procurer, avec toutes les garanties que peuvent fournir des données objectives et fiables concernant les intéressés, à tel enfant abandonné le maximum de chances d'épanouissement et de bonheur par son intégration dans telle famille. Ces réflexions et ces affirmations ne me sont pas personnelles. Je les exprime au nom de tous ceux, aussi bien administrateurs que travailleurs sociaux, médecins du service de l'ASE que conseillers qui apportent leur compétence à une œuvre collective et permanente concrétisée à l'occasion des discussions et délibérations concernant chaque « dossier » lors des réunions du conseil de famille (deux par mois).

Lors de chacune de ces séances, qui réunit toujours conseillers et administrateurs, il faut vérifier que l'enfant est juridiquement adoptable. Il est inutile d'insister sur les conséquences très graves que pourrait avoir tout relâchement dans cette obligation. Cette « formalité » doit être en réalité l'occasion d'apprécier, de favoriser l'établissement des relations confiantes entre la D.D.A.S.S. et le tribunal et aussi d'« actualiser » les dossiers des enfants recueillis par l'A.S.E. pour réduire au minimum les risques de stagnation des pupilles recueillis et augmenter les chances éventuelles d'adoption.

∴

Le choix des enfants adoptables et des conditions d'adoptabilité relève de la compétence et des responsabilités du conseil de famille qui est tenu à examiner le cas de tout pupille dans l'éventualité d'une adoption envisagée dans le seul intérêt de l'enfant. Il faut poser en principe que sauf cas rarissimes, aucun enfant ne doit être *a priori* écarté du bénéfice de l'adoption. La circulaire du 30 avril 1974, invitant le conseil de famille à augmenter le nombre des enfants adoptables en fonction de critères plus « souples » (âge de l'enfant, origine raciale, handicapés...), n'a pas été pour le conseil de famille de Paris une révélation ni un encouragement, mais une confirmation de la bonne voie où il s'était engagé.

Il nous est apparu nécessaire que le choix soit défini sur un ensemble de critères : examen médical complet compétent et orienté ; état de santé physique et psychique ; antécédents ; hérédité (quand elle est connue) ; adaptation au milieu d'élevage et d'éducation ; conditions prévisibles d'adoptabilité ; processus de la mise en relation avec les adoptants éventuels...

La sélection des adoptants est une des activités les plus absorbantes du conseil de famille, en raison du très grand nombre de demandes qui sont adressées — 980 en 1979 — et de dossiers qui sont présentés pour examen approfondi. Il faut rappeler, en effet, que la D.D.A.S.S. de Paris, en plus des demandes du département, accepte, mais uniquement pour des adoptions « particulières » (enfants âgés, typés, de couleur, par exemple), les demandes d'autres départements qui n'ont pas la possibilité de les honorer. C'est ainsi qu'en 1979, sur 200 adoptions, 95 concernaient des foyers provinciaux.

Le choix se base sur un ensemble de renseignements conjoints : situation administrative et légale ; questionnaire rempli par les candidats ; résultats de l'examen médical des candidats ; enquête sociale objective d'une assistante, elle-même informée des particularités à mettre en lumière ; commentaire par le représentant de l'aide sociale de son entretien avec les candidats et, enfin, les conclusions de l'examen psychiatrique. Mais il nous est apparu indispensable qu'au-delà de ces informations rigides s'établisse dans les deux sens une communication directe entre psychiatre et conseil de famille, évidemment sous le sceau du secret médical absolu.

∴

Qu'en est-il des résultats à long terme de l'adoption ?

Pour la période 1972-1979 (1 759 adoptions), 1 000 seulement (57 %) concernaient des enfants âgés de moins de deux ans, tranche d'âge idéale pour l'adoption « classique ». Par contre 36 % (658) étaient âgés de deux à six ans, et même 6 % (101) de plus de six ans, et abordaient l'adoption avec le handicap d'un passé personnel vécu, ressenti et mémorisé.

Insistons sur ce fait que ce vieillissement des adoptables est un phénomène sociologique irréversible. En 1972, la proportion des adoptés de plus de cinq ans est de 6 %, elle est de 20 % en 1979. Autre exemple de l'adoption actuelle : celle des enfants de couleur ou typés. Cette catégorie a représenté en 1979 la moitié (101) de la totalité des adoptions.

Il est bon d'ajouter, pour répondre à certaines critiques concernant l'éviction, la sélection arbitraire dont souffriraient certaines demandes, que chaque année 35 % en moyenne des adoptions sont réalisées au bénéfice de foyers des catégories socio-professionnelles de revenu modeste, que, par ailleurs, nous avons en six ans retenu quarante demandes de célibataires ou veuves pour l'adoption d'enfants en situation très particulière.

Dans ces expertises nécessaires, difficiles et soumises à tous les aléas des entreprises humaines, où est en jeu l'avenir d'un enfant, nous pensons que le travail d'un conseil de famille est la meilleure façon de préparer les réussites et d'éviter les désillusions. Nous pouvons à ce propos rappeler la phrase concluant le beau livre de Mme Simone Veil, Clément Launay et Michel Soulé : « *Ce qui, à notre avis, domine le problème, c'est la nécessité d'une collaboration réelle entre personnes compétentes poursuivant le même but dans un même esprit.* »

(*) Président du conseil de famille de l'aide sociale à l'enfance de Paris.

DROGUE DANS LE VAL-D'OISE

Un maire communiste part en croisade

A Montigny-les-Cormeilles (Val-d'Oise), les jeunes fument aussi du haschisch, mais le maire communiste, M. Robert Hue, « *ne baisse pas les bras* ». Il appelle à la « vigilance publique ». S'il ne parle plus de délation — il avait affirmé le 2 février, au cours d'une conférence de presse, « *on ne meurt pas d'une délation, mais on meurt d'une overdose* » (*le Monde* du 5 février), — ni même de dénonciation, il veut au moins qu'on l'avertisse : « *Si un jeune se drogue, si on a observé un trafic, qu'on vienne donc me le dire.* » Déjà, une mère de famille de la cité-dortoir de l'Espérance lui a adressé une lettre : elle s'y plaint de ses voisins, des trafiquants : « *J'ai un fils de vingt et un ans qui se ravitaille chez eux.* » M. Hue a aussitôt alerté le parquet de Pontoise. « *Ils ne m'ont même pas répondu.* »

Pourtant, la commune est touchée. Avec Bessancourt et Taverny, elle forme ce que les élus communistes ont appelé « *le triangle de la mort par overdose* ». Dans cette figure, de 3 kilomètres de côté, en moins d'un an, trois adolescents sont morts. « *Je lutte contre le laxisme des pouvoirs publics* », dit M. Hue. Il propose une « *structure anti-drogue qui regrouperait des médecins, des parents, des éducateurs, des élus, des policiers et des gendarmes. La population doit prendre en charge ces problèmes de toxicomanie comme elle s'est attelée à la prolongation de la ligne Montigny-Ermont-Invalides ou à la construction de la nouvelle poste* ».

Mais le maire n'a pas d'argent : « *S'il ne s'agissait que de moi, j'augmenterais l'effectif des policiers et des gendarmes.* » Le fléau en vaut la peine. M. Hue s'inquiète de voir la jeunesse démobilisée. « *Ce n'est pas comme un petit verre de pastis qu'on prend au cours d'une cérémonie. Je suis un révolutionnaire et si je propose que la population ne laisse rien passer en ce qui concerne la drogue, c'est parce que les drogués ne sont pas en état de faire la révolution* ».

Il y a le chômage, bien sûr, mais pour l'instant, l'adversaire, c'est le haschisch. M. Hue s'aligne sur les positions de son parti. Plus ferme encore, la cellule Gabriel-Péri de Montigny a distribué un tract où elle menace de dévoiler les noms des « dealers » si la police n'agit pas. Enfin, M. Marchais, candidat à la présidence de la République, qui, le 20 février visitera le canton, ne manquera pas de tirer, lui aussi, la sonnette d'alarme. « *C'est la lettre de cette mère qui a tout déclenché, j'ai alors décidé de réagir*, dit M. Hue. *Je le fais avec tout mon cœur.* »

A la cité de l'Espérance, les jeunes vont et viennent, désœuvrés. Au bâtiment 13, la « mère de famille » qui a fait écrire à son fils « non contaminé » parle à voix basse et montre sur la boîte aux lettres le nom des trafiquants, puis elle sort d'un pas rapide pour traverser l'espace paysager : quelques cyprès froids sur la pelouse clairsemée. Mme K. ouvre sa porte, elle n'a jamais entendu parler de trafic. Si les jeunes fument du haschisch ? Peut-être, mais pas plus qu'ailleurs. Ce qui est sûr, c'est qu'elle ne s'entend pas avec ses voisins.

« Un problème de droguiste »

Le dynamique commissaire d'Herblay, M. Guilliams, fait l'œil rond : ce « triangle de la mort » en plein dans sa circonscription lui avait échappé. « *Ici, c'est presque provincial. Mon sentiment policier est qu'il n'y a pas de problèmes. Nous n'avons pas eu cette année une seule affaire de trafic d'héroïne. Les trois morts ? Un était de passage, l'autre ne se fournissait pas dans la circonscription et le troisième absorbait du trichloréthylène : un problème de droguiste, pas un problème de police* ». Il tient dans la main une enveloppe avec, au fond, trois feuilles fanées et une tige. « *Voilà ce qu'on m'a rapporté de la cité de l'Espérance. Je ne peux tout de même pas mettre des scellés là-dessus, on n'est même pas sûr que ce soit du haschisch.* »

M. Guilliams ne manque pas non plus de vigilance. « *Voilà notre plus grosse saisie et là, nous n'avons pas fait de sentiment.* » Il ouvre une boîte d'allumettes suédoises, elle contient cinq bâtonnets de haschisch. « *Il y en a au moins pour 500 francs.* » Le nombre des overdoses est en diminution dans le Val-d'Oise, six en 1980, contre huit en 1979. M. Guilliams ne comprend pas la croisade du maire. « *C'est tellement tranquille, ici, trente-cinq mille habitants, regardez, pour la journée du 3 février, par exemple, un vol à la roulotte et Mlle C. qui a porté plainte pour attentat à la pudeur* ». Le commissaire s'interroge : « *Le fléau ? Ce serait plutôt les cambriolages et encore, on arrête les voleurs avant que les victimes aient porté plainte* »... « *Un fléau ? Je cherche. Depuis qu'on a construit l'autoroute, il n'y a presque plus d'accidents de la circulation* ». Il fait encore un effort : « *Il y a bien quelques maboulis..., ils troublent l'ordre public, on les interne... Non vraiment... Nous patrouillons devant le C.E.S. s'il y avait de la drogue, on le saurait... A la cité de l'Espérance aussi* ». Apparemment, on y fumaille, et on n'y est pas très frais pour la révolution.

CHRISTIAN COLOMBANI.

M. Marc Fredriksen devant la cour d'appel

« LA FRANCE N'EST PLUS QU'UN PAYS DISPARATE »

Aucun incident n'a marqué, mercredi 4 février, les débats de la 11e chambre de la cour d'appel de Paris qu'avait saisie M. Marc Fredriksen après le jugement du tribunal correctionnel le condamnant, le 17 octobre 1980, pour avoir publié dans *Notre Europe*, bulletin mensuel de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), organisation dissoute le 3 septembre 1980, des articles incitant à la haine raciale, à dix-huit mois d'emprisonnement dont douze avec sursis, à 3 000 F d'amende et à 6 000 F de dommages-intérêts aux cinq associations « antiracistes » qui s'étaient constituées partie civile.

Le président de la cour, M. Jacques Hennion, qui a rappelé qu'en première instance « *des affrontements violents regrettables* » avaient eu lieu aux abords de la salle d'audience et que le prévenu avait été « *violemment brutalisé par des malfrats à la gare de Rambouillet* », n'a pas dissimulé la curiosité que lui inspirait M. Fredriksen, présent à l'audience.

« *Où vous trouviez-vous le 25 août 1944, alors que vous aviez quatre ans ?*

— Dans la Mayenne, avec mes parents.

— *Quel était votre état d'esprit quand les Français étaient tout à la joie de l'écrasement des nazis ?*

— Un enfant n'avait pas de sentiments politiques. Il s'intéressait aux Américains qui distribuaient du chewing-gum.

— *Quand donc avez-vous adopté vos positions actuelles ?*

— Après l'effondrement de l'Algérie et la perte de l'empire français... J'ai compris que, si les Allemands avaient gagné la guerre, l'Europe serait unie depuis longtemps.

— *Je n'arrive pas à comprendre comment vous pouvez reprendre aujourd'hui les thèmes hitlériens comme pure copie conforme.*

— Je pense que l'impérialisme américain et l'impérialisme israélien menacent l'Europe. Ce n'est qu'une opinion, rien de plus...

En fin d'audience, quand le prévenu prendra la parole, ce sera un nouveau dialogue.

« *Niez-vous l'existence des crimes nazis ?*

— Tout régime nouveau s'instaure par la violence. Ce fut le cas en Allemagne en 1933.

— *Avez-vous fait votre service militaire à vingt ans ?*

— Parfaitement.

— *Dans quelle arme ?*

— J'étais parachutiste en Algérie en 1958. J'y suis demeuré dans les organisations d'Algérie française jusqu'en 1962.

— *Ne vous sentez-vous pas le besoin d'affirmer une profession de foi nationaliste parce que votre famille n'est pas implantée depuis longtemps dans notre pays ?*

— Mon grand-père est arrivé en France en 1905. Mais la France ne m'intéresse pas. La France d'aujourd'hui est un pays disparate qui n'est plus capable d'assurer son unité et son identité... »

Dialogue de sourds qui clôturera un débat déprimant.

Pour Me Burdeyron, l'un des défenseurs, son client ne s'est contenté que d'exprimer des « opinions philosophiques ». Plutôt que brandir le poing fermé, dit-il, M. Fredriksen préfère le geste du bras levé qui veut dire : « *Je viens en ami* ».

« *C'est dur à encaisser...* », fait remarquer le président.

Me Pavignor, l'autre défenseur, s'est déclaré en désaccord avec les articles de *Notre Europe*, mais il a invoqué la liberté d'expression pour inciter les magistrats à ne pas revenir aux « procès de sorcières » du Moyen Age.

M. Raymond Galiber d'Auque, avocat général, a demandé à la cour de « *confirmer à tout le moins intégralement le jugement* ».

Arrêt le 4 mars.

CORRESPONDANCE

Des méthodes nazies

Une lectrice, Mme Chemla, nous adresse la lettre suivante à la suite de l'agression commise contre un militant néo-nazi à Courbevoie (le Monde du 31 janvier).

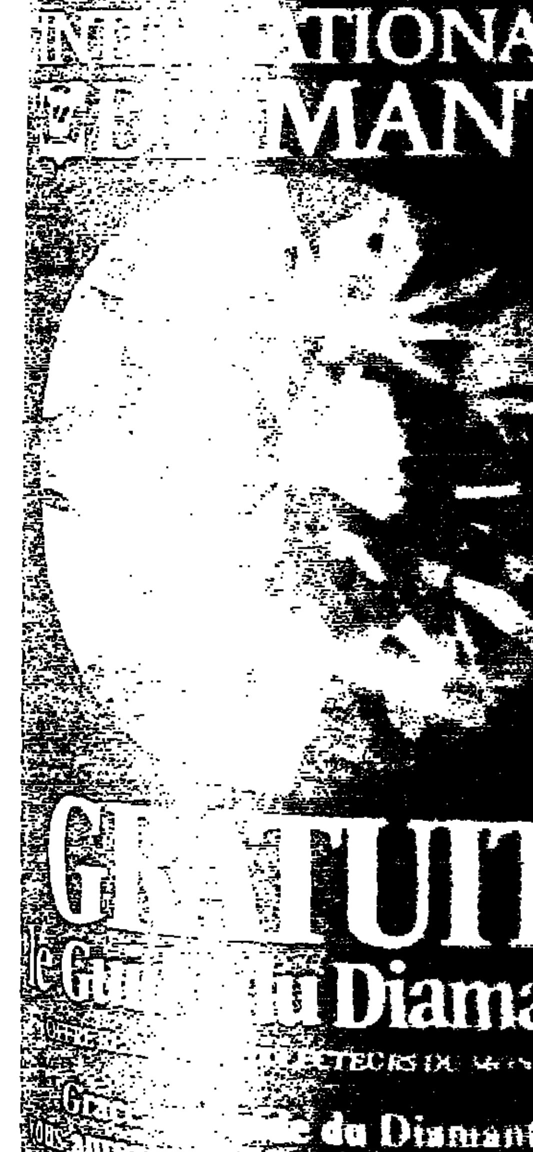
Je suis juive, ni honteuse ni fière de l'être. J'ai été révoltée par Copernic. Je le suis aussi par le vitriolage d'un garçon de vingt-six ans, qui va certainement rester aveugle pour le restant de ses jours.

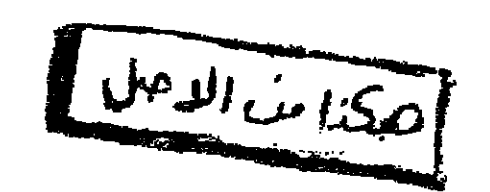
Rien ne prouve que ce garçon a participé à Copernic. Et même si c'était le cas, la loi du talion est inadmissible.

Quand les juifs l'appliquent, ils se dégradent et nous dégradent : ce sont des méthodes nazies. Si on avait appliqué la loi du talion à l'Allemagne vaincue, quatre ou cinq millions de nazis, certainement moins « innocents » que ces jeunes néo-nazis, seraient partis en fumée.

Je suis effrayée par le retour à la violence aveugle. Outre l'antisémitisme agressif, il semble que la force brutale soit sinon le dernier acte, mais le *premier acte* des conflits sociaux : à Vichy on saccage un foyer à titre d'avertissement !

Il faudrait donner à la réprobation des juifs une publicité convenable, sinon un autre Copernic est imminent.





L'AFFAIRE DE LA PERGOLA EN CORRECTIONNELLE

La défense a plaidé les circonstances atténuantes

La dernière journée du procès de la clinique de la Pergola a été consacrée, mercredi 4 février, à la fin des plaidoiries de la défense. Après que le bâtonnier Claude Lussan et Mᵉ Stéphane Benhamou eurent demandé l'indulgence du tribunal tant pour le docteur Marie-Odile Wargnier, jeune anesthésiste, *que pour le docteur* Mihail Popescu, soixante-quatorze ans, sont intervenus les avocats des trois médecins comparaissant, détenus, après quinze mois de détention provisoire.

Le docteur Jacques Mazeyrat est-il coupable « *d'assistance à personnes en détresse ?* », a demandé son défenseur Mᵉ Badinter. Il n'a rien à voir avec les cas les plus graves, comme ceux de Catherine ou de Fabienne (*le Monde* des 29 janvier et 3 février). Il n'est ni actionnaire ni dirigeant de la Pergola. Aucune de ses patientes ne se plaint de lui, bien au contraire. Comme tant d'autres, il envoyait à la Pergola des femmes ayant dépassé les délais légaux pour les interruptions de grossesse. Rien donc d'exceptionnel, et c'est précisément pour cela qu'on veut « *faire un exemple avec lui* et *montrer aux médecins qu'ils doivent prendre garde* ».

Ce souci d'exemplarité est, pour Mᵉ Badinter, le fond d'un procès qui n'a de sens que politique. La loi Veil, a-t-il expliqué, est « *un moment important dans l'histoire des libertés* ». Pour la première fois, on a donné aux femmes le droit de décider seules de leur sort. Une partie du corps médical se refuse à admettre que le moment était venu pour cela. Alors, depuis des années, certains opposent une résistance acharnée, multipliant impunément « *les ruses, les esquives, pour tourner la loi* ». On a même entendu M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, dire un jour au professeur Paul Milliez relevant que les femmes riches avaient toujours pu avorter sans risque à l'étranger : « *Que jamais les vices des riches ne deviennent les vices des pauvres.* » « *Comme si l'avortement était un vice*, a commenté Mᵉ Badinter. *Est-ce qu'on comprendra enfin que, pour les femmes, l'avortement n'est qu'épreuve et douleur, et que les hommes devraient le respecter.* »

« *Le docteur André Gilloux, premier arrêté dans cette affaire, n'était qu'un passant à la Pergola* », a fait remarquer Mᵉ Aimé Jacquin. Il se faisait plus payer que les autres, certes. Mais pour les deux cas qui lui sont reprochés en particulier, « *il est difficile d'établir que le délit a été commis* ». Catherine, 16 ans, aurait fait une fausse couche spontanée, comme le médecin l'a toujours affirmé, et Fabienne, 14 ans, aurait été opérée d'un kyste ovarien.

Mᵉ Jacques Chanson n'est pas familier des problèmes des femmes. « *Chacun sait*, a-t-il précisé, *que je ne suis pas du bord de ceux qui militent pour l'avortement* ». Il s'est senti d'autant plus à l'aise pour dénoncer les réquisitions « *terribles* » du parquet contre le docteur Aimé Marchand, directeur de la clinique, après avoir découvert dans ce dossier « *le drame de ces femmes dont les hôpitaux se lavent les mains en leur glissant à l'oreille : allez à la Pergola* »

Alors, certes, le docteur Marchand n'a pas respecté la loi. Mais tous le savaient, le ministère, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, les autres médecins. Et maintenant, pour l'exemple, on voudrait lui refuser toute circonstance atténuante. « *On vient réclamer des années et des années de prison ferme alors que cet homme est déjà perdu, car il ne pourra plus être médecin* ». « Médecin », tout au long de ce procès, était comme un mot magique pour le docteur Marchand, « *que ses patients adoraient* », a dit Mᵉ Michèle Parucci. Sa punition véritable, ce sera cette impossibilité de continuer son métier. Il n'est pas besoin d'y ajouter une peine d'emprisonnement prétendument exemplaire.

Jugement le 4 mars.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LE PROCÈS DES AUTONOMISTES CORSES

La Cour de sûreté de l'État s'estime offensée

Une fois de plus, le procès des autonomistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat traverse une crise. Jamais le malaise entre des magistrats qui estiment conduire les débats de manière « libérale » et les avocats de la défense qui protestent contre les interventions du président, M. Claude Allaer, durant les dépositions des témoins cités par eux, n'a en effet été aussi évident. Mᵉ Jean Maggiani, rassemblant ses affaires en pleine audience, mercredi 4 février, a lancé à la Cour : « *Je me respecte assez moi-même pour me retirer.* » Et Mᵉ Lucien Felli dénonçait aussitôt ce procès, « *affaire malsaine dès le départ* ».

En résumé, les avocats de la défense réclament depuis trois semaines qu'il puisse être fait état des activités du groupe clandestin anti-autonomiste Francia et du contexte corse pour expliquer les faits reprochés à leurs clients. La Cour, pour sa part, semble lasse de ces « éclairages » et affirme, avec les parties civiles représentées par Mᵉˢ Denise Mialou, Jean-Baptiste Biaggi et Bernard Prevost, qu'il ne s'agit pas de faire le procès de Francia mais des quinze accusés. « *Revenons à nos moutons*, répète avec constance M. Allaer, *cela fait trois semaines que l'on déborde du dossier.* » Le contentieux, enrichi de multiples incidents au fil des audiences, a finalement débouché mercredi — après une suspension longue de trois heures — sur une impasse provisoire puisque le président a déclaré : « *La Cour estime l'incident non complètement réglé.* »

Un geste d'humeur ?

C'est que, plus fondamentalement, les magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat pensent que la défense a manqué de respect à leur endroit à plusieurs reprises. Mᵉ Marie-Hélène Mattei, du barreau de Bastia, parlant du 14 juillet et du drapeau tricolore, a ainsi affirmé, mardi 3 février, dans le feu d'une explication : « *C'est votre fête nationale, c'est votre drapeau.* » La Cour, et plus précisément les deux officiers généraux qui en font partie, ont, semble-t-il, ressenti le propos comme scandaleux dans la bouche d'un défenseur. A d'autres moments, des avocats ont assuré : « *On empêche le témoin de témoigner* », heurtant le président, peu enclin à supporter des griefs exprimés sur ce ton. Le procureur général, M. Henri Dontenwille, s'est vu reprocher très directement la semaine dernière d'« *agiter de grands sentiments la main sur le cœur* »...

Trop c'est trop, a visiblement décidé la Cour, prenant le parti d'être offensée. Le conseil de l'ordre des avocats a été saisi. Crise ou geste d'humeur, voilà qui, de toute manière, en dit long sur l'incompréhension qui prévaut dans ce procès.

LAURENT GREILSAMER.

● *M. Hamza Boubakeur*, directeur de l'Institut musulman de Paris, doit présider, vendredi 6 février à 15 heures, à la mosquée de la capitale, une réunion préparatoire à un prochain congrès islamique de France. Ce « pré-congrès », ouvert « *à tous les musulmans désireux d'affirmer l'importance historique nationale, économique, culturelle et sociale de leur communauté* », se propose, notamment, de « *lancer un appel à l'unité de la communauté islamique, souvent humiliée et affaiblie par ses divisions, ses clans et par tous ceux qui la minent, la morcellent pour l'empêcher de s'identifier* ».

L'arrêté d'expulsion de M. Moussa Konaté est annulé par le Conseil d'État

Le Conseil d'Etat a annulé, le 4 février 1981, l'arrêté d'expulsion signifié, le 27 juillet 1976 par le ministre de l'intérieur, à M. Moussa Konaté. L'arrêt rendu stipule que « *la matérialité des actes* » retenus par le ministre « *n'est pas corroborrée par les pièces du dossier* ».

M. Moussa Konaté, originaire du Mali, qui travaillait en France depuis 1965, s'était vu signifier au mois d'avril 1976 un premier arrêté d'expulsion. Pour avoir participé en 1975 à la « grève des loyers » dans les foyers Sonacotra de Pierrefitte-sur-Seine, (Seine-Saint-Denis), M. Konate avait été considéré comme « un dangereux agitateur » coupable « d'actions illégales de nature à troubler l'ordre public ». M. Konaté appartenait déjà alors au syndicat C.G.T. Après l'expulsion de fait de M. Konaté, le Conseil d'Etat avait, en juin 1976, ordonné le sursis à exécution de cette décision. M. Konaté regagna alors la France. Après un nouvel arrêté d'expulsion signifié au mois de juillet et un nouveau recours, M. Konaté fut autorisé à rester sur le territoire français « jusqu'à l'expiration de tous les recours ». Au mois de juin 1980, le tribunal administratif ordonna le départ de M. Konaté avant le 11 septembre 1980.

Ces diverses mesures avaient suscité d'importantes réactions de la part d'hommes politiques de tendances diverses, des partis politiques de la gauche et des organisations syndicales.

La C.G.T., commentant l'arrêt du Conseil d'Etat, estime qu'il s'agit là d'un « désavœu des pratiques gouvernementales contre les libertés et, en particulier, contre les droits, la sécurité et les libertés, la dignité des travailleurs immigrés ».

● *M. Pierre Bellemare*, directeur de sociétés et animateur de jeux audiovisuels et ses deux co-inculpés, MM. Maurice Noiret, maire de Champien (Somme) et Michel Levert, agriculteur, ont été relaxés, mercredi 4 février, par le tribunal d'Amiens. Ils étaient prévenus (*le Monde* du 23 janvier) d'homicide involontaire. En 1973, M. Comte, lieutenant-colonel en retraite, qui avait un différend à propos d'une porcherie avec son voisin, s'était tiré une balle dans la tête au lendemain de l'émission d'Europe 1 « Il y a toujours quelque chose à faire ». Au cours de cette émission, le maire de Champien avait estimé qu'en ne se présentant pas au micro le lieutenant-colonel « s'était dégonflé ».

● *L'auteur d'un hold-up*, arrêté le mercredi 4 février dans la banlieue de Turin, s'est révélé être Maurizio Bignami, le chef du groupe Prima Linea, selon des sources policières. Maurizio Bignami est soupçonné d'avoir participé aux attentats qui ont coûté la vie aux magistrats milanais Alessandrine et Galli, au dirigeant de la Fiat Carlo Ghiglieno, et à deux carabiniers de Viterbo — (*A.F.P.*)

● *La propriété de M. Michel Poniatowski*, ancien ministre de l'intérieur, a été en partie ravagée par un incendie, mercredi 4 février. 1 hectare d'oliviers et de pins ont brûlé dans le terrain de la villa située au Rouret, près de Grasse (Alpes-Maritimes). Le feu n'a été maîtrisé qu'après trois heures de lutte par les pompiers de Grasse. En raison de la sécheresse, plusieurs incendies ont éclaté ces jours derniers dans les Alpes-Maritimes.

● *Cinquante et un Pakistanais* sont morts de faim et de soif après avoir dérivé un mois en mer, a-t-on appris de source officielle, mercredi 4 février à Karachi. — (*A.F.P.*)



MÉDECINE

Menace de grève totale dans le principal centre d'interruptions de grossesse de Lyon

De notre correspondant régional

Lyon. — Les douze médecins qui assurent les interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.), à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, ont déposé un préavis de « grève totale et illimitée », applicable à partir du 13 février prochain. Depuis une semaine aucun rendez-vous n'est accordé. Cette grève de médecins a été décidée à l'unanimité des douze praticiens sous contrat avec les hospices civils de Lyon. Elle risque de compliquer une situation déjà très tendue à Lyon en matière d'avortement. Le centre de l'Hôtel-Dieu pratiquait, en effet, la moitié des I.V.G. déclarées dans le département du Rhône.

« Tout se passe comme si les hospices civils de Lyon souhaitaient l'étouffement progressif du centre d'orthogénie de l'Hôtel-Dieu », accuse l'un des médecins qui, avec onze de ses confrères, assure les vacations — généralement d'une demi-journée par semaine — et qui pratique des I.V.G. Des conditions de travail sensiblement dégradées expliquent pour une large part le mouvement. La fermeture l'été dernier de la clinique de la Tête-d'Or (*le Monde* du 16 août 1980) a entraîné un accroissement de la demande d'I.V.G. dans un service déjà très sollicité.

Le remplacement du personnel permanent n'est pas assuré : actuellement, sur quatre salariés à plein temps, trois sont absents et non remplacés. Conclusion des médecins dans une lettre ouverte aux autorités (préfet du Rhône, services de santé) : *« Nous reprendrons notre activité lorsque satisfaction nous sera donnée sur quatre points : conditions de travail et de salaires correctes ; création de postes de personnel permanent nécessaire à la sécurité des patientes ; possibilité de pratiquer des interruptions thérapeutiques de grossesse ; convention entre les hospices civils de Lyon et le Mouvement français pour le planning familial pour le personnel membre de cette association. »*

Sur ce dernier point, il convient de préciser que trois conseillères sur une dizaine sont membres du Planning. Elles ont elles aussi décidé de cesser leurs activités au sein du service. Les militantes de ce mouvement, qui assurent en grande partie l'accueil des femmes, ajoutent trois points aux revendications : *« Un délai maximum d'une semaine pour obtenir un rendez-vous pour l'avortement ; l'application des délais prévus par la loi, soit douze semaines d'aménorrhée ; la possibilité pour la femme d'avoir une anesthésie si elle la demande. »*

L'importance de la demande d'avortements explique la pression sur des hôpitaux non équipés de centres d'orthogénie ou pratiquant les interventions à une très faible échelle. Deux I.V.G. sont pratiquées chaque semaine à l'hôpital de la Croix-Rousse alors que le centre de l'Hôtel-Dieu en assurait en période normale une cinquantaine. De plus, l'autre service de gynécologie de cet hôpital, qui pratique aussi les interventions, sera fermé au mois de juin prochain en raison de travaux de réfection.

Vendredi 6 février, le directeur des hospices civils de Lyon doit rencontrer les médecins du centre. La semaine suivante, la commission préfectorale sur l'I.V.G. — formée à la demande du parti socialiste après l'affaire de la clinique de la Tête-d'Or — visitera les centres d'orthogénie de la Croix-Rousse et de l'Hôtel-Dieu, ce dernier à la veille de l'échéance fixée par les médecins.

CLAUDE RÉGENT.

● *Le prix international de cancérologie* Antoine-Lacassagne, décerné par la Ligue contre le cancer, d'un montant de 150 000 F, a été remis le jeudi 29 janvier, par le docteur Jean-François Lacronique, directeur général adjoint de la santé, au docteur Auguste Ennuyer et à son équipe pour leurs travaux sur la radiothérapie des cancers à l'Institut Curie.

LE SIXIÈME RAPPORT SUR LA SITUATION SANITAIRE

L'Organisation mondiale de la santé se montre optimiste sauf pour les pays les plus pauvres du tiers-monde

De notre correspondante

Genève. — Le « Sixième rapport sur la situation sanitaire dans le monde » vient d'être publié (1), à Genève, par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). Celle-ci estime qu'une prise de conscience internationale devrait conduire à une « mobilisation contre les cruelles injustices sociales qui caractérisent la vie sur notre planète ».

Le rapport souligne, cependant, que la différence d'espérance de vie entre les pays nantis et les pays déshérités tend à se réduire en moyenne. Mais il note aussi une résurgence de certaines maladies transmissibles et dénonce, une fois de plus, les ravages de la malnutrition dans le tiers-monde.

Il est possible, *selon l'O.M.S.*, de prévoir qu'en l'an 2000 l'espérance de vie pour 70 % des habitants du tiers-monde sera de soixante-cinq ans, alors que cette proportion ne s'élève qu'à 46 % actuellement. Une personne sur trois pourra espérer devenir octogénaire alors qu'une personne sur sept seulement pouvait nourrir pareil espoir en 1975. Cette année-là, dans les pays développés, l'espérance de vie à la naissance était de soixante-douze ans (contre soixante-cinq en 1950), tandis que dans les pays pauvres elle était de cinquante-cinq ans (contre quarante-deux en 1950). La différence d'espérance de vie entre nantis et déshérités aurait donc diminué de six ans en une quinzaine d'années. L'O.M.S. prévoit qu'en l'an 2000 cette différence se réduira encore de sept ans.

La mortalité infantile serait à la fin du siècle de 10 pour 1 000 dans les pays industrialisés et ne dépasserait que rarement 50 pour 1 000 dans les pays sous-développés... Certes, le rapport mentionne une différence de dix années d'espérance de vie entre la moyenne des pays du tiers-monde et la moyenne de ceux d'entre eux que l'ONU et ses institutions spécialisées, appellent par euphémisme *« les moins avancés »*, et où les inégalités s'accroissent.

Pour ce qui concerne la morbidité, l'O.M.S. considère comme peu fiables les données qui lui ont été fournies par les pays du tiers-monde, mais n'en signale pas moins une *« grave résurgence »* des maladies transmissibles, tel le paludisme, et l'expansion d'autres, telle que la bilharziose, qui frappe deux cents millions de personnes et menace six cents millions d'autres.

Le rapport mentionne d'ailleurs que plusieurs pays, du tiers-monde généralement, n'ont pas fourni de données sur leur situation sanitaire, et que d'autres, tels que l'Albanie ou l'U.R.S.S., ont envoyé des informations lacunaires ou fantaisistes.

Progression des cancers

Les rapporteurs déplorent aussi la situation alimentaire de nombreux pays du tiers-monde : selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), environ 400 millions de personnes, en majorité des nourrissons et de jeunes enfants, souffrent en permanence d'une sous-alimentation grave. L'O.M.S. précise que la carence en vitamines A a rendu aveugles 100 000 enfants en bas âge dans de nombreuses régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ainsi qu'au Proche-Orient. Le goitre endémique et les déficiences mentales dues à une insuffisance en iode posent dans différents pays du tiers-monde d'inquiétants problèmes.

A l'inverse, le rapport stigmatise la suralimentation fréquente dans les pays industriels, cette *« malnutrition de l'abondance »* qui entraîne, entre autres, obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète et caries dentaires.

Au sujet du cancer, les auteurs du rapport abandonnent tout optimisme, « prudent ou pas », estimant qu'un décès sur cinq est dû à cette maladie et rappelant qu'en 1975 elle a tué au moins cinq millions de personnes dans les pays industrialisés. Parmi les causes reconnues de ce fléau, le rapport cite l'exposition excessive au soleil et les radiations dangereuses, notamment dans les pays où se développe l'industrie nucléaire et où les radio-isotopes sont utilisés, en médecine et dans l'industrie. Il en résulte que les risques de cancer augmentent dans les pays qui passent rapidement du sous-développement à l'industrialisation. Mais l'O.M.S. reconnaît ne pas posséder de données fiables sur l'évolution du cancer dans les pays en développement.

Parmi les industries pouvant provoquer le cancer, le rapport place avant tout celle de l'amiante et du chlorure de vinyle. L'influence du milieu est prépondérante, car on a constaté que chez les travailleurs immigrés le risque de cancer tend à égaler, très vite, celui des populations des pays d'accueil : il suffit, quelquefois, d'une seule génération.

Cependant, pour l'O.M.S., le plus grand responsable du cancer, non seulement du poumon, mais aussi du larynx, de l'œsophage et de la rate, est l'usage du tabac et, plus précisément, de la cigarette. Celle-ci serait la cause de plus de 40 % des décès de cancéreux du sexe masculin au Royaume-Uni.

Mais le tiers-monde n'est pas à l'abri de cette « épidémie » de tabagisme, ajoute le rapport : dans certains pays en voie de développement, elle rivalise, en termes de santé publique, avec les maladies infectieuses et la malnutrition.

L'O.M.S. insiste, enfin, sur l'importance des « soins de santé primaires », tout en reconnaissant qu'ils ne remplacent pas l'ensemble des services publics de santé, mais doivent y être intégrés dans le cadre d'un *« nouvel ordre sanitaire »*.

Ce qui est peut-être le plus significatif, c'est le prix attaché par les auteurs du rapport à l'établissement d'une politique d'ensemble s'appliquant à des domaines aussi divers que l'approvisionnement en eau potable, la vaccination, la mise en garde contre les mauvaises habitudes alimentaires, la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie. Le docteur Halfdan Mahler, directeur général de l'O.M.S., se félicite d'ailleurs, dans la préface du rapport, de la *« réorientation fondamentale de notre manière de penser et de nos activités »*, car *« la santé et le développement ne doivent pas être considérés comme empruntant des voies séparées, mais, bien plutôt, comme formant un domaine d'action commun aux vastes perspectives »*.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Seule la version anglaise de ce document est actuellement disponible. Les deux tomes : 48 F suisses. En vente au service de distribution et de vente de l'O.M.S., 1211 Genève (Suisse). La traduction française sera publiée ultérieurement et distribuée par la Librairie Arnette, 2, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris.

SCIENCES

Les premières assises du solaire

M. CHABAN-DELMAS RÉCLAME PLUS DE MOYENS POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un président de l'Assemblée nationale, ancien premier ministre, en ouverture, un premier ministre en clôture, deux ministres, un secrétaire d'État assistés d'ingénieurs et d'industriels ont évoqué mercredi 4 février, à Paris, les orientations du programme solaire français devant quelque deux cents parlementaires au cours des premières Assises du soleil organisées par le groupe d'études parlementaire « Énergie solaire et biomasse » et le Commissariat à l'énergie solaire (COMES).

Si les révélations fracassantes ont été absentes du débat, il était réconfortant de constater l'intérêt des élus pour les énergies renouvelables. Intérêt d'autant plus légitime que le développement de la biomasse risque d'introduire quelques changements dans les activités et les conceptions du milieu agricole français, notamment.

A cette occasion, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, a préconisé une politique de l'énergie fondée sur *« un habitat autonome dans une société économe »*, qui peuvent contribuer à créer une nouvelle société. *« Après avoir été sobres par nécessité*, a-t-il dit, *il nous faut devenir économes par volonté »*, investir dans l'économie d'énergie *« en retrouvant une ardeur de pionnier »*. Toutes mesures qui, selon lui, doivent s'accompagner de la part de l'État d'une lutte *« contre la centralisation excessive, génératrice de gaspillage de temps, d'argent et d'énergie »*, et de dotations budgétaires au COMES — 199 millions de francs en 1981 — *« comparables à celles dont disposait le Commissariat à l'énergie atomique* (C.E.A.) *il y a dix ans »*.

Sur ce point, le ministre de l'industrie, M. André Giraud, a déclaré que le *« budget solaire de la nation est plusieurs fois supérieur aux premiers budgets nucléaires français. » « L'ensemble de l'effort consenti par la nation tout entière pour l'énergie solaire et la biomasse*, a-t-il dit, *pourrait atteindre 1,2 milliard en 1981. » « Il a fallu trente ans depuis la création du C.E.A.*, a-t-il ajouté, *pour que le nucléaire atteigne quelques pour-cent de notre bilan énergétique. Il en faudra dix pour que l'énergie solaire sous toutes ses formes représente un pourcentage identique. »* Dans ce contexte, l'énergie solaire et renouvelable — hydraulique compris, ce qui fausse un peu les choses, — *« assurera 10 % de nos besoins en 1990 »*, a affirmé le ministre de l'industrie.

AÉRONAUTIQUE

LES AIRBUS SAOUDIENS SERONT ÉQUIPÉS DE RÉACTEURS AMÉRICAINS

La compagnie aérienne Saudia Arabian Airlines (S.A.A.) a choisi le réacteur JT9D-FR4 de la société américaine Pratt and Whitney, d'une poussée de 25,4 tonnes au décollage, pour équiper les onze Airbus A-300 B4-600 qu'elle avait commandés ferme, en décembre 1980, au consortium européen (*le Monde* du 18 décembre). Le contrat des avions était de 900 millions de dollars et celui des réacteurs est évalué à environ 200 millions de dollars.

Capables d'emporter deux cent soixante-deux passagers, les versions B4-600 de l'Airbus européen, dotées du cockpit tout à l'avant et d'une électronique entièrement digitale, seront livrées aux Saoudiens entre avril et juin 1984. La compagnie S.A.A. est la première cliente de cette version ultra-moderne de l'Airbus.

Au terme d'une vigoureuse compétition internationale, la compagnie saoudienne a donc retenu les propositions de Pratt and Whitney, de préférence à celles du constructeur britannique Rolls-Royce et du groupe franco-américain SNECMA-General Electric dont les réacteurs du modèle CF6-50 équipent, néanmoins, la plupart des moyen-courriers biréacteurs Airbus en service.

Pour Rolls-Royce, le choix de S.A.A. est une défaite commerciale importante puisque des réacteurs britanniques, du modèle RB-211 proposé pour l'Airbus, équipaient déjà des avions Tristar et Boeing-747 aux couleurs saoudiennes. On pouvait donc penser que, pour des raisons d'économies d'exploitation, S.A.A. déciderait d'uniformiser le type de réacteurs à bord de ses avions de ligne.

D'autre part, Rolls-Royce espérait que la commande saoudienne marquerait le début du lancement d'une nouvelle version de l'Airbus européen avec des réacteurs britanniques et que cet appareil intéresserait d'autres compagnies du Proche-Orient à l'imitation du choix décidé par S.A.A. Aujourd'hui, le succès de Pratt and Witney risque d'éliminer Rolls-Royce du marché de l'Airbus.

ÉDUCATION

Agitation dans deux universités de Montpellier

- Un millier de manifestants devant le rectorat
- Cinq professeurs et un maître-assistant démissionnent du conseil de leur U.E.R.

De notre correspondant

Montpellier. — *Deux universités, sur les trois que compte la ville de Montpellier, sont actuellement perturbées par des mouvements de grève d'étudiants et d'enseignants.*

● *A l'université Paul-Valéry (Montpellier-III)*, pour protester contre la suppression de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de sciences économiques appliquées aux sciences humaines et qui comporte une section d'administration économique et sociale (A.E.S.), les étudiants ont décidé de faire grève. Depuis trois semaines, des étudiants de cette U.E.R., auxquels se sont joints ceux de l'U.E.R. de sociologie et ethnologie, ne suivent plus les cours et participent avec des enseignants à des commissions pédagogiques paritaires pour s'opposer *« aux mesures de démantèlement »*. Une manifestation soutenue par les deux syndicats UNEF, le Syndicat national de l'enseignement supérieur SNE-Sup. et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), a rassemblé un millier de participants qui se sont rendus de l'université au rectorat, où ils ont été reçus par le directeur du cabinet du recteur.

Selon le recteur, la modification des structures administratives de l'enseignement d'administration économique et sociale n'implique pas automatiquement sa disparition au sein de l'université Paul-Valéry, et la section pourrait être rattachée à une autre U.E.R.

● *A l'université de Montpellier-I*, cinq professeurs : MM. Pierre Bels (histoire du droit), André Castagné (droit public), Georges Frêche, maire de Montpellier (histoire du droit), Jacques Michaud (histoire du droit) et Mme Christine Lazerges (droit privé) et un maître-assistant, M. Paul Alliès (sciences politiques) ont démissionné du conseil de l'U.E.R. de droit et des sciences sociales en raison du refus de ce dernier de proposer un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) de sciences politiques, intitulé *« diplôme d'État contemporain »* à l'agrément du ministre des universités. D'autres démissions pourraient suivre.

Dans une motion, les démissionnaires déclarent notamment qu'*« ils ne sauraient accepter que soient bafoués des principes fondamentaux auxquels ils sont attachés et qu'ils entendent voir respecter vis-à-vis de tous les membres, sans exception aucune, de la communauté universitaire. Ces principes sont la pluralité et la liberté de recherche. (...) En refusant de transmettre un projet de D.E.A. (...) le conseil de l'U.E.R. a non seulement établi une discrimination inadmissible à l'égard d'un projet mais a aussi abandonné l'indépendance que les textes exigent de lui. »*

Le refus a été acquis au conseil de l'U.E.R. (la plus importante, avec ses vingt-neuf enseignants, de la faculté de droit qui en compte quatre) par une voix de majorité.

ROGER BÉCRIAUX.

● *Les étudiants de l'université de Nancy-II* ont voté, mercredi 4 février, la poursuite du mouvement de grève qu'ils ont commencée il y a une semaine (*le Monde* du 31 janvier). Après s'être réunis en assemblée générale pour voter, environ cinq cents étudiants ont, ensuite, parcouru dans le calme les rues de Nancy.

● *Le Comité de liaison des étudiants de France* (CLEF) s'étonne, à la suite de la publication des résultats des élections aux CROUS (Centre régionaux des œuvres universitaires et scolaires) (*le Monde* du 4 février) qu'*« on le classe encore, d'une part comme proche de la majorité et, d'autre part, de façon anachronique, proche du R.P.R. Le CLEF et ses corpos demandent que soit admis enfin leur droit à l'indépendance syndicale dans l'intérêt de tous les étudiants »*.

Dans une interview au « Matin »

« TOUTE SOCIÉTÉ A BESOIN D'UNE ÉLITE » déclare M. Beullac

« L'école doit voir les enfants tels qu'ils sont pour les amener tous à tirer le meilleur d'eux-mêmes », a notamment déclaré M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, dans une interview au *Matin de Paris* du 5 février. *« Si l'on a réellement le dessein de lutter contre les inégalités*, affirme-t-il d'autre part, *le premier devoir est d'en prendre conscience. Seule une pédagogie différenciée, c'est-à-dire une pédagogie qui prenne en considération les différences, a quelque chance de résorber les handicaps socioculturels ou naturels »*.

Mais, pour le ministre de l'éducation, *« valoriser au maximum toutes les potentialités (...) n'implique pas qu'on puisse légitimement s'attendre à une égalité dans les résultats. Toute société a, d'ailleurs, besoin d'une élite. Le propre de la démocratie est de dégager ses élites par la promotion des meilleurs, et non par l'argent, l'influence, le parrainage politique. Le mot d'élite ne me choque pas pour peu qu'il s'agisse d'une élite vraie »*.

NOMINATION AU MINISTÈRE

M. Pierre Dasté, directeur adjoint au cabinet du ministre de l'éducation, a été nommé directeur des affaires financières du même ministère par le conseil des ministres du 4 février. Il remplace M. Alain Blanchard, qui est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

[Né en 1932 à Gourdon (Lot), M. Dasté, ancien élève de l'E.N.A., avait précédemment été rapporteur de la commission de l'éducation nationale du VIe Plan, de 1968 à 1970, adjoint au directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), de 1971 à 1973, puis du directeur de la programmation et de la coordination au ministère de l'éducation jusqu'en 1978. C'est à cette date qu'il est devenu directeur adjoint du cabinet du ministre.]

CORRESPONDANCE

La Casa de Velasquez

A la suite de nos informations sur les écoles françaises à l'étranger (le Monde du 7 janvier), le directeur de la Casa de Velasquez, M. Didier Ozanam, nous a adressé les précisions suivantes concernant l'établissement de Madrid :

Celui-ci compte actuellement dix-huit membres dans sa section scientifique (archéologues, historiens, littéraires, linguistes, musicologues, historiens de l'art, islamisants, juristes, géographes, ethnologues, économistes, sociologues, agronomes), treize pensionnaires dans sa section artistique (architectes, compositeurs, peintres sculpteurs, graveurs, médaillistes, cinéastes), auxquels il faut ajouter un boursier de la Ville de Paris, un de la ville de Lille, et deux boursiers espagnols (Valence et Séville).

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Il n'y a plus de couple

De notre envoyé spécial

Innsbruck. — Premier après les figures imposées, Jean-Christophe Simond a rétrogradé, mercredi 4 février, à la troisième place du classement provisoire du concours individuel masculin des championnats d'Europe de patinage artistique dans l'épreuve de programme court où il fut devancé par cinq concurrents. Pour gagner le titre européen laissé vacant par la retraite du Britannique Cousins, il reste au Mégevan à faire mieux, jeudi 5, que l'Allemand de l'Est Schulz, le Soviétique Bobrin et le Tchèque Sabovcik dans le programme libre.

Les Soviétiques Irina Vorobieva et Igor Lisovski ont, de leur côté, gagné, *mercredi soir*, le titre par couples en devançant les Allemands de l'Ouest Riegel et Nischwitz et les Soviétiques Cherkasova et Schakraï.

Un couple de patineurs sur glace, qu'est-ce que c'est ? Un garçon et une fille qui font ensemble arabesques et cabrioles sur la glace, certes, mais tout autant deux êtres qui boivent, mangent, respirent au même rythme, aiment les mêmes objets, les mêmes musiques, les mêmes paysages, les mêmes couleurs. En bref, un garçon et une fille qui aiment glisser sur la glace, main dans la main, et qui s'aiment.

« Alexandre, fais donc la cour à ta partenaire !, Irina, sois coquette avec lui », disait l'entraîneur soviétique Stanislas Zhuk au couple vedette Rodnina-Zaitzev, qui, en devenant sept fois champions d'Europe, six fois champions du monde et deux fois champions olympiques, avaient sublimé l'art d'être un couple sur la glace. Mais aujourd'hui, Zaitzev traîne sa grande carcasse dans les couloirs du stade olympique autrichien, tandis que Rodnina est restée à Moscou pouponner un petit Alexandre. Et on se demande si, après eux, il y aura encore des couples. Car ceux qu'on a vus à Innsbruck sont des imitations, des contrefaçons.

Oh ! bien sûr, ils font très bien semblant. Quand Igor Lisovski satellise Irina Vorobieva, le public pousse encore un cri d'admiration, mais le problème c'est que, pour les couples, il n'y a presque plus de public : une centaine de personnes, mardi, pour le programme court, et deux milliers tout au plus, mercredi, pour les figures libres, dans une patinoire faite pour accueillir dix mille personnes qui s'arracheront au marché noir les tickets pour la finale de la danse, vendredi soir. La danse ! Voilà la cause de tous les maux. Elle s'était introduite en catimini au programme olympique des Jeux d'hiver de 1976. Aujourd'hui, il n'y en a plus que pour elle. On se battrait pour voir Moïseeva - Minenkov, on ignorera Riegel - Nischwitz. En France, par exemple, on ne compte plus qu'un couple pour une quinzaine de paires de danseurs seniors et une quarantaine de paires juniors et espoirs.

« C'est trop dur », explique Florence Cahn, qui forma, avec Jean-Christophe Racle, au début des années 70, le meilleur couple en Europe occidentale. Pour figurer au niveau international, lui doit patiner comme John Curry, elle comme Dorothée Hamil, c'est-à-dire avoir chacun une expérience représentant presque dix ans d'entraînement. De surcroît, le garçon doit posséder la force d'un leveur de fonte afin de soulever et faire tourbillonner plusieurs fois en cinq minutes une charge vivante d'environ 50 kilos, la fille, qui, elle, prend des risques accrus avec la généralisation des triples sauts. Les candidates aux chutes ne sont pas légion, et les haltérophiles de la glace n'ont plus trop envie de s'embarrasser d'une fille.

Les Soviétiques avaient imaginé de tourner la difficulté. Ils avaient remplacé le couple homme-femme par un couple père-fille. On a vu ainsi des gamines de treize ans virevolter dans les bras de gaillards deux fois plus grands et plus vieux qu'elles. L'astuce pouvait à la *rigueur satisfaire les juges au* plan technique. La condamnation du public fut sans appel.

Bref, les couples sont en crise. Et s'ils étaient tout bonnement des anachronismes, des fossiles vivants de la préhistoire du patinage ? C'est ce que commencent à se demander les dirigeants de la Fédération internationale. Ils voudraient bien trouver un moyen de limiter la casse. Mais n'est-il pas trop tard ? Neuf couples annoncés à ces championnats d'Europe, six seulement présents, dont trois soviétiques et un allemand de l'Est : voilà sans doute le réquisitoire le plus dur.

En moins d'une heure, tout a été dit. Toutes les filles sont tombées au moins une fois, à l'exception de la Britannique Garland, trop timide pour prendre de véritables risques. Et aucun couple n'a révélé une passion bouleversante ou une romance diabolique. Garçons et filles se sont à peine témoigné une tendresse polie, parfois brouillonne, qui est au patinage ce que la courtoisie est à l'amour. Mais, comme il fallait donner un titre, les juges ont décidé de l'attribuer sans scandale aux Soviétiques Irina Vorobieva et Igor Lisovski, qui ont été, somme toute, les plus beaux.

ALAIN GIRAUDO.

BASKET-BALL. — *Pour son dernier match, en poule de quarts de finale de la coupe Korac, Orthez a battu Zadar (Youg.) par 92 à 91, le 4 février. Les Béarnais, qui terminent à égalité de points avec le Dynamo de Moscou, en tête du groupe, sont toutefois éliminés par les Soviétiques. Ceux-ci ont réussi un meilleur score à l'occasion des matches qui ont opposé les deux équipes. Les basketteuses du Clermont - Université - Club, victorieuses des Yougoslaves de Nis, 102 à 78, sont, par contre, qualifiées pour les demi-finales de la coupe Ronchetti, où elles rencontreront Zagreb les 18 et 25 février.*

FOOTBALL. — *Lyon a battu Paris-Saint-Germain par 2 buts à 0, mercredi 4 février, dans un match en retard du championnat de France de première division. Au classement, les Lyonnais sont cinquièmes à 8 points de Nantes, 7 de Saint-Etienne, 4 de Bordeaux, et 1 de Monaco.*

SKI DE FOND. — *Le Vosgien Jean-Paul Pierrat a remporté son vingt-cinquième titre national, mercredi 4 février, à Serre-Chevalier, en gagnant le championnat de France des 30 kilomètres. Il a précédé Louis-Mar Loubet de 2 secondes et Martial Peccoz de 50 secondes.*

CARNET

Naissances

— M. et Mme PACHEU-LIOTARD ont la joie d'annoncer la naissance de

Delphine,

le 1er février 1981
« Résidence Saint-Honoré »,
5, square d'Anjou,
78150 Le Chesnay

— Christine et Gérard TOFFIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Grégoire,

le 3 février 1981

Décès

— M. Jean Aberlen,
Danielle et Michel Aberlen,
Jacques Aberlen,
Delphine, Thomas, Emilie-Luce,
Toute la famille, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Odette ABERLEN,
née Odette Boissy,
professeur de lettres honoraire,
survenu le 2 février 1981.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de la Madeleine, à Aix-en-Provence.
« Clos Saint-André »,
Chemin du Four,
13000 Aix-en-Provence.

— Sa famille,
Ses amis,
Ses collègues,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mlle Anne-Marie BEZIERS,
professeur de lettres
au lycée d'Orange,
survenu le 28 janvier 1981, dans sa quarante-huitième année.

Elle avait légué son corps à la science.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à Alès, le 31 janvier 1981.

Ceux qui l'ont connue et aimée peuvent adresser un don à la Ligue contre le cancer.
Orange, Alès.

— Mme Julien Brunel,
M. et Mme Jean Brunel, Anne et Philippe,
M. et Mme Pierre Brunel, Laurence, Sophie et François-Marie,
M. et Mme Edouard Alhéritière, Caroline, Pierre-Yves, Alice et Julie,
M. et Mme Georges Brunel,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Julien BRUNEL,
inspecteur honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire
de la médaille militaire 1939-1945,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
pieusement décédé en son domicile, dans sa soixante et onzième année, le 31 janvier 1981.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 3 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Hilaire de Melle.

— Mme Henri Chanel,
M. et Mme Pierre Chanel et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Chanel,
M. Christian Chanel,
M. et Mme Pierre-Jean Ponceau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri CHANEL,
ancien élève de l'E.N.S.
de Saint-Cloud,
directeur
d'école normale honoraire,
survenu à Marseille, le 30 janvier 1981, dans sa soixante-douzième année.
11, rue Krüger,
13004 Marseille.

— Mme Marcel Daudel,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Marigault,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DAUDEL,
attaché parlementaire,
officier de la Légion d'honneur,
ancien commandant
de la France combattante (C.R.),
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
officier des Palmes académiques,
survenu le 3 février 1981, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques seront célébrées au columbarium du Père-Lachaise, le lundi 9 février, à 13 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

31, *rue* Doudeauville,
75018 Paris.
10, allée de la Marelle-Bleue,
Emerainville,
77200 Torcy.

— M. André Denis, ancien ingénieur *de la société Saint-Gobain*,
M. Charles Denis, conseiller économique (gouvernement du Québec), et son épouse,
Le docteur Michel Denis, chirurgien urologue,
M. et Mme Marcel Courcelle, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Camille Creusot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vaitat, leurs enfants et petits-enfants,
Son Excellence M. Pierre Denis, ambassadeur de France, son épouse, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Castex, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Gaston Denis, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Fourcade, ses enfants et petits-enfants,
La famille de Mme Pierre Perinard,
La famille Martel,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Mme André DENIS,
née Marie-Rose Martel,
leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,
survenu munie des sacrements de l'Eglise, le 4 février 1981, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, au Centre médico-chirurgical Foch, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 février 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Léger, rue de la Maison-Verte à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Germain-en-Laye dans le caveau de famille.
15, rue de Pourqueux,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
32, avenue de Wagram,
75017 Paris.
48-50, Côte des Neiges,
(appartement 1201),
Montréal - Québec (Canada).

— Paris, Saint-Cyprien (42), Locmine (56), Aix-en-Provence (13)
Mme Paul Duplex,
Ses enfants Françoise, Jean, Frédérique et Michel Cusset,
Son petit-fils, Laurent,
Mme Henri Duplex, sa mère,
Mme Henri Lepetit-Kerrand, sa belle-mère,
M. et Mme Jean Duplex et leurs enfants,
Les familles Lepetit, Quema, Combres, Corbeau, Dury,
Ses collègues du C.N.R.S.,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul DUPLEX,
ingénieur au C.N.R.S.,
survenu subitement le 2 février 1981, dans sa cinquante-cinquième année.

Ses funérailles auront lieu le vendredi 6 février, à 15 heures, en l'église de Saint-Galmier (42), où il sera inhumé dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11 bis, rue des Carmes,
75005 Paris.

— Le docteur et Mme René François,
Hugues et Christiane François,
Yves François,
Damien, Aude, Grégoire François,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Jean Luc FRANÇOIS,
décédé le 30 janvier 1981.

Les funérailles religieuses ont été célébrées le 2 février dans l'intimité.

Ils rappellent à votre souvenir ses grands-parents,

M. et Mme Rémy FRANÇOIS,
décédés récemment.

113, rue Vendôme,
69000 Lyon-6e.

— L'Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel des juifs d'Egypte (Nahar Misraïm) a la profonde douleur d'annoncer le décès du

hakham Chehata HADIDA,
grand rabbin d'Alexandrie,
kabbaliste et décisionnaire,
survenu à Alexandrie, le 22 janvier 1981 (17 Shebat 5741), à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le hakham Chehata Hadida était le dernier rabbin égyptien en exercice en Egypte.
A.S.P.C.J.E.,
8, rue des Tanneries,
75013 Paris.

— M. et Mme Lucien Meslé,
M. et Mme Claude Gilquin,
M. et Mme Jean-Claude Meslé,
ses enfants,
Philippe, Marie-Laurence, Valérie, Gilles, Thierry, Virginie Meslé,
Xavier, Jérôme Gilquin,
Régis, Elsa Meslé,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MESLÉ,
survenu le 3 février 1981, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 7 février 1981, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Meudon.

30, rue Croix-Bosset,
92310 Sèvres.

— M. et Mme Michel Moyat, leurs enfants,
M. André Lorion,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à trente ans, de leur fils, frère, beau-frère et petit-fils,

Antoine MOYAT,
architecte D.E.S.A.,
diplômé
du Centre d'études supérieures
des monuments anciens.

La célébration eucharistique aura lieu le samedi 7 février 1981, à 10 heures, en l'église de Château-Thierry (Aisne).

Inhumation dans la plus stricte intimité à Brécy, dans la sépulture familiale, où il reposera en l'attente de la Résurrection.

Ni fleurs ni couronnes. Des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.
7, avenue Joussaume-Latour,
02400 Château-Thierry

— Mme Oreste Musso,
Ses fils,
Sa belle-fille,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Oreste MUSSO,
survenu le 1er février 1981, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 février 1981, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Charenton.
83, rue de Paris,
94220 Charenton.

— Nous apprenons la mort, survenue le 26 janvier à Versailles, du peintre

Pierre NOURY.

[Né à Besançon en 1894, Pierre Noury avait exposé dans les salons traditionnels, aux Artistes français, aux Indépendants et au Salon d'automne. On lui doit la création de costumes et décors pour des spectacles à l'Opéra-Comique des affiches et des illustrations. Il est également l'auteur d'un livre sur l'histoire de la peinture.]

— Mme Roger PAOLI
a l'immense douleur de faire part du décès de sa fille

Elizabeth,
survenu subitement le 3 février 1981.

Les obsèques religieuses auront lieu le 9 février, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Rosalie (50, bd Auguste-Blanqui, Paris-13e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu ensuite dans le caveau familial, au cimetière de Saint-Martin-Château (Creuse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi du texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Colette et Monique Priou,
Geneviève et François Bailly,
Lucien et Michèle Priou,
ses enfants,
Eric Bailly,
Laurent, Pascal, Claire, Vincent, Nicolas Priou,
ses petits-enfants,
ont le très grand chagrin de faire part de la mort de

Mme Jean PRIOU,
née Vimont,
avocat honoraire
à la cour de Paris,
survenue le 3 février 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e, suivie de l'inhumation au cimetière de Vaugirard, rue Lecourbe, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le Seigneur. »
(Apocalypse de saint Jean, 14-13.)

— Mme Marcel Sailly-Bryckaert, son épouse,
Mlle Nicole Sailly,
M. et Mme Patrick Sailly-Titze,
Me Michèle Sailly,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel SAILLY,
déporté résistant,
commandeur
de la Légion d'honneur.

Ses obsèques auront lieu le samedi 7 février 1981, à 10 heures, en l'église de Bray-Dunes (59123).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Henri Benchemoul,
Et ses *enfants*,
très touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été prodigués lors du décès de leur époux et père,

Henri BENCHEMOUL,
survenu à Beersheva, le 10 janvier, prient leurs amis de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

— Mme Dupré et sa fille Nicole remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

Anniversaires

— Le 6 février 1980,

Irène MERENHOLE
choisissait de nous quitter.
« Droit à la vie,
droit à la mort. »
Souvenons-nous.

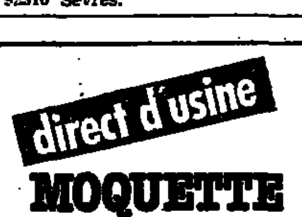
— Il y a cinq ans disparaissait

Cletta MAYER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.







INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Enfants en vacances

A l'intention des petits Parisiens en vacances du vendredi 6 au lundi 16 février, nous proposons, sans prétendre être exhaustifs, quelques idées de spectacles ou de sorties dans la capitale ou la proche banlieue.

La Ville de Paris répertorie les bibliothèques, les piscines, les centres de loisirs, les ateliers ouverts pendant les vacances scolaires de février. On peut trouver ces renseignements au Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. : 277-15-40 ; tous les jours sauf les 7, 8, 14 et 15 février.

Pour obtenir les renseignements sur les possibilités de loisirs, les adolescents pourront appeler :

— Le 256-17-70, « Mini-Journal téléphonique » de Loisirs-Jeunes ;

— Le 247-12-13 (Allô-Loisirs).

● CIRQUE

— *Carré Silvia Monfort* (531-28-34) : tous les jours à 15 h. 30 ; les 14 et 15 février, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

— *Cirque de Moscou*, au Palais des Sports (828-40-90) : *les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h. 45 ; les mercredi*, samedi et dimanche à 14 h. 15 et 17 h. 30.

● MARIONNETTES

— *Marionnettes du Luxembourg* (326-46-47) : les 11, 12, 13, 14 et 15 février, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : *Au pays des contes de fées*.

— *Théâtre d'animation Paris-Vincennes* (365-44-41) : tous les jours, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : *les Mille et Une Fables*.

— *Compagnie Blin*, centre administratif, mairie, 92120 Montrouge (253-23-24) : ouvert les 9, 10, 11, 12 et 13 février, à 16 heures : *les Maisons des Quatre-Vents*.

● THEATRES

— *Café d'Edgar* (322-11-02) : les 9, 10, 12 et 13 février, à 15 heures et 16 h. 30 : *Est-ce que tu dors ?*

— *Palais des Glaces* (607-49-93) : tous les jours, sauf les 14 et 15 février, à 14 h. 30 : *Contes pour enfants pas sages*.

— *Théâtre Astral* (588-84-13) : tous les jours à 15 heures, sauf les 7 et 14 février : *le Nez vert*.

— *Théâtre Gaîté-Montparnasse* (533-42-21) : ouvert tous les jours, à 14 h. 30 : *Une hirondelle en hiver*.

— *Théâtre Présent* (203-02-55) : ouvert les 10, 11, 12 et 13 février à 14 h. 30 : *Un jeu d'enfant*.

— *Théâtre le Point-Virgule* (361-05-75) : ouvert les 7, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 février : *Bonnes Vacances M. Peloche*, à 14 h. 15; le samedi à 15 heures : *Pissenlit cherche un ami*, à 15 h. 30 ; le samedi à 16 h. 30.

— *Théâtre de la Plaine* (842-32-25) : ouvert les 7, 9, 11 et 14 février, à 15 heures : *Kaléidoscope*.

— *Théâtre du Petit Monde* (700-29-77) : les 8, 11 et 15 février, à 15 heures : *Blanche Neige et les Sept Nains* et *Un bon petit diable*.

— *Jardin d'acclimatation*, Musée en herbe (747-47-66). Tous les jours de 14 heures à 18 heures : les Mémoires d'un tableau, atelier de théâtre.

— *Théâtre de Paris-Sud*, Centre Paul-Bailliart, 91300 Massy (920-57-04) : les 11, 12 et 13 février, à 14 h. 30 : *le Grand Voyage*.

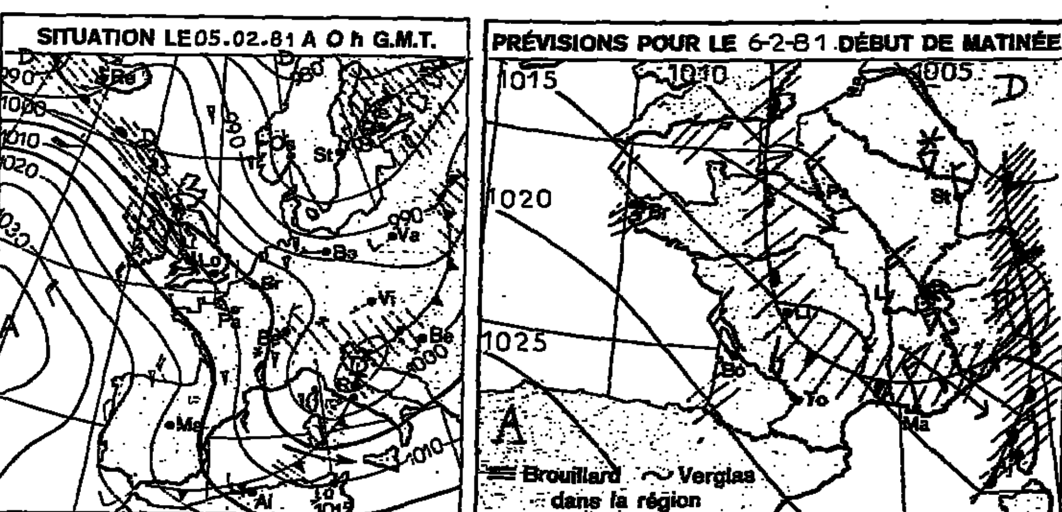
● MUSEES

— *Musée du jouet*, 2, enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy (965-06-06) : ouvert tous les jours, de 9 h. 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h. 30, sauf lundi 9 et mardi 10.

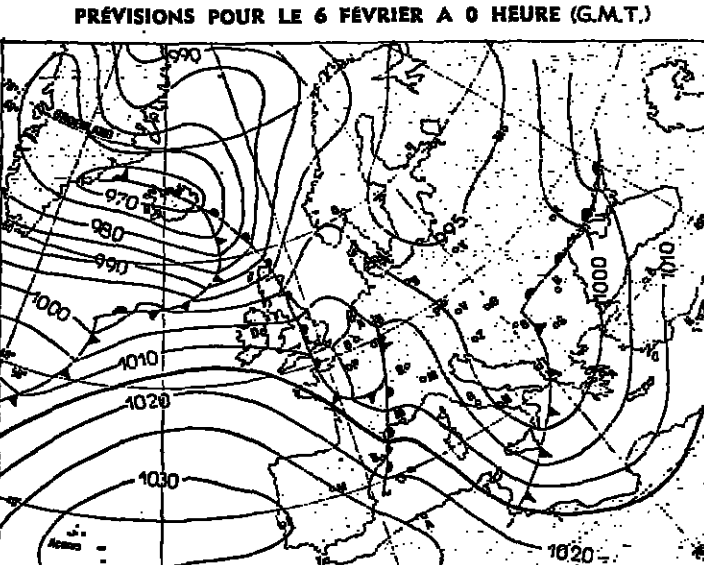
— *Musée de la marine*, palais de Chaillot, place du Trocadero. (553-31-70) : ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures, sauf mardi 10.

— *Musée Grévin*, 10, boulevard Montmartre, 75009 Paris (770-85-05) : ouvert tous les jours de 14 heures à 19 heures, sauf dimanche, de 13 heures à 20 heures.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 6 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 février à 0 heure et le vendredi 6 février à 24 heures :

Une zone de hautes pressions persistera sur le proche Atlantique dans la région des Açores. Elle continuera de diriger un courant perturbé du sud de Terre-Neuve au sud de l'Islande et à l'Europe occidentale. A part un petit épisode frais sur le Nord-Est le matin, c'est l'air humide et doux qui alimente ce courant qui affectera la France.

Vendredi, le temps sera un peu frais le matin des Ardennes et de l'Alsace au nord du Massif Central et des Alpes, avec des résidus neigeux sur le relief. Sur le reste de la France, le temps sera relativement doux, mais très nuageux à couvert. Quelques pluies (neige en montagne) achèveront d'affecter le matin les Pyrénées, le sud des Alpes et les régions méditerranéennes, tandis que de nouvelles pluies faibles se produiront de la Normandie et du Pas-de-Calais au Limousin. Ces dernières progresseront vers l'est dans la journée pour atteindre le soir nos reliefs orientaux (nouvelles chutes de neige vers 600-800 mètres).

Le jeudi 5 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011 millibars, soit 758,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 février ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Bourges, 7 et 0 ; Brest, 8 et 6 ; Caen, 7 et 3 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 9 et 1 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 9 et 1 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 6 et 0 ; Nantes, 9 et 3 ; Nice, 16 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et —1 ; Pau, 10 et 4 ; Perpignan, 14 et 4 ; Rennes, 8 et 2 ; Strasbourg, 7 et 0 ; Tours, 8 et 2 ; Toulouse, 10 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 13 degrés ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 5 et 1 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 19 et 8 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 4 et 1 ; Genève, 6 et —1 ; Jérusalem, 11 et 4 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 7 —1 ; Madrid, 16 et 3 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 29 et 10 ; New-York, —5 et —9 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 13 et 7 ; Stockholm, 2 et —2.

ENNEIGEMENT EN FIN DE SEMAINE

Le manteau neigeux est très important sur tous les massifs à l'exception des Alpes du Sud. Durant cette fin de semaine de nouvelles chutes sont à attendre en montagne. Le risque d'avalanche deviendra important en particulier dans les Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 février 1981

DES DECRETS

● Relatif au classement indiciaire des charges de recherche de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ;

● Portant publication de l'accord franco-italo-monégasque relatif à la protection des eaux du littoral méditerranéen ;

● Autorisant la perception par le ministère de la défense de rémunérations pour services rendus par les formations musicales des armées ;

● Décrets modifiant le code des marchés publics ;

● Fixant le plafond de ressources fiscales des établissements publics régionaux pour 1981 ;

● Complétant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux conventions conclues entre l'Etat et les sociétés d'économie mixte ayant pour objet statutaire la rénovation urbaine et la restauration immobilière ;

● Portant application de la loi du 1er août 1905 modifiée sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les extraits de café et les extraits de chicorée ;

● Portant modification de l'article 3 du décret n° 78-357 du 20 mars 1978 portant création d'un établissement public (musée du dix-neuvième siècle) ;

● Complétant le décret n° 54-801 du 5 août 1954 relatif à la détermination des indices de pensions allouées aux veuves et orphelins au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, et le décret n° 56-913 du 5 septembre 1956 relatif à la détermination des indices des pensions et accessoires de pensions allouées aux invalides au titre du même code.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 860

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III									
IV						■			
V			■		■				
VI									■
VII		■		■				■	
VIII			■						
IX					■				
X				■					
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Matière explosive utilisée pour certaines bombes. — II. Art de voir la vie en mots roses ; Début d'attaque ressemblant en tout point à une fin de pugilat. — III. Transport rapide. — IV. Prend la perche quand on la tend ; Au-delà, outre-Manche. — V. Préfixe ; Agite les jambes sans savoir où donner de la tête. — VI. Qui s'est fait prendre et qui n'aspire plus qu'à la délivrance. — VII. Saint homme ou animal féroce. — VIII. Modeste territoire ; Le savant et l'âne le sont sous des aspects très différents. — IX. Illustre argentier qui, pour un meilleur placement des fonds, était orfèvre en la matière ; Emprunté ou en condition pour solliciter un emprunt. — X. Dans le vent ou dans le vol-au-vent ; Etat de choses. — XI. Tragédie de Racine ; Préposition.

VERTICALEMENT

1. Souteneur de brillantes allumeuses. — 2. C'est tout à fait le genre qui nous convient ; Se gèle parfois près d'un feu souvent rouge. — 3. Prophète du canon juif ; Deux, c'est le minimum pour quatre roues ; Fit front. — 4. Masculin sur le bateau, féminin sur la mer ; Expression d'une considération peu distinguée. — 5. Qualificatif toujours apprécié en matière d'intention ; Reste obstinément fixe malgré son entourage mouvementé ; Court fragment d'une marche étrangère. — 6. Surface dont la somme du produit est proportionnelle à la racine extraite ; Plus forte quand elle est galvanisée. — 7. Commandées par le chef pour mieux cuisiner. — 8. Mesure de grandeur ; Apport enrichissant fait à un tronc. — 9. Abat le sommet pour redonner vigueur au pied ; Bien abîmées.

Solution du problème n° 2 859

Horizontalement

I. Diseur ; Où. — II. Electeurs. — III. Ferrant. — IV. Mahé ; An. — V. Ilos ; Trie. — VI. Tinette. — VII. Sûreté. — VIII. St ; Ré ; Eut. — IX. Têt ; Usnée. — X. Elogieuse. — XI. Semelle.

Verticalement

1. Défaitistes. — 2. Ile ; Li ; Télé. — 3. Sermons ; Tom. — 4. Ecraseur ; Gé. — 5. Utah ; Treuil. — 6. Rénette ; Sel. — 7. Ut ; Retenue. — 8. Or ; Aï ; Eues. — 9. Usines ; Tees.

GUY BROUTY.

DOCUMENTATION

LES PLUS BELLES MOTOS DU MONDE

Les motos... Toutes les motos du monde, depuis les très étranges engins du début du siècle, premiers du genre, qui ressemblaient à de grosses bicyclettes (bien embarrassées par la présence d'un moteur insolite, qui hésitera longtemps, d'ailleurs, avant de trouver la place qu'il occupe aujourd'hui, jusqu'aux belles machines que nous croisons chaque jour, en passant par les grandes « classiques » des années 30, où l'auteur situe à juste titre l'« âge d'or de la moto... »

Quelle époque, celle des Douglas, des Rudge, des Velocette, des Brough Superior, tant prisées du colonel Lawrence (qui se tuera au guidon de l'une d'elles), des Ariel, des Royal Enfield, des Zündapp, des Benelli, des Terrot, des Norton — et de tant d'autres encore, toutes bêtes de race, pur-sang aux performances diaboliques.

Le titre du livre est pleinement justifié : c'est bien à une véritable encyclopédie que nous avons affaire. Qu'on en juge : plus de deux mille cinq cents constructeurs représentant plus de trente pays y figurent, dans l'ordre alphabétique, qui rend la recherche aisée. Un *historique* des débuts de la moto, un chapitre consacré aux ingénieurs qui conçurent ces *merveilles* et une histoire chronologique de l'évolution des machines complètent ce gros et grand livre abondamment illustré. — J.-M. D.-S.

★ *Encyclopédie mondiale illustrée de la moto*, par Erwin Tragatsch, préface de Georges Monneret, traduction de Jacques Potherat. Editions Septimus, diffusion Weber, environ 175 francs.

JEUNESSE

LES ATELIERS DU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Les ateliers du Musée des arts décoratifs désirent informer le public qu'il reste des places disponibles dans certains cours :

— *Atelier des moins de quinze ans* : dessin-peinture (à partir de six ans) : lundi, vendredi, samedi à 17 heures. Modelage : (à partir de neuf ans) : mercredi à 10 heures, lundi, vendredi, samedi à 17 heures. Durée des *cours* : 2 heures, tarif : droit annuel d'inscription : 50 francs, cotisation trimestrielle : 350 francs.

— *Ateliers des grands* : dessin-peinture : jeudi à 17 heures, gravure (à partir de quinze ans) : mercredi à 14 h. 30 et à 17 heures, jeudi à 17 heures, samedi à 10 heures et à 14 h. 30. Durée des cours : 2 heures, tarif : droit annuel d'inscription : 50 francs, cotisation trimestrielle : 350 francs.

— *Atelier des tout-petits* : dessin-peinture (quatre à six ans) : jeudi de 14 h. 30 à 16 heures. Tarif : droit annuel d'inscription : 50 francs, cotisation trimestrielle : 380 francs.

Inscriptions : mercredi et jeudi, de 15 heures à 17 heures, au secrétariat des ateliers, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris (sauf pendant les vacances scolaires).

Tél. : 260-32-14, poste 933, de 14 h. 30 à 18 heures (sauf mardi et dimanche).

BREF

P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la *préfecture* du Haut-Rhin en vue du recrutement de deux médecins de protection maternelle et infantile à temps complet, en gynécologie médicale et obstétrique.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, Cité administrative, 68026 Colmar cedex.

AVIS AUX COOPERANTS EN ALGERIE. — Les agents ayant servi en Algérie au titre de la coopération technique et culturelle au cours de la période du 1er juillet 1962 au 1er septembre 1966 et qui souhaiteraient régulariser leur situation au regard de l'assurance-vieillesse, sont invités à se mettre en relations avec le service de gestion des personnels en coopération de l'ambassade de France à Hydra-Alger.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 FEVRIER

« La Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg.

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« Le musée Cognacq - Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Meyniel.

« Le post-impressionnisme », 15 h., 13, avenue du Président - Wilson, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 h., façade de l'église Saint-Paul - Saint-Louis » (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 15 h., marches (Mme Hager).

« Hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Mme Hauller).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La peinture française de Poussin à Champaigne ».

19 h. 30, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. S. Lupasco : « Qu'est-ce qu'un système ? Et un système de système ? » (Université populaire de Paris).

20 h., 11 bis, rue Keppler : « Réalités et mirages de l'occultisme » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA CHANDELEUR

TIRAGE N° 8 DU 4 FEVRIER 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	341	500
	911	500
	9 661	1 000
	48 421	50 000
2	52	150
3	73	150
	7 143	1 000
	0 393	10 000
	7 783	10 000
4	4	70
	0 394	5 070
5	1 905	1 000
	6 555	1 000
	8 535	1 000
	4 575	5 000
	09 995	100 000
6	56	150

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
6	0 396	5 000
7	7	70
	7 307	1 070
	4 797	5 070
	5 607	5 070
8	498	500
	3 108	1 000
	8 108	1 000
	033 568	3 000 000
9	89	150
	809	500
	869	500
	979	500
	4 699	1 000
	1 719	5 000
0	7 840	1 000
	297 690	500 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES ORANGERS
LE 11 FEVRIER 1981 à BASSE-TERRE (Guadeloupe)

LOTO TIRAGE N° 5 : 3 7 13 20 43 47 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 40

PROCHAIN ARLEQUIN LE 18 FEVRIER 1981 au GOSIER (Guadeloupe) Marina

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE LA CHANDELEUR 1981 - N° 8

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIEL DU TIRAGE N° 9 DU 4 FÉVRIER 1981

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
5	Tous les billets terminés par 5 gagnent 50 F dans toutes les séries
30	Tous les billets terminés par 03 gagnent 100 F dans toutes les series Tous les billets terminés par 30 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
291	0129	1129	2129	3129	4129	5129	6129	7129	8129	9129	300 F
	0192	1192	2192	3192	4192	5192	6192	7192	8192	9192	300
	0219	1219	2219	3219	4219	5219	6219	7219	8219	9219	300
	0291	1291	2291	3291	4291	5291	6291	7291	8291	9291	3 000
	0912	1912	2912	3912	4912	5912	6912	7912	8912	9912	300
	0921	1921	2921	3921	4921	5921	6921	7921	8921	9921	300
588	0588	1588	2588	3588	4588	5588	6588	7588	8588	9588	3 300
	0858	1858	2858	3858	4858	5858	6858	7858	8858	9858	600
	0885	1885	2885	3885	4885	5885	6885	7885	8885	9885	650

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer série 2	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer série 2	Sommes à payer Autres séries
		F.	F.		F.	F.
2123	1223	10 000	2 000	2231	10 000	2 000
	1232	10 000	2 000	2312	10 000	2 000
	1322	10 000	2 000	2321	10 000	2 000
	2123	2 005 000	2 100	3122	10 000	2 000
	2132	10 000	2 000	3212	10 000	2 000
	2213	10 000	2 000	3221	10 000	2 000

Prochain Arlequin : le 18 Février 1981 au GOSIER (Guadeloupe) - tirage télévisé à 19 h 15

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DE L'ARLEQUIN DU 4 FEVRIER 1981 - N° 9

● ERRATUM. — Les services de la Loterie nationale annoncent que le billet n° 2 123 de l'Arlequin, gros lot dans la série 2, rapporte 21 000 F (et non pas 2 100 F) dans les autres séries.

Le Monde DES LIVRES

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 5 février 1981

DES DECRETS

DE LA CHANDELEUR

Goethe nous parle

Pierre de Boisdeffre, qui le fait vivre jusqu'en 1950, a réinventé ses entretiens avec Eckermann.

QUAND s'ouvre le livre, Eckermann est introduit auprès de Goethe (1) pour son premier entretien, au moment où s'incline symboliquement sur la mer un beau soleil d'hiver : nous sommes en février 1950. Non, ne croyez pas à une inadvertance ou à une coquille : à cette date, dans son palais florentin de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Goethe, depuis six mois déjà, a soufflé les deux cents bougies de son gâteau d'anniversaire. Il est conservé, preservé, embaumé dans le plus merveilleux égotisme qui ait éclairé l'Europe et qui refuse de s'éteindre.

Eckermann, lui, est un étudiant qui ne se prénomme pas Johann-Peter mais Jean-Pierre ; pour être devenu français depuis un modeste siècle, il n'en est pas moins l'arrière-petit-fils de l'autre, et c'est là le titre privilegié *qui le fit élire par Goethe*, afin de renouer, à trois générations de distance, un entretien fameux mais resté bien incomplet. Or, l'entrevue accordée pour un seul après-midi s'étendra sur quatre mois : prodigieux panorama embrassé par un prodigieux regard, du coup de pistolet de Werther à la bombe d'Iroshima. Ou d'un suicide à l'autre.

La gageure, c'était de ranimer le Goethe qui a bien vécu deux siècles, le dix-huitième et le dix-neuvième, et de l'amener jusqu'à nous sans qu'il cesse d'être lui-même, tout en devenant le témoin sceptique et passionné d'un temps dont il demeure le contemporain. Pari gagné deux fois, car ce dialogue, pour être philosophique, *critique*, historique, biographique, n'en est pas moins romanesque et dramatique.

Croira-t-on parfois entendre quelqu'un d'autre parler à travers les deux personnages ? Tout de suite, le jeune Eckermann annonce sa couleur : « *Vous ne seriez pas Goethe si vous étiez un homme de papier comme M. Taine ou Jean-Paul Sartre.* » Un peu plus tard, Goethe dira : « *Ce n'est pas un bon signe pour la littérature quand les philosophes et les essayistes y prennent la place des créateurs.* » D'ailleurs : « *Vos écrivains jouissent d'une position, mais leur art n'intéresse personne.* » Pas plus que celui des artistes. A l'époque du matérialisme utilitaire, qu'il soit capitaliste ou se dise socialiste, qu'ont à faire — *Goethe dixit* — ces « princes de l'inutile » ?

Ce qui nous enchante, c'est que ce Goethe si goethéen est traité avec une vénération quelque peu irrévérencieuse où pétille la malice et parfois éclate la satire. La vieille idole de marbre germano-grec, enfin humanisée, apparaît dans sa vérité. Au fond, c'est un opportuniste de génie. Quel art ! Arriver à temps à *Valmy ; se faire, à temps*, sacrer homme par Napoléon ; regarder, « un peu géné », au côté du Kronprinz brûler la cathédrale de Reims, et se tirer d'affaire à temps ; se laisser caresser par Hitler et rompre publiquement, juste à temps. Toujours à temps : deux siècles d'opportunisme comme d'égotisme *également* olympiens. Secret pour durer.

Tout survient, revient, s'attarde dans ce dialogue, y compris la mort, l'amour, sans oublier Dieu : « *Dieu est un être simple* », dit Goethe, qui ajoute : « *Comme moi.* » Quant au futur jeune professeur à la Sorbonne, qui est beaucoup plus *qu'une* réplique, son émotion bien naturelle se trahit dans des lapsus révélateurs : il va jusqu'à charger la très innocente main de Desdémone du sang dont est ineffaçablement couverte celle de lady Macbeth. Epuisé, il s'évade dans une fugue amoureuse en Italie, intermède délicieux : pour le lecteur aussi.

Au retour, c'est le temps de quitter Goethe : « *Le vieil homme m'embrassa, puis brusquant les adieux...* » Il venait de lui tendre un objet : « *Ce talisman ne m'a pas quitté depuis un siècle et demi. Prenez-le.* » C'est une miniature *de Charlotte de Stein*, « la bien-aimée ». La dernière parole de Goethe est belle, qui scelle le livre : « *Ce jeune Eckermann me trouble. Il me questionne comme si j'étais Dieu, et je lui réponds comme si Dieu n'avait plus la foi.* »

Le dernier jour de l'année, Goethe enfin consent à mourir. Eckermann le rejoindra prématurément, avant que soit écoulé le délai exigé pour une publication sur laquelle nous nous jetons aujourd'hui avec l'intérêt passionné qu'on imagine. Elle est enrichie de notes dues au professeur A-Walter Gröpius, professeur *associé à l'université* André-Breton (Paris-16e).

Mais certains soupçonnent que nous pourrions bien avoir là une autobiographie imaginaire, miraculeusement prolongée de cent dix-huit ans. Il s'y montre un talent et un élan, un amour et un humour qu'on attribue volontiers à Pierre de Boisdeffre. Alors ce serait, cette année, avec *le Journal secret de Napoléon*, inventé par Lo Duca, un de ces romans d'une espèce particulière pour lesquels, quand ils sont à ce point réussis, on donnerait tant de romans.

YVES FLORENNE.

★ **GOETHE M'A DIT**, de P. de Boisdeffre. Luneau-Ascot, 9, rue Ampère, 336 pages. Environ 59 F.

(1) Pour se faire une idée plus réelle de Gœthe, on pourra se reporter à son roman *les Affinités électives* qui sort en « Folio » (Gallimard) avec une excellente préface de Michel Tournier.

Un poète tragique, Ted Hughes

Un grand souffle

L'EDITION française a presque complètement négligé l'une des poésies les plus variées et les plus vivaces d'aujourd'hui : celle de l'Angleterre. A peine existe-t-il des recueils de textes choisis de W. H. Auden et de Lawrence Durrell ; des figures aussi marquantes qu'Adrian Henri, le chef du groupe de Liverpool, ou qu'Edward *Lucie-Smith demeurent méconnues* chez nous. Aussi est-ce avec surprise et enthousiasme qu'il convient de saluer la parution du premier livre de Ted Hughes, que le monde entier a, depuis de longues années déjà, acclamé comme un des poètes majeurs de ce temps. *Corbeau* nous révèle une œuvre originale et tragique.

Car rien n'est simple chez cet homme de cinquante ans, natif du Yorkshire et voué à une vie où les hauts et les bas se succèdent. Il suffit de rappeler ici son mariage malheureux avec la grande poétesse américaine Sylvia Plath, et le suicide spectaculaire de celle-ci. Cette malédiction ne touche pas seulement Ted Hugues : son admirable traducteur, Claude Guillot, s'est attaché avec une frénésie toute particulière à ces poèmes et, son travail achevé, est mort d'une maladie incurable. Cette dimension prométhéenne, on la retrouve dans *Corbeau*, d'un bout à l'autre d'un livre inexorable, grave et sans pitié.

Corbeau — comme on dit Adam, Œdipe ou Enée — est un *personnage de commencement du monde. Symbolique par définition*, il ne saurait se contenter d'une signification unique. On doit le considérer comme le principe de l'agressivité, plus encore que comme celui du malheur. Il met en doute ce qu'il rencontre en chemin, l'homme, les créatures diverses, et Dieu même. Moderne, malgré son accoutrement d'oiseau traditionnel, il est le doute suprême, ou, plus précisément encore, la contestation qui, niant tout, n'est pas capable de *nier l'élan vital.* Là où il peut, Corbeau se révolte, se désespère, et met en garde la création entière. Il a beau, parfois, songer à la mort, il ne la croit pas capable de résoudre quoi que ce soit.



★ *Dessin de Jan LEBENSTEIN.*

Un grand souffle swiftien traverse ce livre ricaneur et infernal. Beaucoup plus que Dylan Thomas, Ted Hughes est le véritable héritier spirituel de William Blake et de G.K. Chesterton.

ALAIN BOSQUET.

★ **CORBEAU**, de Ted Hughes. Traduction et préface de Claude Guillot. Editions de la Différence, 124 pages. Environ 53 F.

Corbeau fronce le sourcil

Est-il sa propre force ?
Quelle en est la signature ?
Ou bien est-il une clé, froide
Aux doigts de prière ?

Il est un moulin à prières, son cœur bourdonne
Sa nourriture est le vent —
Son patient pouvoir d'attraction.
Les empreintes de ses pas assaillent l'infini

De signatures : Nous sommes ici, nous sommes ici
Il est la longue attente de quelque chose
Qui l'utilise pour un tout
L'ayant avec tant de soin fait

De rien.

« Le Bricolage idéologique »
de François Bourricaud

« Les Chercheurs de dieux »
de Claude Roy

Y a-t-il une mode des idées ?

L'INTELLIGENTSIA française écrit sous elle, à force d'écrire sur elle. On dirait d'une vieillarde en chaise percée devant sa glace.

Ce n'est pas d'hier. Tocqueville déplorait déjà « *le parlage incessant de notre société loquace* ». Nous avons toujours été les littéraires bavards de la famille occidentale, des grands fous de l'idée générale, onanistes sur les bords. Mais là, tout d'un coup, la machine s'affole. Les quelques livres qui réussissent à faire débat durant quelques jours ne sont qu'une partie du monceau. Par dizaines chaque mois, nos « préposés aux choses vagues » (dixit Valéry), profs se risquant à l'essai grand public ou écrivains jouant les savants, ressassent à fonds perdu le même : Qui suis-je ? Où cours-je ? Comme pour garder, à défaut de pouvoir, une parole chèrement acquise...

DANS ce débagoulis, il fait bon tomber sur un universitaire pour qui le savoir ne s'apprécie pas en termes *de spectacle*.

Le mot « bricolage » associé par François Bourricaud à la notion d'idéologie ne cache aucune intention polémique. L'auteur fait référence à *la Pensée sauvage*, de Lévi-Strauss. Il lui semble que l'effort des intellectuels pour donner un sens à *l'expérience politique — définition de l'idéologie — n'est pas* un phénomène localisable ni prémédité, comme on l'a longtemps cru, ni une émanation de l'inconscient relevant de l'écoute analytique, comme la conviction s'en répand, mais un à-peu-près comparable à celui des « primitifs » construisant leurs mythes avec les moyens du bord. Mélange d'énoncés sur

par Bertrand Poirot-Delpech

le réel et sur le souhaitable, de circonstance ou généraux, *ce bricolage assure l'impunité au « n'importe quoi »*. Mal réfutables, ces explications sociales se succèdent par perte de pertinence ou, simplement, de prestige, plus que par mode, hypothèse, selon lui, sans intérêt.

Comment nos intellectuels ont bricolé depuis deux siècles ? En grand connaisseur de Tocqueville, F. Bourricaud suit à la trace les passions d'égalité et de liberté héritées des Lumières. Il les retrouve dans les oppositions du dix-neuvième siècle entre Eglise et école, héritiers et boursiers, dans le révélateur capital que fut l'affaire Dreyfus.

NOTRE après-guerre aura été une succession d'affaires Dreyfus. Juges et parties, les intellectuels engagés de cette époque manquaient de recul pour décrire leurs affrontements. Avec Baechler, Debray, Lindenberg et beaucoup d'autres de la « seconde génération », F. Bourricaud pose les jalons d'une histoire enfin sereine des idées depuis 1945.

Si la gauche s'est longtemps assuré une hégémonie sur la culture, plus qu'un monopole, et sans jamais dominer politiquement, c'est que la droite idéologique s'était discréditée sous l'occupation. Durant vingt ans, l'« existentialo-marxisme » a pu diffuser massivement son horreur du réformisme et jouer les compagnons de route point trop regardants.

Non sans un certain patriotisme de la sociologie, F. Bourricaud impute en partie le déclin de ce courant à l'autonomie croissante de sa discipline vis-à-vis de la philosophie, dont l'althussérisme aurait représenté un des derniers méfaits.

Est-ce à dire que le balancier, si cela veut dire quelque chose, repart présentement dans l'autre sens ?

L'AUTEUR ne le croit pas. L'affaiblissement des identités *nationales lui paraît une garantie contre la résurgence* du fascisme. S'il est vrai que la gauche s'enferme dans le refus, la droite a fait la paix avec la République. L'inflation des effectifs universitaires, de la qualification professionnelle et du marché de l'information poserait au bricolage idéologique des *questions* nouvelles. *Quel* consensus *réaliser*, sans oppression, à *partir* d'un certain genre de vie, de consommation ? Comment faire que l'idéologie se « civilise », qu'elle renonce à totaliser ?

En *professeur* coopté par ses *pairs* et *parlant* sous leur contrôle, F. Bourricaud craint la corruption du débat d'idées par les amateurs et les médiateurs. Contre ce risque, il appelle la république des diplômés à se donner des lois, à accepter une théorie du savoir en sciences sociales, à ne pas dire, par *vanité, plus qu'ils ne savent...*

Mais comment être entendu, désormais, sans pactiser avec les mœurs que l'on redoute ? Les intellectuels qui suivent l'analyse de F. Bourricaud ne sont pas près d'échapper à cette contradiction, pour la grande joie de ceux qui s'en accommodent.

(Lire la suite page 18.)

Lacan, pop star

Une histoire d'amour racontée par Catherine Clément.

N'AYANT jamais partagé les engouements, les ferveurs, les passions suscitées par le psychanalyste Jacques Lacan, on ne s'étonnera pas que j'aie été légèrement agacé par l'essai que lui consacre Catherine Clément, journaliste au *Matin* et philosophe. Agacé par les traces de dévotion qui s'y manifestent ; agacé par son idéologie de la subversion du sujet ; agacé par la légèreté de ses propos concernant la pratique des séances à temps élastique ; agacé par ses formules à l'emporte-pièce ; agacé par sa façon de dénigrer les disciples — à quelques exceptions près — pour mieux glorifier le maître.

Prenons un seul exemple. Catherine Clément écrit : « *Qu'y a-t-il de plus meurtrier que ces disciples attachés à l'immortalisation d'un Lacan qui n'aura cessé de leur dire qu'il n'était pas leur maître et qu'il ne voulait pas de leur adoration ?* » A quoi l'on peut rétorquer que, quand on ne veut pas être un maître, on ne fonde pas une école et que, quand on ne veut pas être un charlatan, on a intérêt à fuir les tréteaux, « *car si l'on y monte*, observe Chamfort, *on est bien forcé d'être charlatan, sans quoi l'assemblée vous jette des pierres* ».

Agacé, je l'ai été également par sa manière faussement naïve de vouloir absolument nous convaincre que Lacan, finalement, n'est ni aussi odieux, ni aussi misogyne, ni aussi obscur qu'on le prétend. Bref, comme le lui fait remarquer sa fille (quinze ans) : « *Ma pauvre mère, tu l'aimais...* » ; « *oui*, répond-elle, *je l'aimais. J'étais comme presque toute ma génération amoureuse d'une pensée...* ». Non sans ajouter quelques pages plus loin : « *Penser avec Lacan, ce n'était pas pire que de penser Mao.* »

Si je n'avais que des motifs d'irritation, mon compte rendu s'arrêterait là. Il se trouve que, par ailleurs, le livre de Catherine Clément m'a séduit et, parfois, convaincu. Séduit parce qu'elle y parle également d'elle, de ses souvenirs, des années 60, du temps des idoles. On se remémore, en la lisant, la chanson susurrée par Jane Birkin : « *Ex-fan des sixties, petite baby doll, comme tu dansais bien le rock' n' roll... où sont tes années folles ? Que sont devenues tes idoles ?* »

Les idoles, pour les jeunes intellectuels, se nommaient alors Lévi-Strauss, Foucault, Barthes : le structuralisme triomphait. Et l'on commençait à parler d'un psychanalyste qui avait été l'élève du philosophe Jean Hyppolite et qui, avant guerre, avait fréquenté les surréalistes : Jacques-Marie Lacan. Il avait été exclu — on ignorait pourquoi — de l'Association internationale de psychanalyse et, en 1964, il avait fondé l'Ecole freudienne de Paris. Catherine Clément en parle comme les grognards de l'Empire : elle y assistait. Grandeur et décadence de l'empire lacanien. Tout cela est raconté avec humour, vivacité et nostalgie, comme si elle cherchait à transmettre à sa fille la meilleure part de sa jeunesse. Dotée d'un sens pédagogique indéniable, elle nous promène dans les arcanes et les labyrinthes lacaniens en familière ; on peut, certes, préférer l'irrespect de François George, mais on ne peut que féliciter Catherine Clément d'être parvenue, en moins de deux cent cinquante pages, à résumer une pensée particulièrement sophistiquée.

Le chapitre le plus original et le plus convaincant de son essai est celui où elle nous parle de l'amour selon Lacan, de la jouissance féminine. Des sœurs Papin (sur lesquelles il exerça sa sagacité dans la revue *le Minotaure*) au cas d'Aimée (le sujet de sa thèse de psychiatrie), Lacan a toujours été fasciné par les femmes folles ou criminelles, ainsi que par les saintes. « *Enfermées dans les hôpitaux où Lacan les découvrit*, écrit Catherine Clément, *ou sanctifiées par une tradition qui les idéalise et les méconnaît en même temps, les « inspirées » l'inspirèrent d'un bout à l'autre de sa vie.* »

L'histoire de Lacan est aussi celle d'un poète qui prétendit être mathématicien. Si l'originalité de la psychanalyse freudienne consiste à ne pas séparer la théorie de la psychopathologie de celui qui l'édifie — et, en ce sens, l'une des principales qualités qu'elle requiert est le courage moral, — la psychanalyse lacanienne, elle, fut tentée par une formalisation extrême qui, d'après C. Clément, « *n'était qu'un cache-misère d'une pensée à bout d'elle-même* ». C'est sans doute vrai : Lacan s'entend mieux au rythme du mythe qu'à celui des mathématiques.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 19.)

la vie littéraire

Europe est poésie

Si l'Europe est tout à la fois un « paysage », un « héritage », un « état d'esprit », une « partie », un « grand dessein », elle est d'abord et avant tout une poésie, ainsi qu'en témoigne H. Brugmans dans la passionnante préface qu'il donne à l'énorme anthologie multilingue des poètes européens, due à la connaissance et à l'enthousiasme de Mme Elizabeth S. de Zagon, et publiée sous les auspices de la Fondation européenne de la culture.

Les politiques ont échoué jusqu'ici d'une certaine façon là où les poètes ont réussi. Transcendant les frontières géographiques, linguistiques, dialoguant par-delà les cultures nationales, les traditions spécifiques, s'arrachant au terroir pour voler jusqu'à l'idée, ils ont de leurs chants forgé cette Europe multiforme. Quoi de plus différent en apparence qu'une copla d'Espagne et un poème patriotique d'Europe centrale ?

L'Europe des poètes (le Cherche Midi éditeur/Seghers, 784 pages) embrasse le lointain et proche passé, le présent, le futur, *le réel et le rêvé*. Des dizaines, et des dizaines de poètes ont été convoqués pour célébrer les paysages, les travaux et les jours, les souffrances et les songes, les hauts faits et les désastres, les deuils et les fêtes, les saisons et les hommes. De Lucrèce, Virgile, Horace à *Fray Lui de Leon*, de Peire Vidal le troubadour à Malherbe, de William Blake à Czeslaw Milosz, ils sont tous là au *grand rendez-vous de la parole visionnaire* : Anglais, Hollandais, Allemands, Italiens, Polonais, Hongrois, Tchèques, Français, Suédois, etc.

L'Europe des poètes révèle un trésor poétique souvent méconnu, ignoré. C'est, au plein sens du mot, et en huit cents pages étincelantes, un « *monument* », une symphonie *en douze amples mouvements.*

ANDRE LAUDE.

Le chiendent catalan

A Marcevol, depuis *trois* ans maintenant, Xavier d'Arthuys édite des *auteurs régionaux* à travers les Editions du Chiendent. Marcevol, *un prieuré oublié* qui s'est mis à renaître entre Fenouillede et *Conflent* (deux régions naturelles des Pyrénées-Orientales), *un* lieu où se manifeste d'une façon privilégiée l'*identité* du peuple catalan.

Depuis octobre 1977, et à travers deux collections (« *la Terre brûle* » qui se veut solidaire de la voix d'une région, et « *Parole d'encre* » où s'expriment des ouvriers, des artisans et des travailleurs sociaux parlant de leur vie et de leur travail), les Editions du Chiendent ont publié avec des tirages allant de 3 000 à 5 000 exemplaires quatre livres : *Quand on avait tant de racines*, d'Adrienne Cazeilles ; *la Poivrade*, de Roger Pillard : *Une vie de piches*, de René Guichel, et *Bourdigou le massacre d'un village populaire*, un ouvrage collectif sur la destruction d'un village « sauvage » rayé de la carte des vacances par l'aménagement touristique du littoral (Cf. *le Monde* du 31 août 1977).

Les Scorpions de Corbera, de Joseph Tolza, qui vient de paraître aux Editions du Chiendent, oppose un paysan batailleur *et un berger* aux technocrates planificateurs et autres aménageurs, et se veut une charge contre les « *cannibales de la mémoire populaire* ». « *Le chiendent, ça pousse et ça repousse là où il ne faut pas, le chiendent ça encombre, ça rentre dans les veines, ça grimpe et ça pénètre dans la tête* », dit Xavier d'Arthuys, qui a organisé, en octobre dernier à Marcevol, une rencontre, appelée à se reproduire, entre plusieurs maisons d'éditions régionales (Federop, Atelier du Gué, Jacques Brémond, l'Erreur des Champs) et des librairies différentes sur le thème : « *Editer en région* ». — J.-CL. MARRE

★ *Editions du Chiendent*, Marcevol, 66320 Vinça (tél. : (68) 05-12-63).

« L'école des arbres »

« *Avoir du sang vert, c'est mieux qu'avoir du sang bleu* », affirme fièrement Jean Chalon, petit-fils de pépiniériste, apôtre résolu du règne végétal. Sa première école fut un verger du Vaucluse et son *maître* un figuier généreux dont le souvenir lui gonfle encore le cœur de gratitude. Exilé à Paris, voué à la littérature, il *se laisse guider* par sa nostalgie, d'un parc *et* d'un auteur à l'autre. En chemin, il croise Michel Tournier, Marguerite Yourcenar, John Fitzgerald Kennedy et même la *Joconde* évadée de son paysage minéral.

Il court aussi le monde pour assouvir sa fringale. De ses voyages, il rapporte des bouts d'écorce qu'il *garde dans un pot de* confiture. Santal, palmier, teck, cyprès, lui grisent les narines. Il ne lui manque que le coryphe du Malabar. Si vous en possédez *un fragment*, envoyez-le à l'auteur. Pour vous récompenser, il *vous récitera la litanie des* fruitiers disparus : du Grand Alexandre au Rambour d'été, en passant par la Grosse transparente et le Téton de Vénus.

Soucieux d'épargner les *forêts*, *Chalon* se contente d'une centaine de pages, pour cette *École des arbres* (Mercure de France, 111 pages), pour leur dire son amour. Mais il parle si juste que ceux-ci ont répondu à son appel. A preuve, un lilas *tombé* du ciel pousse parmi les lierres qu'il cultive *sur son balcon.* — G.R.

vient de paraître

Romans

JACQUES LANZMANN : *Rue des Mamours*. — Les aventures amoureuses des adultes racontées par des gosses de Saint-Germain-des-Pres. Et aussi un exercice de style, par l'auteur du *Têtard*. (Robert Laffont, 254 p.)

MAURICE DENUZIÈRE : *Bagatelle*. — Après *Louisiane* et *Fausse-Rivière*, le troisième tome de la saga louisianaise. Les héritiers de Virginie, la dame de Bagatelle, de Clarence l'intendant, et les autres acteurs de cette épopée vivent les péripeties industrielles et guerrières du début du siècle. (J.-C. Lattès, 564 p.)

JEAN CONTRUCCI : *la Poisse*. — A Marseille, un jeune journaliste découvre sa femme étranglée. A vouloir prouver son innocence, il se prend à ses propres pièges. (Nouvelles Editions Baudinière, 200 p.)

EMMANUEL ROBLES : *Venise en hiver*. — Hélène, Lassner et André à Venise, ou la précarité du bonheur dans une Italie en proie aux convulsions sociales. (Le Seuil, 285 p.)

FRANÇOIS CLEMENT : *les Procédures champêtres*. — Un quinquagénaire choisit la solitude pour faire le point, au sein de la nature savoureuse. Par l'auteur du *Canton des nuages*. (Robert Laffont, 180 p.)

ROGER RABINIAUX : *la Grande réception*. — A partir de la description de deux réceptions organisées par le régime, une satire des hommes au pouvoir dans la France d'aujourd'hui. (Nouvelles Editions Baudinière, 286 p.)

ROBERT POULET : *la Conjecture*. — Dans ses « mémoires apocryphes », le narrateur imagine un retournement de la situation militaire de 1944 en faveur des Allemands et les affres de chacun devant la « conjecture ». (La Table ronde, 236 p.)

Récit

ROBERT MISRAHI : *Traité du bonheur*, I. *Construction d'un château*. — Une méditation poétique, en forme de récit, sur les paradoxes de l'écriture. (Le Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 160 p.)

Portrait

JEAN CARRIÈRE : *le Nez dans l'herbe*. — La naissance de sa vocation d'écrivain, son enfance nîmoise, racontées par l'auteur de *l'Epervier de Maheux*, prix Goncourt 1972. (La Table ronde, 258 p.)

Science-fiction

FREDERIK POHL : *Jem*. — L'arrivée des Terriens sur Jem, une planète récemment découverte, apporte la guerre. Traduit de l'américain par Luc Carissimo. (Calmann-Lévy, 270 p.)

Politique

JEAN TEITGEN : *le Gaullisme en question*. — Un diagnostic du gaullisme établi à partir d'un examen de la réforme des institutions, de la décolonisation et de la construction européenne. Préface d'Etienne Borne. (Julliard, 151 p.)

JEAN-JACQUES BECKER : *le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ?* — Une analyse de « la stratégie du P.C.F. de 1930 à nos jours », par un spécialiste de l'histoire politique et de l'opinion publique. (Le Seuil, 333 p.)

BRICE LALONDE : *Sur la vague verte*. — Les confidences personnelles et le programme du candidat écologiste à l'élection présidentielle. (Robert Laffont, 269 p.)

Philosophie

PHILIPPE HODARD : *le Je et les dessous du Je*. — Un essai sur la problématique du sujet par l'auteur de *Sartre*, « *entre Marx et Freud* ». (Aubier/Montaigne, 120 p.)

Essais

PHILIPPE SIMONNOT : *Mémoire adressé à Monsieur le Premier Ministre sur la guerre, l'économie et les autres passions humaines qu'il s'agit de gouverner*. — Une reconsidération de « la genèse du capitalisme et du monde qui en est issu » et une réhabilitation de l'économie politique. (Le Seuil, 205 p.)

MICHEL DRANCOURT : *la France du grand large*. — Un diagnostic de la France, les défis et les choix qui s'offrent à elle. Par le coauteur de *Plaidoyer pour l'avenir*. (Robert Laffont, 302 p.)

PIERRE CABANNE : *le Pouvoir culturel sous la V*[e] *République*. — Un témoignage et une analyse des politiques culturelles de la V[e] République. (Olivier Orban, 448 p.)

PIERRE VIDAL-NAQUET : *les Juifs, la mémoire et le présent*. — Un recueil d'études savantes sur le judaïsme au premier siècle, sur le rapport des juifs au génocide hitlérien, de préfaces, d'articles et de reportages sur *Israël*, sur les *juifs* de France, et d'interventions sur l'affaire Faurisson. (Maspero, 301 p.)

Société

ALAIN BAUDANT : *Pont-à-Mousson (1918-1939)*. — A partir du développement d'une *grande* firme, l'analyse de la *stratégie* industrielle d'une dynastie familiale. (Publications de la Sorbonne, 520 p.)

JEAN-LOUIS DEBRÉ : *la Justice au dix-neuvième siècle : les magistrats*. — La vie quotidienne des magistrats du siècle dernier et l'influence de la politique, de la religion et de la franc-maçonnerie sur leur carrière. (Librairie académique Perrin, 224 p.)

Mémoires

GIUSEPPE GARIBALDI : *Mémoires d'une chemise rouge*. — Les Mémoires, traduits pour la première fois en français, du héros de l'unité italienne et champion de la liberté. Notes de Daniele Ponchiroli. Traduit par Fanchita Gonzalez Batlle. (Maspero, 425 p.)

Histoire

BERNARD GUENÉE : *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*. — Importance et limites des érudits médiévaux. (Aubier, 438p.)

JEAN-NOËL JEANNENEY : *L'Argent caché*. — Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du vingtième siècle. (Fayard, 364 p.)

COLLOQUE

Les socialistes et le livre

UN colloque sur « le livre et la lecture », qui s'est tenu les 30 et 31 janvier à Valence (Drôme), a réuni près de cent vingt personnes (élus socialistes, bibliothécaires, éditeurs, écrivains, etc.). Il était organisé, sous l'égide de la Fédération des élus socialistes et républicains, par M. Rodolphe Pesce, député et maire de Valence, en liaison avec M. Jack Lang, délégué à la culture du parti socialiste.

De graves menaces pèsent sur l'avenir du livre et de la lecture en France. M. Rodolphe Pesce n'eut aucun mal, dans son rapport introductif, à convaincre l'auditoire. L'institution du prix net par M. René Monory a des conséquences néfastes sur le réseau des librairies, l'intégration de l'édition va à l'encontre de la *création* et du *pluralisme* des idées, et la régression du budget des affaires *culturelles* s'oppose au développement de la lecture publique.

Les *trois* « tables rondes » réunies pour la circonstance (création *littéraire, édition et distribution* du *livre*, rôle et problèmes des bibliothèques) firent un grand *nombre de suggestions dont* les socialistes s'inspireront pour compléter leur projet culturel. Parmi les premières mesures à prendre en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir, les socialistes débloqueront des crédits, dans *un collectif budgétaire*, pour l'acquisition de livres, la création de bibliothèques et le recrutement de personnel ; le *prix* unique pour les livres sera instauré.

Un véritable « plan de sauvetage » du livre et des actions en faveur du *développement* de la lecture publique seront ensuite mis en œuvre en concertation avec les associations et les *professionnels*. Y figurent notamment des mesures sur la lecture publique combinées avec la réforme du financement des collectivités locales, une amplification des actions pour les auteurs, la création d'une coopérative de distribution gérée par les professionnels, l'institution d'un fonds d'aide à l'édition et à la librairie (sous forme, par exemple, de prêts à taux préférentiels).

Les réformes seront conduites dans un esprit de décentralisation : donner aux régions un rôle d'attraction culturelle est un des objectifs prioritaires des socialistes. Il s'agit là, bien sûr, d'un bref aperçu de ce riche colloque, et ses participants ne manquèrent pas de souligner aussi le rôle de l'école et des bibliothèques d'entreprise dans le développement de la lecture, les inégalités *culturelles* et de revenu comme autant d'obstacles, et le déclin de la langue française dans le monde qu'il convient d'enrayer. — B. A.

en bref

● **LES ACTES DU COLLOQUE « Y a-t-il une nouvelle histoire »** qui s'est tenu à l'Institut collégial européen, sous l'égide d'Emmanuel Le Roy Ladurie et Gilbert Gadoffre, viennent de paraître. Ils contiennent les exposés d'une quinzaine de professeurs tant français qu'étrangers et les discussions qui les ont suivis (Institut collégial européen, secrétariat, 4, rue des Princes, 92100 Boulogne-sur-Seine, 55 F par chèque bancaire ou postal : CCP Paris 202-61).

● **CHEZ L'EDITEUR BELFOND, JEAN-CLAUDE BARREAU** entre comme directeur général de la production littéraire. Le créateur, chez Stock, d'un département de documents et de témoignages, « Stock 2 », après un court séjour chez Nathan, où il a mis sur pied un département de littérature générale, entend développer chez Belfond le secteur de romans et documents français.

● **UNE NOUVELLE REVUE LITTERAIRE, « NOTA BENE »**, diffusée par abonnements, paraîtra quatre fois par an, à l'initiative des jeunes éditeurs Luneau-Ascot, qui viennent de fêter leur premier anniversaire. Ils entendent « rester fidèles à leur vocation littéraire », en créant cette revue internationale de textes inédits, dont le premier numéro paraîtra vers la mi-février. Les premiers textes à paraître seront de Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature, Marquez, Le Clézio ou Ritsos, puis Yachar Kemal, Borges, Robbe-Grillet et Tony Duvert.

● **LA CHASSE AU SNARK**, de Lewis Caroll, publiée dans la traduction d'Aragon pour la première fois en 1929, fait l'objet d'une réédition chez Seghers.

● **LE MAGAZINE LITTERAIRE** consacre son numéro de février à Yukio Mishima, que présentent presque exclusivement des critiques japonais. Il nous apporte donc l'image de cet écrivain dans son propre pays. Il a ajouté trois textes de Mishima inédits en France et consacrés à Jean Genet et à Cocteau.

● **LES CAHIERS DOLOIS**, animés par Danielle Ducout, conservateur de la bibliothèque de Dole, consacrent leur numéro 4 à Marcel Aymé. Outre deux textes peu connus de Marcel Aymé et de sa sœur Camille, ce fascicule, préfacé par André Mien, apporte des précisions sur la jeunesse du romancier, sous la plume de son autre sœur, Suzanne Muller, une présentation par Bernard Clavel et des analyses de l'œuvre par Suzanne Peuteuil, Francis Pruner, Chantal Goutierre et Michel Lecureur (en vente 40 F plus port au siège social des Amis de la bibliothèque, des archives et du musée de Dole, 23 ter, rue du Collège, 39107 Dole Cedex).

● **LE LIVRE DE ROGER KNOBELSPIESS « Q.H.S. »** (Quartier de haute sécurité) vient d'être réédité, avec la préface de Michel Foucault, chez France-Loisirs (123, boulevard de Grenelle, 75015 Paris). L'auteur, qui se trouve toujours en prison mais qui n'a cessé de proclamer son innocence, est soutenu par un comité de défense, où figurent Jean Genet, André Glucksman, Claude Mauriac, Yves Montand, Simone Signoret et Paul Thibaud, aux côtés de Michel Foucault.

● **AU SYNDICAT DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE**, Gérard Périot tiendra une permanence fiscale les jeudis 19 et 26 février 1981 à la C.T.I. (1, rue de Courcelles, 75008 Paris, troisième étage) à l'intention des écrivains.

portrait

Le merveilleux Joë Bousquet

● ***Il a ressenti et montré, malgré sa misère, tout le luxe de la vie, et de ses métamorphoses.***

LE charme de Joë Bousquet s'impose tous les jours davantage quand on se met à fréquenter cet écrivain. C'est avec un rare plaisir qu'on découvre ses *Lettres à Ginette* (voir l'article ci-dessous), et les divers inédits rassemblés dans un très beau numéro des *Cahiers du double*, où figurent aussi des textes d'Hubert Juin, de René Nelli, de Jean Paulhan, d'Albert Béguin et de Ferdinand Alquié, tous consacrés à l'auteur de *Traduit du silence*. Douze portraits, exécutés par Ghislaine Amon, font apparaître son fantôme entre les pages, d'une manière à la fois troublante et discrète.

On sait que Joë Bousquet fut grièvement blessé, le 27 mai 1918. Il devait rester paralysé jusqu'à sa mort, en 1950. Loin des rumeurs du siècle, dans sa chambre de Carcassonne, il a su, comme aucun autre, écouter sa vie profonde. « *Il est bien rare que nos regards éclairent la nuit souterraine de notre cœur* », écrivait-il, en 1948, dans ses *Mémoires*. Mais lui, Joë Bousquet, s'est consacré à l'exploration de ses ténèbres intimes. Hubert Juin le dépeint très justement comme une sorte de « veilleur ». Il n'a cessé de guetter ce que nous oublions de voir, à l'accoutumée, car nous en sommes distraits par toutes nos occupations. Nous laissons parfois nos journées s'enfuir, sans même avoir jeté un regard sur elles. Sans doute n'aimons-nous pas assez le temps qui nous emporte, et celui-ci finit par se venger de notre ingratitude.

Joë Bousquet, au contraire, a dévisagé inlassablement sa destinée, car sa condition le tenait éloigné de tout ce qui nous *divertit*, au sens pascalien. « *Moi*, dit-il, *je n'avais d'autre obligation que d'exister, mais ce devoir était entier et impérieux, il donnait forme à mon existence comme si je n'avais eu d'autre âme que lui.* »...

S'il a entrepris d'écrire, c'est pour révéler à ses semblables les « *sensations qui* [lui] *forgeaient au milieu d'eux une existence d'étranger* ». Il avoue avoir « *survécu dans une chair qui était la honte de* [ses] *désirs* ». Pourtant, il s'efforce de convaincre ses lecteurs qu'ils n'ont aucun motif de s'attrister sur son sort : « *Ne plaignez pas les malades ni les infirmes. Vous blesseriez votre âme avec des blessures qui n'ont entamé que leurs illusions.* » Paradoxalement, il a ressenti et montré, malgré sa misère, tout le luxe de la vie et de ses métamorphoses. On rencontre rarement une si grande passion de l'existence. Il s'en excuse d'ailleurs. Il demande « *qu'on lui pardonne l'affreux bonheur d'avoir été...* ».

Autre paradoxe : malgré son état, il a aimé, on l'a aimé de la manière la plus immodérée. On est pris de tendresse pour ces femmes — Marthe, Ginette — qui ont su recevoir son amour, sans la moindre pitié. Joë Bousquet a écrit sur les sentiments que peut nous inspirer la grâce d'un geste, d'un regard, d'une voix, d'un corps, les mots les plus justes et les plus brûlants. « Toute ma vie, dit-il, est dans un rêve qu'une femme jamais vue rendort avec ses traits. »

Ce merveilleux écrivain fera tressaillir encore longtemps nos pensées. Voici comment il évoque la mort : « *Un frère me revenait de la mort, sous un visage immuable. Je lui demandais s'il regrettait la vie. Il me répondait avec étonnement : tu ne sais donc pas que la mort est le regret de la vie ?* »

FRANÇOIS BOTT.

★ Joë Bousquet, *Les Cahiers du double*, 62, rue de Montreuil, 75011 Paris, 306 pages. Environ 50 F.

Vers l'amour sublime

ON *aurait pu*, pour présenter les *Lettres à Ginette*, soit vingt ans de correspondance (1930-1950), leur joindre la préface de Benjamin Péret à son *Anthologie de l'amour sublime*, ou certaines pages de *Lâchez tout* d'Annie Le Brun. Ginette Augier, comme avant elle Suzette-Gontard (Hölderlin), Sophie von Kuhn (Novalis), Adolphine Vogel (Kleist), Virginia Clemm (Poe) et Juliette Drouet (Hugo), a joué auprès de Bousquet le rôle périlleux d'inspiratrice.

Le retour, au cours des âges et des littératures, de ces « vertigineuses illuminations » qui accompagnent les étreintes et les tourments de l'amour, entre la dépravation et la pureté, impose au moins une certitude contre la sénilité de tous les néoféminismes : la distance entre les hommes et les femmes, déjà malmenée par des esprits indépendants, citons Leonora Carrington ou Renée Vivien, devra bien un jour, comme ce qui empêche la liberté, trouver sa juste liquidation.

Bousquet, stimulé par le corps singulier de Ginette (René Nelli en parle parfaitement dans sa préface), a su dire, à partir de sa propre souffrance d'homme mutilé, ce que la distinction entre la sexualité et l'amour apporte contre les lois « naturelles ». L'amour, que l'on confond désormais avec les *pires* relâchements psychologiques, est l'agent de la transgression et le lieu de la transcendance. Il n'a rien à voir avec les balivernes de ceux (et *celles*) *qui ne comprennent rien* à la marche de *l'imaginaire*.

Ces lettres *sont* souvent l'expression d'un *érotisme* sans bride qui ressemble aux meilleurs « blasons ». Leur fièvre, aussi *charnelle* que *spirituelle*, crée les conditions d'une expérience où l'ardeur passe d'emblée entre Bousquet *et* Ginette : « *Baiser lentement tes seins, les hanches, amener le vol de mes baisers à trouver sur toi ce qui ressemblerait le plus à un nid...* »

On se demande si la faute principale de nos contemporains, trop de *théorie*, faute largement partagée, *n'empêchera* pas une œuvre comme celle de Bousquet, aussi ambitieuse que celle de Robert Musil, de descendre du rayon où son « *surréalisme* » l'a exilée. Qui veut lire encore aujourd'hui ? Ou aimer ? Ou vivre ?

RAPHAEL SORIN.

★ LETTRES A GINETTE, de Joë Bousquet, Albin Michel, 264 pages, environ 55 francs.

romans

Virages vers l'histoire

avec Pierre Moustiers...

PIERRE MOUSTIERS est de ces romanciers chaleureux qui ancrent leurs sujets dans leur époque afin *de la mieux comprendre*, moralistes non moralisants à qui la fiction permet d'exprimer le regret que les hommes ne soient pas meilleurs et l'envie qu'ils *le deviennent. Le voici aujour*d'hui qui sort de ses habitudes et fait un bond en arrière, jusqu'aux belles heures du Directoire, quand la France se *reprenait à respirer après les affres* révolutionnaires.

Est-ce manière de céder à la mode du roman historique qui *sévit actuellement, comme si le* phénomène sociologique de *la Chambre des dames* pouvait se reproduire deux fois, comme si la sauce, à tout coup, faisait *passer le poisson ? Le cadre* et les circonstances politiques restent ici si discrets, l'auteur négligeant sagement de restituer le langage d'antan, ce détestable *faux-semblant qui est la plaie* du genre, qu'on peut tenir pour certain que le récit est décalé dans le temps par seule nécessité intérieure. La civilisation du cheval qu'il chante dans des pages où la poésie est partout présente sans aucune mièvrerie « rétro », imposait à Pierre Moustiers de situer son héros ailleurs qu'en notre siècle, où sa « prouesse » eût exigé au moins qu'il allie de Paris à Tombouctou à bicyclette, et seul, sans radioguidage.

Une « prouesse » comme on l'entendait au Moyen Age, c'est exactement ce que veut accomplir Roland Maynier en se *rendant d'Apt à Seyne, et retour*, monté sur son étalon Juniperus. But du voyage, par de mauvais chemins et les mauvaises rencontres toujours possibles : *apprendre les méthodes nouvelles* d'élevage des mulets — ces mulets que leur endurance commence à faire rechercher par toutes les armées qui les paient *à prix d'or — et ramener*, dans sa ville natale, un âne poitevin *à poils longs, destiné à la création* d'un haras.

Voilà le fil conducteur, on le *voit, fort mince.*

L'aventure se nourrit en cours de route, à la fois de l'extérieur et de l'intérieur. L'amitié et la mort rencontrées, le danger et *la peur surmontés, la vie mé*chante et merveilleuse avec laquelle il faut se colleter et dont il est permis de jouir, c'est ce que Roland apprend au cours *d'un voyage initiatique* qui le transformera en homme, tandis qu'en son âme se révèle et croît un amour dont il ne se savait pas porteur, au départ.

Jeune et sain, plein d'allant et d'espérance, ce garçon qui chevauche vers son destin dans les paysages superbes du Luberon nous apporte une bouffée de fraîcheur, quelque chose de rare dans la morosité ambiante : un *roman-sourire* et le bonheur de lire pour, tout simplement, se distraire.

... et Marguerite Gurgand

A soixante ans, rescapée d'une grave maladie et ses enfants « casés », Marguerite Gurgand s'est mise à écrire, et ce fut, en 1979, *Nous n'irons plus au bois, des souvenirs où se* révélait une conteuse de haute volée ; de celles qui glanant dans le réel pour faire leur pain, mais l'aident à lever avec *des secrets bien à elles, la* chaleur du cœur, le don d'émerveillement et l'innocence des poètes.

Ont-elles existé, ces demoiselles de Beaumoreau dont la ferveur populaire a fait des « saintes » dans le village de Tillou (Deux-Sèvres) où vit aujourd'hui Marguerite Gurgand ? Petite, elle a connu leurs trois tombes pareilles, et leur maison qui tombait en ruines. Mais il est sûr qu'elle brode, sur l'his*toire que lui racontait sa mar*raine dans son enfance, auréolant de romanesque ces trois filles débarquées des îles, un matin du début de l'Empire, quand *la dysenterie endémique* décimait les paysans, au moment des vendanges surtout.

Dans cette campagne où les mœurs étaient dures, quand régnait à la fois la misère et de néfastes superstitions, elles avaient de quoi se dévouer, Amélie la vierge-sage, Marie-Aimée la bien nommée, et Phoebé, le rayon de soleil de tous. Le viel oncle Amélien savait les secrets de la médecine moderne, mais Fidéline, la servante *noire*, faisait peur aux populations, si habile sage-femme, pourtant, qu'on s'était résolu à avoir recours à elle.

La tante Victoire, en se mêlant de renouer les fils rompus entre les trois jeunes filles et Saint-Domingue, d'où les avait chassées la révolte de Toussaint Louverture, en 1791, allait brouiller les pistes du destin. L'amour et la mort s'introduisent ensemble dans l'univers lumineux et charitable de Beaumoreau. Laissons Marguerite Gurgand nous dire comment.

Pimenté de parler patoisant (dont la traduction est toujours donnée), pour que la saveur *régionale* et l'époque nous soient rendues accessibles, voilà un livre ravissant dont le charme rappelle celui des romans anglais quand ils sont bons.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **LE CŒUR DU VOYAGE**, de Pierre Moustiers. Le Seuil, 286 pages. Environ 52 F.

★ **LES DEMOISELLES DE BEAUMOREAU**, de Marguerite Gurgand. Mazarine, 282 pages. Environ 55 F.

La quête juive d'Arnold Mandel

● ***Porter le ghetto en soi.***

TIKOUN, le nouveau livre d'Arnold Mandel, ressortit au roman d'apprentissage. Après la traversée plutôt douloureuse d'une vie, vient l'heure des maigres bilans. On tire le trait, on fait les comptes. Que reste-t-il ? Qu'a-t-on appris de plus qu'on ne sût déjà ? Et surtout, l'échec n'était-il pas en germe dans les prémisses ? Le regard pour le moins acerbe que jette le narrateur, Ary Safran, sur le monde, sur ses contemporains, est-il lucide, ou bien désespéré ? Et qui est-il, d'abord, cet Ary Safran, qui, à n'en pas douter, ressemble comme un jumeau à Arnold Mandel lui-même ?

C'est d'abord un être mobile, à la fois délibérément solitaire *(très peu solidaire)* et *avide du* spectacle que lui offre la vie des autres. Le monde est décidément trop mal fichu pour être autre chose qu'un spectacle, le matériau d'un *roman possible. « Migratoire, traversière, ambulatoire, ferroviaire »*, telle l'histoire juive, la vie d'Ary Safran, manière de *Luftmensch* intellectuel, est tout entière vouée au déplacement. De son Autriche natale à Paris, de Marseille à Toulouse, à Grenoble, à Genève, puis à Tel-Aviv, avec pour tout bagage un peu de linge, son manuscrit et la Bible, il vérifie son option initiale pour la désuétude. Il se veut en marge. Et non pas seulement parce qu'il est juif.

Sa judéité viscérale l'amène à ne pas choisir dans ce qui ne le concerne pas : le monde des goïm et leur guerre, et leur lutte des classes, et le fascisme et le communisme : monde de l'illusion. Les murs du ghetto se sont écroulés, mais Ary Safran porte le ghetto en *soi*. Il *sera célibataire* (à tout point de vue) et choisira la profession à tous égards obsolète de mélamède, maître d'hébreu, se consacrant à *« des êtres périphériques, marginaux, socialement nuls »*. Les autres, ceux qu'un idéal encore illusionne, fût-ce le sionisme, n'éveillent que son mépris. Safran est d'ailleurs *de nulle part.*

Au physique plutôt chétif et même disgracié, il se transfigure dès qu'il prend la parole. Il use *de ses dons oratoires* (et de sa culture) pour éblouir, charmer : lui qui ne s'aime pas trop, qui doute de lui autant que des fins de l'homme, il a besoin de *se faire aimer*. Avec *Odette*, ex-trotskiste et pacifiste, mais pour des raisons différentes, il partagera l'idée que cette guerre ne les concerne pas. De toute façon le monde est voué au Mal. Les vases, selon la mystique juive, furent un jour brisés, et dans l'attente de la réparation *(c'est la signification du terme tikoun)* s'engager est trop dérisoire Mieux vaut la désertion érigée en philosophie de la lucidité.

Durant la guerre, Ary Safran, alias Marcel Arnaud, se fera marrane, crypto-juif, portant néanmoins en son cœur la détresse de ses frères comme *une croix, les cherchant tou*jours et avide de les voir sans se dénoncer. Il se sent coupable et lâche. Mais persuadé d'avoir raison de rester lucide. C'est, *dirait-on, une sorte d'anarchiste* de droite, émettant les idées les plus paradoxales (les moins reçues), et adaptant son comportement à ses idées. Il sauve, *par son éloquence*, un jeune fasciste colleur d'affiches antisémites à deux doigts d'être tabassé par de jeunes juifs du Marais. Il donne des leçons *d'allemand à un libraire « teutomane et raciste »*.

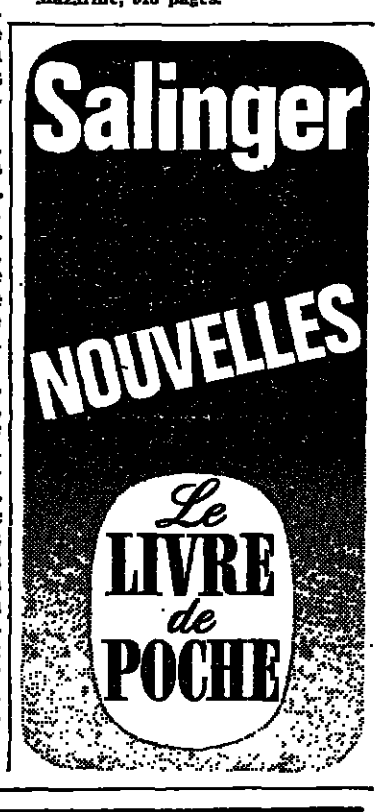
Malgré ce septicisme exacerbé, Safran espère le salut par la littérature. Sa compagne, Odette, l'encourage. Mais son goût du non-conformisme le conduit à tenir de curieux propos. Ainsi, son inquiétude que Hitler gagne la guerre est-elle surtout dictée par le souci de voir son livre publié, *le Karma*, concept hindou de l'avatar...

A l'issue de la guerre, Safran, qui n'y a pas laissé de plumes, *« n'ayant jamais possédé de duvet »*, entend devenir un *« écrivain juif authentique d'expression française »*. Il fait la connaissance aux *Nouveaux Temps* d'Hélène de Voirbeau et de Sara Laurmal, anagrammes transparents, attend d'elles un « lancement ». Mais il n'est qu'un mauvais existentialiste, ne parvenant pas à se conformer aux règles de la doctrine. Idem pour son *Aliah*, sa montée en Israël. Il se sent étranger à l'enthou*siasme sioniste* ; seule lui agrée, au fond, la *« saveur amère de l'exil »*. Du moins, là, reste-t-il complètement juif. Alors il se raccroche à l'espérance du *guilgoul*, la migration des âmes, doctrine commune aux mystiques hindoue et juive : l'espoir d'un « ailleurs », d'« une autre fois »...

Il est douteux que la culture du désespoir et du nihilisme absolus entre en quoi que ce soit dans la tradition juive. Avec *Tikoun*, nous sommes plutôt en présence d'un *regard singulier*, très peu fleur bleue, sur le monde. Rien n'y résiste, rien ne trouve grâce. Si ce n'est, peut-être, l'amour du narrateur pour *le peuple juif, « race élue et ballottée »* (Tristan Bernard).

HENRI RACZYMOV.

★ **TIKOUN**, par Arnold Mandel, Mazarine, 318 pages.





nouvelle

Brumes de mémoire

● ***L'art subtil de Jeannette Colombel***

LA dernière des huit nouvelles que publie Jeannette Colombel met en vie comme on met en ondes ou en musique ce que traverse une femme quand trente années d'existence *ensemble ont* basculé. Quand l'autre est parti comme à leur première rencontre, sur le quai d'une gare. Mais à jamais. Ces trente années d'amour et de conjugalité ont connu, par les enfants, le bonheur mais aussi le deuil.

Lui et elle ont marché au pas des engagements avec des milliers d'autres. *« Tu chantes faux* l'Internationale ; *nous avons le vent en poupe : les communistes sont les meilleurs partout et nous baisons comme des fous. »*

Et puis les causes ont révélé des failles insoupçonnées, et eux, qui avaient parcouru « toutes les rues du monde où se joue l'espoir et le désespoir », se sont retrouvés floués et ont cherché bien sûr d'autres combats.

La voilà réduite, Laurence, celle qui écrit, à mettre en vie *« le temps de sa naissance à Frantz »*. Ne pas idéaliser. *« Ne pas effacer les fêlures comme si elles n'avaient pas été. »* Les enfants sont occupés d'eux-mêmes. Les grandes pièces ne retentissent plus de rock. Le téléphone est muet. Les gens ne montent plus comme naguère, sans prévenir. Sa « douleur n'a pas d'adresse ». Alors Laurence apprend à tenir « par le bon bout » ce passé de trente ans. Au point qu'un jour elle a dansé, dans le salon désert, avec la photo de l'autre dans les mains.

Et l'intellectuelle combattante rêve de devenir comme les femmes de cette Corse, qu'ils avaient tous les deux élue. De sortir dans le vent et, comme on dit *« je vais au café »*, de dire *« je vais au tombeau »*.

C'est une histoire dont on ne sort pas l'œil sec. Dans les autres nouvelles du recueil nous retrouvons des femmes complexes. Germaine, autre Laurence, est capable de nouer un lien chaste mais trouble avec l'amant un peu marginal d'une de ses filles. Il « l'avait cernée dans son propre univers » et « elle connaissait le péril qu'elle courait à cette dépossession, mais refusait de s'en préserver ; elle avait toujours été entière et aimé le risque ». Le lien conjugal-amoureux subit de durs ressacs : Germaine et Pierre (le couple des parents), qui n'avaient jamais « ménagé leur amour », « savaient mal se traiter en convalescents ».

Les récits évoquent parfois des jeunes *désarmés qui se cher*chent, mais c'est la femme aux prénoms multiples, à la passion égale qui nous atteint. La ville de Lyon a couronné de son grand *prix ces textes* simples et subtils. Oui, vraiment, la mise en vie plus qu'en mots d'une existence qui vibre dès qu'on l'effleure.

DOMINIQUE DESANTI.

★ **BRUMES DE MÉMOIRE**, par Jeannette Colombel. Stock, 260 p. Environ 55 F.

essais politiques

Contre Giscard

● *Un pamphlet de Pierre Boutang*

LA personnalité de M. Giscard d'Estaing est sans doute bien incomplète, puisqu'elle ne suscite de passion que chez ses adversaires. Un certain déséquilibre tend donc à se créer, entre la platitude des rares ouvrages qui tentent de présenter avantageusement le septennat qui s'achève et la vivacité inspirée de ceux qui le mettent en pièces. Ecrivain et philosophe, disciple de Maurras converti par saint Thomas d'Aquin à un certain gaullisme, Pierre Boutang, en tout cas, n'hésite pas à se traiter lui-même de « vil pamphlétaire » pour justifier cet impitoyable *Précis de Foutriquet* qui n'épargne rien de la personne ni de l'œuvre de l'actuel président de la République.

« *J'ai cru*, dit-il, *devoir mener une bataille sans fausse mesure* ». Et il ajoute : « *Royaliste, je crois avoir plus de droit que personne à parler contre le despotisme en sa forme la plus générale, comme corruption horrible du pouvoir paternel, et dérision de la monarchie.* » D'où ce « *précis de coquinologie morale et politique* ». De style, on s'en doute, en est allègre, impitoyable, et parfois subtil à l'excès.

Là où Pierre Boutang excelle, c'est sans doute dans l'art de ridiculiser sa victime par le seul recours à l'explication de texte. Dans l'univers politique; qui est à présent le nôtre, où le discours se nourrit de l'inculture générale et l'entretient, un homme qui a les connaissances et les racines d'un Pierre Boutang peut à loisir multiplier les feux d'artifice, et cela sans jamais ennuyer le lecteur, ni l'accabler d'une érudition pourtant partout présente. Par exemple, il est écrit dans *Démocratie française* : « *Au moment où le monde va basculer dans le troisième millénaire...* » Or qu'est-ce que *basculer* ? « *Proprement heurter du cul* », dit le Bloch et Wartburg. Commentaire : « *Tel est le contact avec l'avenir que le décrispateur imagine spontanément pour le monde et l'histoire. La tête n'y a que faire, et l'entrée sur ses deux pieds n'est pas ce qui l'intéresse.* » Ensuite sont mis en pièces le fameux « *combat des Gorgones et des Méduses* » et, bien entendu, la bourde du « trilogue ».

Pierre Boutang ne reproche évidemment pas seulement à M. Giscard d'Estaing d'avoir négligé ses humanités au profit des chiffres sans idées, il lui reproche aussi, et dans le détail, sa politique. Mais il faut savoir que le philosophe, en Pierre Boutang, est d'abord théologien, et que, à cet égard, aux prises avec la maxime évangélique qui enseigne de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, il ne fait pas facilement la part des deux choses. Ainsi, les lois sur l'avortement ne sont-elles pas seulement jugées sous l'angle de l'intérêt de la France et de sa démographie décadente, mais aussi au nom d'une morale chrétienne dont on suppose qu'elle devrait s'appliquer même à ceux qu'elle ne concerne malheureusement plus.

Par cette démarche entière, qui est à l'honneur de son exigence et de son intégrité, Pierre Boutang risque de ne convaincre que ceux qui le sont déjà. Le pluralisme idéologique et moral, dans lequel s'exerce partout aujourd'hui le pouvoir, n'est malheureusement plus un projet qu'on puisse soutenir ou combattre, mais une donnée de base de notre société — dans laquelle il nous appartient de découvrir comment la morale traditionnelle peut encore redevenir une pratique et une norme.

En politique extérieure, Pierre Boutang consacre des pages radicales et les mieux documentées de l'ouvrage, à la politique africaine du giscardisme. Les affaires du Gabon, du Zaïre, du Tchad et de l'éphémère Empire centrafricain sont passées au crible. Le rôle joué par la mystérieuse base allemande de l'« Otrag », dans l'ancien Katanga, rôle systématiquement ignoré par la grande presse pour ne pas nuire à ce qu'il y a de plus équivoque dans les rapports franco-allemands, est ici très substantiellement expliqué et commenté. En revanche, les analyses de Pierre Boutang sur la politique arabe de la France sont des plus contestables. Il attribue à M. Giscard d'Estaing des engagements qui allaient à l'encontre de ses opinions personnelles, et au sujet desquels il n'a fait que rendre peu à peu raison à la politique du général de Gaulle, puis à celle de Georges Pompidou.

Nous aurions sans doute, aujourd'hui, moins d'ennuis au Tchad si la coopération entre Paris et Tripoli, voulue et organisée par Pompidou de 1969 à 1974, avait été poursuivie après cette date ; c'est donc une lubie que d'accuser M. Giscard d'Estaing de s'être *fait rouler* par le colonel Kadhafi, quand c'est nous qui, au contraire, l'avons du jour au lendemain lâché dans la nature pour complaire au président Sadate, dont nous devions ensuite (avec raison mais un peu tard) désavouer la politique. De même, les rapports privilégiés de la France avec l'Irak sont l'héritage des bonnes gestions précédentes. Ici, le néosionisme militant de Pierre Boutang me fait assez penser à ce que Bernard Frank dit de Drieu la Rochelle dans un livre récemment réédité — *la Panoplie littéraire*, — lorsqu'il parle à son sujet d'un « *antisémitisme de prosémite mystique* ». C'est une démarche qui, en tout cas, fait complètement dévier de la vraie politique, surtout chez un homme aussi attaché que l'est Pierre Boutang aux réalités nationales.

Ces réalités, en tout cas, disent son jugement final sur un pouvoir dont les partisans se laissent abusivement traiter de « légitimistes » : « *D'abord parce que la quasi-monarchie élective, fondée par de Gaulle en deux temps, n'est pas, et ne pouvait être, la monarchie en forme. Ensuite parce que, en France, la légitimité n'a jamais été séparée de la nationalité, et du service de la nation. L'onction de Reims mettait explicitement le roi à l'abri des entreprises du nombre, de la force et de l'argent.* » Or, aujourd'hui, « *l'imposteur, le fossoyeur décidé (du moins autant qu'il peut l'être), le fossoyeur de la France comme nation indépendante, feint d'incarner cela même qu'il détruit : le pouvoir tel que de Gaulle l'a restauré dans sa légitimité, et l'attribut majeur de ce pouvoir dans le temps présent : celui de décider d'un usage de la force nucléaire que la France s'est donnée.* »

Mondialisme délétère, pouvoirs supranationaux sans cesse renforcés d'une Europe qui réduit à mesure la souveraineté et la liberté de la France, usurpation féodale d'un pouvoir mis au service d'un clan et de ses intérêts exclusifs : tels sont les mobiles qui, s'ajoutant à de trop fréquentes fautes de français, font, en un *Précis* allègre et violent, déclarer de forfaiture le chef de l'État. D'autres préféreront sans doute discuter de gestion économique et de pourcentages d'inflation. Mais je crois que Pierre Boutang, même si l'on n'épouse pas toutes ses passions, pose, lui, les véritables problèmes du pouvoir tel qu'il s'exerce aujourd'hui.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ PRECIS DE FOUTRIQUET, CONTRE GISCARD, de Pierre Boutang. Ed. Hallier / Albin Michel. Environ 39 francs.

« L'Homme de 40 »

MARCEL JULLIAN entre, avec *l'Homme de 40*, dans la cohorte déjà nombreuse des historiographes de de Gaulle. Mais son ouvrage, qui se termine le 28 juin 1940, lorsqu'à Londres le gouvernement britannique reconnaît le général comme chef de tous les Français libres, présente deux caractères essentiels qui lui donnent en quelque sorte, par rapport aux autres récits, sa « valeur ajoutée ». Il constitue tout d'abord une collation synthétique des comportements de tous les acteurs de cette brève période. Les témoignages des Français de Londres ou de ceux qui se trouvent encore sur les routes de l'exode forment le glossaire précieux et dérisoire des rares auditeurs qu'eut l'appel du 18 juin.

Mais surtout Marcel Jullian ajoute à l'événement une dimension tragique puisque, dans le défi de la Résistance lancé à un gouvernement légal, il voit une provocation qui lui rappelle le paradoxe d'Antigone. La grande querelle entre la légitimité et la légalité trouve en fait son origine dès 1934.

Le « haut lieutenant-colonel » qui désespère de se faire entendre par la hiérarchie militaire a trouvé en Paul Reynaud le Lazare Carnot d'une guerre qu'il sent inéluctable. Ses efforts — partiellement couronnés de succès — pour convaincre le chef du gouvernement le conduisent dès lors tout naturellement à l'acte d'insubordination de juin 1940.

A travers le portrait psychologique ici esquissé, au-delà de l'événement militaire (nourri de nombreuses notes), c'est un éclairage nouveau qui est donné par Marcel Jullian à l'aventure nationale de l'avant-guerre et des premiers épisodes de la « drôle de guerre ».

ANDRÉ PASSERON.

★ L'HOMME DE 40, de Marcel Jullian. Ed. Laffont, 292 p., 50 F.

Qu'est-ce qu'une idéologie ?

● *Un essai d'Olivier Reboul sur nos « visions du monde »*

LES idéologies ont mauvaise réputation ; elles trafiquent dans le douteux ; elles utilisent la magie du langage à des fins perverses ; elles nous manipulent. Elles marquent le triomphe du « on » sur le « je », du « ça parle » sur le « je pense ». Carrément détestables lorsqu'elles sont le fait de nos adversaires politiques, elles nous paraissent toujours suspectes : soit qu'elles cherchent à nous embrigader, soit qu'elles cautionnent un pouvoir.

Les intellectuels sont passés maîtres dans l'art de décortiquer et de critiquer les idéologies, des plus arrogantes aux plus honteuses, des plus visibles aux plus diffuses. Attention cependant : le virus idéologique est parfois si violent, si traître, que les meilleurs d'entre eux y succombent ; sans même en être d'ailleurs toujours conscients, le propre d'une idéologie étant de se dissimuler derrière une neutralité apparente. Il en est d'elle comme de la poutre de l'Evangile : on la voit plus facilement dans l'œil du voisin. Elle est, selon le mot de Raymond Aron, « l'idée de l'autre ».

Pourtant, lorsque le philosophe Destutt de Tracy crée le terme dans un mémoire présenté à l'Institut en 1796, il oppose à « métaphysique » et lui attribue un sens positif : l'idéologie est « l'analyse scientifique de la faculté de penser ».

C'est Napoléon, rappelle Olivier Reboul, qui, le premier, donnera à ce mot une connotation *méprisante*. Il qualifie les « idéologues » de doctrinaires abstraits, nébuleux, idéalistes et dangereux (pour le pouvoir) à cause de leur méconnaissance des problèmes concrets. Karl Marx lui emboîtera le pas en montrant que la pensée idéologique se croit autonome, alors qu'elle est déterminée par des *facteurs* extérieurs, par sa « base matérielle » dont elle n'est que le « sublimé ». En affirmant que « les idées de la classe dominante sont les idées dominantes », il mettra l'accent sur un point essentiel : le rapport entre l'idéologie et la légitimation d'un pouvoir.

Professeur de philosophie à l'université de Strasbourg, Olivier Reboul — après avoir publié des ouvrages sur l'« endoctrinement » et le « slogan » — s'efforce par le biais d'une analyse linguistique serrée de définir les diverses caractéristiques du discours idéologique. Il aboutit à la conclusion que les grandes idéologies modernes, notamment le libéralisme, le fascisme et le marxisme, apportent à l'individu ce que les religions ne lui donnent plus : une réponse à ses questions vitales, une possibilité de vivre ensemble, une prise en considération de son existence.

Prenons l'exemple du chômage. L'esprit humain fonctionnant difficilement sans bouc émissaire, il doit y avoir un coupable. Pour les uns, ce seront les travailleurs immigrés. Pour les autres, le grand capital. La fonction d'une idéologie consiste aussi à expliquer ce qui ne va pas, « *explication qui n'est pas nécessairement fausse, mais qui est invérifiable, puisqu'elle se situe sur un plan où toute vérification est impossible* ».

S'il réhabilite les idéologies, Olivier Reboul ne les met pas pour autant sur le même plan. « *On m'accordera*, écrit-il, *que l'écologie est moins aliénante que le fascisme, l'antiracisme que le racisme* ». Certes. Mais quels sont les critères permettant d'affirmer qu'une idéologie est plus acceptable qu'une autre ? Réponse de Reboul : « *Ces critères, je pense qu'on peut les trouver au sein des idéologies elles-mêmes ; il suffit de prendre au sérieux cette prétention qu'elles ont toutes à être rationnelles et de leur demander jusqu'à quel point elles la respectent.* »

C'est sans doute là que le bât blesse, car la rationalité elle-même est infiltrée d'idéologie. A ce rationalisme un peu naïf, Olivier Reboul adjoint deux autres critères : l'ouverture au discours des autres et le respect de l'humanité dans l'homme. Valeurs humanistes et, à ce titre, idéologiques elles aussi, mais qui résument bien l'inspiration de cet excellent livre, profondément libéral dans son esprit et intelligemment didactique dans sa méthode. — R. J.

★ *LANGAGE ET IDEOLOGIE*, d'Olivier Reboul ; PUF, 228 pages ; environ 59 francs.



• Dessin de Cagnat.

Y a-t-il une mode des idées ?

(Suite de la page 15.)

TANDIS que les professeurs cherchent à augmenter leur gloire et leur audience en se faisant reconnaître comme écrivains par les médias et le public, un nombre croissant d'auteurs nantis de la consécration littéraire ambitionnent de rivaliser avec le savoir universitaire. Deux légitimations, par les temps qui courent, valent mieux qu'une. C'est le cas de Claude Roy avec *les Chercheurs de dieux*, dans la collection « Essais » de Gallimard, immortalisée pour toute une génération par *le Mythe de Sisyphe*, de Camus.

La thèse centrale de l'ancien militant communiste est que la grande utopie marxiste a pris la succession d'une longue série d'illusions religieuses, nourries par notre invincible besoin de croire. Rappelons-nous le culte de l'Etre suprême, la religion de l'avenir social rêvée par George Sand en 1848, les « chercheurs de dieux » fondés par Soloviev avant 1905.

Roy se montre moins sévère envers les religions proprement dites qu'envers les croyances séculières qui les ont remplacées, parce que les premières exerceraient un pouvoir temporel moindre. C'est peut-être vrai de nos jours, et encore ! La pression de l'Église sur les esprits a été immense. En même temps qu'elle prônait la charité, elle justifiait l'inégalité des fortunes. L'indulgence de l'auteur vient sans doute de ce qu'il a été davantage dupe des dogmes marxistes.

EN chat échaudé, il conclut qu'il n'est ni nécessaire ni sage de croire à quoi que ce soit. Mais il convient avec l'Horatio de *Hamlet* que toutes les philosophies ne sauraient englober le vaste monde, et que l'envie d'espérer ensemble reste aussi estimable qu'irrépressible. Le tout serait de ne pas céder aux modes, qui, contrairement à la thèse de F. Bourricaud, présideraient à la ronde des convictions.

Sur l'origine de cette frivolité, l'écrivain suit moins les règles de la recherche sociologique que son humeur de pamphlétaire. On le sent horripilé par les mini-mouvements qui ont suivi le désenchantement à l'égard du marxisme, et notamment par le dernier en date, qui met Dieu à toutes les sauces. S'aperçoit-il au moins que, en se réglant sur son irritation du moment, il alimente et prolonge l'éphémère qu'il dénonce ? La mode, qui veut en effet que le mot Dieu envahisse les titres — une dizaine en un mois, comme naguère « pouvoir », « désir », etc., — il y aura, fût-ce contre, sacrifié.

C'EST l'ennui, avec les écrits de circonstance. Ils n'échappent pas au côté « café du commerce idéologique » ni au « si m'en croyez », qu'ils contestent aux autres. Le talent incline aux coups de pouce et de gueule. Certaines évidences sont démontrées surabondamment, alors que l'essentiel, ce besoin de croire dont bénéficient toutes les impostures, reste mal éclairci. On me permettra de préférer au prophète de la non-prophétie agacé par les nouveaux philosophes, le mémorialiste de *Moi je* et de *Nous*, somptueusement appliqué à ne parler que pour lui-même, à élucider un passé symptomatique.

Ce genre de virtuosité entre la théorie d'occasion et le libelle date un peu, même s'il fait envie, et plaisir. Au lieu d'enterrer indéfiniment les causes globales d'autrefois, une nouvelle génération tire radicalement les conséquences de leur disqualification, et des gâchis d'espérance. Ainsi Raoul Vaneigem avec son *Livre des plaisirs* (Encre édit., 1979) ou, ces jours-ci, le numéro d'*Autrement* sur les « Révolutions minuscules » (Diffusion Seuil).

Il se pourrait que les masses soi-disant dépolitisées qui se cherchent une identité dans des causes ou des actions en miettes soient « au-delà », et non « en deçà », du politique. Mais Claude Roy n'a pas son pareil pour danser la danse du scalp devant le poteau où n'en finit pas d'agoniser notre besoin de croire.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE BRICOLAGE IDEOLOGIQUE, Essai sur les intellectuels et les passions démocratiques, de François Bourricaud, PUF, 270 pages. 60 F environ.

★ LES CHERCHEURS DE DIEUX, Croyance et politique, de Claude Roy, Gallimard, 300 pages. 69 F environ.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1978

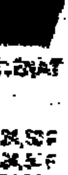
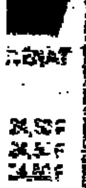
Commission paritaire n° 57 437.



une mode des ...

(Suite de la page 15.)



histoire

Les intellectuels contre la Russie

● ***Au lendemain de la révolution de 1848.***

« JE parle de l'action étrange, mystérieuse, que la Pologne, sans le savoir ni le vouloir, par le fait seul de ses souffrances et de son héroïsme, exerce sur la Russie. La vengeance qu'elle tire de son ennemie, c'est de la démoraliser, d'y développer une force inouïe de dissolution. Sans parler, sans agir, il semble qu'elle ait troublé son cœur, dévoyé son esprit, l'ait affaibli et égaré. La facilité étonnante avec laquelle la Pologne a magnétisé la Russie tient à un bien triste mystère, qu'il nous faut expliquer, au vide immense que la Russie avait en elle, à la destruction intérieure qu'elle a subie, surtout depuis un siècle. La douleur polonaise, traversant l'âme russe, n'y a rencontré que néant. »

Certains textes donnent l'impression que l'histoire est une illusion, que le temps passe sans que changent fondamentalement les problèmes de l'humanité et la nature des nations. Celui-ci est de Michelet et date du milieu du dix-neuvième siècle : or, en 1981 comme en 1848, Russie et Pologne sont cruellement soudées, la première étouffant la seconde, la seconde menaçant par son désarroi même l'être de la première. Et quel est l'être de la Russie? Ecoutons de nouveau Michelet : *« Un mot explique tout, et ce mot contient la Russie. La vie russe, c'est le communisme. »*

La méthode de Michelet

Dans le tome XVI des *Œuvres complètes*, de Michelet, superbe édition critique publiée sous la direction de Paul Viallaneix, l'érudition la plus pure rencontre l'actualité la plus brûlante. Mais on aurait tort de tirer de ces quelques lignes, extraites des *Légendes démocratiques du Nord*, l'impression que Michelet fut un prophète. Dans cette mise en scène des héros révolutionnaires d'Europe orientale que sont les *Légendes*, il reprend simplement avec fougue les idées, les lieux communs de son temps. Il s'inspire de *la Russie en 1839*, de Custine, et des réflexions de l'Allemand Haxthausen sur l'économie rurale *dans l'empire des tsars*. Entre 1848 et 1851, tous les intellectuels de gauche d'Europe occidentale découvrent la Russie, grande puissance réactionnaire, dont l'intervention fait échouer la révolution hongroise, et dont la masse suffit à maintenir la Pologne dans la sujétion. Marx et Engels l'abhorrent autant que Michelet. Dans leur esprit, France et Russie forment un couple antithétique. Paris incarne la révolution, Saint-Pétersbourg la réaction (1).

Cette partie des œuvres complètes, consacrée aux années 1851-1854, laisse rêveur, perplexe sur le travail de Michelet historien. Celui-ci veut, pour éduquer le peuple dans l'idéal révolutionnaire, construire vite, très vite, une véritable mystique, un authentique folklore, à partir de beaux et héroïques exemples : grenadiers français, nobles polonais et patriotes, serfs russes et martyrs se succèdent en une sarabande effrénée, insensée. La méthode de Michelet, qui ne connaît pas grand-chose à l'histoire de l'Europe centrale, apparaît ici très clairement. A la manière d'un insurgé de 1848 construisant une barricade, il ramasse tous les matériaux qui lui tombent sous la main. Et, lorsqu'il est à court, il improvise. Il apostrophe, s'exclame, s'indigne, invective, tourne en rond...

Le principal intérêt de ces textes — qui n'est pas mince — est de nous révéler l'état d'esprit de l'Europe occidentale à l'égard de la Russie vers le milieu du dix-neuvième siècle. Et de nous faire constater que, d'une certaine façon, le développement actuel d'un antisoviétisme chez les intellectuels de gauche, dans un pays comme la France, est un retour à la tradition. On finit par se demander si la Russie n'est pas en train de retrouver sa vieille position de grande puissance conservatrice, exaspérant l'Europe par son poids et son immobilisme.

EMMANUEL TODD.

(1) Sur l'attitude de Marx et Engels face à la Russie voir le remarquable ouvrage de Miklos Molnar, *Marx, Engels et la politique internationale*, Gallimard, collection « Idées ».

★ **ŒUVRES COMPLETES, Michelet, Tome XVI, 1851-1854.** (« La Légende d'or », « Légendes démocratiques du Nord », « les Femmes de la Révolution ». Les « Légendes démocratiques du Nord » sont précédées d'une excellente préface de Michel Cadot.) Flammarion, 732 pages. Environ 250 F.

L'U.R.S.S. source de mythologie

FONDE sur des documents, presse et témoignages de l'époque, le petit livre de *Marc Ferro ouvre* — par la richesse des idées qu'il avance — des pistes de recherche pour la compréhension des mythes dans leur essence et dans leur portée ; il permet aussi de saisir la façon dont certains événements — et la révolution d'Octobre fut certes un des événements majeurs du vingtième siècle — fascinent et fixent l'imagination de générations entières pour aboutir à des représentations qui déforment la *réalité sans la fausser complètement*. D'où cette constante confrontation qu'il nous propose entre « l'histoire de l'imaginaire et l'histoire de la réalité ».

Mais quels sont ces mythes qui n'ont pas cessé depuis de nous interpeller ? Certains, nés avec 1917, ont eu la vie courte, *tandis que d'autres, au contraire*, ont continué en se transformant.

Née d'une révolution qui avait été perçue dès ses origines comme une révolution de la paix, l'image de l'U.R.S.S., force pacifique, *n'est certes pas seulement un leurre. Mais à force d'être un des piliers de la propagande soviétique et le credo* du mouvement communiste qui semble ignorer les avatars de la diplomatie soviétique, elle est devenue, d'une certaine façon, un *mythe*.

L'image contraire existe aussi : celle d'une U.R.S.S. conquérante et éternellement menaçante parce que pour la droite traditionnelle et, surtout, pour l'extrême droite, « la chute du tsarisme signifie à ce moment-là *la guerre à outrance* ».

Au mythe de la révolution russe annonciatrice de la paix universelle s'ajoute, et dès ses débuts, celui selon lequel la *révolution* russe c'est la *révolution* mondiale. Il devait aboutir au fil des années au rêve d'une armée rouge porteuse et protectrice de toute *révolution*. Mais « nul n'imagina que désormais en Europe, et pour un demi-siècle, seule la présence armée des forces militaires soviétiques garantirait l'existence et la survie des régimes communistes : depuis 1939 dans les trois Etats baltes, *désormais annexés*, depuis 1944 dans les *républiques* populaires d'Europe centrale et orientale ; comme depuis 1979 en Afghanistan ».

D'autres ne verront dans le régime soviétique que paradis ou goulag ou formeront des pronostics « sur sa capacité soit à survivre, soit à promouvoir l'extension de son système à la planète entière », etc.

De la droite à la gauche, c'est toute une mythologie du *vingtième siècle que brosse ici* Marc Ferro. Le rappel de ces représentations incite à nuancer les jugements sur la vérité de l'U.R.S.S., vérité bien difficile à cerner dans ses multiples composantes et contradictions.

LILY MARCOU.

★ **L'OCCIDENT DEVANT LA REVOLUTION SOVIETIQUE, L'HISTOIRE ET SES MYTHES, de Marc Ferro. Ed. Complexe, 8 bis, rue du Châtelain, 1050 Bruxelles, 160 pages.**

sciences humaines

Verdiglione à Paris

● ***De « Spirali » à « Spirales ».***

EN dehors de ses deux premiers livres — *la Dissidence freudienne* (Grasset, 1978) et *la Psychanalyse, cette aventure qui est la mienne* (U.G.E., 1979) — Armando Verdiglione était surtout connu comme l'organisateur de colloques monstres réunissant des centaines d'intellectuels, psychanalystes ou non, sur des thèmes à la mode. Et le dernier de ces congrès, qui a eu lieu à Milan à la fin du mois de janvier, s'est à peine terminé que l'on parle déjà du prochain, qui se tiendra à New-York au début du mois de mai... Mais Verdiglione n'entendait pas se limiter à cette activité. Voici qu'il opère, comme on dit, un « retour en force », avec un nouveau livre — assez différent des précédents — et surtout une nouvelle revue, éditée en français et à Paris, dont le titre est *Spirales* et dont le but est de relancer les débats culturels en faisant le maximum de bruit.

Eclectisme

La Peste est, de tous les écrits de Verdiglione, celui qui a été le plus travaillé. Disons tout de suite que le style, dense et allusif, n'en rend pas l'abord aisé. Les *innombrables références à la* culture classique dont le texte est émaillé obligent aussi l'esprit à une gymnastique peu agréable. Sur le fond, il est d'autant plus difficile de porter un jugement que les thèmes abordés par l'auteur sont innombrables, mais ce qui donne son unité au livre est la polémique qui s'y développe contre l'idéologie dominante — selon Verdiglione — dans l'Italie actuelle : un mélange de catholicisme rajeuni par Jean-Paul II mais toujours aussi traditionaliste et de marxisme mis au goût du jour par les intellectuels communistes mais toujours aussi dogmatique.

Là où l'auteur est moins convaincant, c'est quand il entend démontrer que les principes fondamentaux de cette « idéologie dominante » ne sont autres que ceux de la psychologie analytique de Jung. Et il abuse certainement lorsqu'il prétend faire de ce dernier un précurseur des Brigades rouges, de Mircea Eliade un fasciste antisémite et de Michel Foucault l'allié objectif d'un certain terrorisme. Ces outrances — même si elles sont, hélas ! devenues banales aujourd'hui — n'ajoutent rien à un livre qui apporte, par ailleurs, une lumière originale et intéressante sur la vie culturelle dans l'Italie contemporaine.

De cette vie culturelle, la revue *Spirali*, lancée par Verdiglione, en octobre 1978, et très vite devenue un succès, constitue un élément non négligeable. Souhaitons un sort semblable à sa sœur française, puisque la santé des revues est un peu le signe de celle des peuples. En fait, *Spirales* ne sera pas la traduction de *Spirali* en français et aura sa vie propre, même si la présentation des deux revues est assez semblable. Chaque numéro — mensuel — comportera un dossier sur un thème. Le premier est consacré à la guerre mais ce sont, fort heureusement, des *poètes, des écrivains* et des psychanalystes qui en parlent, non des polémologues ni des théoriciens de la stratégie. Sa plus grande originalité est sans doute son ouverture : on y trouve, en effet, les noms de Philippe Sollers et de Nathalie Sarraute, de Jean-Marie Benoist et de Noam Chomsky de Romain Rolland et de Roger Dadoun, d'Allen Ginsberg et de Gertrude Stein... Un tel éclectisme a au moins un mérite : *Spirales* ne sera pas la *revue d'une chapelle. Et l'on* s'en réjouit.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **LA PESTE, d'Armando Verdiglione. Editions Galilée, 286 pages. Environ 70 F.**

★ **SPIRALES, JOURNAL INTERNATIONAL DE CULTURE, numéro 1.**

Lacan pop star

(Suite de la page 15.)

Depuis qu'elle a elle-même entrepris une analyse, Catherine Clément a l'honnêteté de reconnaître que le charme de l'idole n'opère plus. Par fidélité, par curiosité aussi, elle a continué à assister, une fois l'an, à son séminaire. Elle en revenait déçue. *« Je fis alors une expérience étrange,* confie-t-elle : *les textes de Lacan, seuls, sans le secours de l'enseignement parlé, devenaient des blocs opaques et me résistaient de toutes parts (...). Il fallait bien un jour cesser d'être écolière. »*

Ces souvenirs d'une « écolière », je le répète, donnent sa saveur à ce livre qui, par ce qu'il recèle encore de dévotion, agacera les freudiens, enchantera les lacaniens et instruira le plus grand nombre de ceux qui ne savent pas trop que penser de ce « mage » du vingtième siècle.

Pour conclure, encore un mot afin de rectifier une légère erreur : selon Catherine Clément, il n'existerait qu'une seule émission de télévision, dirigée par Benoît Jacquot, consacrée à Jacques Lacan. Or je me souviens avoir vu, il y a quelques années, à la télévision belge — dans le cadre d'une série sur les grands psychologues où figuraient notamment Szasz et Szondi — un entretien avec lui, ainsi qu'un reportage filmé à l'université de Louvain à l'occasion d'une conférence qu'il y donnait, au cours de laquelle il fut verbalement et physiquement agressé par un jeune gauchiste. J'avais alors admiré son sang-froid, ainsi que l'art avec lequel il avait retourné l'auditoire en sa faveur. En définitive, je ne serais pas loin de penser, avec Catherine Clément, que *« s'il ne devait rester qu'une seule dimension de Lacan, ce serait sans doute celle-là : son génie de parole »*.

ROLAND JACCARD.

★ **VIES ET LEGENDES, de Jacques Lacan, par Catherine Clément. Ed. Grasset, 256 pages. Environ 49 F.**

lettres étrangères

Le prix des otages

● *Un roman prophétique de Mary McCarthy*

EVEQUE, sénateur, député, universitaires, journaliste, c'étaient des gens bien sous tous les rapports qui s'en allaient enquêter en Iran sur les tortures que pratiquait, en 1975, la police du chah. Dans l'avion qui les emmenait sur le terrain, ils échangaient leurs notes et se félicitaient de former une commission si représentative. De quoi ? De la morale démocratique, de la bonne conscience de l'Occident fermement résolu à défendre les droits de l'homme. Les plus lucides poussaient même la coquetterie jusqu'à nourrir de menus scrupules : le chah n'offrait-il pas une cible trop facile ? Le goût des voyages, la soif d'exotisme, les plaisirs de l'aventure, ne leur avaient-ils pas, en douce, forcé la main ? Mais ils se rabrouaient. Quelle importance ? Leur tâche en serait-elle moins noble si elle leur procurait quelques petits bonheurs ? Et chacun d'applaudir l'évêque, qui tendait à la ronde sa flasque de whisky.

Soudain, rien ne va plus. Des hommes armés de mitraillettes surgissent dans le couloir. Comme dans un film ou dans un « polar », voici l'appareil détourné et les passagers, relégués au rang d'otages, conduits vers une destination inconnue. D'abord, l'ébahissement l'emporte sur l'angoisse. Si gourmands d'héroïsme soient-ils, les enquêteurs ne s'attendaient pas à pareille épreuve. Quant aux simples touristes, plus innocents encore, ils hésitent entre l'indignation et la panique. Au cours d'une escale, les terroristes relâchent la piétaille pour ne garder que l'élite : les membres de la commission et les grosses fortunes de première classe. Avec ces prisonniers triés sur le volet, ils gagnent leur refuge : une ferme isolée dans les polders de Hollande.

Heure par heure, jour après jour, Mary McCarthy — qui a écrit son livre avant l'attaque de l'ambassade américaine à Téhéran — nous fait partager la



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

vie des victimes et de leurs maîtres. Elle montre l'étrange complicité qui s'établit progressivement entre les deux camps. Chez les uns, « *les principes les plus chers se rétrécissent, se recroquevillent, mis en balance avec la liberté* ». Chez les autres, une fois l'exploit accompli, le poison de l'inactivité opère.

Pour arracher ses compagnons au marasme, leur chef a une idée de génie (soufflée par Mary McCarthy), celle d'échanger les otages milliardaires contre une œuvre d'art de leurs collections. Ainsi un Vermeer, un Titien, des Cézanne, prendront-ils le relais de leurs propriétaires. Aussitôt l'opinion mondiale s'affole, scandalisée par le risque que courent ces merveilles sans défense « *que leur nature même rend irremplaçables, impérissables, alors qu'il est dans l'ordre des choses que les civils meurent tôt ou tard* ».

D'où l'art tire-t-il donc son formidable pouvoir ? Quelle joie, quelle vertu, procure-t-il à ceux qui l'adorent ou le servent ? Face aux images, les créatures de chair et de sang s'interrogent. Et le silence contre lequel elles butent les accable. Convaincu d'être voué à l'échec, le chef des terroristes précipite la fin, déclenche l'holocauste qui annulera son « acte manqué ».

En bonne romancière américaine, Mary McCarthy a puisé son inspiration dans l'actualité. Que l'ayatollah ait succédé au chah importe peu, puisque jamais la mission ne parviendra en Iran. Il s'agit d'observer celle-ci à l'arrêt, d'étudier le comportement de ses membres réduits à l'impuissance, de suivre l'évolution de leurs rapports avec les enfants perdus qui les ont capturés. Chacun se jauge et se juge à loisir au cours de cette interminable minute de vérité qui dure plus d'un mois. Chacun grelotte, dépouillé de ses illusions. Mais, à la faveur du grand nettoyage, de nouvelles valeurs émergent, la compassion, l'humilité, la solidarité ou simplement le doute. Ceux qui survivront au drame retomberont-ils dans leurs ornières ? L'auteur le craint. Bon gré, mal gré, la société les remettra au pas. Du moins ces terribles vacances leur auront-elles permis d'atteindre le degré zéro du mensonge.

Les lecteurs du *Groupe* et des *Oiseaux d'Amérique* savent que Mary McCarthy traite la fiction en reportage. Elle enregistre les dialogues, filme les scènes, accule ses personnages à lui livrer le fond de leur cœur. On se sent parfois submergé, étourdi par ce torrent d'informations et de discours, ce grouillement de « tranches de vie ». On n'en admire que davantage la poigne de la meneuse de jeu qui fait danser sur sa musique *Cannibales et missionnaires*. Et qui nous contraint à leur emboîter le pas, à nous demander à notre tour ce que nous valons et à baisser notre prix au fur et à mesure que la lucidité nous pénètre.

GABRIELLE ROLIN.

★ CANNIBALES ET MISSIONNAIRES, de Mary McCarthy. Traduit de l'américain par Angélique Lévi. Fayard, 424 p. Environ 65 F.

Une guerre pour un bicorne selon Jorge Amado

L'ACADEMIE brésilienne des lettres est peu connue dans nos contrées. Et pourtant, à n'en pas douter, il n'existe pas au Brésil, dans ce pays où le marché du livre ne peut pas nourrir ses écrivains et ses poètes, de chose plus convoitée que l'habit d'académicien... Jorge Amado, dans son dernier roman traduit en France, en fait une démonstration imparable, sérieuse et rigolarde, savante et désopilante tout à la fois.

Quelle verve, quelle santé, quel sens de la dérision, quelle verdeur chez ce vieux jeune homme à la crinière blanche et bouclée, au visage plein de force, à l'œil moqueur, qui, en un demi-siècle, de littérature, s'est toujours lancé à corps perdu dans de justes batailles, s'est toujours attaché à la défense de sa culture. Membre de l'Académie brésilienne, membre du parti communiste brésilien, prix Staline, traduit dans une cinquantaine de langues, emprisonné, exilé onze fois, adulé dans son pays, il est vraiment, comme l'écrivait Jean Roche — membre correspondant de l'Académie brésilienne, — « *une véritable institution brésilienne* ».

Pour une fois, délaissant les pêcheurs, les marins, les vagabonds, les petits voleurs, les métiers de la rue, délaissant Bahia, « sa » ville, Jorge Amado nous conduit dans les salons des beaux quartiers de Rio-de-Janeiro où siège la sacro-sainte-honorée Académie — dont il est d'ailleurs le plus beau fleuron — pour nous décrire, par le menu, le gigantesque combat que vont se livrer les Immortels à l'occasion d'une élection : une guerre pour un bicorne au temps du président Vargas.

Le livre commence le 25 septembre 1940, « *trois mois après la prise de Paris* ». Les nazis triomphent en Europe, très loin de ce Brésil lié au forces de l'Axe. Ce jour-là meurt un poète, Antonio Bruno, laissant à l'Académie une place vacante que vont aussitôt se disputer deux officiers (car le siège revient de droit à l'armée, le poète n'ayant été qu'un intermède qu'il faudra oublier). Avant même les funérailles, le colonel Agnaldo Sampaio Pereira, maître des armées et des polices, auteur d'un copieux *Essai de brésilianité — Pour une civilisation aryenne sous les tropiques*, — pose sa candidature : admirateur des régimes forts, on le dit aussi candidat au poste de gauleiter de Hitler au Brésil. Contre lui, la tendance libérale de l'Académie dresse un brave général à la retraite, Waldomiro Moreira, assidu aux cours de poésie et de littérature, qui est chargé de présenter un « *visage nouveau du Brésil* ».

Un champ clos

La lutte durera deux mois, mobilisera toutes les forces intellectuelles et magouilleuses de l'Etat. Elle fera des morts. Les dames — prostituées et femmes du monde — s'en mêleront, provoquant vaillamment quelques infarctus chez ces messieurs, afin de se défaire des militaires et d'aller vers plus de démocratie !

Dans cette guerre picrocholine narrée d'un ton bonhomme, Amado semble se délecter de mettre à nu les manœuvres politicardes de ces militaires commandés par des plumitifs, et de créer ainsi non pas seulement une pochade ou une caricature, comme il peut paraître au premier abord, mais une description qui suit très exactement les schémas de la grande politique. Au lieu de nous plonger dans les luttes du prolétariat et dans les nobles combats démocratiques, il choisit le champ clos de cette académie littéraire, copiée sur la nôtre et, narquois, s'y livre à toutes les voluptés.

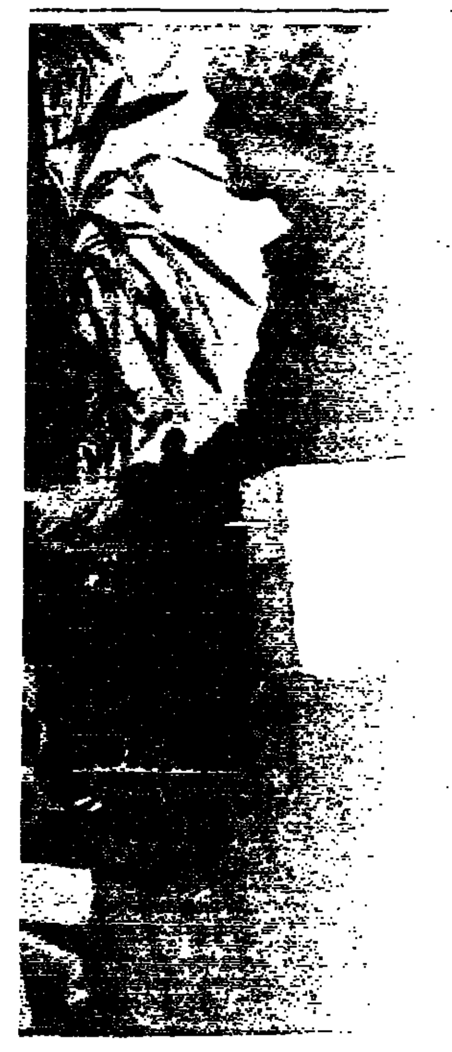
Seul l'auteur le plus lu au Brésil pouvait ainsi s'attaquer à la société de son pays, passer à travers les mailles d'une censure active pour nous transmettre cette « *fable pour éveiller une espérance* » et, dans un régime militaire, clamer son dégoût de l'armée. Quitte à masquer ses coups en donnant pour titre à son roman dans la version brésilienne : *la Chemise de nuit*...

NICOLE ZAND.

★ LA BATAILLE DU PETIT TRIANON, de Jorge Amado. Traduit du brésilien par Alice Raillard. Stock, 328 pages. Environ 69 francs.







Le Monde

culture

MAISONS DE LA CULTURE

Conflit à Grenoble

La très sévère mais lucide analyse du directeur aujourd'hui démissionnaire de la Maison de la culture de Grenoble sur l'institution qu'il dirige depuis quatorze mois (*le Monde* du 17 janvier) a bouleversé dans la ville de nombreuses « consciences » M. Bernard Gilman, « père » de l'actuelle structure culturelle grenobloise (1), propulsé en novembre 1979 par ses anciens compagnons a la tête de la « maison », leur a remis un rapport explosif. Le diagnostic qu'il a établi est accablant pour la principale institution culturelle grenobloise. Il propose des mesures radicales pour sauver la « maison », qui ne doit pas, dit-il, *« s'accrocher peureusement à son image d'hier »*.

Les premières réactions des personnels auront été fort décevantes. Dans une lettre du 16 janvier, le comité d'entreprise déclare ne pas accepter de voir la Maison de la culture *« condamnée à mort et exécutée en vingt pages par un « passant » »* ; il s'en prend directement à l'homme pour mieux effacer les idées que celui-ci défend. *Bernard Gilman va au-devant des désirs gouvernementaux »*, notent les syndicats C.G.T et C.F.D.T., qui ne veulent surtout pas entendre parler de licenciements. S'ils affirment vouloir, eux aussi, défendre la création au sein de la Maison de la culture, ils ne veulent pas qu'elle puisse remettre en cause l'action culturelle, principale mission de la « maison » pendant douze ans.

En conclusion, les représentants du personnel proposent de maintenir la Maison de la culture dans sa forme actuelle qui seule, affirment-ils, *« peut assurer la permanence d'une présence auprès du public »*. Enfin, ils réclament une plus grande décentralisation dans le département de l'Isère sans pour autant apporter de solutions réalistes aux difficultés financières qui étranglent depuis deux ans la Maison de la culture.

La proposition faite par Bernard Gilman de nommer à la tête de la Maison de la culture de Grenoble un créateur, en l'occurrence l'actuel directeur du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.), Georges Lavaudant, a suscité des réactions très favorables voire enthousiastes auprès du large public qui vient assidument à ses spectacles. Il n'en est pas de même pour quelques autres partenaires culturels de la ville.

Des divergences idéologiques et une conception différente sur leur mission dans la cité opposent depuis de longues années les deux troupes professionnelles grenobloises. Le Théâtre Action ne dissimule pas son inquiétude devant la perspective d'une « prise de pouvoir » de Georges Lavaudant : *« La Maison de la culture doit demeurer autonome et n'être la propriété de personne*, font observer Renata Scant et Fernand Garnier. *Notre appréhension la plus grande, c'est qu'il n'y ait qu'une seule voix qui y résonne. »*

Déjà installé dans la Maison de la culture, où il dispose au troisième étage de quatre bureaux et où sont mis à sa disposition les moyens matériels de la « maison », Georges Lavaudant déclare qu'il n'entend pas jouer, comme en 1979, *« le jeu d'une élection manquée »*. Il ne sera candidat que lorsque tous les partenaires de la Maison de la culture se seront mis d'accord sur son nom. Son programme n'a pas changé depuis un an : *« Je voudrais réaliser à Grenoble un carrefour de créations de théâtre, de danse et de musique. Mais aussi réaliser un brassage de personnes qui viendraient un jour, une semaine ou un mois réfléchir sur ce qu'est l'art dans la cité. Je veux maintenir cette plaie ouverte et non essayer de la cicatriser par de l'assistanat social. »* Georges Lavaudant ajoute qu'il voudrait donner une large place à l'audio-visuel, mais il précise aussitôt : *« Ce mot prononcé dans le cadre de la Maison de la culture fait pousser les hauts cris. Certains disent que cette initiative est téléguidée de haut lieu ; comme si un outil en soi pouvait être marqué idéologiquement. Quand Jean-Luc Godard a fait à Grenoble de la vidéo, ce n'était pas de la manière dont s'en sert aujourd'hui Hachette. »*

Depuis de nombreuses années, le Centre national dramatique des Alpes revendique un outil de travail. Il est en effet « accueilli » et « toléré » dans la Maison de la culture de Grenoble. La nomination de Georges Lavaudant à sa tête lui permettrait d'être dans ses murs et à son directeur de donner plus de moyens à sa troupe, tout en insufflant des idées nouvelles à la « maison ».

CLAUDE FRANCILLON.

∴

M. Marius Bertou, responsable du service de politique et d'action culturelles de la C.G.T., a déclaré au cours d'une assemblée de l'union départementale C.G.T. de l'Isère :

« Le pouvoir giscardien, avec la complicité du directeur, voudrait porter des coups décisifs à la Maison de la culture de Grenoble. Le représentant du ministre de la culture au conseil d'administration a approuvé le rapport d'activité présenté par le directeur, on le comprend. M. Gilman (…) propose purement et simplement de supprimer les options fondamentales de la Maison de la culture de Grenoble et singulièrement son caractère polyvalent tant dans ses activités que dans sa sa conception même de la culture. Cette orientation aurait pour conséquence une diminution générale des salaires, une aggravation des conditions de travail. Une déqualification des personnels, des licenciements. (…) La C.G.T. alerte les unions départementales qui ont dans leurs territoires une maison de la culture sur le précédent que voudrait créer le pouvoir à Grenoble. »

(1) M. Bernard Gilman fut conseiller municipal chargé des affaires culturelles de 1965 à 1977.

LETTRES

M. JOSEPH ROVAN DOCTEUR « HONORIS CAUSA » DE L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

M. Joseph Rovan a reçu, mercredi 4 février, le diplôme de docteur « honoris causa » de la faculté des sciences sociales de l'université de Munich pour l'ensemble de ses travaux d'analyse politique.

Né le 25 juillet 1918 à Munich, professeur d'allemand à l'université de Paris-VIII, auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Allemagne fédérale, M. Rovan est un des hommes qui ont le plus activement contribué, dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, à la réconciliation franco-allemande.

Il y avait quelque mérite : après avoir dû fuir les persécutions nazies et s'être engagé dans la Résistance, M. Rovan fut déporté à Dachau. Libéré, il entre, en 1946, au cabinet de son compagnon de captivité, Edmond Michelet, qu'il rejoindra de nouveau en 1959, puis en 1967. Entre-temps, il dirige le bureau de la culture populaire au haut-commissariat français en Allemagne, puis se consacre à la direction de l'information à l'Unesco.

Parallèlement, M. Rovan mène une carrière de journaliste, de la revue Esprit *à* Documents, *la publication du BILD (Bureau international de liaison et de documentation qu'il anime et auquel la réconciliation franco-allemande doit tant), ainsi que dans bien d'autres journaux et à la télévision ouest-allemande. Mais aussi une carrière d'écrivain : on lui doit plusieurs ouvrages qui ont fait date en améliorant sensiblement l'information des Français sur leurs voisins : le* Petite Planète *sur l'Allemagne (1955),* l'Histoire politique du catholicisme allemand *(1957), une* Histoire de la social-démocratie allemande *(1978) et, la même année, un petit essai percutant dont le titre résume bien l'effort d'information et d'explication qui a marqué son œuvre :* L'Allemagne n'est pas ce que vous croyez.

C'est à l'ensemble de l'œuvre de Joseph Rovan que l'université de Munich a voulu rendre hommage. Mais lui-même n'aura certainement pas été insensible au symbole que constitue, au regard des relations entre les deux pays qu'il a tant cherché à rapprocher, la distinction que lui a accordée mercredi la faculté de sa ville natale. — B. B.



« UNIVERS YIDDISH »

La Maison de la culture de Grenoble organise, du 5 au 17 février, une série de manifestations consacrées à l'histoire, à la littérature et aux traditions des ashkénazes originaires d'Europe centrale, intitulée « Univers yiddish ».

● Lecture de poèmes — traduits du yiddish — de Bashevis Singer et de quelques autres (les 5 et 7 février, à 18 heures), monologues de Sholem Alèichem (dimanche 15, à 15 heures).

● Projection de films : *Comme un juif en Pologne*, film vidéo de P. Abou et R. Kamalgaru (tous les jours), *Ne laissons pas les morts enterrer les morts*, de Myriam Novitch (dimanche 8, à 14 h. 30), *le Dibbouk*, de Michel Waszynski (dimanche 15, à 17 heures). *Récits d'Ellis Island*, de G. Perec et R. Bober (mardi 17, à 20 h. 30). Un autre film de R. Bober, *Réfugié provenant d'Allemagne, apatride d'origine polonaise*, est présenté ce jeudi 5 février à la Maison de quartier Villeneuve.

● Conférences et débat, avec Rachel Ertel, sur les « Images de la vie juive en Europe de l'Est avant 1939 » (mardi 10), avec Henri Bulawko et Moshe Zalcman sur « Judaïsme et révolution » (jeudi 12).

● Chants populaires yiddish avec Tallia (samedi 14).

● Une exposition de près de cent tableaux du peintre Borvine Frenkel se poursuit à la Maison de la culture ; une rencontre avec le peintre a lieu le mercredi 11 février à 20 h. 30.

DÉMISSION A BOURGES

M. Jean-Christophe Dechico, directeur de la Maison de la culture de Bourges, vient de se démettre de ses fonctions. Il dirigeait cet établissement depuis six ans après avoir dirigé pendant six ans la Maison de la culture de Firminy. M. Dechico nous a précisé qu'il se refusait à tout commentaire.

Le ministère de la culture et de la communication fait savoir que les candidatures à sa succession doivent être adressées avant le 1er mars au président de la Maison de la culture, place André-Malraux, 18021 Bourges Cedex.

MUSIQUE

« SIEGFRIED », par Ronconi, à Florence

Venu trop jeune dans un monde trop vieux ?

La Tétralogie que réalisent au Teatro Comunale de Florence Luca Ronconi et Pier-Luigi Pizzi a déjà une longue histoire… milanaise. Commandée par la Scala (pour le centenaire) à Luchino Visconti peu avant sa mort, elle débuta en catastrophe par un Or du Rhin (1972) confié à Günther Rennert, qui pouvait difficilement incarner l'avenir wagnérien ; et l'on fit appel ensuite au « dynamiteur » de la mise en scène de l'époque, Luca Ronconi, d'où un épouvantable scandale pour la Walkyrie *(le* Monde *du 14 mars 1974). L'audace fut vite digérée cependant et* Siegfried *se déroula l'année suivante sans encombre, sinon que le chef, Wolfgang Sawallisch, se refusa dès lors à travailler avec des iconoclastes aussi dangereux…*

La Scala devant, en raison de son contrat avec ce dernier, renoncer à achever sa Tétralogie, c'est finalement Florence qui a recueilli cette mal-aimée, présentant l'an passé le premier Or du Rhin *de Ronconi-Pizzi et la* Walkyrie *de Milan déjà modifiée. C'est que, entre temps, il s'est passé beaucoup de choses : les réalisations de Herz à Leipzig, de Chéreau à Bayreuth (que Ronconi regrette beaucoup de n'avoir pas vue !), de Ponnelle à Stuttgart, etc., etc.*

De ce fait, les audaces d'il y a sept ans ont été tellement exploitées et dépassées qu'elles paraissent vraiment anodines et qu'il est difficile aujourd'hui d'apprécier leur nouveauté à l'époque. Aussi le Siegfried *qu'on peut voir ces jours-ci à Florence, s'il charme par beaucoup de belles visions et d'idées poétiques, étonne peu et, surtout, ne semble pas d'une ligne aussi souveraine et infaillible (même à travers les contradictions) que les récentes mises en scène de Ronconi. A cet âge, on change en sept ans.*

Donc, au premier acte, on est dans quelque vaste usine désaffectée aux carreaux cassés, où il reste une forge, quelques enclumes, un brasero sur lequel Mime mijote sa cuisine. Il ne se passe pas grand-chose pendant les interminables dialogues : le Mime de Gerhard Unger, bien « programmé » par Wagner et par Ronconi, est amusant, mais le personnage reste traditionnel et n'éclate pas comme le sublime Zednik de Chéreau. Quant au Siegfried de John Cox, on connaît depuis longtemps sa voix d'or et l'incapacité de quelque metteur en scène que ce soit à le modeler. Il est là, il chante bien, mais il n'est rien qu'un gentil garçon qui fait semblant de jouer le rôle de Siegfried.

L'art de Ronconi et Pizzi s'incarne surtout dans le dialogue Mime-Wotan : le Voyageur assis au-dessus de la forge, sa lance frissonnant dans la vapeur des tisons (qui vont forger Nothung, instrument de son échec définitif), et le nain courant tout autour dans le noir, affolé par les questions. Très belle vision de statuaire antique, avec, dans le fond, un gigantesque profil romain à la barbe bouclée…

Au deuxième acte, un décor assez abstrait où descendent, le long d'une muraille de rochers, des arbres plantés très régulièrement. Mais lorsque Siegfried provoque Fafner, la muraille s'ouvre, pas assez malheureusement pour nous offrir la vision de la coupole de quelque palais de la Bourse, que nous promettaient les esquisses de Pizzi, mais assez pour bien voir le dragon, une pièce montée avec des ailes et six esclaves noirs dominant un socle fait de lingots d'or, qui s'effondre sans peine sous les coups de Siegfried.

Distance critique

Ronconi est ici très en retrait par rapport à Milan, où le dragon était un groupe d'ouvriers confondus dans l'aube froide, immobiles et menaçants (le Monde *du 20 mars 1975), mais il juge qu'aujourd'hui « il n'est plus aussi nécessaire d'insister qu'il y a six ans sur les intentions historiques ». On regrette toutefois que l'apparition, assez belle plastiquement, de ce nouveau Fafner, ne paraisse guère signifiante, ce qui est presque toujours le cas et indique le caractère hybride de cette réalisation coincée entre son passé et un avenir qu'elle n'ose guère imaginer. Ronconi et Pizzi ont vraiment l'air entre deux chaises, sans particulièrement s'en réjouir.*

Quant au troisième acte, c'est un festival d'escaliers à la manière de Svoboda, au bas desquels Erda sort d'un puits sur un élégant fauteuil classique soulevé par un monte-charge : très blonde, décontractée, le visage buvant avec bonheur la lumière du ciel, une voix rayonnante et aisée (Martha Szirmay), un personnage fort inattendu.

Siegfried s'étant débarrassé de Wotan avec une facilité dérisoire monte dans la partie droite de l'escalier vers une sorte de remise ou de jardin d'hiver. Sur une puissante table, Brünnhilde dort, en une admirable pose, jambe en déséquilibre, le corps à moitié pris dans des éboulis de rochers. Derrière elle, une collection de glaces renvoient et mêlent les images d'un cheval antique, Grâne. Curieux rocher tout de même… A chaque instant, on est ainsi dérouté par les intentions peu explicites de Ronconi et de Pizzi.

Zubin Mehta nous laisse la même impression mitigée. Sous sa direction, l'Orchestre du Mai florentin est ferme, beau, précis, mais rarement emporté, bouleversé par le tempérament de ce chef de feu. Est-ce manque d'affinité avec Wagner, ou volonté de ne pas se laisser subjuguer pour garder la même distance critique que le metteur en scène ? Séduit par la qualité musicale, on est rarement ému, non plus d'ailleurs que par la distribution, honorable, mais sans grandes personnalités, à l'exception de la puissante Dunja Vejzovic, dont les gestes et l'expression adhèrent réellement à cette musique du réveil qui n'arrache guère d'émotion à ce bon garçon de Cox. Sa voix très belle, ronde, avec une richesse de timbres dans tous les registres qui rappelle un peu celle de Gwyneth Jones (malgré une difficulté à atteindre l'extrême aigu sans déchirement), donne son véritable accent à ce moment sublime.

On citera encore l'Alberich assez expressionniste de Klaus Kirchner, le grand Fafner de Bengt Rundgren, plutôt que le Voyageur bien placide de Peter Wimberger. Mais personne, à part Brünnhilde, et Mime sans doute, ne croit beaucoup à ce qu'il joue, pas plus que Ronconi et Pizzi, peut-être « venus trop jeunes dans un monde trop vieux ».

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« Les Chiens de guerre », de John Irvin

Frederick Forsyth, journaliste britannique qui suivit la guerre d'Algérie et le génocide du Biafra, a été rendu célèbre par son roman « Chacal », d'abord publié en français avant de devenir un best-seller américain et d'être porté à l'écran par Fred Zinnemann. « Les Chiens de guerre » (« The Dogs of War »), jugé son meilleur roman par la critique anglo-saxonne, passe à son tour les projecteurs et sert de caution à une étrange entreprise de marketing cinématographique.

Les producteurs de ce film tourné à Londres et en Afrique, photographié par le doyen des opérateurs anglais, Jack Cardiff, ont pensé tenir un second « Voyage au bout de l'enfer » (« The Deer Hunter », de Michael Cimino). Christopher Walken, très remarqué dans le film de Cimino, incarne avec beaucoup de talent un aventurier américain chargé de renverser le régime sanguinaire d'un nouvel Idi Amin Dada au profit d'un trust du platine qui veut porter au pouvoir un chef non moins corrompu mais plus civilisé. Un troisième homme, héros intègre, défend l'honneur de l'Afrique; Christopher Walken se ralliera à sa cause au terme d'un carrousel pyrotechnique.

Le film débute nerveusement, avec précision et humour, puis s'enlise progressivement dans la recherche de l'effet à tout prix. Le caractère central perd toute crédibilité. Il ne reste plus qu'un Américain cow-boy chargé de sauver le monde à la mitraillette. L'ère Reagan a déjà commencé… sur les rives de la Tamise.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les exclusivités.

ROCK

Manfred Mann's Earthband au Pavillon Baltard

Avec cette nouvelle tournée européenne, le Manfred Mann's Earthband célèbre le dixième anniversaire de sa formation. Certes, le groupe a subi depuis 1971 quelques modifications de personnel, mais son langage reste engagé dans une musique rock évolutive à la fois simple et élaborée, avec des bases solides propices à un travail d'imagination et au lyrisme.

Ancien pianiste de jazz maintenant quadragénaire, Manfred Mann lui-même a, on le sait, fait son entrée dans le rock vers 1963 avec un groupe où l'on trouvait Eric Clapton. Ensuite, Mann a travaillé avec des musiciens aussi différents que Jack Bruce, Paul Jones et Klaus Voorman, enregistré des titres mal connus de Dylan, obtenu un immense succès commercial dans le monde avec plusieurs chansons avant de revenir au jazz sophistiqué, parfois free, et de diriger un temps un remarquable ensemble de musiciens qui, malheureusement, n'a pas connu le succès espéré, sans doute parce qu'il manquait un chanteur à cet orchestre par ailleurs enclin à trop de subtilités dans les orchestrations.

Avec le Manfred Mann's Earthband, il semble évident que Mann a trouvé son équilibre. Les albums réguliers — une dizaine, tous publiés chez W.E.A. — enregistrés depuis 1971, les fréquentes tournées sur le continent et outre-Atlantique, donnent du groupe une image stable, mais non statique, du fait de l'esprit de recherche constant de son leader.

Au Pavillon Baltard, ce jeudi 5 février, le Manfred Mann's Earthband présentera les nouvelles compositions du groupe et celles d'autres poètes du rock, notamment Bruce Springsteen avec « For you ». Il ne décevra pas car il est l'un des groupes rock les plus scéniques.

O. F.

THÉATRE

Françoise Kourilsky directrice du Festival de Nancy

Françoise Kourilsky a été nommée à la direction du Festival mondial de Nancy, par M. Duprez, président du conseil d'administration. Elle succède ainsi à Jack Lang, qui a fondé le Festival, à Michèle Kokozowski et à Lew Bogdan.

[Journaliste au *Nouvel Observateur*, maître-assistant à l'Institut d'études théâtrales et au Conservatoire national d'art dramatique, auteur de plusieurs livres sur le théâtre, d'un ouvrage sur les Bread and Puppet, Françoise Kourilsky vit à New-York depuis huit ans. D'abord professeur à l'université de la ville, elle a adapté et mis en scène au Théâtre de la Mama *Dimanche*, de Michel Deutsch et, *Loin d'Hagondange*, de Jean-Paul Wenzel, qu'elle a également monté à Toronto et à Montréal. Son dernier spectacle est une pièce de Jane Bowles *In the Summer House (Sous la tonnelle)* qu'elle a traduite et créée à New-York.]

VARIÉTÉS

PREMIER ALBUM DEPUIS SIX ANS

Barbara, seule

Louve solitaire venue des brumes, Barbara ne nous donnait plus signe de vie. De temps en temps seulement, elle quittait sa campagne pour renouer, dans une courte tournée de province, avec sa *« plus belle histoire d'amour »*, c'est-à-dire un public *qu'elle retrouvait dans le même* jeu d'échange, dans le même jeu d'ivresses et de confidences, où elle oubliait sa drôle de honte de la veille, quand le fait de chanter lui semblait brusquement dérisoire dans un monde terrifiant qui, dit-elle, voit un enfant mourir de faim chaque seconde.

En fait, avec Barbara, il n'y a ni entrée ni sortie. Il y a des moments de rupture pour ne pas attendre que les choses se dégradent. Il y a des années d'errance où elle s'épargne pour ne pas truquer, pour ne pas arriver tous les ans dans la même *salle et être malhonnête*, voir l'habileté remplacer l'envie.

Il y a trois ans, Barbara avait repris le chemin du studio et *enregistré* huit chansons. Insatisfaite de cet enregistrement, l'album n'était jamais sorti. Avec Michel Colombier, Eddy Louiss, Roland Romanelli et d'autres musiciens qui connaissent bien, depuis de longues années, son univers, Barbara est retournée au studio il y a quelques mois. En cent trente heures, elle a donné douze chansons, publiées aujourd'hui sous le signe de la solitude, qui est à la fois la force et la douleur de Barbara, qui est aussi, dit-elle *« un manque de courage à vivre avec l'autre. Mais finalement, c'est quand même mieux une solitude seule qu'une solitude à deux ou qu'une solitude à mille : tu es plus attentif à tout »*.

Revoici donc Barbara avec sa voix arrachée au fond de soi, qui dit, crie et frémit, qui se brise sur des mots et des notes, prolonge l'émotion en une longue *plainte ou un soupir vite réprimé*. La voilà de retour, manifestement moins repliée sur elle-même et tout aussi théâtrale, touchée plus directement par les choses de la vie, par des *« enfants au cœur de l'innocence que l'on fusille pour crime d'insolence »*, par les terres brûlées, les hommes malades de folies et de furies.

Avec son éternel piano, Barbara joue encore avec le passé auquel chacun cherche à échapper, elle joue la vie *rêvée* et les chevaux d'écume qui galopent à la lune, elle joue les amours cassées, toujours insatisfaites, *et développe le désarroi*, les déchirures ; elle balance des notes et des mots où l'on s'émerveille du goût d'aimer encore la vie. Barbara s'amuse aussi charte ses insomnies et sa campagne, où elle a choisi de vivre et où *« il automne »* à pas furtifs, à pas feutrés, à pas craquants.

Michel Colombier et Roland Romanelli ont fait les orchestrations de cet album qui marque une première rentrée de Barbara. Demain, *quand elle aura à Paris* une salle à sa convenance, elle renouera de longues semaines avec le public.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Barbara est l'invitée de Radio-Monte-Carlo ce jeudi 5, à 19 heures, et de France-Inter vendredi 6, à 18 heures.

● RECTIFICATIF. — Dans le point de vue de Francis Caballero, « Les secrets de M. Lecat », publié dans *le Monde* du 4 février, il fallait lire : « *De tels faits, s'ils étaient établis, constitueraient le délit de corruption que l'article 177 du code pénal punit de deux à dix ans d'emprisonnement* » et non « *l'article 7* » comme une erreur d'impression nous l'a fait écrire.

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

LES FILS MEURENT AVANT LES PÈRES : Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30.
A PROPOS ET POPOF ? 20 h. 30 ; DIABLE UNE FEMME, 22 h. : Croq'Diamants (272-20-06).
LA RAISON DU MEILLEUR : Soupap (278-27-54), 20 h.
BRANDON, FOURBON ET CIE : Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-32), 21 h.
LE BUTIN : Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30.
L'ASILE : Créteil, Maison de la culture (899-94-50), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Maxime Leforestier.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Centre Pompidou (277-12-33), Débats, 18 h. 30 : De Mahler à l'école de Vienne. — Cinéma, 19 h. : Le cinéma expérimental (1967-1968). — Théâtre, 20 h. 30 : Parcours.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : I. Solisti Veneti ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque, 20 h. 30 : People love me ; 22 h. : Carlos Trafic. — Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Cité internationale universitaire (589-67-57). — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's.

Jeudi 5 février

Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Faille ; 21 h. : la Vie en douce. — 20 h. : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Dimitri clown ; 22 h. : Elle voit des nains partout.
Grand Hall Montorgueil (331-55-31), 20 h., Diaboliquement vôtre.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : Picelles ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Pardon M. Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ; 22 h. : la Guerre des petites étoiles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T. A. I. Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : le Concile des fous.
Théâtre de l'Atelier (277-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre des Cinq Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Dieu.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka ; 22 h. 15 : Camisoles Blues.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h. : Peau d'âme.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy ; II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon ; 23 h. 45 : Alma Nova.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60) 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Candelas ; 22 h. : C. Nicolas.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Maison de Verlaine (336-39-15), 22 h. : J.-P. Reginal.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-16), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood ; II, 21 h. 30 : Fico.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.

La danse

C. I. S. P. (343-19-01), 20 h. 45 : Ballet Malambo Latino.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : Compagnie Kilina Cremona et R. Meguin.

Les music-halls

Aire Libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Centre culturel des Halles (508-85-97), 20 h. 30 : Lebouc et Baronet.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : A. Sylvestre.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Gotan, musique populaire argentine.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Salle Gaveau : C. Perretti (Chopin, Debussy, Brahms).
Lucernaire, 19 h. 30 : C. Lucas, R.-M. Negrea-Dumonteil (Brahms, Prokofiev) ; 21 h. : M. Straisfeld, T. Fèvre (Mozart, Schumann, Debussy, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. R. Barchaï ; sol., S. Niemsgern, J. Varady (Mozart, Chostakovitch).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Trio à cordes de Paris (Denisov, Jolivet, Nunes, Roussel...).
Radio-France, Studio 106, 18 h. 15 : Fine Arts Quartet (Haydn, Mozart, Beethoven). — Grand Auditorium, 19 h. : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Savouret (Savouret).
Salle Pleyel, 18 h. 30 : P. Reach (Mozart, Schubert) ; 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal ; sol., J. Kalichstein (Brahms).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45, Quintette de cuivres A. Philippe (musique tchèque et française).
Galerie Peinture fraîche, 20 h. 45 : Ensemble Perceval.
Hôtel Saint-Aignan, 20 h. 30 : M. Cook, D. Moroney (Bach, Couperin).
Eglise Saint-Jean de Grenelle, 20 h. : Quatuor Loewenguth.

Jazz, rock, pop', folk

Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : José Barrense Dias.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Roger Guérin Big Band.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Roger Guérin Big Band.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. et 24 h. : Martial Solal.
Cardinal Paf (272-62-05), 22 h. : Big Band J.-L. Longnon.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Steve Potts Quartet.
F. L. A. P. (589-89-15), 21 h. : Abus dangereux.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Palm Beach.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Trio Humair-Jeanneau-Texier ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Palace (246-10-87), 20 h. : Plasmatics.
Pavillon Baltard (871-16-53), 20 h. : Manfred Mann's Earth Band.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : René Franc Quartet.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Les babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h., la Bonne Ame du Se-Tchouan.
Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54), 21 h. : J.-Y. Joanny.
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : Serge Reggiani.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C. (554-67-28), 20 h. 30 : C. Jolibois.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Mais on doit tout oser puisque...
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 15 : Trilogie du revoir.
Palaiseau, Ecole polytechnique (941-82-00), 20 h. 30 : la Petite Chemise de nuit.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Tempête.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : M. Portal, B. Lubat, A. Mangelsdorff.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : J'suis bien.
Le Vésinet, C.A.L. (976-32-75), 21 h. : l'Atelier.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien.

cinémas

Les films marqués (*) son interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : la Poule, de K. Vidor ; 19 h. : la Grande Muraille, de F. Capra.

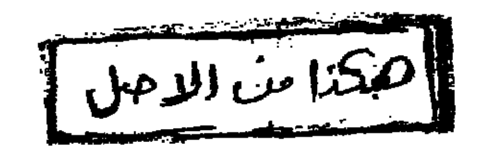
BEAUBOURG (276-55-57

15 h. : les Partisans attaquent à l'aube, de N. Loy ; 17 h. : Red Ensign, de M. Powell ; 19 h. : les Histoires extraordinaires de Somerset Maugham, de K. Annakin et H. French.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AUBE DES DAMNES (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BANQUIERE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-93) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52)
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
C'EST LA VIE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). : v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Convention Saint-Charles,









SPECTACLES

15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse. 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75)

LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), en soirée ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

LA FIN DU MONDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e ((359-49-34) — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; ABC, 2e 236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38) Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67).

HURLEMENTS (A.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan 8e (359-92-82), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Clichy Pathé, 18e (522-46-01)

JE VOUS AIME (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KAGEMUSHA (Jap.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40), George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)

LE LAGON BLEU (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

MANHATTAN (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34)

MASOCH (It.) (**), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88)

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.-Suis.) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

SHINING (A., v.o.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.o./v.f. : Calypso, 17e (380-30-11) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) : Ambassade, 8e (359-49-34).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinac'Italiens, 2e (296-80-27)

LE TROUPEAU (Turc) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98)

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

VACANCES ROYALES (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74)

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

LE MIROIR SE BRISA, film anglais de Guy Hamilton. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

NUMEROS ZERO, film français de Raymond Depardon. Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).

PSY, film français de Philippe de Broca. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32 ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82 ; Normandie, 8e (359-41-18 ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

REACTION EN CHAINE, film australien de Ian Barry V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) V.f. Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE, film français de Michel Gérard Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-.4) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

TROIS GOSSES ET UN CHIEN, film tchèque d'Ota Koval V.f. : Contrescarpe, 5e (325-78-37) en matinée

UN ETRANGE VOYAGE, film français d'Alain Cavalier. Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75)

Festival au Centre américain

LE TÉLÉPHONE D'IMAGES

Le « slow-scan » est un procédé qui permet d'envoyer des images par téléphone. Au départ, il y a une image prise par une caméra vidéo. La machine analyse cette image par un balayage lent capable de distinguer soixante-quatre niveau de gris, sur une trame de deux cent cinquante-six points *par deux cent cinquante-six*. Puis cette image ainsi codée (digitalisée) s'en va par fil téléphonique. A l'arrivée les signaux sonores sont mis en mémoire et décodés ligne par ligne. L'image se recompose sur un écran vidéo C'est une image fixe, en noir et blanc. Il faut vingt-cinq secondes pour la transmettre.

Habituellement, les gens qui se servent du « slow-scan » sont des hommes d'affaires, des industriels, des sociétés de gardiennage, des chercheurs qui savent interroger les banques de données. Mais jamais des artistes. D'où l'intérêt de cet événement, de ce *happening* d'un bord à l'autre de l'Atlantique, qui ouvrait le 1er février, à l'American Center de Paris, le Festival vidéo film et télécommunication proposé par Otto Piene et le *Center for Advanced Visual Studies* du MIT, le célèbre *Massachusetts Institute of Technology*. Evénement de télécommunication auquel s'associait égalemdent la Vidéothèque de la Ville de Paris, présidée par Pierre Emmanuel, qui espère garder le contact avec le MIT.

Deux artistes ont communiqué, *dimanche 1er février*, par une liaison « slow-scan ». A Boston, il y avait Roland Baladi, un pionnier de l'art vidéo en France. A Paris, Aldo Tambellini, un Américain.

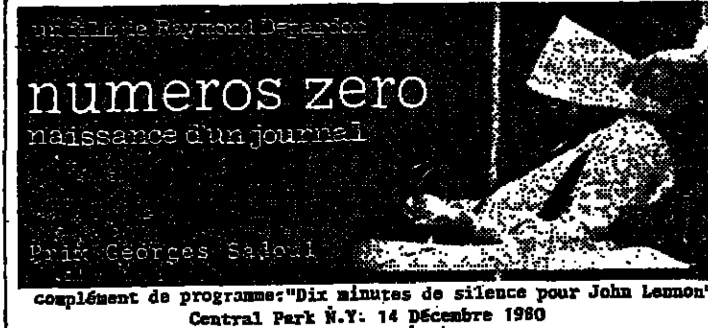
Oh ! ils ne se sont pas communiqué grand-chose ! Seulement *les portraits de Reagan et de Giscard* pris sur un téléviseur. Et à tant faire, ils n'allaient pas les envoyer comme ça, comme une vulgaire bellino : ils les ont coupés en seize petits morceaux. Chaque fragment était pris en Polaroïd, lequel était rephotographié, développé, agrandi et tiré dans un labo installé au sous-sol. Puis l'agrandissement était placardé sur un panneau devant le public. Au bout de deux heures (quelle facture de téléphone !) les seize miettes de Giscard étaient transmises et les seize débris de Reagan parfaitement bien reçus. Au bout de quatre heures, le puzzle du nouveau président des Etats-Unis (Carter aura raté ça aussi) trônait devant les bancs vides de l'American Center. Le public, venu nombreux, s'était peu à peu lassé de la lenteur de l'opération. Pourtant tel était *bien le but quasi godardien* de cette opération : *ralentir*, démultiplier une image archi-répandue et répandue habituellement à la vitesse de la lumière.

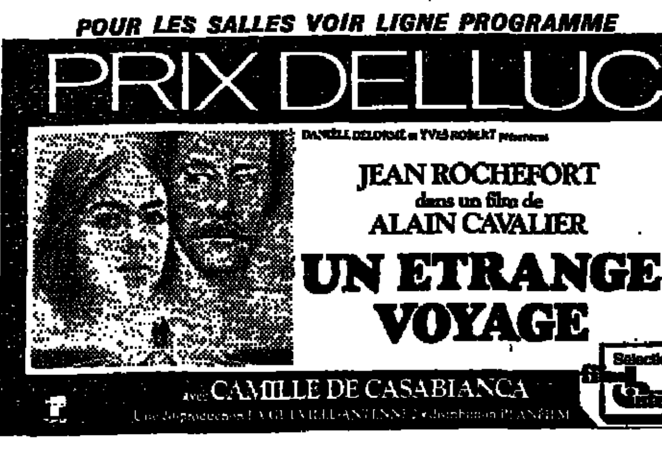
Que restera-t-il de l'expérience ? A coup sûr, beaucoup de photos : tout le monde prenait des photos. *Et sans doute aussi une* déception : tant de moyens pour si peu ! *« Ce n'était qu'une toute petite première expérience »*, précise Otto Piene.

Au MIT, il y a des secteurs de recherches d'art visuel beaucoup plus avancés, et Otto Piene en présentera des exemples durant toute la semaine, à 21 heures. Ainsi pourra-t-on voir *The medium is the medium* (1968) première émission d'art vidéo commandée par une télévision (de Boston) Historique ! Ou la *Time machine II* de Piotr Kowalski. Ou le film d'Yvonne Rainer, *Journeys from Berlin*. Et quelques cas de *sky art* (l'arc en ciel olympique de Munich) dont Otto Piene est le prophète.

JEAN-PAUL FARGIER.

● *La chaîne française Antenne 2 et la chaîne allemande Z.D.F.* se sont associées pour couvrir en commun le sommet franco-allemand des 5 et 6 février.





RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
Quelques idées pour mieux gérer votre budget.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les formations politiques
L'opposition.
20 h Journal
20 h 35 Série : Blanc, bleu, rouge
L'embuscade (dernier épisode)
21 h 30 Magazine : L'événement
L'Afrique après l'invasion du Tchad ; le Salvador.
22 h 25 Patinage artistique
Championnat d'Europe à Innsbruck : figures libres messieurs.
23 h 15 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants
En collaboration avec le Monde de l'éducation.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 10 D'accord pas d'accord
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Jeudi cinéma
(Et à 22 h. 35.)
20 h 45 Cinéma : Soleil rouge
Film franco-italien de T. Young (1971), avec A. Delon, C. Bronson, T. Mifune, U Andress, Capurine (Rediffusion.)
En 1871, dans l'Ouest américain, un samouraï et un bandit poursuivent ensemble – pour des motifs différents – des pilleurs de trains qui se sont emparés d'un sabre d'or envoyé au président des des Etats-Unis par le Mikado
Intrusion de l'exotisme japonais dans le western. Un film d'aventures divertissant et très bien interprété
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington : Route libre.
18 h 55 Tribune libre
Union gaulliste pour la liberté.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
David cueille des champignons.
20 h Les Jeux
20 h 35 (Cycle Marcel Pagnol) : la Femme du boulanger
Film français de M. Pagnol (1938), avec Raimu, *G. Leclerc, Charpin, R. Vattier*, Delmont, Maximilienne, Maupi (N Rediffusion.)
La femme du nouveau boulanger d'un village provençal s'enfuit avec un berger. Le mari abandonné ne fait plus le bon pain apprécié des villageois. Ceux-ci s'unissent pour ramener l'infidèle.
D'après un récit de Jean Giono, une comédie de mœurs d'une grande et parfois émouvante vérité humaine. L'interprétation de Raimu et de Ginette Leclerc est restée célèbre.
22 h 40 Journal

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La ménopause, avec le professeur J. Leprat.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Mort, mort pouvoir », de J. Allier, avec S. Frey, G. Tréjean ; « la Femme qui frappe », de V. Haim, avec D. Arden, M. Amiel.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz time (Miles Davis) ; 18 h. 30, Concert en direct de l'Auditorium 106, par le Fine Arts Quartett (Haydn, Mozart, Beethoven).
20 h. 5, Concert (Echanges internationaux) : « La Damnation de Faust » (Berlioz), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir S. Ozawa, avec A. Baltsa, mezzo-soprano, K. Riegel, ténor, P. Plishka et R. Grumbach, basses (en direct de la Herkulessaal de Munich).
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h. 30, Musiques du cinéma japonais.

Vendredi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui
18 h TF 4
18 h 20 Un rue Sésame
18 h 45 Avis de recherche : *Michel Sardou*
19 h 10 Une minute pour les femmes
Etre père aujourd'hui
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Au théâtre ce soir : Il est important d'être aimé
D'Oscar Wilde ; adaptation française N. et J. Anouilh ; mise en scène J. François ; avec J François ; H. Garcin, F Delahalle, K. Tchenko, N Jamet.
Marivaudages à l'anglaise autour de deux jeunes dandys qui se font l'un et l'autre appeler Aimé, car ce prénom, seul, semble leur ouvrir le cœur des jeunes filles...
22 h 10 Pleins feux
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : les Amours des années folles
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
L'univers féminin de Victor Hugo.
15 h Série : les Tambours de l'hiver
16 h Magazine : Quatre saisons
Au Festival du film fantastique d'Avoriaz.
17 h *La télévision des téléspectateurs*
17 h 20 Fenêtre sur... Le monde de la danse
Le menuet ne se danse plus.
17 h 50 Récré A 2
Mes mains ont la parole ; Zeltron ; Zora la Rousse.
18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants
En collaboration avec *le Monde de l'éducation.*
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane (3e épisode - Le chien-chien de la star)
Réal. M. Wyn, adapt. A. Boudard et C Dubois, avec F. Perrin, S. Delair, J. Balutin, B. Laffont.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. *D'où venons-nous ? Où allons-nous ?*
Avec le professeur P.-P. Grassé *(l'Homme en accusation)* ; MM. J.-P. Gasc *(la Prodigieuse Aventure de notre corps)*, M. Salomon *(l'Avenir de la vie)*, J.-P. Picha *(le Chaînon manquant)*.
22 h 55 Journal
23 h 5 Sports : Patinage artistique
Championnat d'Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Les contes du folklore japonais ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre
C.G.T.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
David et la chance.
20 h Les Jeux
20 h 30 Le nouveau vendredi : El Salvador, pax americana et guérilla
El Salvador : *Pax americana* et guérilla.
21 h 30 Variétés : Hexagone d'or
FR 3 Radio a lancé, du 1er décembre 1980 au 3 janvier 1981, le concours Hexagone d'or. Vingt chanteurs sélectionnés par un jury après proposition des dix-neuf stations régionales y ont participé. Les auditeurs ont voté. On verra les gagnants, ainsi que ceux d'un autre concours organisé parallèlement, Hexagone vert, destiné celui-là à des chanteurs moins connus et n'ayant pas encore fait de disques.
22 h 25 Journal
22 h 45 Magazine : Thalassa
Troisième volet d'une série consacrée au cinéma et à la mer. On regardera des extraits de vieux films comme Black Pirat, *sorti en 1926, ou* Amiral Nakhimov, *de Poudovkine (1946), et d'autres.*

FRANCE-CULTURE

8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Avec H. Perol : « le Lion découronné ».
11 h 2, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
12 h 5, Agora, par Ph. de Saint-Robert.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne, par J.-C. Chabrier.
14 h, Sons : De la difficulté de survivre.
14 h 5, Un livre, des voix : par P. Sipriot, « le Livre de Babur ».
14 h 47, Un homme, une ville : Balzac à Vendôme, Saché et Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Numéro spécial « Pénélope retrouvée ».
18 h 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Ordre et désordre dans la matière.
20 h, Relecture, par H. Juin ; « Francis Jammes », avec L. Forestier, B. Devaille, S Frey.
21 h 30, Black and blue : Impressions d'Afrique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le Matin des musiciens : « 1951, le musée imaginaire » (Schoenberg) ; Musique en vie, avec le Trio à cordes de Paris (Schoenberg, Bach).
12 h, Musique de table : Œuvres de Saint-Saëns, Rossini, Respighi ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musiques : Chants et musiques de lutte d'Amérique latine ; 14 h 30, les Enfants d'Orphée ; 15 h, K'tsch 1950-1955 : Outre-Atlantique (Toscanini, Bizet, Glück, Villa-Lobos), outre-Manche (Vaughan-Williams, Orr) ; 16 h, Cécile Chaminade et Lili Boulanger ; 17 h, L'Art de Hermann Scherchen (Mahler, Hindemith)
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de *D Lemery ; 20 h, Actualité lyrique.*
20 h 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Beethoven) ; « Concerto pour alto et orchestre » (Bartok) ; « Symphonie n° 4 » (Nielsen), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. : J. Krenz, avec Hirofumi Fukai, alto.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (cycle Chopin) ; 23 h 5, Vieilles cires : Sergiu Celibidache dirige l'Orchestre philharmonique de Berlin *(Prokofiev, Mendelssohn)* ; 0 h 5, Jazz forum : Le jazz brésilien moderne.

TRIBUNES ET DEBATS
VENDREDI 6 FEVRIER

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, est l'invité de l'émission « Leaders » sur R.T.L., à 22 h. 30.

● *Radio - Caraïbes - Internationale*, radio privée « périphérique » qui émet en Guadeloupe et en Martinique à partir de Sainte-Lucie et de la Dominique, est muette à la suite d'une grève de tout le personnel. Les animateurs et les techniciens ont décidé en effet de se joindre, le mercredi 4 février, à la grève générale de la rédaction commencée le lundi 2 pour exiger l'annulation d'une sanction concernant un journaliste et qu'elle juge injustifiée. La direction de Radio-Caraïbes-Internationale reproche à ce journaliste de ne pas avoir assuré un service supplémentaire un jour de congé et lui a notifié une mise à pied « jusqu'à nouvel ordre ». Du côté du personnel, on considère que ce genre de pratique, qui se généralise, tend à couvrir un dramatique manque d'effectif par des appels exceptionnellement réguliers à des services supplémentaires sans contrepartie.

PRESSE

● *La Vie économique aquitaine*, bimensuel édité sous l'égide de la chambre de commerce de Bordeaux, adopte à partir du 6 février la formule hebdomadaire. Il inaugure également à cette occasion quatre éditions supplémentaires portant le nom de la région couverte : Limousin et Poitou-Charentes, pays de l'Adour (Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques), Midi-Pyrénées et enfin Languedoc-Roussillon. Il sera tiré à 51 000 exemplaires et vendu dans les kiosques (5 francs) Cet hebdomadaire économique régional comportant une partie commune et des encarts régionaux (entre vingt-huit et trente-six pages selon les éditions), a son siège à Bordeaux mais il comporte des bureaux à Angoulême, Pau, Toulouse et Montpellier. — *(Corresp.)*

● *Le Prix d'encouragement à la vocation de grand reporter*, patronné par la fondation « Journaliste demain », que préside M. Jean Ferniot, sera attribué le 9 avril. Il sera doté d'une bourse de voyage de 50 000 francs par le Diner's Club de France. Pour le prix 1981, les dossiers de candidature peuvent être remis jusqu'au 15 avril, le jury devant statuer avant l'été pour une remise officielle à l'automne (fondation Journaliste demain, 129, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly). La fondation Journaliste demain, dont l'objet principal est d'« *encourager les vocations au journalisme parmi de jeunes hommes et femmes ayant atteint un haut niveau d'études* », organisera, d'autre part, à l'intention des chefs d'entreprise le 26 février, à Paris (hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 17e), un colloque dont le thème sera « L'entreprise et les médias ».

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Dans quelle mesure utilisez-vous réellement vos capacités ?

Il vous faudrait pour cela
- les connaître
- les mesurer
- les apprécier
- les développer
- les mettre en valeur

Autant de fonctions actives que ni l'éducation, ni la formation traditionnelles ne vous ont permis d'inventorier.

Au fond...

Il faut pour y parvenir :
- Un cadre spécialisé dans l'analyse de la personnalité, sa bonne appréciation et sa réalisation harmonieuse.
- Une volonté très structurée et très persévérante d'auto-analyse et de perméabilité aux formes les plus originales de la pédagogie "*caractérielle*".
- L'exercice d'une profession révélatrice des aspects authentiques et profonds de la personnalité!

(La personnalité est d'autant mieux révélée que la profession est difficile.)

TEV → répond aux besoins les mieux établis en matière d'exercice des véritables capacités de chacun.

Groupe

• **Par ses moyens d'investigation :**
→ vous connaîtra et vous apprendra à vous connaître comme vous ne croyez sans doute pas que cela soit possible.

• **Par ses moyens pédagogiques :**
TEV → dispose d'une batterie (hommes et matériels) de moyens de formation tout à fait exceptionnels.

• **Par ses moyens matériels :**
TEV → consent, pour votre formation, d'importants investissements initiaux : (+ de 7 mois de financement des débutants).
→ , une fois installé (e) dans son réseau de distribution, vous permet des rémunérations confortables puis spectaculaires (de 8000 F la première année à + de 15000 F la troisième).

• **Par ses moyens promotionnels :**
TEV → vous offre des perspectives pratiquement illimitées et exclusivement articulées sur la promotion interne.

• **Par la qualité de sa clientèle potentielle et de ses produits :**
TEV → s'adresse à une clientèle avertie des réalités économiques et financières, disposant de revenus ou de patrimoines les rendant sensibles à la qualité des performances qu'ils retiennent.
→ a conçu ses produits pour répondre à leurs besoins.

Avec 24 ans au moins, un niveau Bac + ou autodidacte solide, vous craignez peut-être toujours de nous écrire.

"Si vous avez réellement peur, faites-le"
William B. Given Jr.

à BANCE Pub. 13, rue Marivaux, 75002 Paris (Merci de préciser s/l'enveloppe réf. 813.333)

JEUNE AUDIT

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE, nombreuses filiales France et étranger, souhaite intégrer au sein de l'équipe de la direction financière de la holding, un **Jeune Audit.**

Une réelle opportunité de carrière est offerte à HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, désirant valoriser 2 ou 3 ans d'expérience acquise dans groupe important ou cabinet anglo-saxon.

Après avoir assuré avec succès sa fonction d'audit, le titulaire du poste pourra accéder dans un avenir proche à de larges responsabilités au sein d'une des filiales françaises ou étrangères. **Poste à Paris.**

Écrire sous référ. FN 331 AM.

4 rue Massenet 75016 Paris



I.T.E.
Société commerciale recherche pr son département informatique
COMMERCIAUX
- Produits destinés aux P.M.E.
- Formation assurée.
- Références exigées.
- Secteur exclusif.
- Rémunération motivante.

Tél. H.B. au 329-83-41.

MUTUALITE AGRICOLE
Recherche
TECHNICIENS SUPERIEURS
DUT Gestion, ou niveau.
Ecrire C.V. et prétentions à FMA, 29, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS.

Important cabinet de courtage d'assurances PARIS 9e crée un poste de
CONTROLE DE GESTION
et d'organisation méthode bureautique de la Société
Le ou la candidate, niveau cadre devra justifier d'un diplôme de gestion organisation ou avoir acquis une bonne expérience professionnelle dans ce domaine.
Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions sous pli personnel à Secrétaire Général :
C.E.C.A.R.
29, rue Joubert, Paris-9e.

PROJET'S
TRAVAIL TEMPORAIRE (garantie des salaires C.B.)
INGÉNIEUR
système OS/VS1
55, rue Turbigo, Paris-IIIe
Mo Arts-et-Métiers - 274-21-00

ORGANISME DE PROMOTION IMMOBILIÈRE recherche
GESTIONNAIRES PROGRAMMES IMMOBILIERS
Formation supérieure, Sciences Eco., Droit, Gestion, équivalent ou self made-man
- Expérience professionnelle appréciée mais non exigée.
- formation assurée.
- Progression possible au sein d'un groupe dynamique.

Samedi, fêtes juives chômées

Env. C.V. photo et prét. à SIPEP réf. No 87 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES recherche :
JEUNE INGÉNIEUR
INSA - ENSI
Electronicien ou Electrotechnicien
Envoyer C.V. et prétentions à SERE - SEZU
2, rue A.-Kappler
92600 ASNIÈRES

HITACHI
MATÉRIEL Haute FIDÉLITÉ recherche pour PARIS-15e

1er - RESPONSABLE ATELIER
SERVICE DÉPANNAGE
Il sera chargé :
- de l'organisation de son atelier comprenant 7/8 Techniciens.
- des urgences et des délais de réalisation des réparations.
- des contacts avec la clientèle.

2e - JEUNE INGÉNIEUR OU TECHNICIEN
pour SERVICE DÉPANNAGE EN ATELIER DU MATÉRIEL VIDEO ET MAGNÉTOSCOPE

CES DEUX POSTES :
- nécessitent des connaissances techniques : HIFI - VIDEO MAGNETOSCOPE TÉLÉ-COULEUR
- conviendraient parfaitement à jeunes ingénieurs ou Techniciens confirmés.
- SALAIRE MOTIVANT X 13 MOIS (en fonction expérience).

Tél. pour rendez-vous :
Mme DENIS 022-22-46

ADMINISTRATIF
COMPTABLE QUALIFIÉ
âgé + de 30 ans.
Lieu de travail :
Gentilly, R.E.R. Adr. C.V. détaillé av. prét. à : C.I.T.T., 55, rue Benoît-Malon - 94250 Gentilly.
Il sera répondu à tout courrier.
(Ne pas téléphoner.)

SOCIÉTÉ PARIS-EST recherche
PUPITREUR OPÉRATEUR de SAISIE
Sur petit Matériel, possibilité formation ultérieure à Programmation. Expérience Pupitrage souhaitée sinon BAC H ou formation F.P.A. exigé.
Ecrire sous no 8171 à L.T.P. 31, Bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02 qui transmet.

secrétaires

D. FEAU S.A.
CONSEIL IMMOBILIER recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
CONFIRMÉE
pour s'intégrer à un SERVICE COMMERCIAL
- Dynamique.
- Sens commercial.
- Excellente présentation.
- 3 ans d'expérience minimum.

Adresser C.V. manuscrit + photo (retournée) et prétentions à :
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
132, bd Haussmann,
75008 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Rech. CAPITAUX. Garantie par hypothèque notar. 1er rang. Rapp. 20 %. 288-07-73 (9 à 12 h).

Recherche fond privé taux élevé ou participation aux bénéfices. Téléphone : 079-23-46.

cours et leçons

MATHS - PHYS. - CHIM. par professeur. Rattrapage rapide. Bac. P.C.E.M. Préparation. 20 ans d'expérience. 526-82-47.

information divers

Pour bien saisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F T.T.C. m2 - 658-81-12

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Secrétaire expérimentée recherche THESES ou tous travaux dactylographiques à domicile. Tél. 330-11-96 - Mme BOUVIER.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination ts corps d'Etat. Dev. grat. Tél. 368-47-84 et 883-30-02.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE PERSONNEL ET JURIDIQUE
(femme 31 ans)
10 ans expérience professionnelle :
- assistante secrétariat général,
- chef du personnel, dans groupes internationaux.
- formation supérieure langues et droit,
- parfaite maîtrise anglais/italien,
- grande disponibilité,

recherche collaboration haut niveau au sein direction du personnel ou direction générale.

Ecrire no 372 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

gérances libres

Jne homme 25 ans, 14 ans exp. Restauration (garçon de salle, chef de rang et GERANT), rech. gérance libre restaurant et/ou bar-brasserie.
Paris exclusivement,
tél. M. Deshayes au 249-12-93.

J.F. 19 ans, anglais, allem., connaissance suédois et italien. First Certificate in English (Cambridge University), ch. place en fonction de ses capacités.
Ecrire s/no 6073, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 33 ans. licence lettres, dipl. secrétaire, bilingue anglais, expérience correction, cherche poste collaboratrice presse, édition, publicité, relations publiques, à Paris.
Ecrire s/no 6072, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme cinquantaine, sérieuse, commerçante durant quinze ans, cherche situation.
Ecrire s/no 6070, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A la recherche d'une secrétaire bilingue ? GK int'1 - 225-93-42.

Jeune fille, C.A.P. Horticult. fleur, ch. empl. Ecr. à Mlle VERRUN, 33, route de Nîmes 30540 MILHAUD.

Dame soixantaine
Excellente présentation
Très bonne orthographe
Sachant rédiger, bonne dactylo
Habitude téléphone
rech. emploi mi-temps, de préf. Colombes ou envir. ou proxim. gare Saint-Lazare.
Ecr. s/no 375M, Régie-Presse, 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme 34 ans cherche emploi
COMPTABLE
2e ÉCHELON
Sérieuses références,
10 ans d'expérience.
Ecrire s/no 343 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., 40 ans, gde expérience professionnelle, domaines culturel et presse, connais. tiers-monde, anglais, italien, espagnol, dactylo, ch. poste à responsabilités (plein temps), sur Paris.
Ecrire s/no 6.074 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MONITRICE
EN INFORMATIQUE SAISIE
Grande expérience, autodidacte, secrétariat allemand courant, âge 40ans. Mme Martinie, B.P. 78, 75623 Paris Cedex 13.

Femme, 49 ans, capacité en droit, ancien clerc d'avoué, 18 ans étude avoué, 6 ans cabinet avocat, 2 ans principal de gérance copropriété-location cherche emploi stable services recouvrement com., libre immédiat.
Ecr. s/no T025206M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL, 33 ans, grande expérience vente de services, étudie ttes propositions.
Ecrire M. Patrick Rioche, 6, rue Tholozé, 75018 Paris.

REPRÉSENTANTE EXPÉRIMENT. Anglais, aptitudes pedago et arts. Possibilités déplacements cherche PRODUIT DE QUALITÉ cult. fixe + intéressement, disponible rapidement.
Tél. : 527-30-42.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

604 PEUGEOT
Boîte auto., direction assistée, intér. cuir fauve, peint. métal. sable, salon 77.
Stéréo, cassettes, révisée état neuf. 36.000 km + 2 pneus cloutés. Prix : 30.000 F.
Tél. : 330-07-50.

divers

104 - 305 - 504 - 505
Mod. 80/81 peu roulé, garantie Auto Paris XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris- 15e.

LANCIA
AUTOBIANCHI
Concessionnaire
CREDIT-LEASING
sur 48 mois
Location longue durée
11 rue Mirbel Paris 5e
336 38 35 +

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80
M. Gérard 821-60-21.

locations

LOUEZ UNE VOITURE
en kilométrage ILLIMITE
à partir de **150 F** par jour.
EXPRESS-ASSISTANCE.
504-01-50.

deux-roues

A VENDRE
DAX-HONDA ST 70
Etat neuf (7 mois). 4.000 km.
Prix : 2.500 F. - Tél. le soir de 18 h à 20 h au 531-44-79.

emplois régionaux

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS
(RÉGION SUD) recherche
UN DÉLÉGUÉ AUX RELATIONS INDUSTRIELLES

Ce poste de haut niveau convient à un INGÉNIEUR DIPLOMÉ et exige une expérience industrielle ainsi que le sens des contacts humains.

Adresser C.V. sous no 877471 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LA VILLE DE NANTES
280.000 habitants
recrute par voie directe
UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Possib. de logement de fonction. Adresser candidature et C.V. détaillé à M. le Député-Maire Hôtel de Ville - 44036 NANTES CEDEX, avant le 28 février 1981. Pour toutes informations complémentaires, demander à la Mairie, le bureau du Personnel (tél. : 16 (40) 20-94-72.

ÉDITEUR REVUES ARTISTIQUES RECRUTE CHEFS DE RÉG. A.T.C. EN PUBLICITÉ (H. et F.). Envoyer curriculum vitae, photo à SUDEM, no 259, B.P. 617, 69221 LYON Cedex 1.

POUR CONFÉDÉRAT. NATION. COMMERCE ARTISANAT, STÉ recrute CHEF DE RÉG. A.T.C. EN PUBLICITÉ (H. ou F.). Clientèle existante. Env. curr. vitae, photo à SUDEM, no 459, B.P. 617, 69221 LYON Cedex 1.

Association 1901 cherche directeurs (trices) pour encadrement séjour adolescents, dominante plein air en Auvergne. APSPA, 17, place La Fayette, 43100 BRIOUDE. Tél. (71) 50-00-70.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Importante entreprise de Travaux Publics recherche pour un très gros chantier de génie civil au **NIGERIA, INGENIEUR-ELECTRICIEN** (grande école ou assimilée) expérience du matériel de Travaux Publics et bâtiments d'installation de bases vie, froid et liaisons radio. Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo récente sous référence 1015 à

Communiqué
9 Bd des Italiens 75002 PARIS
qui transmettra

Recherchons
TRADUCTEURS
de langue française, spécialisés dans les domaines informatique et technique.
Faire offres sous chiffre V 18-116039, PUBLICITAS c.p. CH 1211 GENÈVE 11.

INGÉNIEURS P1, P2
Physic. Poste étran. 733-20-46.

Recherche immédiatement
2 CUISINIERS EXPERTS
célibataires. Veuillez nous contacter par téléphone (U.S.A) 305358 2125, La Paloma restaurant, Miami, 233 NE 16 th St. La communication pourra être réglée.

L'immobilier

propriétés

LA VILLE DE VERSAILLES MET EN ADJUDICATION UNE IMPORTANTE PROPRIETE A LA BAULE

Servant actuellement de colonie de vacances.

Elle comprend de nombreux corps de bâtiments (salle de réunion, preau, dortoirs, infirmerie, lingerie, réfectoire, sanitaires, logement de fonction, dependances, pavillon de gardien...) dont une villa principale au caractère architectural marqué, pour une surface brute de 2 100 m² environ, dans un parc boisé de 19 000 m²

MISE A PRIX : 3 500 000 F

ADJUDICATION MERCREDI 25 FÉVRIER 1981 A 14 H 30, EN L'HOTEL DE VILLE

Renseignements :
- Etude de Maître MACRON, Notaire 38, rue de l'Orangerie, 78000 Versailles - Tel. : 950.18.83.
- Etude de Maîtres BEKELYNCK et CAUSSANEL Notaires associés 10, place Hoche, 78000 Versailles - Tel. : 953.71.71.

TARN - Bon climat. Vends ancien moulin, excellent état. Confort. chauffage central, téléphone. 6 gdes pces + cuisine, garage. dép. Bordure ruisseau, canal 5 ha terr., situé 1 km village, 14 km aéroport Albi. 900.000. Agence RHEA 81120 Réalmont. Tél. (63) 55-52-87.

PARC DE SCEAUX (92)
Près R.E.R. Belle maison pierre. 11 P. Boiseries, poutres. Gd cft. 750 m² jard. Part. 504-02-62.

A VENDRE
TOUTRY (Côte-d'Or)
Ancien bâtiment commercial compr. : rez-de-ch. composé vastes magasins, cuisine ; à l'étage : 3 chambres et grande salle. Cour. Dépendances. De l'autre côté de la rue : anc. grange avec jard. Le tout d'une superf. de 28 ares envir. Libre. Pour tous renseign., s'adresser : Étude Me Michel THAVAUD, notaire à Époisses (Côte-d'Or). Tél. : (80) 96-41-15.

AVON Face FORÊT FONTAINEBLEAU
Coquet pavillon construction récente, living double sur terrasse, 2 chambres, cuisine, bains + dépendances et garage. Clôturé de murs, terrain 560 m², arbres fruitiers.
EFIMCO - Tél. : 281-16-16.

A 150 KM PARIS
PROPRIÉTÉ UNIQUE
Fermette réc., séj. 60 m², cheminée, cuis., 5 chbres, bns, 3 w-c, gar., chauff., s/sol. Terrasse devant piscine chauffée. Maison gardien, tout confort. Gd commun. Parc à l'anglaise, rocailles, 3 étangs (source). 8/12 ha, 2.200.000 F. Crédit possible. THYRAULT, 89170 SAINT-FARGEAU. Tél. (86) 74-08-12. Après 20 h. : (38) 31-13-93.

PROPRIÉTAIRE vend près
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris, dans parc, accès direct Seine (ponton et anneaux)
2 MAISONS
Gd séj. + gd bur. au r.-de-ch. 3 à 5 chbres : au 1er ét. s. de bains, w-c, cave, gar. chf. cent.
1) PRIX : 1.900.000 F.
2) PRIX : 1.700.000 F.
IMMOBIL. DAUPHINE, 220, bd Raspail, Paris-14e - 069-61-78.

A 3 km centre
AIX-EN-PROVENCE
Splendide propriété de standing sur 15.000 m², bâtisse rénovée 420 m² habitables. Piscine. Dépendances, arbres centenaires, soleil, calme, confort. Prix : 2.250.000 F. - (91) 54-92-93.

CHATOU 13e Etoile SUPERBE
MAISON DE MAITRES
1.650 m² jardin. Piscine. Maison de gardiens
2.900.000 F - OUH. 727-51-06.

PRÈS GISORS Charmante maison normande, Séj., cuis., 2 ch., s. d'eau, gar., jdin clos haies 1.300 m². Px : 280.000 F. Cab. Blondeau-Leblanc, 2, fg Cappeville, Gisors, 16 (32) 55-06-20.

LOIRET
135 km PARIS joli MANOIR.
Tout confort, dépendances. Sur 27 ha dont étang de 6 ha. Possibilité augmenter superficie SBS VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

EURE, 120 KM DE PARIS.
Fermette, séjour, cuisine, bains, w.-c., 2/3 chb., dépendances. Terrain de 1.400 m², électricité par éolienne capteur solaire, récupérateur chaleur par cheminée pour chauffage par radiateurs. Prix 395.000 F, avec 80.000 F. Tél. : (16-32) 44-55-83.

SOLOGNE 25 HA
RÉGION LAMOTTE-BEUVRON
excellent territoire chasse-pêche-rapport, bel étang 2 ha, plaine et bois, autre de 13 ha 50.
IMMOB. REMANGEON SA BP 132, 18104 VIERZON Tél. (48) 71-39-91 +

PROVENCE-SUD LUBERON
Très belle propriété caractère, ferme ancienne en pierre, près localité, belle vue, expo. sud, 40 km AIX, 320 m² habit. + 80 m², belle cuis. équipée, cour intér. Prix : 3.000.000 de F.
Agence CATIER.
84360 LAURIS.
Téléphone : (90) 68-03-46.

domaines

LOIRET
135 km de Paris
Joli territoire de chasse de 148 hectares.
Bois et plaine dont étang 5 hectares.
Bâtiments ferme à restaurer.
Possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares.
S.B.S. VILLEMURLIN
45600 SULLY-SUR-LOIRE.

terrains

VENDS TERRAIN A BATIR BORD DE MER - EN VENDÉE
Tél. : LEROY 16 (87) 93-10-62.

LE CHESNAY Centre
806 m², fac. 23 m, exceptionnel. 580.000 F. Tél. 955-00-60.

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie.
Etude gratuite discrète.

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes (8e)
Tél. : 266-32-35. Spécialiste.
42 ans d'expérience.
Etude gratuite, rente indexée.

Femme, 91 ans, VINCENNES. Pav. 4 p. tt cft, occupé, sur 300 m². 430.000 F + 3.000 F par mois. F. CRUZ - 266-19-00.

Libre CANNES près Croisette 3 pièces standing 95 m² terrasses 18 m². Vue mer. 80 ans 600.000 F - Rente 6.800 F
Etude LODEL, 50, av. Jean-Médecin, Nice - 37-25-24

Près Mo Strasbourg-Saint-Denis
10e Grd 3/4 p. conf., 2e étage. 138.000 F + 1.000 F. Occupé femme 77 ans. F. CRUZ, 8, rue la Boétie. 266-19-00.

CHERCHE MIDI
4 p., 95 m², libre au décès, 1 tête 73 ans. Comptant + rente.
EICHER, tél. : 359-99-69.

HAUTE PROVENCE
Ravissante bergerie, viager libre. 385.000+Rte- (1) 320-73-37.

les annonces classées du
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

ETIENNE MARCEL Beau 2 P., caractère dans imm. ravalé, tt cft. 330.000 F - 522-95-20.

POUR MUSICIEN ou ARTISTE EXCEPTIONNEL DUPLEX rez-de-ch. + cave. XVe siècle. 1 450.000 F. Doressay. 548-43-94.

5e arrdt

IMM. XVIIIe 34, r. Montagne-Ste-Geneviève ORIGINAL, à débattre. 37 m² 375.000 F ce jour 14-17 h ou 572-49-48.

7e arrdt

PLACEMENT PIED-A-TERRE 38, RUE VANEAU gd stand S/pl 11 h à 18 h 30. NEVEU 550-48-83 743-96-96

VANEAU, 1, r. Pierre-Leroux. GRENIER Style ATELIER D'ARTISTE 4e ét. - GRAND CHARME 78 m² en un seul tenant, 3 orientations, calme. Prix 740.000 F. Vendredi 13 h./17 h.

8e arrdt

Chambre 6e étage, escalier principal, fenêtre eau, électricité. 723-66-61 - 526-92-13.

6 PIÈCES AV. MALAKOFF parfait état, 4 chbres + serv., salon, salle à manger, cuisine équipée, 2 salles de bains, asc., 1er étage. 170 m², 1.920.000 F. 723-66-61 - 526-92-13.

10, RUE RANELAGH près O.R.T.F., 5e ét. Vue Seine. Ravissant living + 2 chbres, cft, soleil, calme. Prix 780.000 F. Vendredi, samedi 14 h. à 18 h.

17e arrdt

TERNES (voie privée) Splendide rez-de-chaussée de 340 m² avec terrasse. GARBI - 567-22-88

PL. TERNES 69, AVENUE de WAGRAM Gd living + 2 chbres, tout cft. Vendredi, samedi 14 h. à 18 h.

PEREIRE 119, AVENUE de VILLIERS 3e ét., imm. pierr. de t. BALCON, 80 m² Living dble + chbre Gde cuis., bns, chauff. central. Voir samedi 14 h./18 h.

18e arrdt

GRAND 2 Pièces, cuis. bains, w.-c., sans vis-à-vis, soleil. A rénover. Créd. pptaire 260-26-93.

Province

NEIGE + SOLEIL = HAUTES-ALPES STUDIOS ET 2 PIÈCES NEUFS ET ANCIENS A SERRE-CHEVALIER DE 220.000 A 315.000 F MONTGENÈVRE DE 175.000 A 330.000 F BRIANÇON DE 120.000 F A 200.000 F Notre correspondant à Paris : M. HESSE. Tél. (3) 043-16-80 ou sur place.

VAUBAN IMMOBILIER 14, av. Vauban, Briançon 05100 Tél. 16 (92) 21-21-88. Adhérent FNAIM, n° 8.645. Env. grat. de document. sur dem.

PROVENCE

EYGUIERES Proximité Salon, St-Rémy, Les Baux, de hôtel particulier classé du 18e siècle, reste 1 studio et 1 petit duplex. Prix 60.000 F et 180.000 F. CATRY, tél. (91) 54-92-93.

locations non meublées offres

Paris

IMM. NEUF, GD LUXE CHAMPS-ELYSÉES JAMAIS HABITÉS :
– Studios à partir de 34 m², 3.185 F ch. comprises.
– 2 pièces à partir de 62 m², 5.000 F ch. comprises.
Cuisine et salle de bains entièrement aménagées avec peintures et peintures murales VISITE SUR PLACE 18-22, rue de Berri (8e) ou renseignements SAVEG - 524-46-88

LA GARENNE-COLOMBES gare, tout conf., 4 P., cuis., bains, gar. 2.500 F ch. compr. - 727-34-80.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 6.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

CRÉTEIL 10' PARIS studios tt cft, cuisine équipée, vaisselle, linge, ménage compris. 700 F par semaine. GANDOLFI, 73, rue Chéret. Tél. 883-23-42.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. - 285-11-08.

fonds de commerce

A VENDRE PAS-DE-PORTE à 77400 LAGNY Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet. Tél. : 430-19-00 Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

VEND CAUSE SANTÉ banlieue Strasbourg INSTITUT DE BEAUTÉ Affaire saine en expansion. Prix : 155.000 F, justifié. Tél. : (16-88) 66-74-86.

Dans ville importante Vaucluse, centre ville, bel emplacement 40 m², vend fonds cadeaux, style naïf, clientèle existante assurée. CA 80 : 250.000 F en pleine expansion. Prix 200.000 F + stock neuf. Loyer mensuel 500 F. Ecr. s/n° T025177M, R.-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

VEND dans ville importante du Vaucluse, fonds librairie, papeterie, presse, centre ville, bel emplacement. 100 m² + appt F4 loyer 500 F mensuel. CA 80 : 600.000 F, ef. en pleine expansion. Px 450.000 F + stock nf. Ecr. s/n°T025173M, R.-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

A vendre librairie-papeterie travaux manuels, grande avenue, place centre-ville Béziers (34) Agence du centre. Tél. (67) 28-85-07.

boutiques

LEVALLOIS Rue Président-Wilson. Cession bail. Boutique 90 m² + appt 3 PIÈCES + s/sol. 400.000 F - 246-78-06

Loue 250 m² atelier-boutique-habitation. Maisons-Alfort. Téléphone : 375-26-61.

pavillons

A vendre dans Loiret 100 km Paris, PAV. en construction. Gros œuvre terminé, sans toiture. En L 150 m² au sol, Sous-sol, rez-de-chaussée, combles, donc 3 fois 150 m². Terrain 2.000 m². Prix 350 000 F. Saint-Loup-les-Vignes. Tél. 858-16-97.

93 GOURNAY-S/MARNE part. vend pavillon sur terrain 425 m², comprenant : R.d C. : 1 entrée, cuis., s. de séjour w c. 1er étage : 3 chbres, 1 salle d'eau, chauf cent. gaz, sur sous-sol avec garage, chaufferie, cave. 450.000 F. Tél. 305-17-20.

ZONE PAVILLONNAIRE DRANCY Très belle maison STANDING 250 m² tt cft, état impeccable sous-sol, garage 3 voitures + second Pavillon 160 m² sur 2 niv. TRAVAUX. Prix 1.250.000 F - 603-27-51.

BAGNEUX magnifique pavillon séj. 4 chambres, garages, beau terrain, 840 000 - 734-36-17.

RUEIL Près RER, récept. 4 chambres, 2 bains Petit jardin. Px 632.000 F. LELU 534-57-40

maisons de campagne

MAISON TRADITIONNELLE EN ARDECHE « LE MAS ARDÉCHOIS » Tél : 280-23-28

Limite Vaucluse SUZE-LA-ROUSSE BELLE MAISON EN PIERRE plafonds à la française, cour dépendances, jardin 350.000 F

prox. VAISON-LA-ROMAINE, terrain + ruine, site unique avec C.U., 85.000 F CATRY. Tél. : (75) 27-13-62, avant 10 h ou (91) 54-92-93, h. bur., 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

HAUTES-ALPES à 15 km station ski LUS-LA-CROIX-HAUTE et 40 km ouest de GAP. Dans hameau typique, jolie fermette de caractère en pierre. 5 PIÈCES avec hangar, grange et splendide bergerie voûtée de 100 m². Petit terrain attenant et jardin potager. A saisir 320.000 F.

A 20 km nord SISTERON, direct. GAP. De site except. sur terrain 4.000 m², jolie fermette typique en pierre, aménag. - Intérieur à terminer, cheminée, four à pain, belle bergerie voûtée, hangar. Vue imprenable vallée. Prix 350.000 F. Tél. : jeudi (91) 54-92-93. Jours suivants : (91) 65-15-87.

100 km Paris Sud, chalet avec jardin privatif de 900 m² dans domaine, avec tennis, piscine. Prix 200.000 F - 16 (50) 51-65-47.

villas

Soleil d'Espagne COSTA BRAVA Qualité de vie
Investissement de premier ordre

A partir de Paris, à 7 h de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE

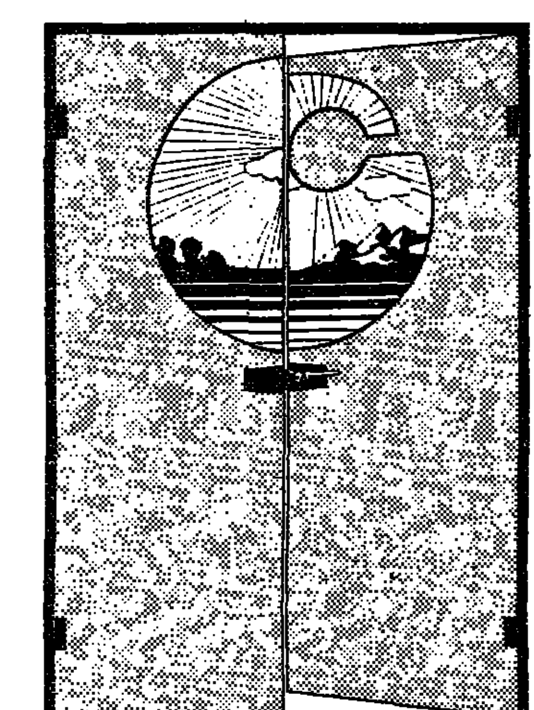
Bungalows dès **140.000 FF**

Excellentes possibilités de location.
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à

DECESA FRANCE
87, rue de La Tour,
75016 PARIS.

Nom et prénom ....
Adresse ....
tél. ....
NP .... Localité ....
M 1

PASSEZ NOUS VOIR AVANT DE CHOISIR



bélier

Attendez avant de vous décider. Acheter un appartement ou une maison pour passer ses vacances c'est un acte important. La Baule, Le Lavandou, Carnac, La Bretesche, Avoriaz, Les Menuires, Font-Romeu.

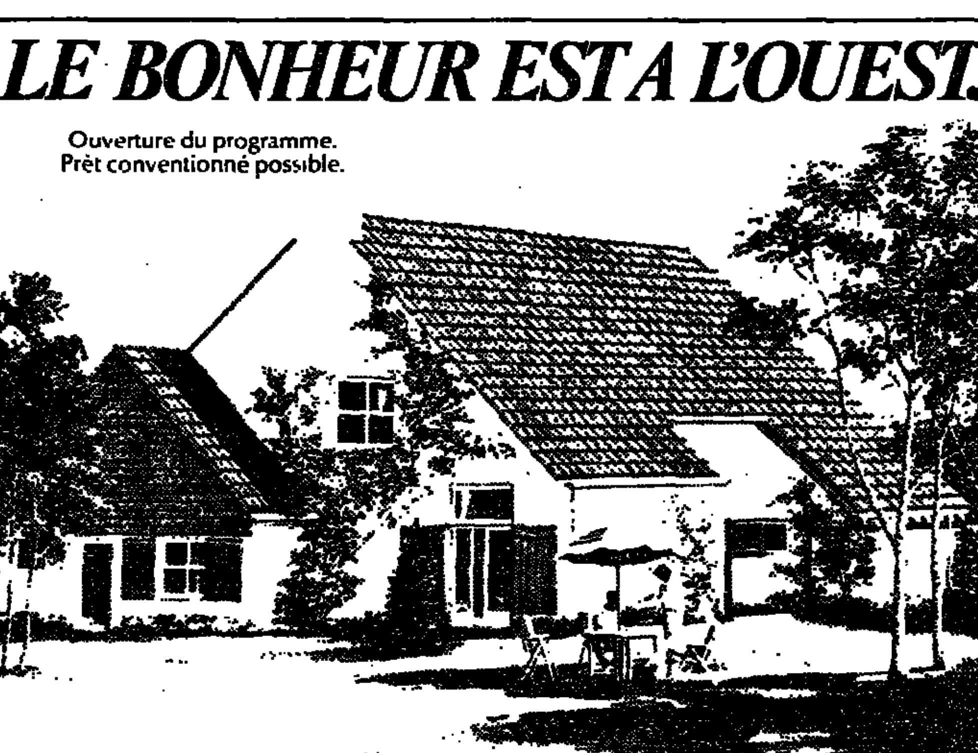
Avant de choisir, allez faire un tour au Centre d'Information Habitat Loisirs. Après, seulement, vous ferez le bon choix en connaissance de cause. 7 jours sur 7, nous sommes à votre disposition pour mieux vous informer. Venez consulter notre documentation, notre audio-visuel, nos informations "spécial environnement".

Bureau de vente ouvert tous les jours de la semaine, samedi et dimanche inclus de 10 h à 19 h.

CENTRE D'INFORMATION HABITAT LOISIRS
14, RUE MAGELLAN 75008 PARIS
TÉL. : 720.74.64

LE BONHEUR EST A L'OUEST.

Ouverture du programme.
Prêt conventionné possible.







"Les Charmilles" à Montigny-le-Bretonneux. Votre maison Ile-de-France à 29 km de Paris.

Imaginez-vous, tranquille avec votre famille, dans votre jardin au milieu d'un domaine de 3,6 hectares avec des arbres et une grande pelouse, loin des bruits de la ville, mais avec à deux pas l'infrastructure d'une vraie ville. 55 maisons particulières de un étage avec jardin privé de 250 à 1.000 m². Un choix de 5 types de maisons de 4 à 6 pièces de 141 à 175 m². Chacune est conçue avec intelligence, construite traditionnellement avec des matériaux de première qualite et un soin devenu rare aujourd'hui. De longs toits à forte pente, des décroches de façade donnent à chaque maison un air très personnel. Les pièces sont distribuées de façon à vous faire profiter au maximum des surfaces utiles. Vous aussi changez de vie et venez vivre aux Charmilles. Nous sommes à votre disposition pour mieux vous faire connaître ce programme.

CAPRI
La volonté de bien construire.

Bureau de vente : Quartier du Plan de l'Eglise **TÉL. : 043.01.41.**
Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h - samedi et dimanche de 10 h/12 h à 14 h/19 h.
Capri : 4, Place Raoul Dautry - Paris 15e ***TÉL. : 321.47.93.***

bélier

9e arrdt

9e PIGALLE Voie privée CHARME - SOLEIL Imm. pierre de t., asc., 60 et 75 m² à aménager. 272-40-19.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE A VENDRE STUDIO 27 m² cuisine, douche, 3e étage sans ascenseur. 160.000 F à débattre. Tél. 241-39-21

13e arrdt

GOBELINS, récent standing, living, 3 chbres, 107 m², balcons, belle vue dégagée. SOLEIL. 1.150.000 F + box sous-sol. Tél. 535-86-37.

ORIGINAL NATION 80 m² Grand séj. + 2 mezzanines, cheminée. 650.000 F - 589-48-34.

SAINT-JACQUES VENDS DIRECT Très beau 2 P. 345.000 F. Totalemt restauré bel imm., asc. PROMOTIC : 553-14-14 ou le soir : 822-04-16.

15e arrdt

XVe DUTOT dans imm. récent, 6e ét. vend beau 72 m², liv. + 2 chbres, balc. 10 m², park., cave. 326-63-98 après 18 h.

Me BOUCICAUT - LOURMEL 30, RUE LACORDAIRE Livraison juin 1981 petit imm. très bon standing STUDIOS 2 P. 34 m² 44 m² VRAI 3 P. 78 m² + balcon 3/5 P. EN DUPLEX 86/144 m² + 2 terrasses. Sur place jeudi 13 h à 17 h 30 ou BEGI 287-42-06.

16e arrdt

AV. KLÉBER, gd standing, soleil 1.900.000 superbe appartement 170 m², 6e étage, asc., 5 pces principales + chbre de serv. + cave. A.P.V.M. Tél. 505-62-82.

MUETTE - Hôtel particulier 470 M2 3 réception 10 chbres, luxe Verdure, calme - 354-95-10.

78 - Yvelines

VIROFLAY, 50 m², imm. récent. Prox. gares, bus. Px à débattre. R.D.V. 208, av. du Gal-Leclerc, 7 février, 11 à 17 h.

VERSAILLES, 5' gare rive droite, dans belle résidence standg récente, tr. bel appt 100 m², 3 ch. + jdin privatif, 850.000 F + 23.700 F (C.F.) Agence Royale, 950-14-60.

SAINT-GERMAIN, 10' RER, séj., 3 chambres, cave, parking, exposition sud-ouest, 418.000 F. Agence Royale. Tél. 950-14-60.

PRÈS VERSAILLES Neuf, très beau 4 P., 2 s. de bains, cuis. équipée, balcon, 820.000 F. Tél. 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Charles-de-Gaulle Pptaire vend dans imm. pierre de taille en rénovation totale, 4 P., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., 119 m², chff., asc., tr. bel. finition. 767-84-50.

NEUILLY Face à grand parc Résidence Victor-Hugo-St-Paul. Petit immeuble pierre de taille, gd standing. 4 appartements : 123 m² + jardin + terrasse ; 90 m² + balcons 2e et 3e ét. ; 100 m² + terrasse 80 m². COGEP : 551-75-99.

MARCEL-SEMBAT sur verdure, plein soleil, charmant studio, possibilité tt cft. Prix et placement exceptionnel. 878-41-65.

94 Val-de-Marne

JOINVILLE-LE-PONT. Part. vend 2 pièces, 50 m², tt confort, très bel immeuble, verdure, exposition EST-OUEST, 335.000 F. Tél. bureau 233-68-14, le soir 889-37-81.

Av. Gravelle 4/5 P. Tout conft 140 m². BALCONS/BOIS. Ch. serv. 2 boxes. 1.400.000. 348-74-42.

ST-MANDÉ MAIRIE 4 p., bns. 75 m² 38, rue de la République 5e ét., asc. Dégagé. 265-90-05. S/pl. jeudi 14 h à 16 h 30.

PROVENCE PRÈS GORDES (VAUCLUSE), de petite copropriété au milieu de la nature, reste 1 studio équipé et meublé, séjour, w.-c., douche, terr. privat. 1.000 m². Prix 200.000 F. CATRY, tél. (91) 54-92-93.

Particulier vend centre Aix-en-Provence grand studio refait neuf. 40 m². Prix : 250.000 F. Tél. : 16 (42) 57-85-83.

appartements achats

ACH. COMPT SANS CREDIT 3-4 P., bon quartier. Préfère rive gauche. Mme FAURE - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picq. 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

RECHERCHE BON QUARTIER tout bel appartement. 723-66-61 - 526-92-13.

Part. achète comptant appt Paris bien situé. 2 chbres, tt confort pour ne l'occuper que dans 10 ans. Viager ou occupé. Ecrire s/n° 7.831 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services ASPAC PARIS 8e 293.89.58 - votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS de 80 à 250 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.I.C.A. - 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

PARIS-11e Pptaire loue 1.600 m² impeccables - Tél. : 563-63-33.

VOTRE SIÈGE SOCIÉTÉ DOMICILIATION ET SECRETARIAT CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Téléphone : 225-42-40.

constructions neuves

En bordure du 17e arrondissement dans résidence neuve
DU 2 AU 5 PIÈCES
Livraison immédiate ou septembre 1981
Prêt conventionné possible
HAMPTON & SONS. Tél. : 737-33-60
Tous les jours sauf mardi et mercredi de 11 h à 19 h

JOUY-EN-JOSAS EXCEPTIONNEL EN BORDURE DE BOIS Séj. dble, bureau, 3 ch., 2 bns, combles aménageables. Gar. 2 voit. Cave. Jdin. 1.050.000 F. MAT IMMOB. (3) 953-22-27.

LE MESNIL-LE-ROI GRANDE VILLA 1970, récept. 3 ch., 2 bns. cuis. équip. + 2 pces, gar. 2 voit. Confort jdin clos 2.100 m². Exclusivité AGENCE de la TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

VÉSINET - 4' R.E.R. Villa récente, 800 m² jardin, 180 m² habitables environ. Sur 1 ét. RÉCEPTION, 4/5 CHBRES, 2 bains, garage 2 voitures. AFFAIRE 1er ORDRE IMMOB. OUEST - 976-18-18.

2 KM St-Nom-la-Bretèche Résidence, piscine, tennis. Séj. 43 m², 5 ch., 3 bns, gar. Terrain 1.000 m². Part. état. 1.210.000 F. Tél. 056-53-19.

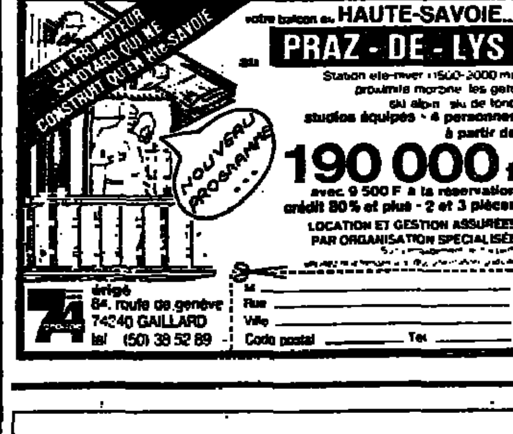
COTE D'AZUR

PRES FAYENCE superbe villa, vue dominante, 4 P., cuisine, bains, 2 caves, 1.500 m², jardin clos, 490.000 F.

PRES FAYENCE magnifique villa, 2.900 m², clos, 5 P., cuisine, bains + 260 m² à aménager, garage, 700.000 F.

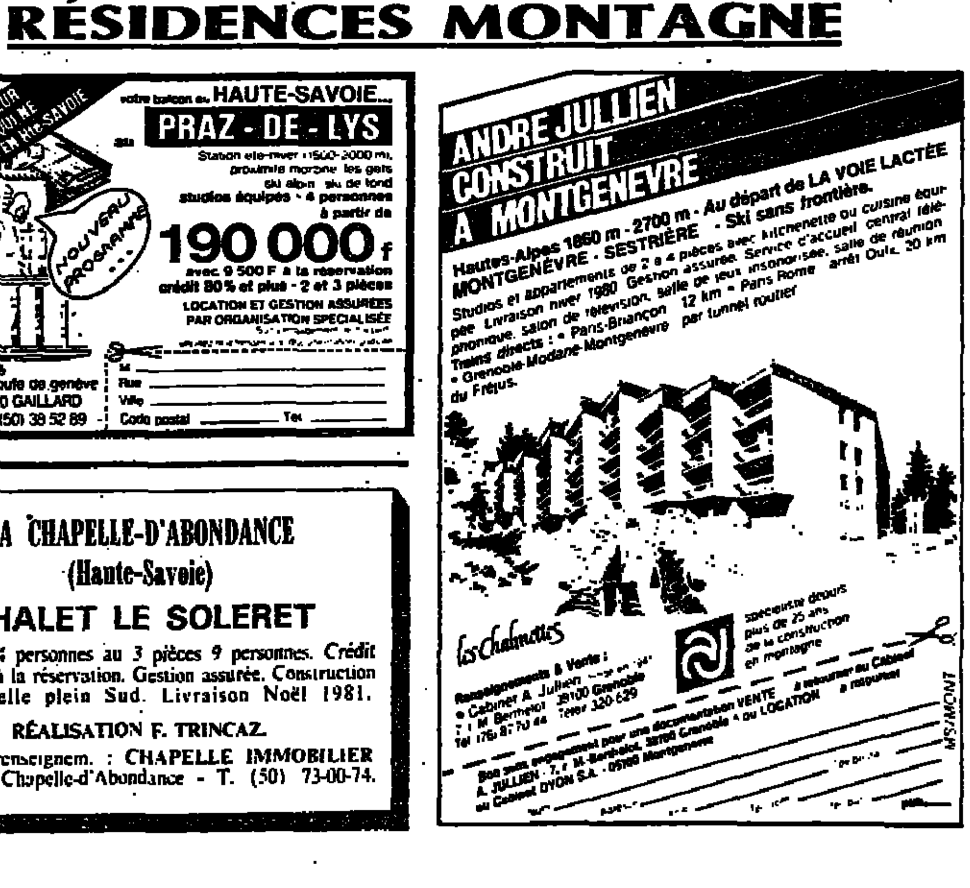
AVIS. Tél. 274-24-45.

RÉSIDENCES MONTAGNE





LA CHAPELLE-D'ABONDANCE
(Haute-Savoie)
CHALET LE SOLERET
Du studio 4 personnes au 3 pièces 9 personnes. Crédit 80 %. 5 % à la réservation. Gestion assurée. Construction traditionnelle plein Sud. Livraison Noël 1981.
RÉALISATION F. TRINCAZ.
Vente et renseignem. : CHAPELLE IMMOBILIER 74360 La Chapelle-d'Abondance - T. (50) 73-00-74.



manoirs

MANOIR DIRECTOIRE confort, très bon état, dans parc 8 ha, bordure forêt Orléans. 120 km Paris. Tél. (38) 91-80-62 ou 91-54-67 (10 h. à 12 h.).

fermettes

SUD DU CHER prox. plan d'eau 80 ha (voile, pêche) INDÉPENDANTE SUR 5.000 m²

FERMETTE TYPIQUE BERRICHONNE, 2 vastes pièces, poutres apparentes, cheminée rust., four à pain, grenier facilement amén., nombreuses poss poss., dans grandes dép. attenantes, eau-électricité à branch. s./place.

PRIX 120.000 F.

Créd. personnalisé jusqu'à 90 %. PROGECO II 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE. Tél. : (16 - 54) 48-10-66.

Le Monde

régions

Haute-Normandie

Le Havre veut être le grand pôle de stockage et de traitement du charbon importé

« 1979 avait été une année exceptionnelle pour le trafic du port du Havre. 1980 marque un arrêt de la progression globale mais doit surtout être « l'an I » d'une décennie de mutation. »

C'est en ces termes que les responsables du port autonome du Havre, MM. François Le Chevalier, président, et Jacques Dubois, directeur général, ont dressé le bilan de l'année 1980 et brossé les perspectives d'avenir.

Certes, on a enregistré une diminution de 16 % du trafic de pétrole brut, mais celui du charbon (Le Havre assure 35 % des importations françaises) s'est accru de 10 % pour atteindre 7 millions de tonnes. Il est d'ailleurs prévu de développer les équipements pour la réception du charbon à bord de grands navires. Le Havre voudrait être non seulement le siège d'importantes activités de stockage, de traitement, de transformation du charbon pour l'industrie, mais aussi l'endroit où seront expérimentées les politiques industrielles de liquéfaction ou de gazéification de la houille. Plusieurs sociétés, dont la Compagnie française de raffinage, viennent d'ailleurs de conclure un accord pour créer au Havre un nouveau centre de réception du charbon qui pourrait entrer en service en 1983.

Le trafic des conteneurs constitue un autre point fort du Havre puisque 507 000 conteneurs ont été manutentionnés (450 000 en 1979 et 395 000 en 1978).

Douze nouvelles lignes maritimes ont été créées.

Et pourtant le blocage du port et du terminal pétrolier d'Antifer en août dernier par des pêcheurs (qui, pour la quasi-totalité d'entre eux, n'étaient pas havrais mais venaient d'autres ports normands) a fait perdre au Havre 300 000 tonnes de marchandises diverses (celles qui engendrent le plus de valeur ajoutée) et l'a privé de quelque 5 millions de francs de recettes directes.

La situation financière du port du Havre s'est toutefois consolidée l'année dernière puisque la marge brute d'autofinancement dépasse 140 millions de francs (137 en 1979). Du coup, un ambitieux programme d'investissement peut être lancé. Le dock flottant, construit aux chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, doit arriver au Havre fin février et sa mise en service (pour la réparation des minéraliers et des porte-conteneurs) est prévue pour octobre prochain. En 1981, un programme d'investissements de 387 millions de francs sera engagé.

● *M. Marcellin (P.R.), réélu président du conseil régional de Bretagne.* — M. Raymond Marcellin, sénateur, président du conseil général du Morbihan (P.R.), a été réélu, le 4 février, président du conseil régional de Bretagne. Il a obtenu 51 voix contre 11 à M. René Regnault (P.S.), sénateur des Côtes-du-Nord, et 5 à M. Serge Huber (P.C.), adjoint au maire de Rennes. Il y a eu un bulletin blanc. — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — Le radar antipollution, qui a été inauguré au Havre (*le Monde* du 5 février, page 29), est destiné à lutter en baie de Seine contre la pollution atmosphérique et non pas contre la pollution des eaux marines.

Ile-de-France

A La Courneuve, la cité des «4000» tente une percée hors de la misère

Vus d'avion, les « 4000 » de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) forment un immense quadrilatère coupé par une voie, l'avenue du Général-Leclerc. Vus du sol, du côté du commissariat de police, leur situation est moins reluisante. Des blocs de béton de quatre et quinze étages bouchent l'horizon. Dans cette cité de quatre mille cent vingt logements, répartis en quatre quartiers, vivent près de quinze mille personnes (45 % de la population courneuvienne).

Les « 4000 », construits en 1963, devaient reloger des rapatriés, d'une part, et des « exilés » de Paris, d'autre part. Les premiers ont représenté jusqu'à 40 % des locataires de la cité ; aujourd'hui encore, ils restent nombreux, principalement les rapatriés d'Afrique du Nord de confession israélite qui forment une communauté très unie, regroupée autour de sa synagogue édifiée à proximité de la cité.

Au fil des ans, la population a évolué jusqu'à devenir très pauvre et marginalisée. Une étude réalisée par la Caisse d'allocations familiales, en 1978, montre que 70 % de la population percevait alors moins de 4 000 F mensuels et 50 % moins de 3 000 F. « *La situation est plus lamentable encore maintenant*, explique M. Maurice Bernard, un habitant des « 4000 », adhérent d'une des deux amicales de locataires, *le stade de la pauvreté est dépassé. On entre désormais dans celui qui confine à la misère* »

Différents événements ces dernières années ont contribué à construire un mythe autour de cette cité qu'on est allé jusqu'à surnommer « La Courneuve - Chicago ». « *Pour entrer dans cette cité*, explique un Courneuvien, *il faut avoir vraiment une raison.* » Il est vrai qu'une fois à l'intérieur on se sent mal à l'aise. Du béton à perte de vue, de sombres façades d'immeubles, des cages d'escalier dévastées et sentant l'urine... De ces enfants désœuvrés qui flânent dans la cité, un éducateur remarque : « *La plupart n'ont connu que les taudis, et il est difficile de se battre contre le phénomène d'accoutumance dont ils sont victimes. Songez que 70 % d'entre eux accusent un retard scolaire de plus de deux ans.* »

Dans la cité, il y a toujours eu une certaine cohésion quand il s'est agi de revendications. Ainsi, les locataires ont été unis dans la lutte pour obtenir les équipements prévus au plan-masse de la cité : dispensaire, école, gymnase, piscine, centre culturel qui n'ont, finalement, été réalisés qu'en 1971 et 1972, huit ans après l'édification des « 4000 »... En décembre dernier, les locataires, soutenus par deux amicales très influentes, ont fait la grève du loyer pour protester contre les augmentations subies en 1980 (13 %). Le mouvement a été suivi à 90 % estiment les animateurs des amicales. Contre l'augmentation des loyers, mais aussi contre l'inertie de l'OP-H.L.M. de Paris (organisme gestionnaire), qui renvoie toujours aux calendes grecques les travaux indispensables pour remédier aux multiples malfaçons qui caractérisent les bâtiments. « *Dès le début de la construction des immeubles, des malfaçons apparaissent dans les façades*, souligne M. Maurice Bernard. « *Le procédé est tel que les murs se disjoignent, d'où humidité continuelle et infiltration d'eau dans les logements.* » « *Dans certains appartements*, continue un autre animateur, *les murs sont tellement disjoints que les locataires peuvent voir ce qui se passe chez leurs voisins d'un étage à l'autre.* »

Opération rénovation

Mais les habitants des « 4000 », épaulés par la municipalité et les amicales, s'engagent désormais dans une opération qui verrait, à terme, la transformation de leur cité. Il s'agit d'une opération « Habitat vie sociale » (H.V.S.) qui vise à la rénovation totale de la cité. L'étude a été réclamée en 977. Pour l'heure, elle suit son cours. Mais si l'étude, dont un prédossier a déjà été établi, était adoptée, elle constituerait un fait sans précédent. Ce serait, en effet, le premier grand ensemble de cette importance qui serait inscrit dans un telle procédure.

La municipalité (le maire est M. James Marson, P.C.), associée aux choix de la réhabilitation qui seront, semble-t-il, discutés prochainement au ministère de l'équipement, met en exergue trois points qu'elle considère primordiaux : placage d'une façade sur la façade actuelle des bâtiments, remise en état des espaces intérieurs et extérieurs, intervention sur les cellules d'habitation, création de nouveaux volumes, modification de l'uniformité des immeubles et, enfin, la démolition de mille deux cents logements qui seraient reconstruits sur place et dans la ville. Pour leur reconstruction, la municipalité a déjà retenu des emplacements. De la sorte, on en finira avec le ghetto, disent les animateurs des amicales, et, surtout, on mettra fin au processus de décomposition qui a largement entamé cette cité marquée par la misère et la marginalisation.

Au cours du trimestre prochain, une série de réunions en préfecture, à Bobigny, devraient permettre d'être fixé sur l'ampleur des travaux qui seront réalisés. A cette occasion seront également évoqués les problèmes des loyers.

KIM LAROUSS.

Pays de la Loire

LE DOSSIER EST TECHNIQUEMENT FIN PRÊT

Toujours pas de feu vert pour le tramway de Nantes

De notre correspondant

Nantes. — *Contretemps. Le tramway ne sera pas mis en service pour l'automne 1983. C'est désormais évident en raison des retards pris par le dossier qui attend depuis plusieurs mois le feu vert du ministère des transports. Tous les rapports sont favorables au projet. Le directeur général des transports intérieurs, M. Jean Costet, vient de le redire à la revue* Transports publics. « Nous sommes bien décidés à aider les différentes villes de France qui veulent créer un réseau de tramways moderne. Il s'agit de Nantes et de Strasbourg et peut-être de Grenoble et de Toulouse. » *Mais rien n'y fait. Le député et maire (P.S.) de Nantes, M. Alain Chenard, attend, depuis un mois, un rendez-vous chez le ministre, M. Daniel Hoeffel.*

« *L'absence de décision du ministère des transports est la cause du décalage, tant pour la réalisation du tramway nantais que pour le développement d'un matériel roulant exportable... Le retard est de l'ordre de quatre mois déjà. Le ministre doit se prononcer sans plus tarder s'il ne veut pas aggraver une situation dont il est déjà responsable* ». M. Jacques Floch, maire socialiste de Rezé et président de la société d'économie mixte des transports de l'agglomération nantaise (SEMITAN) a traduit lundi 2 février, par cette déclaration, la volonté des élus de l'agglomération de prendre à témoin l'opinion que c'est l'État qui fait traîner les choses. Et pourtant la maquette du tramway figure en bonne place à l'exposition qui est inaugurée le 4 février au Centre Pompidou, sur le thème : « *De métros en tramways : conception des systèmes de transport pour les capitales régionales.* »

De son côté, l'Association pour le développement des techniques des transports, d'environnement et de circulation (ATEC) a convié le maire de Nantes et le directeur général de la SEMITAN, M. Michel Bigey — un ancien de la R.A.T.P. — à décrire le projet nantais de tramway à ces journées d'étude (les 3 et 4 février à l'hôtel Sheraton de Paris sur le thème « *Energie et déplacements urbains* »).

A l'automne 1979, le maire de Nantes avait lancé la formule : « *Les électeurs se rendront aux urnes en tramway pour choisir leur prochaine municipalité* » (*le Monde* du 4 décembre 1979). Si ce pari peut être considéré aujourd'hui comme irrémédiablement perdu, la détermination des élus nantais de maintenir le tramway — « noyau dur » du plan quadriennal d'équipement de la ville — a toujours été présenté comme l'un des éléments qui vont modifier le plus profondément et le plus durablement l'urbanisme de la ville.

Nantes a pris plusieurs longueurs d'avance sur d'autres villes lauréates, elles, du concours lancé par le gouvernement en 1975, et n'attend que l'octroi de subventions du ministère pour commencer les travaux de terrassement et commander les wagons. Strasbourg est toujours sur les rangs, mais son projet, outre qu'il est plus cher, nécessite encore deux années d'études techniques.

Expédié le 20 juin 1980, le dossier nantais de demande de subvention, assorti d'un avant-projet détaillé qui tient compte des conclusions du commissaire enquêteur, est « arrivé » sur le bureau du ministre en septembre 1980.

430 millions d'investissements

L'investissement total à réaliser à Nantes est évalué à environ 430 millions de francs (valeur janvier 1981), dont 350 millions de francs pour l'infrastructure. Les équipements ouvrent droit à une subvention de l'État de 50 %.

Une étude de la société centrale pour l'équipement du territoire en septembre dernier, pour mesurer l'impact d'un investissement de cette importance dans la région, a conclu à la création de 680 emplois permanents dont 380 dans l'agglomération nantaise, particulièrement dans les secteurs des travaux publics, de la construction électrique et électronique. Dans une région où la crise sévit durement, un chantier de cette ampleur ne laisse indifférents ni les responsables politiques ni les milieux économiques.

Les juristes, eux, ont une autre raison de s'intéresser au retard du dossier. Si dans quelques semaines l'arrêté déclarant le projet d'utilité publique n'a pas été publié, toute l'enquête devra recommencer. Les conclusions du commissaire enquêteur deviennent en effet caduques au bout d'un an si elles n'ont pas été confirmées officiellement par les pouvoirs publics.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Rhône-Alpes

LYON PLAIDE POUR SES VÉLOS

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — « Depuis vingt-cinq ans, la situation a évolué de façon catastrophique pour la circulation à bicyclette à l'intérieur de Lyon. » A partir de ce sévère constat, l'association Lyon-vélo, adhérente de la fédération française des usagers de la bicyclette, vient de proposer un plan ambitieux pour réhabiliter la « petite reine » entre Rhône et Saône.

Les handicaps pour les cyclistes lyonnais sont nombreux : des itinéraires entiers, tels l'axe nord-sud (rive droite du Rhône), le complexe du cours de Verdun (« absolument infranchissable »), le boulevard Bonnevay qui ceinture l'agglomération à l'est sont autant de « no man's land » pour les adeptes du deux-roues. Malgré l'insécurité de circulation qui résulte de l'absence quasi totale de pistes, chaque année, estime Lyon-vélo, cinquante mille vélos et dix mille cyclomoteurs de plus sont vendus dans l'agglomération.

En appelant les statistiques en renfort (10 % des déplacements à l'intérieur de la communauté urbaine sont effectués en deux-roues, et 40 % des habitants utiliseraient davantage leurs vélo » propose de quadriller réalisés), l'associatoin Lyon-vélos propose de quadriller totalement l'agglomération par des itinéraires protégés. La parole est maintenant aux élus notamment ceux de Lyon, Villeurbanne et Caluire. — C.R.

● *Debussy à Saint-Germain-en-Laye.* — La ville de Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines, vient d'acheter la maison natale de Claude Debussy, située 38, rue au Pain dans cette ville.

La demeure doit être aménagée afin d'accueillir les souvenirs du musicien donnés par ses héritiers. Le conseil général des Yvelines a, pour cela, accordé une subvention exceptionnelle de 60 000 francs à la ville de Saint-Germain-en-Laye.

● *Marche occitane sur Toulouse.* — Les militants des mouvements occitans marcheront sur Toulouse le 14 mars prochain. Des cars partant de plusieurs villes du Midi convergeront vers la « ville rose ». Objet de la manifestation : *obtenir que des émissions en langue d'oc soient produites à la télévision.*

Décentralisation ? Dérision...

(Suite de la première page.)

Tout au sud de l'Hexagone, aussi, des responsables du Languedoc-Roussillon avaient nourri l'espoir que, pour le premier anniversaire du plan Sud-Ouest, le chef de l'État viendrait sur place, à l'automne dernier, relancer la procédure et tirer un premier bilan du discours de Mazamet. Las ! tout a été réglé à l'Élysée, confidentiellement, entre ministres et hauts fonctionnaires.

La province (celle qui innove, celle qui exporte et qui réussit, mais aussi celle qui, à Montluçon, dans la Somme, dans les Vosges, dans le golfe du Morbihan, dans les landes des Cévennes, dans les ateliers du Nord, voit s'élever la courbe du chômage) ne représenterait-elle pour le chef de l'État qu'un sympathique dérivatif et un baromètre parmi d'autres ?

Ce comportement se révèle d'autant plus regrettable que tous les grands partis, comme les organisations syndicales, mettent aujourd'hui la décentralisation du pouvoir au premier plan de leur programme et de leur campagne. Le parti républicain vient d'organiser solennellement des « Provinciales ». Les responsables de la majorité enseignent que la décentralisation passe par la réforme des communes et par un aménagement « plus fin » du territoire. Pour les socialistes, l'autogestion, la planification et la régionalisation représentent les trois piliers d'un programme de gauche qui se veut crédible. Il faut transformer les préfets en hauts commissaires, redonner ressources et responsabilités aux communes et aux associations, faire élire au suffrage universel direct les conseils régionaux.

La C.F.D.T., pour sa part, autogestionnaire et régionaliste, veut peser à tous les niveaux sur les choix économiques du patronat et entretient au sein même de la confédération un débat qui passionne les militants sur les libertés qu'il convient d'accorder aux unions locales et régionales.

Comme l'Arlésienne, le thème de la décentralisation continue à nourrir les discours électoraux, les propos de fin de banquet, les dissertations politiques en tout genre. Périodiquement, des colloques étudient le sujet, des commissions tentent un diagnostic, dressent une série de mesures souhaitables, élaborent des projets de loi soumis à une discussion interminable au Parlement. Mais, quotidiennement, les faits et la pratique politique et administrative viennent contredire de manière cinglante ces gerbes de bonnes intentions et de souhaits, dont beaucoup sont probablement sincères.

Dindes de Noël et militants bretons

Le gouvernement se dit désireux d'accroître les pouvoirs économiques des régions ? Depuis qu'il a pris cet engagement, le 15 octobre, M. Raymond Barre n'a toujours pas fait publier les décrets correspondants...

On veut laisser plus de liberté aux responsables économiques dans leurs choix et la gestion de leurs affaires ? Bien, mais la chambre de commerce et d'industrie de Rodez est pourtant obligée de demander à un fonctionnaire du ministère du commerce et de l'artisanat l'autorisation d'émettre un emprunt de 5,5 millions de francs pour réaliser les travaux dans l'hôtel consulaire (*Journal officiel* du 22 janvier 1981).

Prenez des initiatives, lance-t-on aux agriculteurs ! Mais il faut un arrêté du ministre de l'agriculture pour homologuer « *le règlement de label déposé par le syndicat avicole de Challans dans le but de produire des dindes de Noël* » (*Journal officiel* du 29 novembre 1980). Sans doute le préfet de Vendée n'est-il pas assez compétent pour résoudre la question...

Les élus locaux doivent désormais s'habituer à gérer eux-mêmes leurs affaires comme les y invite le projet de loi sur les communes ? Et pourtant il n'y a qu'un décret signé par le premier ministre et contresigné par le ministre de l'intérieur qui peut donner le feu vert et conférer le « *caractère d'utilité publique aux travaux de prolongement de la rue des Erables, voie communale, située entre l'avenue de Nauzan et la rue Germaine sur le territoire de la commune de Saint-Palais-sur-Mer...* » (*Journal officiel* du 30 janvier 1981).

Le projet de loi sur les responsabilités locales proclame solennellement que les communes sont le noyau de base de la démocratie ? C'est sans doute pour manifester cette liberté que sept conseils municipaux de Bretagne avaient voté des délibérations demandant l'amnistie des militants bretons détenus et la dissolution de la Cour de sûreté de l'État. Mais le préfet, représentant pointilleux de l'État, a estimé, il y a quelques mois, qu'il s'agissait de vœux politiques et les a fait annuler parce que contraires au code des communes.

On pense au mot de Guizot, ministre de Louis-Philippe : « *Lorsque le pouvoir supérieur a mission de gouverner avec la liberté et d'administrer avec la centralisation, l'œuvre est presque impossible.* »

Décentralisation ? Dérision...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le Monde

économie

IRRITÉ PAR LA LIMITATION DES VENTES DE VOITURES EN FRANCE

Le gouvernement japonais envisage de demander l'arbitrage du GATT

Tandis qu'à Lisbonne des représentants des constructeurs japonais et britanniques discutent des perspectives d'importations en Grande-Bretagne des voitures japonaises (limitées officieusement à 11 % du marché), une polémique semble se développer entre Tokyo et Paris sur les limitations imposées aux importations de véhicules nippons en France. M. Giraud, ministre de l'industrie, a déclaré, à Radio-Monte-Carlo, que « chaque fois que cinq à dix voitures japonaises entrent en France, cela fait un chômeur supplémentaire pour un an » et que « on comprendra que nous ne considérions pas du tout comme prioritaire d'importer des voitures japonaises ». Interrogé sur les plaintes des importateurs, qui affirment avoir plusieurs milliers de véhicules bloqués aux frontières, le ministre a répondu qu'il n'était pas question d'importer en France des modèles non homologués. A ce sujet, le mouvement « Auto-défense » s'élève contre une politique « ségrégationniste » qui prive les automobilistes de leur liberté de choix.

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement japonais s'irrite de plus en plus de ce qu'il considère comme une politique discriminatoire de la France à l'encontre de ses exportations d'automobiles. Il envisagerait même, au cas ou les plaintes émises par les importateurs français seraient avérées, et faute d'un assouplissement de la position des autorités françaises, d'avoir recours aux instances supérieures du GATT pour tenter d'obtenir satisfaction.

Mercredi 4 février, la presse, citant des sources du ministère des affaires étrangères, s'est livrée à une critique en règle de la position du gouvernement français, accusé de multiplier de façon « *discriminatoire* » les tracasseries administratives pour retarder l'homologation des nouveaux modèles de voitures japonaises (*le Monde* du 4 février). C'est là une critique qui a souvent été adressée par les industriels occidentaux aux Japonais eux-mêmes. Ces restrictions, dit-on du côté nippon, s'ajoutent à la décision unilatérale du gouvernement français de limiter les immatriculations de voitures japonaises à 3 % du total annuel des immatriculations françaises, soit, pour 1980, un chiffre inférieur à soixante mille unités. On précise à Tokyo que la politique de la France est en contradiction ouverte avec les engagements qu'elle a signés dans le cadre du GATT et qui définissent notamment les modalités et normes d'homologation des véhicules. D'où l'idée d'un recours à l'arbitrage des instances supérieures de l'organisation commerciale internationale.

Interrogé à ce sujet mercredi 4 février, un porte-parole du ministère des affaires étrangères nous a déclaré : « *Nous avons reçu des plaintes des importateurs en France. Leurs demandes d'homologation ont été suspendues ou sont rendues très difficiles. Nous procédons à des vérifications. Si la politique française est en contradiction avec les règlements du GATT et avec les accords multilatéraux du Tokyo round, signés tant par la France que par le Japon, le gouvernement japonais pourrait envisager sur le plan bilatéral d'en appeler au gouvernement français pour obtenir les clarifications nécessaires. En cas d'insuccès il pourrait envisager d'avoir recours à la procédure normale d'appel aux instances supérieures du GATT. Nous n'avons encore rien décidé.* »

Cette amorce d'une nouvelle épreuve de force commerciale survient quelques jours après l'échec de la mission de la commission de la C.E.E. venue à Tokyo pour tenter d'obtenir des Japonais une limitation volontaire de leurs exportations de voitures et récepteurs de télévision à destination de l'Europe des Dix, et un accès plus substantiel du marché nippon aux produits et aux investissements européens.

R.-P. PARINGAUX.

CONTRE-ATTAQUE

La limitation des importations de voitures japonaises en France remonte à 1977. A cette époque, les autorités françaises, après plusieurs mois de négociation, avaient notifié à l'ambassadeur du Japon en France, M. Kitahara, que les ventes de voitures nippones ne devraient pas désormais dépasser le niveau alors atteint (3 % du marché), sous peine de se voir imposer des « obstacles non tarifaires » *divers. Les Japonais qui, pendant quinze années avaient appliqué avec succès la technique des obstacles administratifs aux importations afin de protéger leur propre marché — les importations de voitures bon an mal an, autour de 1 % au total ! — n'avaient pas protesté. Jusqu'au milieu de l'année 1980, les marques nippones se sont conformées à ces directives, leur part du marché français étant même retombée en 1978 autour de 2 %.*

Depuis la fin de l'été rien ne va plus. Les Japonais, ayant calculé les quantités correspondant aux 3 % sur la base des ventes réalisées en 1979, ont dépassé, du fait de la baisse du marché pendant l'été 1980, ce « quota » officieux. C'est ce qui explique que les autorités françaises, qui jusque-là s'étaient bien gardées de reconnaître officiellement les faits, ont décidé à l'automne de donner un coup de semonce. Visitant le Salon de l'automobile de Paris, le président de la République déclarait que le niveau de pénétration qu' « il avait indiqué » n'avait jamais été dépassé et ne le serait pas. Aussitôt les ventes de voitures japonaises en France ont diminué pour atteindre au total en 1980 la part de 2,93 % du marché.

Les « agaceries » *administratives dont se plaignent les importateurs ne sont donc pas une nouveauté. Lorsqu'on décrète un quota, même officieux, il est normal qu'on le fasse respecter et les Japonais, passés maîtres en la matière, sont mal venus de s'en offusquer. Ce qui est nouveau en revanche, c'est que les constructeurs et les autorités nippones semblent désormais refuser la position française et se déclarent prêts à contre-attaquer. Il est vrai que l'exemple français semble contaminer la Belgique et les Pays-Bas... — V. M.*

● *Innocenti a conclu un accord avec Daihatsu* pour la production d'une nouvelle voiture. Celle-ci sera construite en Italie et équipée d'un moteur japonais, les autres éléments étant italiens. La *production pourrait débuter dès* cette année. Innocenti, dirigé par M. *de Tomaso*, est le plus petit constructeur italien et emploie deux mille quatre cent soixante salariés pour une production de trente mille voitures environ. Daihatsu est le septième constructeur nippon et a produit en 1980 plus de quatre cent cinquante mille véhicules.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AZOTE PREND UNE PARTICIPATION DANS UNE MINE DE PHOSPHATE AMÉRICAINE.

La compagnie française de l'Azote - COFAZ (66 % Paribas-34 % Total), *troisième* producteur français d'engrais avec plus de 27 milliards de francs de chiffre d'affaires, et le groupe américain Agrico Chemical Company (4 milliards de francs de chiffre d'affaires) viennent de signer l'accord *définitif* dans l'exploitation d'un vaste gisement de phosphate en Caroline du Nord (*le Monde* du 17 mai 1980), gisement qui appartient à Agro-Chemical.

Les deux firmes sont convenues de créer à 50/50 une nouvelle entreprise qui détiendra 19 % du capital et sera chargée des travaux préliminaires de mise en route puis de l'exploitation du gisement. Initialement évalués à 200 millions de dollars, les investissements nécessaires à cette opération s'élèveront à 333 millions de dollars (1,6 milliard de francs). L'ouverture de cette mine de phosphate est prévue pour le début de 1984. Sa production sera de l'ordre de 3,7 millions de tonnes par an. La part de phosphate revenant à la COFAZ sera traitée dans son *usine du Havre. De son* côté, la société Agrico (filiale du puissant conglomérat Williams Companies) a indiqué qu'elle envisageait de conclure des accords similaires avec d'autres fabricants d'engrais internationaux. C'est la première fois qu'une alliance de ce type est conclue entre une firme française et une firme américaine.

LE FABRICANT JAPONAIS DE PNEUMATIQUES BRIDGESTONE VEUT S'IMPLANTER AUX ÉTATS-UNIS.

Le groupe japonais Bridgestone, cinquième fabricant mondial de pneumatiques avec plus de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, annonce son intention de s'implanter aux Etats-Unis.

Le site où l'usine du groupe serait installée n'a pas encore été définitivement choisi. *Mais le quotidien* nippon « Mainichi Shimbun » croit savoir que les Etats du Sud auraient la préférence du groupe.

Après être parvenu à entrer dans le club des grands du pneumatique, grâce à la percée de l'industrie automobile japonaise, et après avoir racheté le réseau australien d'Uniroyal (« le Monde » du 29 novembre 1980), Bridgestone s'attaque maintenant au marché américain. Sa démarche aurait été facilité par le retrait de Goodrich du marché de la *première monte aux Etats-Unis.*

Ce n'est pas le premier groupe japonais à faire le saut outre-Atlantique dans cette branche d'activité, Tokyo Rope venant de racheter à Firestone, n° 3 mondial, en proie à d'insurmontables difficultés finan*cières, sa filiale Firestone Wire and* Cable (fabrique de câbles pour pneus) pour 10 millions de dollars (49 millions de francs). La nouvelle entreprise, dont la raison sociale deviendra A.T.R. Wire and Cable, approvionnera Firestone, mais aussi Goodyear. Une coopération entre les deux firmes japonaises n'est pas, dans ces conditions, à exclure. — A. D.

AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de C.I.I.-Honeywell-Bull a augmenté de 22,7 % en 1980

Le groupe C.I.I.-Honeywell-Bull a enregistré en 1980 un chiffre d'affaires consolidé de 6,3 milliards de francs (+ 22,7 % par rapport à 1979) et un bénéfice net consolidé de 180,2 millions de francs, après imputation d'un reliquat de subvention de 20,8 millions de francs. La marge brute d'autofinancement s'élève à 812,7 millions de francs. La part du chiffre d'affaires réalisé par le groupe C.I.I.-H.B. hors de France est parvenue de 46,6 à 43,3 %.

C.I.I.-Honeywell-Bull espère bénéficier largement des subsides que l'État a l'intention de verser pour aider au développement d'une industrie de la bureautique. Un dossier a été remis dans ce sens aux pouvoirs publics, dont la dernière mouture présente un programme de développement chiffré à environ 1 milliard de francs.

Un miraculeux mois de décembre

L'industrie informatique a, elle aussi, ses petits miracles. C.I.I.-Honeywell Bull vient d'en faire la preuve, en annonçant un chiffre d'affaires en progression de 22,7 % et un bénéfice net hors subvention en augmentation de *60 %. Des chiffres qui ont* de quoi surprendre de prime abord puisque la compagnie n'avait pas fait mystère, tout au long de l'année, des graves difficultés industrielles qu'elle rencontrait pour respecter son programme de livraisons.

La pénurie de composants constatée au premier semestre sur constatée au premier semestre sur une mauvaise organisation de la production ont entraîné un important retard dans les livraisons de C.I.I.-H.B. De plus, nombre de clients ont refusé les matériels livrés, les estimant incomplets. Les facturations ne pouvant être faites, l'argent ne rentrait pas, les stocks se gonflaient.

Pour remédier à cette situation, la compagnie a joué sur plusieurs registres. C.I.I.-H.B. a d'abord demandé à son partenaire américain de lui fournir le plus de machines possible (notamment les Mini-6) pour qu'elle puisse honorer ses commandes. C'est ce qui explique la progression sensible des importations en provenance d'Honeywell, qui ont dépassé les 500 millions de francs en 1980, alors que les ventes de C.I.I.-H.B. à son partenaire ont stagné autour de 200 millions de francs.

Pour financer ses investissements, mais aussi et surtout ses stocks, C.I.I.-H.B. a lancé trois emprunts pour un montant total d'environ 750 millions de francs. Cela lui a permis, à l'été, de résoudre ses problèmes immédiats de trésorerie. La contrepartie en est un gonflement des frais financiers, qui atteignent des niveaux fort élevés.

Enfin, le *système de production* a été renforcé à l'usine d'Angers. On a réorganisé, embauché, fait appel en sous-traitance à l'ancienne usine de Toulouse de l'ex-C.I.I. Toutes mesures qui n'avaient cependant pas encore réellement porté leurs fruits à quelques semaines de la fin de l'exercice 1980.

Or « *décembre a été exceptionnel* », « *travaillant jour et nuit* », « *même la nuit du 31 décembre* », la compagnie a pu rattraper tout son retard. Qu'on en juge : au quatrième trimestre, C.I.I.-H.B. a vendu plus que pendant les neuf premiers mois de l'année. La croissance du chiffre d'affaires ventes par rapport au quatrième trimestre de 1979 (déjà « *excellent* »), tourne autour de 100 %. Bref, une fin d'année tonitruante qui permet de présenter des résultats fort convenables. Des résultats qui ont été, il est vrai, quelque peu améliorés par le biais de deux procédés au demeurant fort légaux.

Le premier, bien connu des constructeurs d'ordinateurs, consiste à convertir des locations en ventes. On sait que le chiffre d'affaires des fabricants d'ordinateurs est composé de ventes, mais aussi des machines qu'ils louent directement à leurs clients. En 1979, les deux postes s'équilibraient à peu près chez C.I.I.-H.B. Or, en 1980, la part des secondes est revenue à 45,6 %. Chaque année, les constructeurs, qui cherchent à diminuer la part des locations, procèdent à des conversions. Cette fois, C.I.I.-H.B. l'a fait sur une plus grande échelle, ce qui lui a permis d'intégrer dans l'exercice 1980 ces ventes et surtout les bénéfices qui y sont rattachés.

La seconde méthode est moins usitée. C.I.I.-H.B. a vendu à un négociant spécialisé dans la location de matériels informatiques (Diebold Location de matériels), lié à la Société générale, des machines qui n'ont pas encore été réceptionnées, voire livrées, chez les clients. Une opération à mi-chemin entre la vente de stocks et la vente de produits finis à un intermédiaire. Cela a permis d'intégrer dans les comptes de 1980 des livraisons qui n'auraient été payées qu'en 1981. L'opération avec Diebold aurait porté sur un peu plus de 200 millions de francs.

On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé C.I.I.-H.B. à procéder à une opération qui peut s'apparenter à une anticipation sur des résultats futurs. Il y a d'abord, semble-t-il, le facteur Honeywell. L'actionnaire à 47 % de C.I.I.-H.B. est très attaché, comme toutes les sociétés américaines, à son image de marque boursière. Il lui faut présenter les meilleurs résultats possibles. Plus le bénéfice de C.I.I.-H.B. est grand, plus il reçoit de dividendes, plus il peut présenter un bon bénéfice net consolidé. Ce qui ne peut être que du meilleur effet outre-Atlantique.

D'autre part, les dirigeants de C.I.I.-H.B. misent sur la croissance du marché de l'informatique. Il n'y aurait, selon eux, aucun risque à anticiper sur les résultats d'un exercice sur l'autre, puisque de toute façon le marché est porteur. Sans doute. Mais qu'un ralentissement toujours possible survienne et les conséquences risquent alors d'en être *d'autant plus durement ressenties* par la compagnie.

J.-M. QUATREPOINT.

● *L'entreprise de prêt-à-porter Jeff Sagre* est reprise par une société financière suisse, la Sassica, par l'intermédiaire de sa filiale Ficotex (société de financement pour l'industrie et le commerce de la confection et du textile). Jeff Sagre, en difficulté, avait été repris en gérance libre par la C.C.S. (Compagnie des coordonnées de style), dont Ficotex a pris 50 % du capital. Ficotex a racheté il y a quelques mois une autre firme de confection en difficulté, Mavest, à Roanne.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. -		Rep + ou Dép. -		Rep + ou Dép. -	
$ E.-U. ...	4,8975	4,9050	— 270	— 235	— 510	— 465	—1035	— 900
$ can.	4,0970	4,1035	— 260	— 225	— 485	— 435	— 880	— 750
Yen (100).	2,4100	2,4175	+ 40	+ 75	+ 95	+ 137	+ 625	+ 520
DM	2,3035	2,3085	+ 15	+ 35	+ 30	+ 55	+ 250	+ 330
Florin ...	2,1250	2,1295	+ 15	+ 35	+ 40	+ 68	+ 235	+ 315
F.B. (100).	14,3725	14,4000	— 180	— 10	— 385	— 160	— 385	+ 210
F.S.	2,5455	2,5520	+ 70	+ 100	+ 175	+ 210	+ 690	+ 780
L. (1 000).	4,8570	4,8690	— 340	— 255	— 900	— 630	—1685	—1455
£	11,4400	11,4700	— 320	— 200	— 475	— 320	— 250	+ 80

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 7/16	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8
$ E.-U. ...	5 7/8	6 1/8	17 3/16	17 9/16	17	17 3/8	16 5/16	16 11/16
Florin ...	8 3/4	9 1/4	8 7/8	9 5/8	9	9 3/4	9 1/4	10
F.B. (100).	9 1/2	11 1/2	11 5/8	12 3/8	11 3/4	12 1/2	12 1/4	13
F.S.	4	5 1/2	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
L. (1 000).	14 1/2	15 1/2	18	19 1/2	19 3/8	20 7/8	19 3/8	20 7/8
£	13 7/8	14 5/8	13 5/8	14 3/8	14 1/4	15	12 1/16	12 11/16
Fr franc..	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	11 5/8	11 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Pour exploiter un gisement en mer du Nord

ELF ET TOTAL VONT DÉPENSER 17 MILLIARDS DE FRANCS

Elf Aquitaine et Total, les deux sociétés pétrolières françaises associées en mer du Nord, négocient avec le département britannique de l'énergie la mise en exploitation du gisement d'hydrocarbures d'Alwyn Nord, à l'est des îles Shetland. Les découvertes faites sur ce permis — sur lequel Total était opérateur — se composent de pétrole et de gaz situés dans trois réservoirs différents.

La production pourrait commencer au rythme de 60 000 barils *par jour (3 millions de tonnes par* an) dès 1985 sur un gisement qui contient 25 millions de tonnes de pétrole récupérable et 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel. L'ensemble du projet coûtera aux deux sociétés françaises 1,5 milliard de livres, soit de l'ordre de 17 milliards de francs.

ÉTRANGER

En Yougoslavie

Belgrade compte mener à bien son plan de stabilisation grâce à des aides extérieures

De notre correspondant

Belgrade. — *Pour pouvoir réaliser un vaste plan de stabilisation économique, la Yougoslavie vient d'obtenir du F.M.I. un crédit de 2 200 millions de dollars. Ce crédit, utilisable en trois ans et comportant un taux d'intérêt favorable, représente la somme la plus importante jamais accordée par le Fonds monétaire international.*

Pour combattre l'inflation (40 % en 1980) et le déficit de la balance des paiements (2 200 millions de dollars), Belgrade s'était adressé, au cours de la seconde moitié de l'an dernier, à plusieurs pays. Le Koweït lui a octroyé 250 millions de dollars, la France 150 millions, l'Autriche 100 millions, la R.F.A. 250 millions et un consortium de banques (américaines, britanniques, japonaises et canadiennes) 400 millions de dollars. Des négociations sont en cours avec des banques suisses et italiennes, et l'administration française étudierait les possibilités d'ouverture d'un crédit supplémentaire. Enfin, l'Allemagne fédérale a avancé un crédit commercial de 900 millions de marks, garanti par Hermès, qui sera utilisé pour l'achat d'équipement, de produits semi-finis et de pièces détachées.

Pour les milieux financiers yougoslaves, ces sommes doivent permettre au pays de poursuivre le développement normal de ses échanges avec l'étranger et de maintenir sa liquidité en devises convertibles. Les réserves de la Banque nationale représentant 2,8 milliards de dollars (contre 1,6 milliard un an auparavant), alors que la dette extérieure est évaluée, elle, à une quinzaine de milliards de dollars, constituant une limite « *qui ne doit pas être franchie* ». On se félicite en tout cas dans ces mêmes milieux de l'accueil « *très favorable* » réservé au plan yougoslave, notamment par le F.M.I., qui n'a suggéré « *aucune modification* ».

Ce plan comporte plusieurs objectifs « *prioritaires* ». Il s'agit d'abord d'accroître de façon substantielle les exportations (qui ont déjà augmenté de 32 % en 1980), ainsi que les revenus du tourisme et du transit international par la construction de nouvelles autoroutes et autres ouvrages d'infrastructures. Il faut ensuite réduire les importations de pétrole par une utilisation plus importante des ressources énergétiques nationales. A cette fin, l'édification de plusieurs puissantes centrales hydrauliques et thermiques est en cours, la Yougoslavie abondant en cours d'eau et surtout en charbon dont les réserves, évaluées à des milliards de tonnes, seraient suffisantes pour des « *centaines d'années* ».

On accélère également les travaux de prospection des gisements pétroliers (en 1980, la production nationale de brut a été de 40 millions de tonnes) sur le littoral monténégrin avec une compagnie américaine et en Dalmatie avec une société italienne. Enfin, de rigoureuses compressions seront faites dans les investissements, considérés comme étant à l'origine du taux élevé de l'inflation. Les fonds dont disposera le pays seront utilisés essentiellement à la construction des ouvrages qui pourront être mis en marche dans des délais rapides et contribuer au développement des exportations ou de la production des articles déficitaires sur le marché national.

PAUL YANKOVITCH.

En R.F.A.

Le compromis sur la cogestion mécontente les dirigeants syndicaux

De notre correspondant

Bonn. — Le conflit touchant la cogestion dans les entreprises industrielles qui opposait les membres sociaux-démocrates et libéraux de la coalition gouvernementale paraît provisoirement résolu. Le gouvernement de Bonn vient en effet d'adopter un projet de loi qui constitue un compromis acceptable pour les deux parties.

Toutes les controverses avaient été déclenchées par la firme Mannesmann qui a décidé, pour des raisons d'économie, de séparer la société mère de ses aciéries, qui ne jouaient plus qu'un rôle mineur dans les activités du groupe. La société devait ainsi échapper au régime de la cogestion paritaire applicable depuis 1951 dans le domaine du charbon et de l'acier (1), pour être soumise ultérieurement au système de la cogestion « simple » de 1976 qui est nettement moins favorable aux syndicats (*le Monde* du 28 juin 1980).

La réorganisation étant prévue pour le 1er juillet, le gouvernement se voyait contraint par la procédure parlementaire de déposer un projet de loi avant la fin janvier, s'il entendait prévenir l'initiative de Mannesmann. Au dernier moment, libéraux et sociaux-démocrates sont donc parvenus à se mettre d'accord sur un texte qui aura pour effet principal de maintenir la cogestion paritaire pendant six années encore après la restructuration du groupe.

C'est, à certains égards, le parti libéral, soucieux avant tout de ne pas faire éclater la coalition gouvernementale, qui a cédé du terrain. Le F.D.P. voulait que les syndicats ne soient plus en mesure de nommer sans contrôle leurs représentants au conseil de surveillance des entreprises cogérées. En fait, les libéraux ont bien obtenu que les candidats syndicaux soient élus par la majorité des conseils d'entreprise ; mais, comme ceux-ci sont constitués à 90 % par des syndiqués, il est peu probable que la nouvelle procédure puisse embarrasser sérieusement les états-majors des organisations ouvrières.

A long terme cependant, le compromis est plus défavorable aux sociaux-démocrates et aux syndicats. Le but de ces derniers a toujours été de consolider et d'élargir le système de la cogestion paritaire pour l'appliquer, en fin de compte, à l'ensemble de l'économie ouest-allemande. Or ils ont seulement réussi à gagner du temps, le nouvel accord prévoyant que, à partir du moment où son activité essentielle n'est plus la production de charbon et d'acier, une société devra attendre six ans avant de pouvoir échapper à la cogestion paritaire.

Dans l'immédiat, les chances d'une extension du système sont cependant devenues négligeables. Les porte-parole syndicaux ne craignent même pas de dire que le projet gouvernemental signifie « *une mort à tempérament* » de la démocratisation de l'industrie. En dépit de l'accord intervenu entre les membres de la coalition, beaucoup de responsables syndicaux, notamment ceux de la métallurgie, envisagent donc de déclencher une vaste campagne d'agitation contre le compromis gouvernemental.

Plus grave peut-être, à court terme, est le risque que le mécontentement des dirigeants ouvriers ne les incline pas à maintenir leur loyauté traditionnelle envers le gouvernement socialiste-libéral.

JEAN WETZ.

(1) Environ 30 entreprises contre 108 en 1951 demeurent soumises à ce type de gestion.

En Suède

Le rapide renouvellement des conventions collectives a prouvé que l'esprit de négociation n'est pas mort

Les dirigeants de la Confédération générale du travail et du patronat suédois ont signé, le 3 février, un nouvel accord salarial de deux ans concernant environ neuf cent mille travailleurs du secteur privé. Les rémunérations seront relevées de 3,6 % en 1981 et de 3,5 % en 1982, alors que, comme le souhaitait le syndicat, les augmentations seront légèrement supérieures pour les catégories les moins bien payées. En outre, les salariés obtiendront certaines compensations si la hausse des prix — exception faite de celle des hydrocarbures — excède 8,9 % cette année et 6,5 % l'année prochaine. L'objectif est d'inciter le gouvernement à mener une politique anti-inflationniste plus énergique. Les négociations se poursuivent dans le secteur public.

De notre correspondant

Stockholm. — Jamais depuis la « crise » pétrolière de 1973, les partenaires sociaux n'étaient parvenus aussi rapidement à un accord sur le renouvellement des conventions collectives. Et, pour la première fois depuis longtemps, il n'a pas été nécessaire de faire appel à une commission publique de médiation.

En l'espace d'un an, les rapports entre le patronat (SAF) et le syndicat (L.O.) ont bien changé. Au printemps 1980, c'était l'épreuve de force : près de huit cent mille travailleurs, « lock-outés » ou en grève, paralysaient, pendant dix jours, 90 % de l'industrie.

Cette fois les pourparlers, entamés discrètement au plus haut niveau en décembre, se sont déroulés dans un esprit de compréhension mutuelle étonnant. De part et d'autre on semblait décidé à éviter un conflit d'envergure, d'autant plus que les difficultés s'aggravaient. Au départ, certes, les positions respectives étaient éloignées : le syndicat réclamait une augmentation des salaires d'environ 10 % par an ; le patronat quant à lui ne chiffrait pas ses propositions, mais préconisait un accord de stabilisation d'une durée de trois ans. Finalement, dans la nuit du 2 au 3 février, MM. Gunnar Nielsson, président de LO, et Curt Nicolin, président de SAF, posaient devant les photographes pour la traditionnelle poignée de main qui symbolise ici la paix sociale.

Toutefois, si l'on considère que l'inflation a été de 13,4 % en 1980, le résultat de ces négociations pour le travailleur suédois paraît plutôt maigre. Concrètement, il correspond à une augmentation d'environ 1,50 couronne du salaire horaire pour un ouvrier qui touche en moyenne 33 couronnes (soit autant de francs français). On pourrait craindre que cela suscite certains mouvements de protestation à la base ; mais, dans ce pays où la pression fiscale est très élevée, les salariés résignés ne prêtent plus guère attention à l'augmentation de leurs revenus bruts.

Selon les partenaires sociaux, qui tous deux critiquent le « malaise » du gouvernement, cet accord modéré devrait favoriser à terme un redressement de l'économie. L'indexation partielle des salaires sur le coût de la vie, formule qui suscitait jusqu'à présent de très fortes réticences en Suède parce qu'elle risque d'aggraver la spirale des prix et des salaires (comme cela a été le cas en particulier au Danemark), est une façon d'obliger la coalition bourgeoise à mener une politique de lutte contre l'inflation plus énergique.

Il y a un an, après le « grand conflit », un dirigeant du patronat déclarait : « *Le modèle suédois de négociation est mort.* » Ce modèle, apparemment, est ressuscité en 1981 : les discussions entre les partenaires sociaux se sont déroulés dans le calme, avec pour toile de fond les difficultés économiques du pays. Aucun préavis de grève ou de lock-out pour intimider l'adversaire n'a été déposé, et le gouvernement n'est pas intervenu dans les pourparlers. Comme avant.

ALAIN DEBOVE.

Aux Pays-Bas

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE DE FORTES RÉDUCTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais prépare des réductions supplémentaires de 20 milliards de florins des dépenses publiques pour les quatre années à venir. Ces réductions porteront sur les allocations sociales, les salaires des fonctionnaires, les services de la santé publique et d'autres bastions de l'« Etat providence » néerlandais construit après la seconde guerre mondiale.

L'objectif du gouvernement doit être, selon le bureau central du Plan, d'augmenter l'exportation et de réduire le déficit financier de l'Etat, qui représente actuellement 6,75 % du produit national brut et qui devait être ramené à 4,5 % dans les plus brefs délais. A cette fin, les Néerlandais devront subir une baisse de leur pouvoir d'achat.

Selon le bureau central, le nombre de chômeurs, actuellement de plus de 300 000, atteindra le chiffre record de 475 000 en 1985 si le gouvernement ne prend pas les mesures recommandées. En tout état de cause le chômage approchera de 400 000 en 1985, même si les revenus réels diminuent de 4 % chaque année. — R. T. S.



ÉTRANGER

PANIQUE A LA BOURSE DE TEL-AVIV

Trop d'amateurs...

De notre correspondant

Tel-Aviv. — « Vent de panique à la Bourse », « Hystérie des spéculateurs », « La Bourse en folie va-t-elle sauter ? ». *Ces titres dans la presse israélienne et ces cris d'alarme à la radio ou à la télévision reflètent à peine l'émoi qui se lisait encore sur les visages des épargnants qui — nombreux — se bousculaient, le 4 février — comme les deux jours précédents, — à la Bourse de Tel-Aviv.*

L'accès de fièvre dont venait d'être victime Israël paraît s'estomper ; les cours commencent *à remonter. Mais, de toute évidence, on a bien du mal à s'en remettre.*

Le 1er février, sans raison apparente, la cote de la plupart des valeurs avait soudain commencé à chuter de manière vertigineuse. Réaction en chaîne : tout le monde s'est mis à vendre. Et la baisse s'est accélérée les deux jours suivants. Au cours de la seule journée du 3 février, certains titres ont perdu près de 50 %. Aucun événement particulier ne peut expliquer ce brusque revirement. Non, l'économie n'est pas plus gravement malade en février qu'en janvier. Mais le « coup de Bourse » *du 1er février est une conséquence de l'incroyable inflation dans laquelle Israël vit depuis trois ans, 133 % de hausse des prix en 1980.*

La Bourse est devenue un refuge. « L'ensemble des actions a augmenté de 250 % en 1980 », *nous déclare un courtier. En janvier, l'augmentation a été plus rapide encore. On n'avait jamais vu ça. Et de préciser :* « En Israël, tout le monde ou presque joue à la Bourse pour compenser les effets de *l'inflation* et la dévaluation constante de la monnaie. » *Actions, bons du Trésor indexés sur le coût de la vie, devises étrangères, tout est bon.* « Ma femme et moi, *nous confiait un instituteur,* nous plaçons aussitôt une partie de notre salaire, et, à la fin du mois, nous avons amélioré parfois de 10 % notre mise. » *Soit à peu près l'équivalent de la hausse mensuelle des prix.*

La Bourse, on en parle au bureau, au café, dans l'autobus. Le « boursicoteur » israélien est un spéculateur à la bourse plate. Il joue bien davantage pour ne pas perdre que pour gagner. « La plupart des gens, *dit un agent de change,* mettent quelques sous à la Bourse comme ils le font à la loterie ou au sport-toto *(sorte de tiercé à l'israélienne).* »

Après la flambée des cours en janvier, le petit monde boursier a été saisi de vertige. « De la même façon qu'on achetait inconsidérément, *remarque l'un des directeurs de la Bourse,* on s'est mis à vendre tout aussi inconsidérément. » *La panique de février prouve que la majorité des « investisseurs » n'ont pas la sérénité des nantis.* « Trop d'amateurs », *soupire un banquier.*

Il est vrai que le spectacle est étonnant pour l'étranger : tous les jours, à Tel-Aviv, à Jérusalem ou à Haïfa, devant les portes de banques où sont affichés les cours de l'après-midi, on fait la queue, et, dans ces attroupements, le costume-cravate détonne parmi les blue-jeans et les blousons, l'uniforme de l'Israélien moyen. La Bourse de Tel-Aviv est devenue un marché du pauvre.

FRANCIS CORNU.

● *Les Etats-Unis ont décidé de transformer en dons* les crédits d'environ 1 milliard de dollars accordés à l'Egypte au titre de l'année financière 1981, a annoncé le 23 janvier le président Sadate à Salheya, près d'Ismaïlia, où il venait d'inaugurer des terres bonifiées. Depuis 1974, les Etats-Unis accordent annuellement à l'Egypte une aide d'environ 1 milliard de dollars, qui était jusqu'ici répartie dans une proportion variable en prêts et en dons, ceux-ci en ayant progressivement constitué la part la plus importante. Le président Sadate, qui a rendu hommage aux Etats-Unis pour cette aide, a indiqué que l'Egypte *« connaîtra en 1985 une autosuffisance alimentaire ».* — *(A.F.P.)*

Le conflit du budget communautaire

La Commission européenne a ouvert la procédure d'infraction contre la R.F.A. et la France

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a décidé, le 4 février, d'ouvrir la procédure d'infraction aux règles de la C.E.E. contre les Etats membres — France, République fédérale d'Allemagne, Belgique — qui n'ont pas versé leurs contributions au budget supplémentaire pour 1980 et au budget pour 1981 telles qu'elles ressortent des textes arrêtés le 23 décembre par Mme Simone Veil, président de l'Assemblée de Strasbourg. Bruxelles adressera dans les prochains jours, aux trois pays concernés, une lettre leur demandant d'expliquer leur position avant d'envoyer un « avis motivé » qui exige les sommes dues dans un délai compris entre quinze jours et un mois. Au terme de cette période, si les gouvernements allemand, belge et français ne s'exécutent pas, la Commission portera l'affaire devant la *Cour de justice européenne.*

Contestant les procédures utilisées par l'Assemblée pour adopter les dépenses au titre du budget supplémentaire pour 1980 et du budget pour 1981, la majorité des Etats membres avait soulevé des réserves sur le projet arrêté par les parlementaires européens. Lors du conseil des ministres de la C.E.E. qui avait suivi la décision de Strasbourg, les gouvernements membres n'avaient pu la rejeter en raison de l'opposition du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Irlande, qui doivent être les *principaux* bénéficiaires des sommes ajoutées (dépenses sociales et régionales) par l'Assemblée au projet de budget. Devant l'absence d'une position claire du conseil, Mme Veil avait été dans l'obligation d'arrêter les textes adoptés par l'Assemblée, mettant ainsi fin à la procédure budgétaire.

Dès lors le conflit était ouvert. *La Commission,* respectant à la lettre le traité de Rome, a décidé — même si, à Bruxelles, nombreux sont ceux qui considèrent les méthodes utilisées par les parlementaires européens comme relevant effectivement du détournement de procédure — de demander aux Etats membres leurs contributions pour 1980 et 1981. En ce qui concerne le budget pour 1981, l'Allemagne fédérale et la France n'ont adressé que les sommes correspondant au projet élaboré par le conseil des ministres ; la Belgique a versé les montants demandés par l'Assemblée, *en exprimant* des réserves, mais, comme la France et la R.F.A. d'ailleurs, avait refusé de verser la cotisation supplémentaire pour 1980.

La Commission a donc entamé la procédure qui conduit à la cour de justice. La « précipitation » de M. Thorn et de ses collègues tient probablement au fait que le président de la Commission va se présenter, le 11 février, devant les parlementaires de Strasbourg pour exposer son programme. La crainte d'une Assemblée hostile — qui a le pouvoir de la renverser — a certainement joué un rôle non négligeable dans la décision de la Commission.

MARCEL SCOTTO.

● *Réunis à Genève sous les auspices de la CNUCED, les pays producteurs et consommateurs de jute* n'ont pu surmonter leurs divergences et la conférence internationale sur le jute qui, depuis le 12 janvier, rassemblait les représentants d'une cinquantaine de pays a été ajournée. L'accord escompté portait non sur une stabilisation des cours mais sur la promotion et la commercialisation de ce produit. Les principaux pays producteurs de jute sont le Bangladesh, l'Inde et la Thaïlande. Les travaux pourraient reprendre en mai prochain. — *(Corresp.)*

● *La production industrielle au Japon* a progressé de 1,6 % en décembre par rapport à novembre, l'indice mensuel calculé sur la base 100 en 1975 s'étant inscrit à 143 contre 140,7 un mois plus tôt. Par rapport à décembre 1979 — c'est-à-dire en un an — la production industrielle a augmenté de 3,5 %.

● *L'indice des prix à la consommation* en Suisse a augmenté de 0,3 % en décembre par rapport au mois précédent. Ainsi la hausse des prix a été en un an (décemble 1980 comparé à décembre 1979) de 4,4 %. L'augmentation de décembre est imputable principalement à l'alimentation, aux transports et à l'habillement. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

M. Jean-François Carrez est nommé à la tête de la nouvelle direction des forêts

Une direction des forêts, chargée « *de définir et de mettre en œuvre la politique forestière* », vient d'être créée au ministère de l'agriculture. Cette direction remplace le service des forêts qui existait jusqu'à présent. La nouvelle direction sera chargée « *d'animer et de coordonner l'ensemble des structures et organismes qui participent, en France, à l'application de cette politique* », précise le communiqué qui ajoute : « *Cette création marque la volonté de renforcer les moyens et l'unité de l'action des pouvoirs publics au moment où les objectifs ambitieux sont définis pour la forêt française : mieux mettre en valeur les ressources importantes que possède notre territoire et améliorer la balance commerciale de la filière bois, tout en protégeant efficacement notre patrimoine forestier et en favorisant sa nécessaire ouverture au public* »

M. Jean-François Carrez, directeur de cabinet de M. Méhaignerie, a été nommé directeur des forêts par le conseil des ministres du 4 février.

Né le 17 février 1940 à Lons-le-Saunier (Jura), M. Jean-François Carrez est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié ès sciences économiques. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il entre en 1966 comme auditeur à la Cour des comptes, dont il est conseiller référendaire depuis 1974. Rapporteur près la commission technique des ententes et positions dominantes, M. Carrez reste, du 1er juillet 1969 au 1er septembre 1970, comme conseiller technique (officieux) au cabinet du secrétaire d'Etat au tourisme (Marcel Anthonioz). Nommé, en mars 1971, rapporteur près la commission consultative des marchés communs à plusieurs départements ministériels (ministère du travail, de l'emploi et de la population, de la santé publique et de la sécurité sociale, de la justice), il entre au commissariat général au tourisme comme chargé de mission en 1972, avant de devenir deux ans plus tard adjoint au commissaire général au tourisme, M. Carrez a dirigé le cabinet de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, d'avril 1975 à août 1976 puis de la qualité de la vie, de septembre 1976 à mars 1977.

M. Jean-François Carrez est directeur du cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture depuis avril 1978.

SOCIAL

L'opposition à la convention avec les caisses d'assurance-maladie

Des médecins du Val-de-Marne font la grève de l'ordinateur

Après avoir attendu deux heures au guichet pour se faire rembourser ses *frais* d'ordonnance, Mme X., de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), proteste. L'employée de la Sécurité sociale refuse de régler, lui remettant pour toute explication un imprimé... : Mme X. est incitée à exiger de son médecin traitant qu'il inscrive son propre numéro d'identification sur la feuille de soins, condition *sine qua non* à ce guichet pour qu'elle ouvre droit à prestation. « *Est-ce bien légal ?* » demande Mme X. Pas de réponse.

La situation finit par redevenir normale. Comme à Vitry, où cela s'était déjà produit. Mais, explique aujourd'hui la C.G.T., une majorité du personnel, à l'appel de ses délégués, avait refusé... les refus de remboursement. « *Nous n'avons pas à juger de la justesse du numéro du praticien. Il suffit qu'il y en ait un pour régler* », dit une employée de Vitry. Là, les remboursements sont donc assurés : « *Enfin, quelle absurdité ! La direction nous incite par circulaire, voire sous menace, à refuser au guichet alors que les demandes reçues par courrier* sont *satisfaites* » ajoute-t-elle avec conviction.

Dans le Val-de-Marne, la petite guerre de positions entre certains praticiens et la caisse d'assurance-maladie, dont les assurés sociaux *font* parfois les frais, a commencé début décembre. Une douzaine de médecins affiliés à la C.S.M.F., un syndicat des plus actifs dans l'opposition à la nouvelle convention médicale, décide de boycotter le contrôle informatique des praticiens et des prescriptions prévu par la convention pour limiter les dépenses de santé. La consigne est simple : chacun portera sur la feuille de soins un numéro et un seul, celui d'un des militants C.S.M.F. de Villejuif. Ils sont environ aujourd'hui deux cents sur mille cinq cents adhérents dans le département à l'appliquer, précise le docteur Court, président du syndicat du Val-de-Marne. Selon les dirigeants de la caisse, si les zones de Créteil ou Champigny ont été très peu touchées par le mouvement, celles de Vitry, Villejuif, Ivry et Valenton le sont davantage. Mais, ajoutent-ils, le personnel suit partout leurs instructions.

Tel n'est pas l'avis des grévistes. « *Pour la première fois*, dit le docteur Court, *nous avons fait action commune avec la C.G.T. Nous n'aurions rien pu faire sans l'accord actif du personnel.* » Pour lui, cette grève informatique est un moyen de protester, sans porter atteinte aux malades, contre la limitation de la liberté de prescrire, qui fait passer l'intérêt économique avant celui du malade. Médecins - personnel, même combat ? L'alliance reste limitée. Force ouvrière « *condamne la méthode* », la C.F.D.T. affirme ne pas avoir été contactée, seul le Syndicat de médecine générale, rival de la C.S.M.F. et de la F.M.F., lui a proposé une prochaine réunion. Quant au personnel, explique une jeune déléguée C.G.T., il a fallu le convaincre que cette grève n'est pas « *une affaire de gros sous pour les seuls médecins, mais qu'elle est une bataille pour l'accès de tous, quelle que soit la fortune, aux meilleurs soins* ».

DANIELLE ROUARD.

La grève des ouvriers imprimeurs de billets de banque

Delacroix « sequestré »...

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Depuis octobre 1980 et après avoir abandonné les moyens d'action traditionnels (grèves tournantes par service), les ouvriers de l'imprimerie de la Banque de France, à Chamalières (Puy-de-Dôme), et les agents d'atelier (soit deux mille personnes), ont pris en otage Delacroix et Quentin de La Tour.

Depuis plus de trois mois, sous le contrôle du Syndicat national autonome (SNA) — majoritaire, — de la C.F.D.T. et de la C.G.T., ils bloquent purement et simplement la circulation des billets de 100 F et de 50 F qu'ils impriment. Parallèlement, les personnels de l'usine de Vic-le-Comte, où est découpé le papier, n'alimentent plus la maison-mère selon le même principe d'action. Toutefois, les trois syndicats se déclarent prêts à suspendre ce mouvement suivi massivement si les négociations s'engagent avec la direction. La revendication porte sur la demande d'un déroulement de carrière identique pour tous. Pour les syndicats, « *la direction de la Banque refuse de tenir ses engagements pris en 1974, lors de la restructuration des catégories* ».

Jeudi 5 février, lors de la mise en place du nouveau comité d'établissement qui doit siéger en séance d'installation, le problème a été inscrit à l'ordre du jour et il semble bien que c'est de l'attitude de la direction que dépendra la suite du mouvement. Une direction qui a déjà fait savoir que « *les syndicats s'étaient mis dans l'impasse en choisissant « un moyen d'action illégal* ».

Ce blocage des convois ne peut, pour l'instant, avoir de répercussions puisque le renouvellement des billets varie entre deux et quatre ans. Toutefois, il peut entraîner des difficultés d'approvisionnement pour les distributeurs automatiques où ne peuvent être utilisés que les billets neufs de 100 F.

JEAN-PIERRE ROUGÉ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

Le conseil d'administration, au cours de sa réunion du 27 janvier 1981, a constaté la conversion en 1980 de 12 548 obligations convertibles 7,8 % 1971 et la création de 14 061 actions nouvelles.

Il a pris acte de l'amortissement intégral de l'emprunt obligataire de 25 millions émis en juin 1971.

Le capital social est ainsi fixé à 84 217 000 F divisé en 336 868 actions de 250 F entièrement libérées.

En dépit d'une conjoncture économique peu favorable aux ventes de biens de consommation durables (matériel de cuisson et de chauffage central), le chiffre d'affaires hors taxes de la société a progressé de 6 % en 1980 et totalise 1 384,7 millions de francs.

	1980	1979	1978	Variation 1980/1979
Division équipement ménager	548,2	525,9	422,1	+ 4 %
Division équipements thermiques	369,7	361,5	262,1	+ 2 %
Division équipement chimique	139	113,9	109,2	+ 22 %
Division ferroviaire et mécanique	322,1	301,5	290,7	+ 7 %
	5,7	4,1	3,7	+ 37 %
Activités forestières	1 384,7	1 306,9	1 087,8	+ 6 %

Le montant des ventes à l'exportation s'élève à 213,9 millions de francs (+ 23 %).

La société a réalisé en 1980 l'important programme d'investissements qui avait été prévu et va procéder en 1981 à l'installation d'un nouveau chantier de moulage dans sa fonderie de Niederbronn pour un montant de 65 millions de francs.

Cet investissement doit considérablement renforcer la capacité du groupe en pièces fonte et améliorer la qualité et la rentabilité de ses produits.

Malgré l'augmentation de l'annuité d'amortissement et du montant des frais financiers, les résultats de l'exercice 1980 devraient permettre une distribution au moins équivalente à celle de l'exercice précédent.

Le niveau des carnets de commandes doit assurer une activité raisonnable en 1981 à la division Equipement chimique et à la division Matériel ferroviaire et mécanique.

Le volume des ventes de la division Equipement ménager et de la division Equipements thermiques dépendra essentiellement de l'évolution de la conjoncture au cours des deux semestres de l'exercice en cours.

SEFIMEG

Les recettes locatives de la société ont dépassé, pour l'exercice 1980, 104,6 millions de francs auxquels s'ajoutent plus de 10,1 millions de produits accessoires. Au total, la progression est donc de 13,83 % par rapport à l'exercice précédent.

La société percevra en outre les sommes dues par l'Etat au titre de la garantie accordée pour compenser les effets du blocage partiel des loyers.

Les recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 1980 devraient, dans ces conditions, avoisiner 118 millions de francs et permettre ainsi une sensible progression du dividende.

PRICEL

DISTRIBUTION D'ACTIONS AUX SALARIÉS

Dans sa séance du 29 janvier 1981, le conseil d'administration a décidé, e.. application de la loi du 24 octobre 1980, de proposer à une assemblée extraordinaire des actionnaires la distribution d'actions Pricel aux salariés des sociétés françaises dont P-icel contrôle plus de 50 % du capital. Les 66 850 actions à créer porteraient jouissance du 1er janvier 1981 et seraient indisponibles pendant trois ans. Elles seraient réparties en fonction de la seule ancienneté entre environ 4 200 collaborateurs salariés à raison de 12 à 26 actions chacun.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

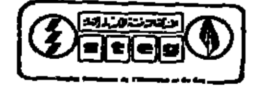
SITUATION du 31 décembre 1980	EPARGNE-UNIE Diversification	UNI-FONCIER Sect. immobilier	UNIRENTE Obligations	UNIFRANCE Valeurs françaises
Valeur liquidative (F)	502,87	452,00	1 234,24	176,73
Actif net (MF)	823,69	276,25	381,76	2 068,73
Répartition de l'actif net (en %) :				
— Actions françaises	22,6	53,8	0,3	50,6
— Obligations françaises	27,7	22,4	76,7	20,5
— Valeurs étrangères	40,5	12,4	19,9	6,2
— Liquidités et divers	9,2	11,4	3,1	22,7

les Sicav du Groupe SOCIETE GENERALE

Situation au 31.12.1980

	Actif net (F millions)	Valeur liquidative (F)	Coupon global (F)	Date de paiement
Sogévar Large diversification (projet de fusion avec Intercroissance)	821	512,67	25,38	4.81 (envisagé)
Soginter Portefeuille international	1196	567,17	24,37	4.81 (envisagé)
Sogépargne Placement obligations	3276	256,46	25,88	1.10.80
Convertimmo Valeurs immobilières et obligations convertibles	385	171,89	8,75	1.7.80
Intercroissance Valeurs de croissance (projet de fusion avec Sogévar)	104	175,78	6,76	6.1.81
Intersélection France Sicav "Monory" 60% minimum d'actions françaises	2200	204,93	13,15	6.1.81
Interoblig Placement d'obligations étrangères, internationales et françaises	422	5679,10	301,71	1.7.80

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

UNITÉ DE COMPRESSION A EL BORMA

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres international en vue de passer commande pour la construction en usine, la fourniture, le transport, le montage à pied-d'œuvre, la mise en service industrielle et les essais d'une unité de compression de gaz à El Borma devant fonctionner en parallèle avec trois unités de compression haute pression A, B et C existantes.

Les entrepreneurs intéressés par cet appel d'offres pourront retirer leur dossier à patir du 16-2-1981 moyennant le versement de 200 DT ou leur équivalent en monnaie étrangère à la

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
DIRECTION GAZ
38, RUE KEMAL ATATURK - TUNIS - TUNISIE

La date limite de retrait des dossiers est fixée au 27-2-1981.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 FÉVRIER

La hausse se poursuit

Pour la cinquième séance consécutive, le marché reste ferme. L'indicateur de tendance termine jeudi en hausse de plus de 0,2 %.

La reprise observée depuis quelques jours est d'origine essentiellement technique. Le volume des transactions est limité et les investisseurs ont le sentiment que le mouvement de hausse actuel va vite tourner court.

L'environnement politique est incertain et, autour de la corbeille, les opérateurs, bien que moins pessimistes qu'il y a un mois restent sensibles à tout ce qui concerne l'élection présidentielle. Le moindre sondage défavorable à M. Giscard d'Estaing peut avoir un effet dépressif.

Parmi les baisses les plus sensibles, on note CEM (– 4,7 %), Sogerap (– 3,8 %), CGIP (– 3,2 %), Creusot-Loire (– 2,5 %), Sacilor (– 2,4 %), Valeo (– 2,1 %), Usinor (– 2 %), SEB (– 1,9 %), Française de raffinage (– 1,8 %).

Les écarts les plus importants à la hausse sont enregistrés sur Moulinex (+ 5,5 %), Viniprix (+ 4,3 %), Leroy-Sommer (+ 4,3 %), Béghin (+ 3,7 %), Alsthom (+ 3,2 %), Alspi (+ 3,2 %), Nouvelles Galeries (+ 3,2 %), Mét. Nav. Dunkerque (+ 3,2 %), Générale des Eaux (+ 2,8 %), Application des gaz (+ 2,8 %), PUK (+ 2,1 %).

Les mines d'or sont diversement traitées. East Rand gagne 4 % et Harmony 2 %, tandis que Western Deep perd 3,2 %.

L'évolution des cours du métal jaune est divergente à Londres et à Paris. Sur le marché londonien, le premier fixing s'inscrit en baisse à 497 dollars (contre 505 dollars) à Paris, le lingot progresse de 9,30 francs à 894,80 francs et le napoléon de 1 250 francs à 87 450 francs. L'emprunt « 7 % » 1973 gagne 1,2 %.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FRANCAREP. – Au cours de l'exercice 1980, la société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 121 millions de francs (contre 69,7 millions). Le bénéfice net, qui comprend une plus-value à long terme de 23 millions de francs, se monte à 42 millions de francs (contre 13,5 millions). Cette progression devrait permettre une nouvelle amélioration du dividende.

DEGREMONT enregistre pour l'exercice 1979-1980 une perte de 4,2 millions de francs. La marge brute d'autofinancement, quant à elle, est redevenue positive de 7,2 millions de francs. Les comptes ont été grevés de frais financiers très importants, séquelles des difficultés qu'a connues la société avec son chantier de Ryad (Arabie Saoudite).

CASINO. – Au cours de l'exercice 1980, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 9,7 milliards de francs, en hausse de 16,13 %.

SEFIMEG. – Les recettes locatives pour l'exercice 1980 se montent à 104,6 millions de francs. Compte tenu des produits accessoires, qui s'élèvent à 10,1 millions de francs, la progression des recettes totales est de 13,8 %.

AU PRINTEMPS. – Pour l'exercice 1980, le chiffre d'affaires des magasins de la société, de ses filiales et de ses affiliés a atteint 11,1 milliards de francs (contre 10,6 milliards).

NIXDORF enregistre pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 1,56 milliard de francs, en progrès de 25 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	3 févr.	4 févr.
Valeurs françaises	95,5	96,3
Valeurs étrangères	99,6	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105,2	106,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 fév. 10 13/16

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/2	5/2
1 dollar (en yens)	204,50	203,60

NEW-YORK

Hésitant

Le marché se montre à nouveau indécis. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine mercredi à 941,28, en très légère hausse par rapport à la veille.

Les investisseurs ont, certes, noté avec satisfaction de nouveaux signes de détente sur le front des taux d'intérêt. Ainsi, la Réserve fédérale n'est-elle pas intervenue pour arrêter la baisse des taux des « Federal Funds », qui passent de 17 1/2 à 16 %.

Wall-Street reste cependant très réservée, dans l'attente de précisions sur les mesures que doit prendre le président Reagan dans le domaine économique.

Un secteur a échappé à la grisaille : celui des transports aériens. L'administration vient en effet de libérer les tarifs des compagnies pour leur permettre de répercuter la hausse du carburant. U.A.L., société mère d'United Airlines, gagne 3/4 à 22 1/2. *Pan Am, qui enregistre au quatrième trimestre 1980 un bénéfice, progresse de 3/8 à 5.*

Les valeurs pétrolières ont été plus irrégulières : Standard Oil of Indiana est en progrès de 5/8 à 68 3/4, alors que Phillips Petroleum perd 6/8 à 50 1/8 et qu'Occidental Petroleum reste stable.

A.T.T., dont le résultat pour l'exercice *1980 n'indique qu'une hausse modeste*, recule de 3/8 à 50 3/4.

Au total, les valeurs en hausse (914) sont plus nombreuses que les valeurs en baisse (566). Quant au volume des échanges, il reste inchangé (45,52 millions de titres).

VALEURS	Cours 3 févr.	Cours 4 févr.
Alcoa	64 1/4	64 1/2
A.T.T.	51 1/8	50 3/4
Boeing	38 3/8	38 1/8
Chase Manhattan Bank	45 3/8	45 1/2
Du Pont de Nemours	45 3/8	45 3/4
Eastman Kodak	69 5/8	69 1/8
Exxon	75 3/8	74 7/8
Ford	19 5/8	19 1/2
General Electric	60 7/8	60 1/2
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	46 1/8	47 1/8
Goodyear	17 3/4	18 1/4
I.B.M.	64 1/8	64 3/4
I.T.T.	28 3/4	28 7/8
Kennecott	24 7/8	24 1/2
Mobil Oil	71 3/4	72 1/4
Pfizer	49 1/2	49 1/4
Schlumberger	104 1/8	104 1/8
Texaco	41 5/8	41 1/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	22 1/2
Union Carbide	54 1/2	55
U.S. Steel	27 1/4	27 1/4
Westinghouse	28 5/8	28 1/2
Xerox Corp.	55 7/8	55 5/8

BOURSE DE PARIS - 5 FEVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 20	1 052
5 %	41	0 068
3 % amort. 45-54	71	1 553
4 1/4 % 1963	93 80	1 686
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 104
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 110
Emp. 7 % 1973	7960	..
Emp. 8,80 % 77	99 05	6 244
Emp. 9,80 % 78	82 50	5 612
E.D.F. 7,8 % 61	115 40	0 256
E.D.F. 14,5 % 80-82	98	9 046

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ch. France 3 %	199 80	..
A.G.F. (Sté Cent.)	772	773
Ass. Gén. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	340	341
Epargne de France	380	....
Financ. Victoire	314	320
France I.A.R.D.	147	145
GAN (Sté Centr.)	741	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	178	180	Immobail B.I.P.	215	214	(M) S.O.F.I.P.	90 20	90
U.A.P.	557	557	Immobanque	308	305	Fonc. Lyonnaise	1300	1325
Actibail	135 20	130 50	Immofice	280	276	Immob. Marseille	1760	1760
– (oblig. conv.)	163 50	....	Interbail	246	245	Louvre	250	250
Alsacienne Banque	368	368	– (obl. conv.)	240	....	Simim	128 20	126 10
Banque Hervet	202 10	202 10	Laffitte-Bail	192	194	Cogifi	204 10	205
Bque. Hypoth. Eur.	328	328 50	Locabail Immob.	331 20	318	Foncina	159	162
Bque. Nat. Paris	279	279	Loca-Expansion	136 50	136 50	Gr. Fin. Constr.	192 50	193
B.O.I.C.	26 25	26 50	Locafinancière	168	169	Immindo	167	168
(Li) B. Scalb Dup.	132	133	Marseille Créd.	278	278	Immivest	146	145
Banque Worms	206	207 20	Paris-Réescompte	480	485	Cie Lyon. Imm.	138	137
C.G.I.B.	28	....	Séquanaise Banq.	263	260	Ufimeg	99	97 50
Cie Crédit Univ.	364	366	Sicotel	142	140 60	Ugimo	158	....
C.A.M.E.	93 30	93 30	Siminco	296 10	300	Union Habit.	286	286
Crédibail	105 50	106	Sté Cent. Banq.	81	79 10	Un. Imm. France	240	240
Créd. Gén. Ind.	246	242 20	Société Générale	271	270	Acier Investiss.	153	150 50
Crédit Lyonnais	277	277	Soficomi	245 50	245	Sofragi	290	281
Electro-Banque	182	180 10	Sovabail	312	312	Applic. Hydraul.	239	232
Eurobail	143	143 50	Unibail	313	310	Artois	310	310
Financière Sofal	351	355	Un. Ind. Crédit	280	282	Centen. Blanzy	405	407
Fr. Cr. et B. (Cie)	146 80	145	Cie Foncière	143	143	(NY) Centrest	110	110
France Bail	294	292 10	C.G.V.	202	200	(NY) Champex	130	125
Hydro-Energie	18 40	....	Fonc. Ch.-d'Eau	810	810	Comindus	405	415

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sperry Rand	286	272
Steel Cy of Can.	142 50	....
Stilfontein	100	....
Suéd. Allumettes	118	109
Tenneco	232 50	228
Thorn EMI	31	29
Thyssen c. 1 000	137 50	140 20
Val Reefs	380 10	379
Vieille Montagne	136	....
Wagons-Lits	134 50	134
West Rand	17	17 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	158	158
Intertechnique	1050	1050
Sicomer	179 50	179
Sofibus	234	247
Roderaco	240	240 20

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	31 50	32 80
Copirex	643	608
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	142	141
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	439	430 o
Pronuptia	286	275
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	90
Ufinex	192	....
Voyer S.A.	1 70	....
Rorento NV	262 80	258 80

SICAV

4/2	Emission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9769 12	9326 13
Actions France	157 07	149 95
Actions sélectives	203 53	194 30
Aedificandi	244 73	233 63
A.G.F. 5000	193 47	184 70
Agfimo	304 06	290 27
Altefi	153 51	146 55
A.L.T.O.	180 41	172 23
Amérique Gestion	275 54	263 05
Bourse-Investiss.	196 23	187 33
C.I.P.	576 46	550 32
Convertimo	176 70	168 69
Cortexa	620 79	592 64
Creditner	226 61	216 33
Cross. Immobil.	236 92	226 18
Drouot-France	187 53	179 03
Drouot-Investiss.	421 02	401 93
Energie	204 78	195 49
Epargne-Croiss.	786 12	750 47
Epargne-Industr.	323 56	308 88
Epargne-Inter	407 48	389
Epargne-Oblig.	145 85	139 24
Epargne-Unie	505 52	482 60
Epargne-Valeur	259 79	248 01
Euro-Croissance	239 55	228 69
Financière Privée	531 49	507 39
Foncier Investiss.	466 95	445 78
France-Épargne	265 05	253 03
France-Garantie	254 77	249 77
France-Investiss.	236 42	225 70
Fr.-Obl. (nouv.)	340 46	325 02
Francic	191 58	182 89
Fructidor	173 05	165 20
Fructifrance	322 49	307 87
Gestion Mobilière	318 87	304 41
Gest. Rendement	390 02	372 33
Gest. Sél. France	279 05	266 40
I.M.S.I.	258 07	246 37
Indo-Suez Valeurs	384 30	366 87
Intercroissance	181 05	172 84
Interoblig.	6020 55	5747 54
Intersélect France	194 15	185 35
Intervaleurs Indust.	289 49	276 36
Invest. St-Honoré	389 67	372
Laffitte-France	152 78	145 84
Laffitte-Oblig.	136 05	129 88
Laffitte-Rend.	153 76	146 78
Laffitte-Tokyo	436	416 23
Livret portefeuille	289 25	276 13
Multi-Obligations	314 47	300 21
Multirendement	122 15	116 61
Mondial Investiss.	230 22	219 78
Natio.-Inter.	528 86	504 88
Natio.-Valeurs	382 60	365 25
Oblisem	124 43	118 79
Paribas Gestion	292 93	279 65
Pierre Investiss.	300 29	286 67
Rothschild Expans.	462 37	441 40
Sécur. Mobilière	338 70	323 34
Sélec. Mobil. Div.	227 42	217 11
S.P.I. Privinter	152 50	145 58
Sélection-Rendem.	143 24	136 74
Sélect. Val. Franç.	158 46	151 27
S.F.I. fr. et étr.	263 97	252
Sicavimmo	378 17	361 02
Sicav 5000	149 79	143
S.I. Est	631 32	602 69
Sivafrance	244 12	233 05
Sivam	177 96	169 89
Sivarente	166 21	158 67
Sivinter	184 55	176 18
S.I.G.	435 42	415 20
S.N.I.	679 72	648 90
Sogepargne	270 46	258 20
Sogevar	519 81	496 24
Soginter	594 70	567 73
Soleil Investiss.	303 06	289 32
U.A.P. Investiss.	201 19	192 07
Unifrance	178 53	170 43
Unifoncier	458 40	437 61
Unigestion	356 15	340
Uni-Japon	500	477 33
Unirente	1259 44	1218 03
Valorem	238 83	228
Worms Investiss.	405 57	387 18

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	– (obl.)	240	240	239	240	275	Gen. Electr.	297 10	300	300	297
	U.I.S.	309	309 10	309 10	309 10	206	Gen. Motors	224	227 50	227 50	228
	U.C.B.	158	159	159	156 20	53	Goldfields	51 80	50 80	50 80	51
	Un. Fr. Banque	162	163 80	163 80	162 30	93	Harmony	80 50	82 20	81 30	83 80
	U.T.A.	156	157	157	154	7 50	Hitachi	7 90	7 90	7 90	7 90
	Usinor	7 50	7 35	7 30	7 35	255	Hoechst Akt.	255 10	257	256	256

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/2	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 901	4 889	4 790	5 0[illegible]
Allemagne (100 DM)	230 500	230 390	225	237
Belgique (100 F)	14 368	14 370	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	212 470	212 430	206	217
Danemark (100 krd)	76 010	75 120	72 500	77 500
Norvège (100 k)	90 590	91 210	88	93
Grande-Bretagne (£ 1)	11 499	11 506	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 750	9 735	....	....
Italie (1 000 lires)	4 853	4 869	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	255 050	254 600	248	261
Suède (100 krs)	107 270	107 250	104	109 500
Autriche (100 sch)	32 540	32 570	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 848	5 855	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 760	8 820	7 700	8 600
Canada ($ can 1)	4 093	4 106	3 970	4 200
Japon (100 yens)	2 407	2 427	2 300	2 420

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/2
Or fin (kilo en barre)	86500	87450
Or fin (en lingot)	86200	87450
Pièce française (20 fr)	885 50	894 80
Pièce française (10 fr)	500	499 90
Pièce suisse (20 fr)	611	605 80
Pièce latine (20 fr)	592	612
Souverain	790	776
Pièce de 20 dollars	3322	3399 80
Pièce de 10 dollars	1650	1720
Pièce de 5 dollars	890	872 50
Pièce de 50 pesos	3482	3470
Pièce de 10 florins	615	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1981 a été tiré à 547 929 exemplaires.

A B C D E F G

Le gouvernement reste divisé sur le montant de la hausse des produits pétroliers

Le comité national des prix a été convoqué pour le 6 février avec à son ordre du jour la hausse de prix des produits pétroliers, la libération des prix hôteliers et divers autres sujets.

Tout laisse à penser que les prix des carburants, du gazole et du fuel domestique seront relevés dès le 7 février à 0 heure. Mais deux thèses s'opposent encore, au gouvernement, sur ce renchérissement. Le ministère de l'industrie, chargé de la tutelle des compagnies pétrolières, plaide pour une augmentation de l'ordre de 15 centimes qui tienne compte à la fois de la hausse des prix du pétrole brut, décidée par les pays membres de l'OPEP après la réunion de Bali, et de la revalorisation du dollar depuis le 13 décembre, date du dernier relèvement des prix intérieurs français (le cours du dollar retenu alors était de 4,40 F alors qu'il approche actuellement des 5 F). Telle est d'ailleurs la règle de « *vérité des prix* » qu'affiche Matignon.

Mais, soucieux de l'indice des prix, M. Monory, ministre de l'économie a plaidé pour la seule répercussion des hausses du coût de la matière première dans un premier temps (une seconde augmentation — pour le dollar — intervenant plus tard). Il s'appuyait sur la non-stabilisation du cours de la devise américaine et sur l'irritation qu'avait provoquée la forte hausse des produits pétroliers à la mi-décembre chez les membres du comité des prix. Ceux-ci avaient failli, pour la première fois depuis longtemps, ne pas entériner la décision gouvernementale.

Lors de la réunion interministérielle tenue la semaine dernière, un arbitrage avait été rendu en faveur de M. Monory pour une hausse de l'ordre de 7 centimes. Mais depuis lors la revalorisation du dollar s'est poursuivie et les pouvoirs publics ont appris sans plaisir que le prix demandé par l'Arabie Saoudite pour le pétrole livré à la France en remplacement du brut irakien (120 000 barils par jour) était à partir du 1er janvier de 37,29 dollars et non de 32 dollars par baril (soit le prix irakien, l'un des plus élevés de l'OPEP pour cette qualité de pétrole).

Il semblait, ce 5 février, que la décision n'était pas arrêtée et que l'arbitrage de la semaine passée pouvait être remis en cause. La hausse des prix de l'essence, du supercarburant, du gazole et du fuel domestique interviendra vraisemblablement vendredi à minuit et se situera entre 6 et 15 centimes par litre. Actuellement à Paris, le litre d'essence est vendu 3,44 francs, le supercarburant 3,65 francs, le gazole 2,63 francs et le fuel domestique 1,816 franc.

● *Les obsèques de Norbert Ségard*, ministre délégué auprès du premier ministre, décédé dimanche 31 janvier, ont eu lieu jeudi 5 février, à Lille, en présence du président de la République qu'accompagnaient M. Raymond Barre, premier ministre, et plusieurs membres du gouvernement, ainsi que M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Après la cérémonie religieuse, en la chapelle des facultés catholiques de Lille, à l'issue de laquelle les hommages militaires furent rendus, l'inhumation devait avoir lieu à Lille.

Nouvelles critiques de la C.G.T. contre le P.S.

M. Henri Krasucki vient d'appeler à voter pour M. Georges Marchais à l'élection présidentielle et au même moment, l'hebdomadaire cégétiste *la Vie ouvrière*, dont M. Krasucki est directeur, consacre un article très critique aux anciens dirigeants socialistes sous le titre d'actualité : « Mieux vaut s'en souvenir et s'interroger. »

Amalgame pernicieux ? Il est bien vrai que le numéro deux de la C.G.T. a parlé en tant que membre du bureau politique du parti communiste. Il est vrai aussi que la C.G.T., lors de son dernier comité confédéral, en décembre 1980, n'a pas indiqué de préférence pour tel ou tel candidat et a laissé libres ses adhérents de se prononcer à titre personnel.

L'article de *la Vie ouvrière*, qui constitue une attaque à peine déguisée des dirigeants socialistes actuels, sous forme de critique des anciens leaders, ne trompera personne, surtout si l'on se souvient du programme revendicatif de la C.G.T., très proche de celui du P.C.F.

Faut-il s'en offusquer ? Certes pas. Comme le dit *la Vie ouvrière*, « *mieux vaut se souvenir* » de ces coïncidences et de ces analyses et comportements parallèles sinon conjoints.

Au sein de la C.G.T., certains ne se contentent d'ailleurs pas du souvenir. A la dernière commission exécutive, lorsque le rapporteur a approuvé cet article de *la Vie ouvrière*, il n'y a pas eu que des cégétistes adhérents socialistes pour contester cette position.

Les socialistes ont voté contre, mais, fait assez rare sinon exceptionnel, deux autres militants officiellement non socialistes se sont abstenus : MM. Ernest Deiss, membre du bureau confédéral, et René Buhl, qui a quitté cette instance à la fin de 1980.

● M. Henri Krasucki appelle à voter Georges Marchais.

C'est en tant que membre du bureau politique du parti communiste français que M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., vient d'appeler à voter Georges Marchais à l'élection présidentielle.

Dans un article intitulé « Election présidentielle, un seul choix pour le changement », que publie le numéro de février 1981 des *Cahiers du communisme*, M. Krasucki écrit : « *Dans l'élection présidentielle, dans le vote du 26 avril, qui d'autre que le candidat communiste Georges Marchais représente le changement ?, qui d'autre représente une garantie authentique pour la classe ouvrière, pour tous les travailleurs, pour les gens de condition modeste, pour que leurs intérêts soient bien défendus ? Une garantie, pour ne pas être déçus, trompés ?*

« *Au soir du 26 avril, une seule chose comptera en réalité pour juger de la volonté de changement, de sa lucidité et pour peser au maximum dans le sens des intérêts des travailleurs. Ce sera le résultat de Georges Marchais.* »

● La « Vie ouvrière » : mieux vaut se souvenir des virages à droite des socialistes.

Sous le titre « Mieux vaut s'en souvenir et s'interroger », l'hebdomadaire ded la C.G.T. *la Vie ouvrière*, dans son numéro du 28 janvier 1981, publie un article dans lequel elle prend à partie l'action de dirigeants socialistes : Léon Blum en 1937, Jules Moch en 1948 et Guy Mollet en 1956. « *L'histoire ne se renouvelle jamais (...) et quand il s'agit du « changement » comment ne pas réfléchir à nos expériences précédentes ?* », demande *la Vie ouvrière* qui critique vivement « *le virage à droite* » de Léon Blum au cours des années 1937 ou encore l'envoi, en 1948, « *des C.R.S. et de l'armée par Jules Moch contre les mineurs en grève* », ainsi que l'attitude de M. Guy Mollet pendant la guerre d'Algérie.

« *A l'évidence, voilà qui donne à réfléchir*, souligne *la Vie ouvrière*. *Pour éviter à l'avenir de semblables désillusions, mieux vaut ne pas remettre les pieds dans les mêmes ornières. Mieux vaut s'interroger.*

« *Comment se fait-il que certains participants de l'union en arrivent à « décrocher » rapidement et à renier leurs engagements ? N'est-il pas dangereux de confier sa volonté de changement à de prétendus hommes providentiels ?* »

Débrayage cégétiste à la R.A.T.P.

● Les deux grévistes de la faim sont hospitalisés
● Le trafic est assuré de 70 à 100 % selon les lignes

Très peu de perturbations ont été observées, ce jeudi matin 5 février, dans le trafic des autobus parisiens et sur le réseau ferré — métro et R.E.R. — malgré les consignes d'arrêts de travail lancées par les syndicats C.G.T. de la R.A.T.P. Ces derniers entendaient protester contre les sanctions prises à l'égard des cinq militants communistes, membres de la C.G.T., mis à pied après les incidents du 8 décembre dernier, au cours desquels — pour protester contre le transfert d'une machine — le bureau d'un chef de département à l'atelier central de la rue Championnet, à Paris-18e, avait été « déménagé » dans la cour d'entrée (*le Monde* du 27 janvier). Deux de ces militants, MM. Colas et Siréra, qui faisaient la grève de la faim depuis le " janvier, — et à qui M. Marchais avait rendu visite le 22 janvier — ont été transférés, mercredi soir 4 février, à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris-11e.

Un premier mot d'ordre de grève, qui concernait les autobus, avait été lancé mercredi par la C.G.T. : il invitait les conducteurs à ne pas sortir les véhicules des dépôts avant 7 h. 30, au lieu de 5 h. 30 habituellement. Cependant, selon la R.A.T.P., 91 % des autobus avaient quitté les dépôts. Sur le réseau express régional, aucun bouleversement. Dans le métro, où un premier débrayage était organisé de 10 à 12 heures, le trafic était normal sur les lignes Vincennes-Neuilly, Galliéni-Levallois, Orléans-Clignancourt, Nation-Etoile, Pont-de-Sèvres - Mairie-de-Montreuil et assuré de 70 % à 90 % sur les autres lignes. Une manifestation a eu lieu vers 11 h. 30 au ministère des transports.

D'autres débrayages étaient prévus de 17 à 19 heures ou de 19 à 21 heures selon les services.

JOURNÉE D'ACTION C.G.T. POUR LA DÉFENSE DE LA SANTÉ

Un ordre de grève de vingt-quatre heures a été lancé, pour ce jeudi 5 février, dans les hôpitaux et services sociaux, par la Fédération C.G.T. des personnels de la santé, qui est, seule, à l'origine d'une semaine d'action dont la journée du 5 est le « point fort ». Plusieurs manifestations se sont déroulées à Paris et en province. L'objectif de la C.G.T. est de dénoncer les mesures restrictives prises dans les secteurs hospitaliers et médicaux pour freiner les dépenses de santé.

Paris, 10 h. 30. Devant l'entrée monumentale de la Salpêtrière, une foule débonnaire déploie ses banderoles. Ils sont environ deux mille, six mille selon les organisateurs, à avoir répondu à l'appel de la C.G.T., ce 5 février, pour manifester pour *le droit à la santé* ». Macarons C.G.T., banderoles C.G.T., tracts C.G.T. : ce sont tous des militants venus en délégation des institutions touchant de près ou de loin la santé : hôpitaux, sécurité sociale, ministère, etc.

« *Nous disons qu'il faut repenser la politique de la santé, lui donner des moyens, y compris la recherche* », rappelle M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., mêlé à la petite foule de ses fidèles. « *Les travailleurs affirment leur volonté de sauvegarder le droit à la santé*, poursuit M. Séguy, *de faire échec à la tentative du pouvoir et du grand patronat, de le restreindre pour le plus grand nombre et d'en faire un privilège pour les riches.* »

Les manifestants disent ainsi non au démantèlement de la Sécurité sociale, non à « la casse des hôpitaux » et à la nouvelle convention médicale. Ils réclament des crédits, du personnel.

« *C'est une initiative purement C.G.T. à laquelle nous avons voulu donner un caractère strictement professionnel* », affirme M. Séguy, souhaitant « *que les autres organisations ne restent pas dans l'expectative.* » Mais ces dernières n'ont pas été consultées pour ce défilé de professionnels. — D. R.

LE VOLCAN DE LA RÉUNION EST ENTRÉ EN ÉRUPTION

Le Piton de la Fournaise, le volcan de la Réunion, est entré en éruption le mardi 3 février, à 20 h. 30 (heure locale, soit 17 h. 30 heure de Paris). Une coulée de lave, actuellement large de 100 mètres et longue de 2 kilomètres, est sortie dans l'Enclos, cette vaste dépression située au sommet du volcan et formée lors d'éruptions anciennes. L'Enclos est entouré, sauf à l'est (c'est-à-dire vers la mer), par un « rempart » haut d'une centaine de mètres. L'éruption actuelle ne menace donc pas, en l'état actuel des choses, des zones habitées et cultivées.

La localisation de l'éruption du 3 février avait été prévue. Depuis le début de janvier 1981, en effet, a été mis en place le réseau de six stations sismographiques de l'observatoire volcanologique implanté autour du Piton de la Fournaise depuis l'année dernière par l'Institut national d'astronomie et de géophysique et par l'Institut de physique du globe de Paris. Pour la première fois, une agitation sismique annonciatrice d'une éruption du volcan réunionnais a ainsi pu être détectée dès le 23 janvier. Dans l'heure qui a précédé l'éruption, deux cent cinquante petites secousses ont été enregistrées. Elles ont été suivies d'un tremor (secousses continues) de plusieurs dizaines de minutes, qui a coïncidé avec la première sortie de la lave.

L'étude de tous ces enregistrements avait permis de savoir que l'éruption qui s'annonçait se produirait dans le cône qui s'élève au milieu de l'Enclos et qui est la zone la plus active du volcan. De plus, les mesures de déformation du sol ont permis de détecter un léger gonflement de la partie sommitale du volcan. Il s'agit d'une autre « première » pour La Réunion. — Y. R.

INDÉCISION SUR LE DOLLAR

Après son repli, enregistré au cours de la journée du mercredi 4 février 1981, le dollar a fluctué dans d'étroites limites sur les marchés des changes jeudi 5 février. A Paris, son cours, en fin de matinée, s'établissait entre 4,90 F et 4,91 F, et à Francfort, aux environs de 2,13 DM, soit, approximativement, les niveaux de la veille. Les vigoureuses interventions des banques centrales, essentiellement la Bundesbank, pour défendre le mark au cours de la journée de mardi, l'attente des mesures que doit annoncer le président Reagan pour réduire le déficit budgétaire des Etats-Unis et les rumeurs d'un « plan » concerté de soutien au mark ont placé les milieux financiers dans l'indécision.

LES OUVRIERS D'UNE USINE TEXTILE « OCCUPENT » LE CRÉDIT LYONNAIS

Pour « déclencher un courant déterminant pour la sauvegarde des industries françaises du textile et de la machine textile, donc des centaines de milliers d'emplois qui en dépendent encore », plusieurs dizaines d'ouvriers des Ateliers roannais de construction textile (A.R.C.T.) ont « occupé » pendant une heure, jeudi 5 février, le siège du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens à Paris. Venus en cars de Roanne, ils ont investi le premier étage de la banque vers 11 h. 30, déployant des banderoles de la C.G.T. aux fenêtres de l'établissement : « Le Crédit lyonnais doit sauver Novacore, innovation du textile français. Un tract, distribué aux passants expliquait qu'outre leur fabrication de matériel pour la texturation des fibres synthétiques, les A.R.C.T. ont su mettre au point un fil, appelé Novacore, alliant fibres synthétiques et naturelles, ce qui exclut l'entreprise de la cohorte des « canards boiteux ».

Pourquoi s'en prendre au Crédit lyonnais ? Parce que cette banque nationalisée détient, par le biais des filiales, des participations dans le capital des A.R.C.T., actuellement en difficulté. De plus, selon le C.G.T., les banques nationalisées « doivent, dans une période où les problèmes de concurrence s'aiguisent, permettre aux industries nationales d'affronter à armes égales les confrontations avec l'étranger, en accordant les crédits nécessaires, sans mesquinerie ni restriction ».

Vers midi, quatre cars de police prenaient position aux alentours de la banque. Les manifestants, enfermés dans les bureaux du premier étage, en sortaient une demi-heure plus tard, en chantant « Ce n'est qu'un au revoir ».